



**INTERVENTIONS DANS LE CADRE DU FONDS ADDITIONNEL DU FSS
NUTRITION ET FILETS SOCIAUX DE SECURITE
DANS LE SUD DE MADAGASCAR**

*Rapport d'analyse
de l'Enquête Baseline FIAVOTA-2016*

Août 2017

Table des matières

Table des matières	2
Liste des tableaux	7
Liste des graphiques	12
Acronymes.....	14
RESUME EXECUTIF	15
INTRODUCTION GENERALE	22
1. METHODOLOGIE	23
1.1. Les principales hypothèses de travail en termes d'impact du projet	23
1.1.1. Les transferts monétaires, la pauvreté et l'inégalité	24
1.1.2. Les transferts monétaires et la vulnérabilité des ménages.....	25
1.1.3. Les transferts monétaires, l'emploi et la croissance	25
1.1.4. Les transferts monétaires et le bien-être des enfants	26
1.1.5. Les transferts monétaires et le statut des femmes.....	27
1.1.6. Les transferts monétaires et la cohésion sociale.....	27
1.1.7. Les transferts monétaires et les dépenses non essentielles	27
1.1.8. Les transferts monétaires, l'inflation et le pouvoir d'achat	28
1.2. Méthodologie d'évaluation	28
1.2.1. Chaîne logique d'impact.....	29
1.2.2. Types d'impact et unités d'analyse	31
1.2.3. Indicateurs à mesurer.....	31
1.2.4. Les variables d'analyse.....	32
1.2.5. Méthode d'évaluation	34
1.3. Enquête Baseline et Dispositif de suivi-évaluation	34
1.3.1. Echantillonnage de l'enquête « Baseline ».....	34
1.3.1.1. Univers et base de sondage.....	34
1.3.1.2. Niveau des précisions et taille des échantillons.....	37
1.3.1.3. Plan de sondage	38
1.3.1.4. Pondération.....	39
1.4. Questionnaires	40
2. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES MÉNAGES ET ENVIRONNEMENT SOCIO- ECONOMIQUES	41
.....	41
Résumé.....	41

2.1.	Caractéristiques sociodémographiques des ménages	41
2.1.1.	Concept et méthodologie.....	41
2.1.2.	Structure de la population.....	43
2.1.3.	Possession d'une copie d'acte d'état civil.....	43
2.1.4.	Structure des ménages.....	44
2.1.5.	Autres caractéristiques des ménages.....	44
2.1.6.	Migration.....	47
2.2.	Environnements socio-économiques des ménages	48
2.2.1.	Logement, accès à l'eau et assainissement.....	48
2.2.2.	Offres en services publics de base.....	49
	ANNEXES.....	53
3.	EMPLOI	56
	Résumé.....	56
3.1.	Introduction.....	56
3.2.	Concept et méthodologie.....	57
3.3.	Situation vis-à-vis de l'emploi.....	57
3.4.	Structure de l'emploi	61
3.5.	Pluriactivité	62
3.6.	Possession d'unités de production familiales	64
3.7.	Travail des enfants.....	65
	ANNEXES.....	67
4.	BIEN-ETRE DES MÉNAGES	79
	Résumé.....	79
4.1.	Introduction.....	79
4.2.	Concept et méthodologie.....	81
4.3.	Pauvreté monétaire subjective.....	83
4.4.	Bien-être subjective	85
4.4.1.	Bien-être économique subjective	85
4.4.2.	Bien-être subjective dans d'autres domaines non économiques.....	90
4.4.3.	Niveau du bonheur et ses relations avec les domaines spécifiques de la vie.....	92
4.5.	Niveau et source de revenu des ménages	93
4.6.	Priorisation des dépenses.....	97
4.7.	Equipements possédés.....	99
4.8.	Capital social et intégration au niveau de la société	102
4.9.	Vulnérabilité et risques	107

ANNEXES.....	109
5. CONSOMMATION ET SECURITE ALIMENTAIRE	113
.....	113
Résumé.....	113
5.1. Introduction.....	113
5.2. Concept et méthodologie.....	114
5.3. Insécurité alimentaire : Diversité alimentaire.....	116
5.4. Insécurité alimentaire : Score de Consommation Alimentaire	119
5.5. Insécurité alimentaire : Indice de Stratégie de Survie	121
5.6. Insécurité alimentaire : analyse multidimensionnelle	124
5.6.1. Corrélations entre les différents indicateurs	124
5.6.2. Insécurité alimentaire : analyses multivariées	126
5.7. Accès aux produits alimentaires.....	130
5.7.1. Principales sources de produits alimentaires.....	130
5.7.2. Prix des principaux produits de consommation.....	131
ANNEXES.....	134
6. EDUCATION 148	
Résumé.....	148
6.1. Introduction.....	149
6.2. Concept et méthodologie.....	149
6.3. Offre en éducation	149
6.3.1. Caractéristiques des établissements primaires et préscolaires.....	150
6.3.2. Collège, secondaire.....	157
6.4. Alphabétisation et niveau d'instruction de la population de 15 ans et plus.....	159
6.4.1. Alphabétisation.....	159
6.4.2. Niveau d'instruction	161
6.5. Fréquentation scolaire des enfants de 6 à 12 ans.....	162
6.6. Taux Net de Scolarisation (TNS) et Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire	164
6.7. Abandons scolaires.....	166
6.8. Perception de l'éducation des enfants.....	168
6.9. Conclusion	169
ANNEXES.....	171
7. SANTE ET NUTRITION	174
Résumé.....	174

7.1.	Introduction.....	175
7.2.	Concept et méthodologie.....	175
7.3.	Offre en service de santé et de nutrition	176
7.3.1.	Santé : Typologie, accès, consultation, fonds d'équité	176
7.3.2.	Nutrition	179
7.4.	Incidence de la maladie et handicap	181
7.4.1.	Incidence de la maladie	181
7.4.2.	Handicap.....	184
7.5.	Perception de l'état de santé	185
7.6.	Accès aux établissements sanitaires	187
7.7.	Pratique de lavage de main	190
7.8.	Santé des enfants de 0 à 59 mois.....	193
7.8.1.	Taux de vaccination	193
7.8.2.	L'insuffisance pondérale des enfants 0-59 mois	195
7.8.3.	Maladie affectant les enfants de moins de 5 ans.....	199
7.9.	Allaitement et nutrition des enfants de moins de 2 ans.....	201
7.9.1.	Allaitement des enfants de moins de 6 mois	201
7.9.2.	Etat nutritionnel des enfants de 6 à 23 mois	202
7.10.	Les femmes de 12 à 49 ans.....	208
7.10.1.	Accès aux soins prénatals des femmes de 12-49 ans.....	208
7.10.2.	Pratique du planning familial	210
7.11.	Conclusion	214
	ANNEXES.....	217
8.	AIDES ET TRANSFERTS MONETAIRES.....	220
	Résumé.....	220
8.1.	Introduction.....	220
8.2.	Concept et méthodologie.....	221
8.3.	Besoins en matière d'aides.....	221
8.4.	Aides reçues	224
8.5.	Utilisation des transferts monétaires.....	226
8.6.	Conclusion	230
	ANNEXES.....	231
9.	LA PLACE DES FEMMES AU SEIN DES MÉNAGES DU SUD	240
	Résumé.....	240
9.1.	Introduction.....	241

9.2. Les femmes chefs de ménage	241
9.3. Opinion sur les rôles des Femmes dans la production.....	242
9.4. Opinion sur les rôles des femmes dans la prise de décision	244
9.5. Place des femmes dans les activités économiques des ménages.....	246
ANNEXES.....	250
Bibliographie.....	261

Liste des tableaux

Tableau 1: Principaux indicateurs – Enquête baseline du programme FIAVOTA - 2016	19
Tableau 2: Répartition des ménages selon la strate	36
Tableau 3: Répartition des ménages selon la commune	36
Tableau 4: Simulation des tailles de l'échantillon de ménages par strate selon les erreurs standards	38
Tableau 5: Statistiques sur le nombre d'enfants et de ménage par fokontany.....	38
Tableau 6: Structure effective de l'échantillon	39
Tableau 7: Structure de la liste des ménages bénéficiaires effectivement enregistrés.....	39
Tableau 8: Statistiques sur le poids.....	40
Tableau 9 : Répartition des ménages par région et district	41
Tableau 10. Proportion d'enfants de moins de 7 ans ne disposant pas d'une copie d'acte d'état civil, par district et milieu.	44
Tableau 11. Répartition des ménages selon la structure familiale	44
Tableau 12. Répartition des ménages selon l'âge du chef de ménage	44
Tableau 13. Répartition des ménages selon le niveau d'études du chef de ménage	45
Tableau 14. Répartition des ménages selon la taille et selon le nombre d'enfants de moins de cinq ans.	45
Tableau 15. Répartition des ménages selon le mode d'éclairage.....	48
Tableau 16. Répartition des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau.....	48
Tableau 17. Répartition des ménages selon le type de toilette utilisé.....	49
Tableau 18. Proportion de fokontany disposant de ou ayant accès à certains services ou infrastructures, par district.....	50
Tableau 19 : Répartition de l'échantillon par région, district, commune	53
Tableau 20 : Proportion de ménages possédant certains équipements ménagers.....	54
Tableau 21 : Proportion de ménages possédant certains équipements de production.....	54
Tableau 22 : Proportion de ménages possédant certains types de bétail	55
Tableau 23 : Taux d'activité pour l'ensemble des ménages FIAVOTA	59
Tableau 24 : Taux d'activité selon les caractéristiques des ménages	59
Tableau 25 : Taux de pluriactivité selon les caractéristiques des ménages.....	62
Tableau 26 : Répartition des ménages selon le nombre d'unités de production familiales possédées par le ménage.....	65
Tableau 27 : Situation vis-à-vis de l'emploi	67
Tableau 28 : Structure de l'emploi selon la branche d'activité.....	69
Tableau 29 : Structure de l'emploi selon le statut dans l'emploi.....	71
Tableau 30 : Taux de pluriactivité	72
Tableau 31 : Incidence du travail des enfants de 5-17 ans	74
Tableau 32 : Taux de possession d'Unités de Production Familiales	76

Tableau 33 : Ratio de pauvreté monétaire subjective	83
Tableau 34 : Perception du bien-être économique	86
Tableau 35 : Situation financière des ménages.....	88
Tableau 36 : Non satisfaction dans les domaines spécifiques de la vie	90
Tableau 37 : Facteurs déterminants du niveau de bonheur des chefs de ménage (Modèle Probit Ordonné)	93
Tableau 38 : Première source de revenu des ménages	94
Tableau 39 : Niveau du revenu des ménages selon la source de revenu	95
Tableau 40 : Répartition des ménages selon leur niveau de revenu mensuel	96
Tableau 41 : Niveau de revenu mensuel suivant le profil du chef de ménage	97
Tableau 42 : Opinion des ménages sur l'importance des différents postes de dépenses selon le revenu total du ménage	99
Tableau 43 : Taux de possession des biens/équipements par les ménages	100
Tableau 44 : Appartenance d'un membre de ménage à une association par région	104
Tableau 45 : Appartenance d'un membre de ménage à une association selon le sexe du chef de ménage.....	105
Tableau 46 : Sentiment de marginalisation chez le répondant et chez le ménage selon le profil du ménage.....	106
Tableau 47 : Sentiment de marginalisation chez le répondant et chez le ménage selon le profil du chef de ménage.....	107
Tableau 48 : Les principaux chocs affectant les communautés	108
Tableau 49 : Opinion des ménages sur l'importance des différents postes de dépenses selon le revenu total du ménage	109
Tableau 50 : Proportion des ménages possédant des biens/équipements.....	111
Tableau 51 : Répartition des ménages selon le Score de Diversité Alimentaire et Score Moyen	118
Tableau 52 : Proportion des ménages en difficulté financière et Indice de Stratégie de Survie non pondéré et pondéré	122
Tableau 53 : Coefficients de corrélation Spearman entre les différents indicateurs de sécurité alimentaire	125
Tableau 54 : Analyse croisée de la sécurité alimentaire selon la dimension « qualité » et la dimension « quantité »	126
Tableau 55 : Comparaison des prix des PPN selon la région.....	131
Tableau 56 : Comparaison des prix des PPN selon le milieu.....	132
Tableau 57 : Répartition des ménages selon le Score de Diversité Alimentaire (SDA) au cours des 7 derniers jours	134
Tableau 58 : Répartition des ménages selon le Fréquence de Consommation par Groupe(FCG) en nombre de jours de consommation moyen au cours des 7 derniers jours	136
Tableau 59 : Répartition des ménages selon le Score de Consommation Alimentaire (SCA) au cours des 7 derniers jours	139
Tableau 60 : Fréquence de recours à des différentes stratégies en cas de difficulté alimentaire au cours des 7 derniers jours selon Indice de Stratégie de Survie (ISS).....	140
Tableau 61 : Fréquence de recours à des différentes stratégies en cas de difficulté alimentaire au cours des 7 derniers	143
Tableau 62 : Origine des céréales consommées au cours des 7 derniers jours.....	146
Tableau 63 : Age des écoles par région.....	150

Tableau 64 : Eloignement des écoles par région.....	151
Tableau 65 : Eloignement des écoles selon leur âge de construction	151
Tableau 66 : Etat des bâtiments par région	152
Tableau 67 : Etat des bâtiments selon l'âge de construction	152
Tableau 68 : Caractéristiques des infrastructures des écoles.....	153
Tableau 69 : Capacité d'accueil des écoles par région	154
Tableau 70 : Capacité des écoles selon le nombre de classes enseignées dans une même salle	154
Tableau 71 : Taux moyen d'absentéisme dans les écoles selon l'éloignement de l'établissement par région.....	155
Tableau 72 : Taux moyen d'absentéisme des écoles selon l'état des bâtiments par région	155
Tableau 73 : Taux moyen d'absentéisme des écoles selon la capacité d'accueil de l'Ecole et selon l'existence de programme de cantine scolaire	156
Tableau 74 : Existence de cantine scolaire dans les écoles selon les caractéristiques de l'Ecole.....	156
Tableau 75 : Etat des bâtiments selon l'âge de construction des collèges.....	157
Tableau 76 : Capacité d'accueil des collèges selon l'état des bâtiments.....	158
Tableau 77 : Taux moyen d'absentéisme dans les collèges selon l'éloignement	158
Tableau 78 : Taux moyen d'absentéisme dans les collèges selon l'état des bâtiments	159
Tableau 79 : Taux d'alphabétisation selon les caractéristiques des ménages.....	160
Tableau 80 : Taux d'alphabétisation selon le profil du Chef de ménage	161
Tableau 81 : Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6 à 12 ans selon le profil du ménage ...	163
Tableau 82 : Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6 à 12 ans selon le profil du chef de ménage.....	164
Tableau 83 : Taux de scolarisation au primaire selon le profil du ménage.....	165
Tableau 84 : Taux de scolarisation au primaire selon le profil du chef de ménage.....	166
Tableau 85 : Pourcentage d'enfants qui ont abandonné l'école	167
Tableau 86 : Moment de l'abandon scolaire.....	167
Tableau 87 : Test d'indépendance entre le taux d'alphabétisation des adultes et la taille du ménage :	171
Tableau 88 : Test d'indépendance entre le TNS et le niveau de richesse du ménage :	171
Tableau 89 : Test d'indépendance entre le TNS et la Protection sociale :	172
Tableau 90 : Test d'indépendance entre le TNS et le sexe du chef de ménage :	173
Tableau 91 : Facteurs explicatifs du TNS analysés suivant un modèle Logit :	173
Tableau 92 : Offre de santé selon la distance par rapport au fokontany	176
Tableau 93 : Praticabilité des routes.....	177
Tableau 94 : Coût de consultation par région	177
Tableau 95 : Coût de consultation par type de centre dans la région d'Androy	178
Tableau 96 : Coût total de consultation par région	178
Tableau 97 : Eloignement des sites par rapport au Fokontany.....	179
Tableau 98 : Durée pour rejoindre le site	179
Tableau 99 : Nombre d'enfants de moins de 2 ans pesés et mesurés au cours des deux derniers mois	180
Tableau 100 : Nombre d'enfants MAM au cours des deux derniers mois.....	181
Tableau 101 : Nombre de femmes enceintes soignés au cours des deux derniers mois	181
Tableau 102 : Incidence de la maladie selon l'environnement des ménages.....	182
Tableau 103 : Incidence de la maladie selon le profil du ménage	183

Tableau 104 : Incidence de la maladie selon le profil du chef de ménage	184
Tableau 105 : Proportion d'handicapée selon le profil du ménage	185
Tableau 106 : Etat de santé du ménage au cours des 12 derniers mois.....	186
Tableau 107 : Evolution de l'état de santé du ménage par rapport à l'année dernière.....	186
Tableau 108 : Fréquentation de centre sanitaire par type de maladie.....	188
Tableau 109 : Raisons de non consultation.....	189
Tableau 110 : Pratique de lavage des mains selon l'environnement du ménage.....	191
Tableau 111 : Pratique de lavage des mains selon le profil du ménage	192
Tableau 112 : Pratique de lavage des mains selon le profil du chef de ménage	193
Tableau 113 : Taux de vaccination selon le profil de l'enfant	194
Tableau 114 : Taux de vaccination selon l'environnement du ménage.....	194
Tableau 115 : Taux de vaccination selon le profil du ménage	195
Tableau 116 : Taux de malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans selon l'environnement du ménage.....	197
Tableau 117 : Taux de malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans selon le profil du ménage.....	198
Tableau 118 : Taux de malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans selon le profil du chef de ménage.....	199
Tableau 119 : Incidence de la maladie chez les enfants de moins de 5 ans	200
Tableau 120 : Taux de fréquentation de lieux de consultation par type de maladie chez les enfants de moins de 5 ans.....	201
Tableau 121 : Allaitement exclusif des enfants de moins de 6 mois selon l'environnement du ménage	201
Tableau 122 : Allaitement exclusif des enfants de moins de 6 mois selon le profil du ménage	202
Tableau 123 : Alimentation des enfants de 6 à 23 mois	202
Tableau 124 : Enfants de 6 à 23 mois ayant consommé au moins deux groupes d'aliments selon l'environnement du ménage.....	204
Tableau 125 : Enfants de 6 à 23 mois ayant consommé au moins deux groupes d'aliments selon le profil du ménage	205
Tableau 126 : Nombre moyen de groupes d'aliments consommés par les enfants de 6 à 23 mois selon l'environnement du ménage.....	206
Tableau 127 : Nombre moyen de groupes d'aliments consommés par les enfants de 6 à 23 mois selon le profil du ménage	207
Tableau 128 : Types d'aliments consommés par les enfants de 6 à 23 mois au cours des dernières 24 heures précédant l'enquête.....	208
Tableau 129 : Proportion de femmes ayant reçu au moins un soin prénatal avant le 4 ^{ème} mois de grossesse selon l'environnement de la femme.....	209
Tableau 130 : Proportion de femmes ayant reçu au moins un soin prénatal avant le 4 ^{ème} mois de grossesse selon le profil de la femme	210
Tableau 131 : Pratique du planning familial selon l'environnement de la femme	211
Tableau 132 : Pratique du planning familial selon le profil du ménage.....	212
Tableau 133 : Pratique du planning familial selon le profil du chef de ménage.....	212
Tableau 134 : Pratique du planning familial selon le profil de la femme.....	213
Tableau 135 : Test d'indépendance entre la consommation d'au moins deux groupes d'aliments chez les enfants de 6 à 23 mois et certaines caractéristiques du ménage :	217

Tableau 136 : Modèle logit expliquant la probabilité de MAG chez les enfants de moins de 5 ans en fonction du niveau de richesse du ménage, de l'âge, du niveau d'éducation et du sexe du chef de ménage :	219
Tableau 137 : Répartition des ménages selon la nature des aides reçues et certaines caractéristiques socioéconomiques du ménage.....	221
Tableau 138 : Répartition des ménages selon le nombre d'aides reçues et les caractéristiques socioéconomiques du ménage.....	225
Tableau 139 : Principales utilisations des transferts monétaires reçus selon certaines caractéristiques des ménages.....	227
Tableau 140 : Répartition des ménages selon le montant mensuel des transferts monétaires perçus	229
Tableau 141 : Proportion des ménages ayant bénéficié des aides selon leur nature au cours des douze derniers mois.	231
Tableau 142 : Répartition des ménages selon le nombre d'aides reçus au cours des 12 derniers mois.	232
Tableau 143 : Principales utilisations des transferts monétaires pour les ménages bénéficiaires.....	234
Tableau 144 : Répartition des ménages bénéficiaires selon le montant mensuel des transferts monétaires perçus.....	236
Tableau 145 : Période de l'année à laquelle le ménage a besoin beaucoup plus d'aides (en nature ou monétaire) pour subvenir à ses besoins.	237
Tableau 146 : Comparaison des caractéristiques des femmes chef de ménage dans le Sud	241
Tableau 140 : Opinion affirmative sur la participation des femmes aux activités économiques	243
Tableau 148 : Caractéristiques des ménages accordant un pouvoir décisionnel aux femmes selon un modèle logit.....	246
Tableau 142 : Répartition des femmes selon la branche d'activités.....	246
Tableau 143 : Répartition des femmes selon la branche d'activités et le statut d'emploi	248
Tableau 151 : Comparaison des caractéristiques des ménages dirigés par les femmes dans le Sud .	250
Tableau 152 : Pourcentage d'opinion des ménages acceptant la participation des femmes aux activités économiques pour contribuer aux revenus du ménage.....	252
Tableau 153 : Pourcentage d'opinion des ménages acceptant la prise de décision des femmes selon le type des dépenses.....	253
Tableau 154 : Pourcentage d'opinion des ménages acceptant la consultation des femmes aux prises de décision selon le type des dépenses (en %)	255
Tableau 155 : Répartition des femmes selon la branche d'activités.....	257
Tableau 156 : Statut des femmes dans l'emploi	259

Liste des graphiques

Graphique 1: Les piliers d'un projet de protection sociale	23
Graphique 2 : Impact et effets attendus du projet	24
Graphique 3 : Chaînes logiques d'impact du programme.....	30
Graphique 4 : Répartition de la population par sexe et par âge	43
Graphique 5. Répartition des ménages selon le quartile de richesse, par taille.....	46
Graphique 6. Répartition des ménages selon le quartile de richesse, par situation matrimoniale du chef de ménage	46
Graphique 7. Répartition des ménages selon le quartile de richesse, par niveau d'instruction du chef de ménage	47
Graphique 8. Répartition des fokontany selon le quartile de dotation en infrastructures, par district.	51
Graphique 9 : Taux d'activité selon le type d'aides reçues par le ménage	58
Graphique 10 : Structure de l'emploi par branche d'activité selon la région	61
Graphique 11 : Taux de pluriactivité selon le type d'aides reçues par le ménage.....	62
Graphique 12 : Incidence du travail des enfants selon la taille du ménage	66
Graphique 13 . Importance des différents postes de dépenses selon le revenu total du ménage	98
Graphique 14 . Analyse factorielle des correspondances multiples sur les biens possédés	102
Graphique 15 . Analyse factorielle des correspondances multiples sur les biens possédés	103
Graphique 16. Répartition des ménages selon le quartile de vulnérabilité, par district	108
Graphique 17 : Distribution du score de diversité alimentaire	116
Graphique 18 : Fréquence de consommation au cours des sept derniers jours selon le groupe alimentaire	119
Graphique 19 : Distribution du score de consommation alimentaire.....	120
Graphique 20 : Diversité alimentaire et fréquence de consommation selon le score de consommation alimentaire	121
Graphique 21 : Distributions de l'Indice de Stratégie de Survie pondéré et non pondéré.....	123
Graphique 22 : Fréquence de recours selon la stratégie de survie.....	124
Graphique 23 : Coefficients de corrélation Spearman entre les différents indicateurs de sécurité alimentaire	125
Graphique 24 : Correspondances entre Score de Consommation Alimentaire et type de ménage – taille de ménage – nombre d'enfants dans le ménage.....	127
Graphique 25 : Correspondances entre Score de Consommation Alimentaire et ménage ACN – type d'aides reçues.....	128
Graphique 26 : Correspondances entre Score de Consommation Alimentaire et branche d'activité du chef de ménage	129
Graphique 27 : Correspondances entre Score de Consommation Alimentaire et milieu de résidence – quartile de dotation en infrastructures de base	129
Graphique 28: Type d'établissement par région.....	150
Graphique 29 : Niveau d'instruction de la population de 15 ans et plus.....	162
Graphique 30 : Causes d'abandons scolaires	168

Graphique 31 : Perception de l'éducation des enfants.....	168
Graphique 32 : Relation entre alphabétisation et taille du ménage.....	171
Graphique 33 : Relation entre TNS et niveau de richesse.....	172
Graphique 34 : Relation entre TNS et bénéficiaire de protection sociale.....	172
Graphique 35 : Relation entre TNS et sexe du chef de ménage	173
Graphique 36 : Types de maladies rencontrées par les ménages.....	188
Graphique 37 : Pratique de lavage des mains par région	190
Graphique 38 : Taux de malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans dans le SUD.....	196
Graphique 35 : Type de maladie des enfants 0-59 mois	200
Graphique 40 : Méthode de contraception par région (en %)......	214
Graphique 41 : Relation entre la consommation d'au moins deux groupes d'aliments et le niveau de richesse du ménage.....	217
Graphique 42 : Relation entre la consommation d'au moins deux groupes d'aliments et les bénéficiaires de protection sociale	218
Graphique 43 : Relation entre la 1ere CPN et le niveau d'éducation de la femme	218
Graphique 44 : Relation entre la 1ere CPN et le niveau d'alphabétisation de la femme	219
Graphique 45 : Période de l'année où le ménage a besoin beaucoup d'aides pour subvenir à ces besoins.....	223
Graphique 46 : Répartition des ménages selon le nombre d'aides reçues.....	224
Graphique 47 : Principales utilisations des transferts monétaires reçus.....	226
Graphique 40 : Participation des femmes aux prises de décisions selon les types de dépenses	245
Graphique 41 : Statut des femmes dans l'emploi (en %).....	248

Acronymes

AC	: Agent Communautaire
ACN	: Agent Communautaire de la Nutrition
Ar	: Unité monétaire Malagasy Ariary
CHD	: Centre Hospitalier de District
CHU	: Centre Hospitalier Universitaire
CHR	: Centre Hospitalier Régionale
CSB	: Centre de Santé de Base
FAO	: Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCG	: Fréquence de Consommation de Groupe
FID	: Fonds d'Intervention pour le Développement
HIMO	: Haute Intensité de Main d'œuvre
ISS	: Indice de Stratégie de Survie
JIRAMA	: Jiro sy Rano Malagasy
MAG	: Malnutrition Aigüe Global
MAM	: Malnutrition Aigüe Modérée
MAS	: Malnutrition Aigüe Sévère
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONN	: Office National de la Nutrition
PMI	: Protection Maternelle et Infantile
PNNC	: Programme National de Nutrition Communautaire
PPN	: Produits de Première Nécessité
SCA	: Score de Consommation Alimentaire
SDA	: Score de Diversité Alimentaire
SMI	: Santé Maternelle et Infantile
TBS	: Taux Brut de la Scolarisation
TNS	: Taux Net de la Scolarisation
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UPF	: Unité de Production Familiale

RESUME EXECUTIF

1. Cette enquête fait partie du dispositif mis en place pour le suivi-évaluation de l'impact social et économique du programme de protection sociale dénommé « FIAVOTA » menée dans le Sud de Madagascar entre 2017-2019, après la grande sécheresse suivie de la crise alimentaire qui a affecté cette région en 2016. L'enquête a pour objectif principal de collecter des données de base (baseline) qui permettront de suivre l'évolution à très courts termes des conditions de vie, de la nutrition des populations affectées par la crise et bénéficiaires du programme ainsi que leur environnement socio-économique. Spécifiquement, il s'agit de mesurer, aussi bien au niveau individuel, au niveau du ménage qu'au niveau communautaire, les principaux indicateurs socio-économiques relatifs au logement, les activités économiques, l'éducation, l'état de la santé, la nutrition, la perception de la pauvreté et du bien-être, les rôles des femmes dans le ménage, la disponibilité et l'accès aux infrastructures et aux ressources essentielles. A part le traitement assez exhaustif des domaines de la vie quotidienne des ménages, **un avantage de cette enquête est de fournir des informations par l'approche objective et l'approche subjective des conditions de vie des ménages.**

2. L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 3 758 ménages représentatifs au niveau région, ayant au moins un enfant âgé de moins de cinq ans, constituant la population cible du programme. Les ménages sont répartis dans 338 sites de nutrition implantés dans cinq districts des deux régions Androy et Anosy.

3. La conception de la méthodologie et des questionnaires a eu lieu en octobre-novembre 2016. La collecte des données s'est déroulée entre décembre 2016 et janvier 2017. Les données apurées étaient disponibles en février 2017. La méthodologie d'analyse a été discuté avec toutes les parties prenantes en mars 2017. Le draft du rapport a été disponible fin mai 2017, mais le rapport n'a pu être finalisé qu'en aout 2017 car les pondérations définitives ont été recalculées en juillet après la finalisation de l'enregistrement des ménages en juin 2017. Les principaux résultats de ce rapport ont été présentés lors de l'atelier sur les évaluations d'impacts des programmes de filets sociaux de sécurité le 16 juin 2017 et organisé par le Ministère de la Population, de la protection sociale et de la promotion de la femme.

4. **A la fin de l'année 2016, les ménages ciblés par le programme « FIAVOTA » vivent dans la déprime totale et se trouvent au bord du burn-out. Tous les indicateurs sont très alarmants aussi bien sur le plan économique, social et même psychologique.**

5. **Les ménages vivent dans des conditions de vie très précaires. A la fin de l'année 2016, l'insécurité alimentaire affecte la quasi-totalité des ménages ciblés par le programme « FIAVOTA ».** Du point de vue de la qualité, leur régime alimentaire est extrêmement peu varié. Le nombre de groupe d'aliments consommés par semaine par ménage est très réduit : Score de Diversité Alimentaire moyen (SDA) de 4,4 sur un score maximum de 12 contre 5,9 sur un score maximum de 8 au niveau national. L'alimentation des ménages est très pauvre en calorie : les consommations de produits laitiers, de viandes, de poissons et de légumineuses sont très rares. Les ménages ne consomment des céréales (y compris le riz et le maïs) que pendant 2 jours par semaine. Plus de 54% (resp. 86%) des ménages ont une consommation alimentaire « pauvre » (resp. « non satisfaisante ») contre seulement 9% (resp. 43%) au niveau national. Plus de huit ménages sur dix sont classés en situation alimentaire « critique » : « moyennement suffisant » ou « pas du tout suffisant » en quantité et « limite » ou « pauvre » en qualité (diversité). Plus de 95% des ménages ont déclaré avoir connu des difficultés alimentaires au cours des sept derniers jours. **Faute de mécanismes amortisseurs extérieurs, les ménages ont eu recours à des stratégies de survie basées sur le repli sur soi** en modifiant leur habitude alimentaire : réduction de la

quantité globale de nourriture à chaque repas, réduction du nombre de repas, orientation vers les aliments non préférés et réduction des repas des adultes. **Les aides sont ainsi plus que nécessaire atténuer la souffrance de ces ménages.**

6. **L'insécurité alimentaire au niveau ménage se répercute durement sur l'état nutritionnel des enfants.** Cela se traduit par l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de cinq ans. Au cours de la période de novembre 2016 à janvier 2017, la prévalence de l'insuffisance pondérale (taux de MAG) s'établit à 9% dans la région Androy et 11% dans la région Anosy, tandis que le taux de MAS s'établit à 1,8% en moyenne pour l'ensemble des deux régions. Les facteurs déterminants qui font augmenter le taux de MAG sont la jeunesse du chef de ménage, puis le faible niveau d'éducation et enfin le fait d'être dirigé par une femme.

7. Chez les enfants de 6 à 23 mois, la situation est particulièrement préoccupante. En effet, le pourcentage des enfants de 6 à 23 mois ayant consommé deux produits laitiers, quatre diversités de groupes d'aliments et un minimum de prise d'aliments (minimum standard d'alimentation) est statistiquement nul. A peine 53% des enfants à Androy et 48% à Anosy consomment au moins deux groupes d'aliments. L'alimentation des enfants est pratiquement tournée vers les céréales pour 65% des enfants. **La situation est de loin meilleure chez les ménages bénéficiaires d'un programme de transferts monétaires et surtout chez les ménages des ACN.**

8. **L'insécurité alimentaire fragilise sérieusement l'état de santé de la population vulnérable, en particulier celle ciblée par le programme « FIAVOTA ».** A la fin 2016, l'incidence de la maladie de la population concernée est de un sur quatre, ce qui est largement supérieur aux proportions enregistrées au niveau national et sur l'ensemble des ménages des régions Androy et Anosy où elle est évaluée à un individu sur dix en 2012. Les ménages vivant dans des endroits peu dotés en infrastructures, notamment en établissements sanitaires, les ménages de type monoparental, dirigés par une femme ou un jeune sont plus vulnérables aux maladies.

9. **La précarité des conditions de vie des ménages se manifeste aussi par la faiblesse de leur pouvoir d'achat.** Huit ménages sur dix vivent avec moins de 50 000 Ariary par mois. Les programmes de protection sociale à travers un transferts monétaires améliorent de manière significative les revenus des ménages : 61% gagnent moins de 50 000 Ariary par mois. Malgré cela, le niveau relativement élevé des prix des produits de première nécessité (PPN) surtout dans les zones plus reculés réduisent le pouvoir d'achat et l'accès des ménages à ces produits. Par rapport aux prix dans les chefs-lieux de région, l'écart est relativement important pour certains produits : 9% pour le haricot sec, 6% pour le manioc sec, 18% pour le bois de chauffe. **L'amélioration des infrastructures de base tels que les marchés de produits et les routes de dessertes sont indispensables pour faciliter la circulation des biens de consommation et de réduire les écarts des prix.**

10. **La faiblesse du pouvoir d'achat, l'insécurité alimentaire et le mauvais état de santé ont des effets néfastes sur l'éducation des enfants.** Le Taux Net de Scolarisation (TNS) au primaire est relativement faible chez les ménages du programme « FIAVOTA » : 69% dans la région d'Androy et à 65% dans la région d'Anosy, la moyenne nationale étant de 69% en 2012. Les TNS évoluent positivement avec le niveau de vie du ménage. De plus, le manque de moyens financiers des parents est cité comme principal motif des abandons scolaires pour les trois quarts des cas. La présence d'un ACN au sein du ménage et les aides non monétaires ont des effets positifs significatifs sur le taux de scolarisation des enfants. Par contre, les effets des transferts monétaires sont assez mitigés. Chez les ménages bénéficiant des transferts monétaires, les TNS sont pratiquement identiques à l'ensemble des ménages. **Ce résultat justifie la promotion des transferts monétaires conditionnels si l'on veut obtenir des résultats palpables sur l'éducation des enfants.**

11. **La quasi-totalité des ménages se sentent eux même « pauvres » et non satisfaits de leurs conditions de vie quel que soit la dimension considérée aussi bien économique, sociale et relationnelle.** Concernant la perception du bien-être économique, plus de 98% des ménages vivent en

dessous du seuil de pauvreté monétaire subjective estimé à 50 181 Ariary par tête par mois. Chiffre confirmé par les déclarations des ménages eux-mêmes, dont la grande majorité des ménages (92%) se sentent « vivre en difficulté » et ne sont pas satisfaits de leur situation financière actuelle. Cette situation est généralisée quel que soit la classification des ménages considérée, sauf pour deux catégories : ceux dirigés par un fonctionnaire et ceux qui bénéficient déjà des aides, notamment des transferts monétaires. **Ces résultats mettent en lumière la précarité et la faible rentabilité des activités économiques exercées par les ménages, ainsi que l'impact positif des programmes de transferts monétaires sur la réduction de la pauvreté.**

12. **Parmi les domaines particuliers de la vie quotidienne, les ménages se plaignent surtout de l'alimentation et de l'habillement** : plus de 98% des chefs de ménage déclarent être non satisfaits de leur situation actuelle, à l'exception des ménages dirigés par un fonctionnaire. Même chez les ménages agricoles où l'autoconsommation est sensée atténuer l'insuffisance, la situation est la même que chez les autres catégories de ménages. **Ce qui montre que les problèmes de l'alimentation dans le sud découlent aussi bien des contraintes de revenus que de l'insuffisance de la production et de l'offre.** Par contre, en ce qui concerne l'accès à l'eau, le problème n'est pas tellement dû aux contraintes au niveau de la demande (faible capacité des ménages à en procurer), mais plutôt aux contraintes au niveau de l'offre (disponibilité, maîtrise de la distribution). En effet, même chez les ménages généralement « aisés », comme ceux dirigés par un fonctionnaire, plus de 82% ne sont pas satisfait de l'accès à l'eau potable, proportion qui ne diffère pas significativement pour l'ensemble des ménages (87%).

13. En ce qui concerne les domaines purement sociaux, l'insatisfaction des ménages sur l'état de santé des membres est intimement liée à l'éloignement de l'offre de services (nombre de centres de santé dans la localité). Ce n'est plus le cas pour l'éducation vu que trois écoles primaires sur quatre se trouvent à moins de un kilomètre du centre de fokontany. Les ménages sont plutôt sensibles à la qualité de l'offre notamment l'insuffisance de la capacité d'accueil des établissements. Le taux d'absentéisme est relativement élevé dans les écoles où plus d'une classe sont enseignées dans une même salle et où il n'y a pas de cantine scolaire. Par contre, l'état général du bâtiment n'a aucune influence sur le taux d'absentéisme. Ainsi, **l'augmentation de la capacité d'accueil des écoles par la création de nouvelles salles de classe et la vulgarisation des cantines scolaires surtout dans les zones reculées devraient être prioritaires par rapport aux réhabilitations des bâtiments.**

14. **Le très faible niveau du « bonheur » (en moyenne 2 sur une échelle de 7) des ménages** ciblés par le programme « FIAVOTA » comparé à l'ensemble des ménages de la région Androy et Anosy (en moyenne 3,1 sur 7) est très alarmant dans la mesure où, à part les aspects sus cités, des phénomènes difficilement mesurables aggravent leur situation. Néanmoins, des facteurs influençant positivement sur le niveau du bonheur ont été identifiés à travers l'enquête : l'égalité entre les ménages, l'amélioration du bien-être économique, le niveau de satisfaction sur la santé et l'éducation et les infrastructures, le capital social comme l'appartenance à des associations religieuses ou des natifs. Ainsi, **la mobilisation sociale pour la création des associations devrait être encouragée.**

15. **Le faible niveau de développement de l'économie locale ne fait qu'aggraver la situation des ménages.** En effet, en plus des conditions de vie très précaires des ménages, leur faible pouvoir d'achat, le mauvais état de santé limitant la capacité physique et le temps disponible des individus pour les activités économiques, le découragement suite au manque structurel d'opportunités d'emplois décentes est à l'origine de la faible insertion sur le marché du travail. Le taux d'activité est seulement de 55% chez les ménages ciblés par le programme « FIAVOTA » si cela dépasse 65% sur l'ensemble des ménages à Androy et Anosy. **Les aides dans le cadre des programmes de protection sociale ont un impact positif sur l'insertion de la population sur le marché du travail** : taux d'activité de 56% chez les ménages ayant bénéficié des transferts monétaires, 57% chez ceux ayant reçu des vivres. Pour les individus qui ont réussi à trouver un emploi, les activités sont concentrées dans les secteurs moins productifs et à faible rentabilité comme l'agriculture et le Secteur Informel. Pour minimiser les risques,

les actifs exercent plusieurs activités simultanément. **Cette pratique de la pluriactivité est assez fréquente chez les ménages ayant reçu des transferts monétaires.**

16. **Le manque d'opportunités d'emplois décent oblige les actifs potentiels notamment la main d'œuvre masculine à migrer vers d'autres endroits et d'autres régions de Madagascar.** Le déséquilibre et les parties creuses observé au niveau de la pyramide des âges au niveau des hommes des tranches d'âge entre 20-40 ans, le faible taux de masculinité (93%), le ratio de dépendance élevé (168%), ainsi que la proportion des ménages monoparentaux dirigés par une femme (28%) mettent en lumière ce phénomène de migration massive.

17. Pour faire face à tous ces problèmes, **les aides humanitaires ou autres sont largement insuffisantes**, aussi bien en quantité qu'en matière de secteurs couverts, la domination de l'aide alimentaire contre une considération relativement basse des autres secteurs sociaux ou économiques jouant des rôles prépondérants dans les moyens d'existence de la population/des ménages (santé, éducation, wash, nutrition, ...) et la reconstruction des actifs productifs des ménages. Par exemple, à la fin 2016, seulement 64% des ménages ciblés par le programme « FIAVOTA » bénéficient d'au moins une forme d'aides. De plus, **le système de ciblage des aides présente des failles.** En effet, chez les ménages classés comme les plus démunis (premier quartile des plus pauvres), seulement 56% des ménages ont reçu de l'aide, soit moins de 13 points de pourcentage que la proportion de bénéficiaires chez les ménages du quartile de ménages les moins pauvres. De même, les conditions de vie relativement « aisées » sur tous les aspects des ménages dirigés par un fonctionnaire remettent en question leur inclusion parmi les bénéficiaires des aides.

18. **Les aides humanitaires fournies ne permettent pas d'améliorer l'accessibilité des ménages à leurs préférences individuelles aussi bien dans l'alimentation que dans les besoins non alimentaires.** Au cours de l'année 2016, les aides reçues dans le Sud sont surtout constituées de distribution de vivre gratuite (57% des ménages bénéficiaires), tandis que les transferts monétaires représentent 14% des aides. Le montant mensuel des transferts monétaires perçus par les ménages s'élève en moyenne à 60 000 Ariary. Ils fournissent aux ménages des moyens qui leur permettent de se procurer surtout de quoi se nourrir (64%) ou boire (9%), puis de faciliter leur accès aux services de santé (8%). Par contre, l'utilisation des transferts monétaires dans le cadre de l'éducation et des activités économiques ne concernent que 4% et 3% des ménages. De plus, le fait de bénéficier de transferts monétaires n'a aucun effet sur le taux de scolarisation des enfants. **Ce qui justifie l'importance des transferts monétaires conditionnels et l'encadrement des bénéficiaires pour une meilleure efficacité des aides.**

19. Un des effets attendus pour les programmes de transferts monétaires comme le « FIAVOTA » est l'amélioration de la capacité décisionnelle des femmes. **La capacité décisionnelle des femmes est encore restreinte chez les ménages ciblés.** Elles sont beaucoup plus sollicitées à prendre des décisions lorsqu'il s'agit des dépenses de consommation du ménage (51%). En matière de dépenses d'investissement et d'emprunts, la proportion des femmes qui prennent de décision s'élève autour de 30%. La même proportion est observée chez les ménages qui bénéficient déjà de transferts monétaires.

Tableau 1: Principaux indicateurs – Enquête baseline du programme FIAVOTA - 2016

Indicateur	Androy	Anosy	Ensemble FIAVOTA	Grand Sud (2012)	Madagascar (2012)	+ enfants de < 5 ans
Consommation et sécurité alimentaire						
Score de Diversité Alimentaire (SDA) (score sur 12)	4,4	4,5	4,4		5,9 (sur 8)	
Ménages avec consommation alimentaire « pauvre » (%)	54,1	54,1	54,1		9,1	
Indice de Stratégie de Survie (ISS)	4,8	5,1	4,8			
Ménages déclarant en difficulté alimentaire au cours de 7 jours (%)	94,8	98,9	95,4			
Ménages avec dons comme principale source de céréales (%)	21,9	9,6	20,3			
Santé et nutrition						
Incidence des maladies (%)	25,5	24,8	25,4	11,0	11,1	11,1
Individus ne pratiquant pas de lavage des mains (%)	41,9	33,0	40,7			
Taux de vaccination des enfants de 12 – 23 mois (%)	33,3	34,5	33,5	34,6	51,1	51,1
Allaitement exclusive des enfants de moins de 6 mois (%)	39,7	44,6	40,2	26,7	41,9	41,9
Taux de MAG chez les enfants de moins de 5 ans (%)	9,5	11,0	9,7	6,5	6,9	6,9
Enfants de 6-3 mois consommant au moins 2 groupes d'aliments %	53,2	48,1	52,5			
Femmes avec soin prénatal avant le 4ème mois de grossesse (%)	23,6	38,2	24,8		28,7	
Femmes de 12 à 49 ans pratiquant le planning familial (%)	6,5	11,6	7,2	17,3	39,8	
Education						
Bâtiment en bon état (%)	19,5	20,0	19,5			
Capacité d'accueil supérieur à 200% (%)	33,0	53,3	34,4			
Taux de fréquentation des enfants de 6 à 12 ans (%)	94,5	91,5	94,1			
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	69,5	64,8	68,9		69,4	83,8
Pauvreté subjective et Perception du bien-être						
Ratio de pauvreté monétaire subjective (%)	98,4	99,7	98,6		81,6	84,9
Ménages se déclarant « vivre difficilement » (%)	91,4	94,0	91,8	68,2	55,7	57,7
Ménages non satisfaits de l'alimentation (%)	97,7	99,5	98,1			
Niveau du bonheur (sur 7)	2,0	2,1	2,0	3,1	3,7 (sur 5)	3,7 (sur 5)
Emploi et activités économiques						
Taux d'activité (%)	55,0	57,2	55,3	59,6	60,6	61,5
Emplois dans l'Agriculture (%)	82,5	63,5	83,3	83,1	76,8	80,2
Taux de pluriactivité (%)	20,5	21,1	20,5		28,9	
Taux de possession d'unités de production familiale (%)	80,4	65,3	78,4		35,7	
Incidence du travail des enfants de 5 à 17 ans (%)	27,2	26,3	27,0	27,4	22,9	23,4
Aides et transferts monétaires						
Ménages n'ayant reçu aucune aide (%)	33,7	55,0	36,8			
Ménages ayant bénéficié de transferts monétaires (%)	15,0	14,4	14,9			
Aides utilisées dans les activités économiques (%)	3,1	1,0	2,8			
Place des femmes au sein du ménage						
Ménages dirigés par une femme (%)	29,8	29,4	29,7	28,6	22,2	16,0
CM favorables à la contribution des femmes dans la production (%)	76,3	81,2	77,0			
Prise de décision des femmes dans les investissements (%)	30,8	29,2	30,5			
Femmes exerçant des activités non agricoles (%)	18,0	35,4	19,4		23,0	19,1
Démographie						
Rapport de masculinité (%)	94,7	88,0	93,8	97,3	98,8	95,2
Ratio de dépendance (%)	173,5	150,0	170,1	128,0	97,8	128,5
Ménages monoparentaux femmes (%)	28,8	29,2	28,8		20,6	14,6

Sources : Enquête baseline FIAVOTA, ENSOMD2012, ENEMPSI2012, Enquête emploi 2015

*Rapport d'analyse
de l'Enquête Baseline FIAVOTA-2016*

INTRODUCTION GENERALE

20. Pour apporter des solutions à la situation de pauvreté extrême, la vulnérabilité à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire dans le Sud du pays, le Gouvernement Malagasy a élaboré un projet de protection sociale et de nutrition dénommé « FIAVOTA » destinés aux ménages des régions les plus touchées entrant dans le cadre du Politique Nationale de Protection Sociale. L'objectif du projet consiste à améliorer le bien-être des ménages pauvres à court terme (en améliorant la consommation) et à encourager les familles pauvres à investir davantage dans l'éducation et la santé de leurs enfants. À court terme, il apporte des contributions pour satisfaire les besoins immédiats et urgents causés par l'insécurité alimentaire comme la faim, la malnutrition aigüe et les problèmes de santé des groupes les plus vulnérables comme les enfants et les femmes. À moyen et long terme, le programme tente d'apporter des solutions à la vulnérabilité à la pauvreté et à la pauvreté chronique des ménages en relançant la production locale et les activités génératrices de revenus et en améliorant la capacité physique et les compétences professionnelles de la population potentiellement active bénéficiaire et l'éducation des enfants.

21. **L'Enquête de base sur le programme « FIAVOTA » dans le cadre du fonds additionnel du FSS nutrition et filets sociaux de sécurité dans le sud de Madagascar** a pour objectif principal de collecter des données permettant de suivre l'évolution à très court termes des conditions de vie, de la nutrition des populations affectées par la crise et bénéficiaires du programme ainsi que leur environnement socio-économique. Spécifiquement, il s'agit de mesurer les indicateurs relatifs au logement, les activités économiques éducation, état de la santé, la nutrition, la perception de la pauvreté et du bien-être, la disponibilité et l'accès aux infrastructures et des ressources essentielles.

22. En effet, les transferts monétaires octroyés aux ménages ont un impact sur le pouvoir d'achat et pourrait, dans de nombreux cas, contribuer efficacement à la satisfaction des besoins fondamentaux et faciliter l'accès aux services sociaux de base des groupes bénéficiaires. Dans le même temps, il stimulerait l'économie locale, avec des effets multiplicateurs, et aurait un impact positif sur la situation de l'emploi. En outre, les transferts monétaires pourraient servir à d'autres fins. Des revenus supplémentaires pour les plus pauvres réduiraient les inégalités de revenus et la pauvreté relative. De même, des revenus pour les ruraux pauvres pourraient ralentir l'exode rural, donc réduirait la tension sur l'accès aux ressources essentielles telles que le crédit, les terres, énergie, électricité et eau et au logement décent déjà rares en milieu urbain dans le sud. En octroyant aux femmes des transferts en espèces, cela pourrait améliorer leur statut dans la famille et en même temps assurer que le revenu supplémentaire est consacré principalement sur les denrées alimentaires de base. Le fait d'accorder un traitement préférentiel aux femmes ou aux familles avec enfants en bas âge pourrait influencer la planification familiale et améliorer la santé de la mère et des enfants, ainsi que leur éducation.

23. Ce rapport contient les résultats issus de cette enquête. Il comprend des parties relatives à la méthodologie, aux caractéristiques socio démographiques de la population, l'environnement socio-économique des ménages, l'emploi, le bien-être, la consommation et sécurité alimentaire, l'éducation, la santé et la nutrition, les aides et transferts monétaires, la place des femmes au sein des ménages.

1. METHODOLOGIE

1.1. Les principales hypothèses de travail en termes d'impact du projet

24. Comme tout projet de protection sociale, le projet vise à mobiliser les potentialités individuelles ou communautaires pour améliorer leur résilience face aux multiples facteurs de pauvreté persistante et de vulnérabilité des ménages aggravées par les difficultés alimentaires dans la région sud de Madagascar. Cela repose sur trois piliers principaux. Le premier pilier « plus d'équité pour les pauvres » vise à assurer un niveau de consommation minimale des ménages pauvres ou ayant perdu des capitaux. Le second pilier « plus de résilience des vulnérables » vise à empêcher les personnes sensibles aux « chocs » de devenir plus vulnérables. Le troisième pilier « créer des opportunités pour tous » concerne l'amélioration de la capacité individuelle à saisir les opportunités économiques et à ne pas tomber dans la trappe à la pauvreté (en les aidant à recapitaliser leurs unités de production et investir dans le capital humain des enfants). A part ces trois piliers, un quatrième pilier « justice sociale » émerge au cours de ces dernières années et qui vise la responsabilisation et l'autonomisation des groupes vulnérables comme les femmes.

Graphique 1: Les piliers d'un projet de protection sociale

Source : Banque mondiale, 2015



25. Les effets ou impacts attendus de la protection sociale sous forme de transferts monétaires ou de nutrition peuvent s’opérer à deux niveaux. On peut citer au niveau micro ou ménage : la réduction de la pauvreté, la réduction des inégalités sociales, les créations d’emplois et d’unités de production, l’amélioration du capital humain ; au niveau communautaire, la protection contre le risque, l’amélioration du fonctionnement du marché du travail, la promotion de la croissance et la promotion de la cohésion sociale. Cependant, si des faits bénéficient déjà l’unanimité des opinions des décideurs et analystes, il faut mentionner que quelques « mythes » fondées sur des hypothèses théoriques ne correspondent pas toujours aux « réalités » dans certains cas spécifiques.

Graphique 2 : Impact et effets attendus du projet

Source : Banque mondiale, 2015



1.1.1. Les transferts monétaires, la pauvreté et l'inégalité

26. Considéré comme l'effet principal et le plus important, les transferts monétaires octroyés dans le cadre de la protection sociale sont censés lutter contre la pauvreté extrême. La lutte contre la pauvreté extrême consiste à assurer un niveau minimum de consommation pour les pauvres, en mettant l'accent sur les besoins essentiels en nutrition. Les effets des transferts monétaires sur la réduction de la pauvreté peuvent être observés à court terme suite à l'augmentation immédiate des revenus des ménages bénéficiaires. Cette augmentation contribuerait efficacement à satisfaire les besoins fondamentaux des ménages bénéficiaires et réduirait la situation de malnutrition chez les enfants et les mères. Les effets pourraient aussi se produire à moyen et à long terme suite aux investissements en capital humain (éducation des enfants et santé) et en capital économique rompant ainsi le cycle de la trappe à la pauvreté.

27. Étroitement lié à la lutte contre la pauvreté, le rôle spécifique des transferts monétaires avec d'autres moyens de protection sociale est d'améliorer le niveau de vie des pauvres. Les transferts monétaires devraient réduire les inégalités sociales par leur nature redistributive. Cela ne se limite pas seulement à l'augmentation conséquente et immédiate des revenus des plus pauvres, mais aussi à l'amélioration de l'inclusion sociale et du statut des groupes marginalisés comme les femmes en leur fournissant des ressources qui facilitent l'accès à des opportunités économiques et éducatives.

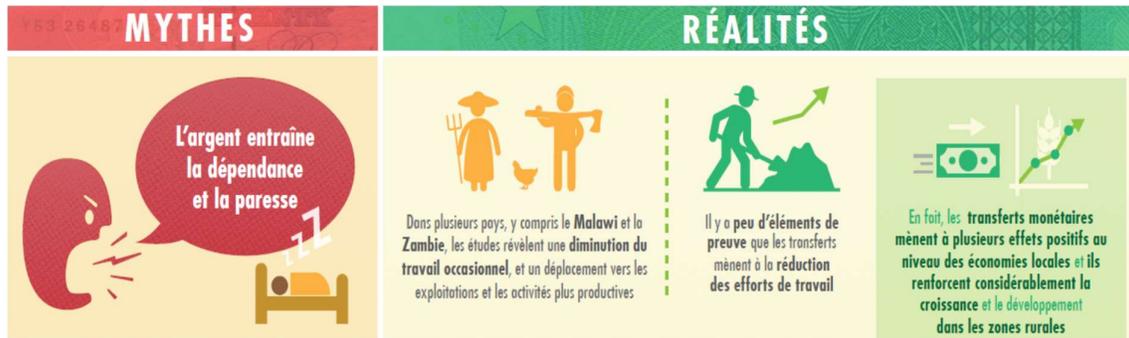
1.1.2. Les transferts monétaires et la vulnérabilité des ménages

28. Les transferts monétaires visent à protéger leurs bénéficiaires de toutes sortes de chocs allant des événements individuels (le chômage ou la maladie) aux menaces à grande échelle (les catastrophes naturelles, le changement climatique, la famine). De tels événements entravent considérablement les moyens de subsistance de la population en général, mais les pauvres y sont particulièrement vulnérables en raison de leurs faibles ressources. Le transfert régulier de liquidités devrait alors stabiliser les revenus des bénéficiaires à un niveau adéquat, afin d'atténuer les baisses importantes du niveau de vie, et qui pousseraient les victimes au-dessous du seuil de pauvreté. Ce qui diffère des transferts monétaires par rapport à l'assurance sociale, qui protègent également contre les chutes de niveau de vie et maintiennent le niveau de vie bien au-dessus du seuil de pauvreté.

1.1.3. Les transferts monétaires, l'emploi et la croissance

29. Dans des conditions économiques défavorables, les transferts monétaires peuvent jouer des rôles importants dans le développement économique. Ils sont censés avoir un impact économique positif à deux niveaux. Au niveau individuel, la disponibilité régulière de liquidités est censée dynamiser l'activité économique des bénéficiaires et leur permettre de financer des investissements. Ces investissements incluent le capital humain des bénéficiaires et/ou de leurs enfants, qui est censé stimuler la croissance économique à long terme. Au niveau communautaire, on suppose que l'afflux massif de liquidités dynamise les «marchés locaux», car les bénéficiaires sont supposés consacrer une grande partie de leurs revenus aux dépenses quotidiennes. Ces deux effets sont censés soutenir le développement économique local, puis au niveau national. Les transferts monétaires sont particulièrement efficaces pour y parvenir, dans la mesure où chez les pauvres, même des transferts de faible montant sont censés être utilisés à la fois, pour financer la recherche d'un emploi, la création d'une unité de production, et pourraient donc produire des effets économiques en boostant la demande de biens et services sur les marchés locaux.

30. De plus, le fait de combiner les transferts monétaires non conditionnels « purs » et les transferts monétaires au titre de « fonds de redressement » limiterait les effets négatifs des transferts non conditionnels sur le volume d'activité des ménages. En effet, la théorie économique et le bon sens suggèrent que les transferts « purs » pourraient réduire les heures de travail des bénéficiaires: la réception de revenus supplémentaires engendre un effet de revenu qui devrait nuire aux incitations au travail. Par contre, dans les régions enclavées comme l'Androy et Anosy, l'augmentation de la demande suite aux revenus pourraient induire les transferts non conditionnels sur le temps et les incitations au travail. Les revenus disponibles supplémentaires des ménages conduiraient à court terme à une augmentation des prix des produits de base et inciteraient les ménages à participer davantage aux activités familiales. Contrairement aux transferts non conditionnels « purs », les transferts monétaires au titre de « fonds de redressement » qui imposent des conditions par rapport à l'utilisation des fonds, augmenteraient le volume global de travail non seulement au niveau du ménage mais aussi au niveau de la communauté. Ainsi, l'impact du projet sur le temps de travail et les activités économiques des ménages dépend des importances respectives de ces deux effets contradictoires et l'efficacité du dispositif mis en place pour contrôler l'utilisation effective du fonds de redressement.



31. Pour le cas du projet dans le sud de Madagascar, la grande majorité des bénéficiaires de programmes sont des agriculteurs, ce qui aurait un impact positif des transferts sur la production agricole, en particulier l'augmentation des investissements dans l'agriculture, la main-d'œuvre consacrée aux activités agricoles et la production alimentaire. En effet, les transferts monétaires pourraient aider les agriculteurs à surmonter les contraintes liées à l'accès au crédit et leur serviraient de moyen pour augmenter la productivité de leurs unités de productions agricoles.



1.1.4. Les transferts monétaires et le bien-être des enfants

32. Le projet de transferts monétaires améliorerait la situation socio-économique des enfants et la répartition du temps disponibles des enfants et les parents. Les conditions imposés aux enfants des ménages bénéficiaires d'être ponctuel et d'assister régulièrement à l'école pourraient influencer positivement sur la scolarisation des enfants des ménages bénéficiaires (fréquentation et qualité) et réduire le fléau du travail des enfants. L'amélioration de la situation financière du ménage grâce aux transferts monétaires conditionnels ou non permettraient aussi d'améliorer la qualité de l'éducation des enfants grâce à la participation accrue des parents à l'éducation de leurs enfants.

33. Les transferts monétaires pourraient accroître l'utilisation des services de santé et améliorer les situations des ménages en matière de santé des enfants et des adultes. En effet, même lorsque les services de santé sont largement disponibles, les familles pauvres ne sont pas toujours en mesure d'y accéder en raison de divers obstacles tels que les frais de consultation ou les frais de transport.

1.1.5. Les transferts monétaires et le statut des femmes

34. En raison de leur plus grand niveau de responsabilité et d'appréciation des besoins des enfants, l'octroi des transferts directement aux femmes pourrait avoir un impact positif sur la qualité des dépenses en ce sens que les revenus supplémentaires seraient principalement consacrés aux aliments de base, particulièrement des enfants. En effet, les revenus supplémentaires donnés aux femmes pourraient conduire à une meilleure répartition des revenus entre les membres du ménage, les femmes sont non seulement en mesure de protéger leur propre bien-être, mais aussi le bien-être de leurs enfants.

35. En réduisant la dépendance économique des femmes et en leur fournissant une ressource financière indépendante, les transferts monétaires octroyés aux femmes agiraient positivement sur l'autonomisation des femmes, leur statut et leur pouvoir de négociation au sein du ménage et de la communauté. Le pouvoir de décision d'une femme sur ses propres ressources est un facteur important de «responsabilisation». Cependant, compte tenu de la faible capacité d'absorption des femmes (capacité limitée à utiliser les revenus trop élevés compte tenu des conditions culturelles dominantes et en l'absence de possibilités économiques), les femmes font souvent recours à leurs maris pour améliorer l'utilisation des transferts monétaires. De plus, l'autonomisation des femmes dans les sociétés rurales traditionnellement conservatrices est un processus conflictuel et de très long terme. Parfois, l'accès des femmes aux ressources financières et donc la répartition des revenus conduisent à des conflits au sein des familles. Les chefs de ménage craignent l'indépendance croissante des femmes qui perçoivent les transferts monétaires et, dans certains cas, interviennent pour s'opposer à cette forme d'aide financière. Ce qui nécessite des campagnes de sensibilisation efficaces.

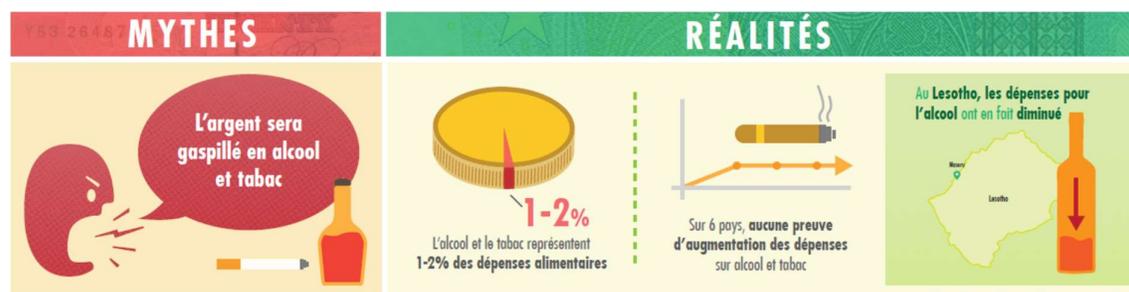
1.1.6. Les transferts monétaires et la cohésion sociale

36. Les transferts monétaires renforceront la «cohésion sociale». L'hypothèse est que les pauvres sont moins susceptibles de coopérer les uns avec les autres en raison d'un manque de ressources et seront isolés en raison de leur faible statut social. Le fait d'octroyer des transferts monétaires à tous les ménages ayant des enfants de moins de cinq ans sans distinction limiterait les sentiments de tristesse et d'exclusion, une autre dimension de la pauvreté. Il pourrait avoir un effet positif sur le capital social des ménages bénéficiaires et induire à un phénomène de solidarité entre les bénéficiaires, qui pourrait se concrétiser à travers les travaux communautaires ou les créations de groupements sociaux ou économiques. En outre, le fait de recevoir des transferts réguliers de liquidités du gouvernement peut améliorer le lien entre les bénéficiaires et l'État.

1.1.7. Les transferts monétaires et les dépenses non essentielles

37. Les transferts monétaires pourraient aussi avoir des effets négatifs et des inconvénients. En effet, contrairement aux transferts physiques d'aliments qui sont souvent contrôlés par les femmes et bénéficient directement aux enfants, l'impact des transferts monétaires sur l'état

nutritionnel des enfants et des femmes est plus incertain dû au fait que les espèces sont plus susceptibles d'être contrôlées par les hommes et peuvent être détournées vers diverses utilisations souvent moins bénéfiques pour les femmes et les enfants, comme les boissons alcoolisées et le tabac.



1.1.8. Les transferts monétaires, l'inflation et le pouvoir d'achat

38. En termes de pouvoir d'achat, l'impact des transferts en espèces sur les conditions de vie des ménages bénéficiaires sont très vulnérables à l'inflation. Injecter des transferts monétaires pourrait accélérer l'inflation à court terme dans les régions d'Androy et d'Anosy pour plusieurs raisons : la grande majorité des ménages vit en dessous du seuil de pauvreté donc avec une propension à consommer relativement élevée et une propension à épargner relativement faible, la grande partie des ménages locaux sont bénéficiaires de transferts, les approvisionnements et la disponibilité des produits sont limités due à l'enclavement, la structure du marché fortement concentrée dans l'espace et dans le temps (marché hebdomadaire) et le temps d'adaptation des producteurs et commerçants sont lents à répondre à l'augmentation brusque de la demande globale (consommation, investissement). A moyen terme, l'inflation pourrait connaître des ralentissements et la structure du marché des biens et services pourrait subir des modifications (périodicité, lieu).



1.2. Méthodologie d'évaluation

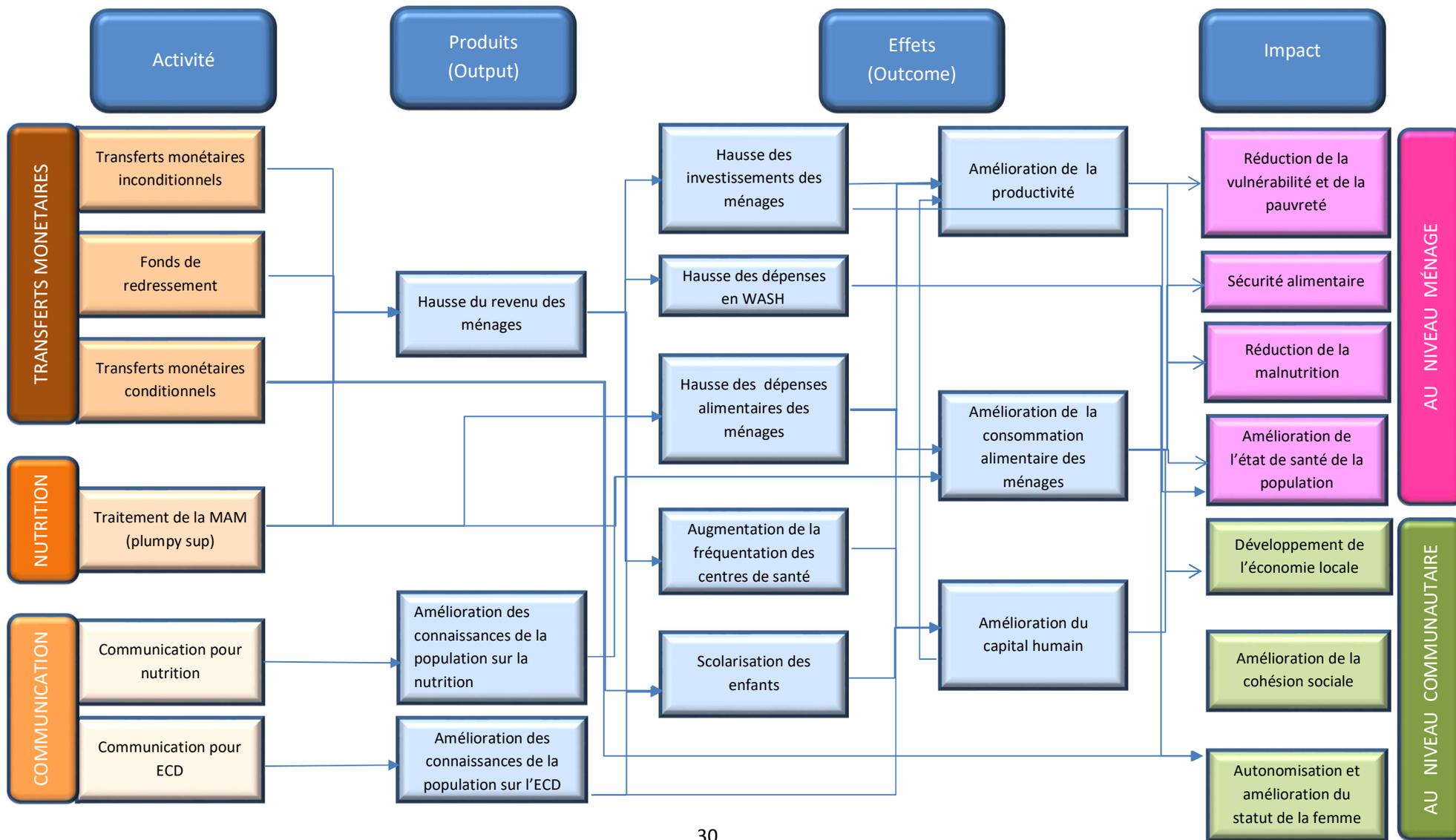
39. L'élaboration de la stratégie d'évaluation repose essentiellement sur ces hypothèses de travail ainsi que la méthode de ciblage des ménages bénéficiaires du projet. Le cadre conceptuel comporte trois éléments principaux: le modèle de la chaîne logique d'impact qu'on doit

analyser, la détermination de l'unité ou des niveaux d'analyse, la spécification des types d'impacts à évaluer avec les indicateurs à mesurer et la méthode d'évaluation.

1.2.1. Chaîne logique d'impact

40. La chaîne logique d'impact est résumée dans le graphique suivant en se basant sur les hypothèses de travail décrites dans le chapitre précédent.

Graphique 3 : Chaînes logiques d'impact du programme



1.2.2. Types d'impact et unités d'analyse

41. L'analyse vise à obtenir une image complète de tous les impacts du projet : les impacts économiques et les impacts sociaux. Trois unités d'analyse sont retenues pour l'évaluation : l'individu, le ménage et la communauté. En effet, malgré le fait que les interventions se font au niveau ménage (mères), les principales cibles sont les enfants de moins de 5 ans et certains impacts à mesurer concernent ces individus. Dans ce cas, l'unité d'analyse est l'individu. Le fait de prendre le ménage comme unité d'analyse permet de capter les conditions de vie du ménage (logement, équipements ménagers, dépenses), les dynamiques intra-ménages comme les unités de production familiales, la division de travail entre les membres du ménage, le rôle de la femme dans la gestion et la prise de décision au sein du ménage. L'analyse au niveau communautaire vise à analyser les externalités induites par les interventions au niveau de la communauté comme la variation des prix à la consommation, la création de groupements socio-économiques.

1.2.3. Indicateurs à mesurer

42. Les indicateurs à mesurer peuvent être résumés comme suit :

- Indicateurs sur les caractéristiques démographiques :
 - o Répartition par âge, par sexe
 - o Composition du ménage
 - o Taux de migration
- Indicateurs de logement :
 - o Nature et état du logement du ménage
 - o Superficie de logement par tête
 - o Accès du ménage aux services de base (électricité, eau, assainissement, etc.)
 - o Equipements productifs et ménagers du ménage
- Indicateurs d'éducation
 - o Fréquentation scolaire des enfants
 - o Niveau d'éducation
 - o Motif de non scolarisation ou d'abandon scolaire
 - o Taux d'alphabétisation
- Indicateurs de santé
 - o Incidence des principales maladies chez les enfants
 - o Fréquentation des établissements sanitaires
 - o Handicap
 - o Motif de non fréquentation des établissements sanitaires
 - o Taux de Vaccination chez les enfants
 - o Prise de déparasitage chez les enfants
 - o Lavage des mains chez les enfants
 - o Soins prénatals chez les femmes de 12 à 49 ans
 - o Vaccination chez les femmes de 12 à 49 ans
- Indicateurs de nutrition et de croissance
 - o Périmètre brachial des enfants
 - o Alimentation des enfants (qualité, quantité, fréquence)

- Alimentation des femmes de 12 à 49 ans (qualité, quantité, fréquence)
- Allaitement chez les femmes de 12 à 49 ans
- Pratique des méthodes de planning familial chez les femmes de 12 à 49 ans
- Indicateurs économiques
 - Activités économiques des membres des ménages
 - Revenus du ménage (niveau, évolution, structure)
 - Niveau du capital physique, avoirs, patrimoines, biens possédés, etc.
 - Indicateur de consommation
- Perception des conditions de vie
 - Perception subjective du niveau de vie
 - Degré de confiance et estime de soi, insertion sociale, appartenance à des groupes sociaux
 - Statut et rôle des femmes dans le ménage
- Indicateurs de l'environnement socio-économique du ménage
 - Existence et accessibilité des marchés et des infrastructures de base (éducation, santé, communication, route, etc.)
 - Disponibilité des produits alimentaires
 - Groupement et association
 - Prix des produits alimentaires
 - Entraide et transferts inter ménages

1.2.4. Les variables d'analyse

43. Les indicateurs sont analysés selon les variables exogènes qui peuvent être des facteurs déterminants ou des risques influençant le niveau d'impact du projet. Certaines d'entre elles sont des variables individuelles, d'autres sont des variables communautaires telles que :

- Niveau de malnutrition
 - Urgent
 - Alerte
 - A Surveiller
- les variables sociodémographiques :
 - âge du chef de ménage
 - moins de 29 ans
 - 30 – 44 ans
 - 45 – 59 ans
 - 60 ans et plus
 - Sexe du chef de ménage
 - Homme
 - Femme
 - Niveau d'éducation du chef de ménage
 - Sans instruction
 - Primaire
 - Secondaire et Universitaire
 - Taille du ménage

- moins de 4 personnes
 - 4 à 6 personnes
 - 7 à 10 personnes
 - Plus de 10 personnes
 - Nombre d'enfants de moins de 5 ans
 - Un enfant
 - 2 enfants
 - 3 enfants et plus
 - Composition du ménage
 - Monoparental homme
 - Monoparental femme
 - Elargi ou polygame
 - Nucléaire
 - situation géographique du ménage
 - Chef-lieu de district
 - Chef-lieu de commune
 - Fokontany
 - Ménage ACN ou ACS
 - Oui
 - Non
 - Sexe
 - Homme
 - Femme
- les variables économiques :
- Activité du chef de ménage
 - Agriculture
 - Industrie
 - Commerce
 - Administration
 - Autres services
- les variables sur l'environnement socio-économique :
- Appartenance à des programmes d'action ou de projets autres que FSS
 - Oui, transferts monétaires
 - Oui, distribution de vivres
 - Oui, autres types
 - Non
 - Nombre d'écoles primaires dans le fokontany
 - Aucune
 - 1 école
 - Plus de 2 écoles
 - Nombre de centres de santé dans le fokontany
 - Aucune

- 1 centre de santé
- Plus de 2 centres de santé
- Distance du fokontany par rapport au site de nutrition le plus proche
 - Moins de 15 minutes
 - 15 minutes – 1 heure
 - Plus d'1 heure
- Existence de système de distribution d'eau potable
 - JIRAMA
 - Autres (citerne, barrage)
 - Aucun

1.2.5. Méthode d'évaluation

44. L'évaluation d'impact est effectuée à l'aide d'un plan quasi-expérimental. Pour la situation contrefactuelle, la détermination du groupe témoin pose beaucoup de difficulté due au fait que tous les ménages éligibles dans tous les fokontany des sites visés sont bénéficiaires du projet et que les communes touchées par le projet présentent des spécificités (taux faibles de MAM). Ainsi, les évaluations quantitatives sont basées sur l'évolution des valeurs moyennes des indicateurs avant et après les interventions sur l'ensemble des bénéficiaires.

1.3. Enquête Baseline et Dispositif de suivi-évaluation

45. Le dispositif d'enquêtes de suivi comprend trois passages une fois par an au cours de la période de trois années du programme. L'enquête du premier passage « baseline » fournit la situation initiale avec un échantillon de 4 000 ménages représentatif de la première vague de ménages bénéficiaires. Les deux prochaines enquêtes des deuxième et troisième passages vont s'adresser à ce même échantillon de ménages (panel) afin d'obtenir des estimateurs de meilleure qualité. Compte tenu d'un taux d'attrition supposé assez faible (ne dépassant pas 10%), des remplacements de ménages basés sur des critères de ressemblances (localisation géographique, caractéristiques du chef de ménage) au sein même de la première vague de ménages bénéficiaires seront effectués pour compléter l'échantillon. La période de collecte (mois de Novembre à Janvier) sera respectée pour tous les passages afin de minimiser les effets saisonniers. Le même dispositif mais avec un échantillon représentatif indépendant sera mis en place pour le suivi de la situation concernant la deuxième vague de ménages bénéficiaires afin de pouvoir tester la robustesse des résultats et dégager les effets contextuels.

46. L'enquête est une enquête par sondage comprenant deux volets : interview auprès des ménages bénéficiaires du projet et une enquête communautaire.

1.3.1. Echantillonnage de l'enquête « Baseline »

1.3.1.1. Univers et base de sondage

47. Pour obtenir ces indicateurs, deux types d'enquête sont à combiner : enquête auprès des ménages et enquête communautaire. Il s'agit ici de deux enquêtes menées auprès de deux univers différents : l'ensemble des ménages pour l'enquête auprès des ménages et l'ensemble des fokontany pour l'enquête communautaire. Les unités statistiques sont, d'un côté, les

ménages bénéficiaires potentiels du programme, et, de l'autre côté, les fokontany d'habitation des ménages bénéficiaires. Pour certains indicateurs comme le niveau d'éducation et fréquentation scolaire, indicateurs de croissance, les unités statistiques élémentaires correspondantes sont respectivement les enfants membres des ménages bénéficiaires.

48. Pour l'enquête auprès des ménages, la base de sondage est constituée par la liste des ménages bénéficiaires potentiels du programme fournie par le FID, qui sont des ménages ayant des enfants de 0 à 5 ans et enregistrés auprès des sites ONN/U-PNNC. La structure de la base de sondage sera établie à partir du fichier définitif fourni par le ONN/U-PNNC au FID.

49. Pour l'enquête communautaire, la base de sondage est constituée par la liste des fokontany d'interventions, qui sont rattachés aux sites ONN/U-PNNC. Les fokontany sont repartis dans 39 communes, 338 sites répartis dans 5 districts. En tout, 773 fokontany figurent dans la base de sondage.

50. Les variables suivantes ont été retenues dans les bases de sondage :

- Ménage :
 - Région et code
 - District et code
 - Commune et code
 - Site et code
 - Fokontany et code
 - Nom du chef de ménage et code
 - Origine du financement
- Enfants de moins de 5 ans
 - Nom
 - Age
 - Date de naissance
 - Sexe
 - Lien de parenté avec le chef de ménage
- Fokontany :
 - Nom du Fokontany
 - District
 - Région
 - Site de rattachement
 - Nombre de ménages bénéficiaires.
 - Nombre d'enfants bénéficiaires.

51. Selon le dernier fichier fourni par l'ONN/U-PNNC au FID avant la collecte, les structures des bases de sondage sont résumées comme suit :

Tableau 2: Répartition des ménages selon la strate

Strate	Nombre de sites	Nombre de ménages
URGENT	89	14 595
ALERTE	100	15 735
A SURVEILLER	149	22 495
Total général	338	52 825

Source : ONN/U-PNNC du 07 Décembre 2016 , nos propres calculs

Tableau 3: Répartition des ménages selon la commune

REGION	DISTRICT	COMMUNE	Nombre ménages
ANDROY	BELOHA	BELOHA	1 454
ANDROY	BELOHA	KOPOKY	1 079
ANDROY	BELOHA	MAROLINTA	1 060
ANDROY	BELOHA	TRANOVAHO	3 511
ANDROY	TSIHOMBE	TSIHOMBE	2 717
ANDROY	TSIHOMBE	ANJAPALY	2 040
ANDROY	TSIHOMBE	ANTARITARIKA	1 455
ANDROY	TSIHOMBE	FAUX-CAP	1 618
ANDROY	TSIHOMBE	IMONGY	1 074
ANDROY	TSIHOMBE	MAROVATO	1 590
ANDROY	TSIHOMBE	NIKOLY	1 272
ANDROY	AMBOVOMBE	AMBOVOMBE	3 261
ANDROY	AMBOVOMBE	AMBAZOA	498
ANDROY	AMBOVOMBE	AMBOHIMALAZA	478
ANDROY	AMBOVOMBE	AMBONAIVO	347
ANDROY	AMBOVOMBE	ANALAMARY	192
ANDROY	AMBOVOMBE	ANDALATANOSY	1 519
ANDROY	AMBOVOMBE	ERADA	297
ANDROY	AMBOVOMBE	MAROALOMAINTY	961
ANDROY	AMBOVOMBE	MAROALOPOTY	4 372
ANDROY	AMBOVOMBE	MAROVATO BEFENO	574
ANDROY	AMBOVOMBE	SIHANAMARO	3 200
ANDROY	AMBOVOMBE	ANJEKY TSIMANANADA	691
ANDROY	BEKILY	MORAFENO BEKILY	819
ANDROY	BEKILY	ANIVORANO MITSINJO	252
ANDROY	BEKILY	ANKARANABO NORD	714
ANDROY	BEKILY	ANTSAKOAMARO	106
ANDROY	BEKILY	BELINDO	1 073
ANDROY	BEKILY	BERAKETA	1 750
ANDROY	BEKILY	BEVITIKE	605
ANDROY	BEKILY	MANAKOMPY	450
ANDROY	BEKILY	MAROVIRO	210

ANDROY	BEKILY	TSIKOLAKY	313
ANDROY	BEKILY	TANAMBAO TSIRANDRANY	321
ANOSY	AMBOASARY ATSIMO	AMBOASARY ATSIMO	4 429
ANOSY	AMBOASARY ATSIMO	BEHARA	2 155
ANOSY	AMBOASARY ATSIMO	IFOTAKA	1 848
ANOSY	AMBOASARY ATSIMO	TANANDAVA ATSIMO	1 472
ANOSY	AMBOASARY ATSIMO	SAMPONA	1 048
TOTAL			52 825

Source : ONN/U-PNNC du 07 Décembre 2016 , nos propres calculs

52. Les structures définitives des bases de sondage seront obtenues à partir des fichiers définitifs fournis par ONN/U-PNNC au FID.

1.3.1.2. Niveau des précisions et taille des échantillons

53. Les échantillons de ménages sont représentatifs au niveau de l'ensemble des zones d'intervention du programme et au niveau des strates (urgent, alerte, à surveiller). La taille de l'échantillon est déduite, d'un côté, en fonction du niveau de précision voulu en termes d'écart-type ou standard-error entre 0,5 et 1, et, de l'autre côté, en tenant compte du fond disponible.

54. L'estimateur retenu est le taux de malnutrition aigüe globale (MAG) pour l'enquête auprès des ménages. Comme il s'agit des estimateurs de proportion, les variances corrigées (donc les niveaux de précision) dépend des proportions à estimer. Pour le MAG, l'estimation de la variance a été basée sur les résultats au niveau commune du screening (ou dépistage) effectué par le Ministère de la Santé, l'ONN et UNICEF indiquant qu'au niveau des strates, les taux moyens du MAG pondérés selon la répartition des enfants par commune sont respectivement de 18,1% pour les zones classées comme « urgent », puis 12,9% pour les zones classées « alerte » et 7,3% pour les zones classées « à surveiller ».

55. Pour cet indicateur, l'unité statistique élémentaire à enquêter est les enfants membres des ménages. Ainsi, dans un premier temps, la taille de l'échantillon est exprimée en nombre d'enfants. Puis, la taille de l'échantillon en termes de nombre de ménages est déduite en fonction de ces chiffres ainsi que du nombre moyen par strate d'enfants de moyen de 5 ans dans un ménage en rapportant le nombre d'enfants au nombre de ménages bénéficiaires fournis par la base de données des sites ONN/U-PNNC.

56. Les nombres moyens d'enfants de moins de 5 ans par ménage selon les zones « urgent », « alerte » ou « à surveiller » sont obtenus à partir des informations contenues dans la base de données fournie par le ONN/U-PNNC au FID. On suppose que le taux de non-réponses pour diverses raisons (refus, absence temporaire, déménagement, etc.) n'excède pas 10%.

57. Selon ces paramètres, la taille minimum de l'échantillon de ménages requis afin d'atteindre le niveau de précision fixé au préalable en termes d'écart-type ou de standard error sur le taux MAG des enfants est résumée comme suit :

Tableau 4: Simulation des tailles de l'échantillon de ménages par strate selon les erreurs standards

Standard error	Urgence	Alerte	A surveiller	Taille en nombre de ménages
0,005	3 415	2 832	1 842	8 089
0,006	2 536	2 070	1 308	5 914
0,0075	1 721	1 384	853	3 958
0,008	1 532	1 228	753	3 513
0,009	1 236	985	599	2 820
0,01	1 016	806	487	2 309

Source : ONN/U-PNNC du 07 Décembre 2016 , nos propres calculs

58. Ainsi, selon ce tableau, et le fond disponible, la taille de l'échantillon de ménages à enquêter est fixé à $M = 3\,958$ ménages pour obtenir un niveau de précision de 0,75% dans toutes les strates en termes de standard error avec un niveau de confiance de 5%.

59. Les ménages de l'ACN de chaque site sont enquêtés de façon exhaustive pour la simple raison qu'ils sont censés être les premiers bénéficiaires directs des services délivrés par les sites de nutrition et qu'ils peuvent être servis de ménages de référence en matière d'impact des activités menées dans le cadre du programme. Ces ménages ACN sont au nombre de 264 ménages (un ménage par fokontany).

1.3.1.3. Plan de sondage

60. L'élaboration des plans de sondage de l'enquête auprès des ménages a été effectuée sur la base des structures des bases de sondage disponibles, des variabilités des principales variables d'intérêt des enquêtes, les niveaux de précision imposés au préalable (entre 0,5% à 1% en terme d'écart-type ou standard error) et les contraintes de coût et d'accessibilité. Compte tenu du fait qu'à priori, la situation de nutrition est relativement homogène chez les ménages bénéficiaires du programme ONN/U-PNNC, réduire au minimum les effets de grappe et le taux de non-réponses totales sources de biais d'échantillonnage malgré les possibles recours aux méthodes de repondération à posteriori ou à d'autres méthodes de redressement constituent les principes qui guide la conception du plan de sondage.

61. Le plan de sondage adopté limite autant que possible de tirer un échantillon de zones géographiques compte tenue de l'homogénéité relativement importante des ménages bénéficiaires par rapport aux indicateurs à estimer et la variabilité trop importante du nombre de ménages bénéficiaires dans chaque fokontany, selon le dernier fichier fourni par l'ONN/U-PNNC au FID.

Tableau 5: Statistiques sur le nombre d'enfants et de ménage par fokontany

	Moyenne	Ecart-type	Max	Min
Ménages par Fokontany	70,3	77,30	1 122	3
Ménages par site	160,8	131,8	1 668	7

Source : ONN/U-PNNC du 07 Décembre 2016 , nos propres calculs

62. Le plan de sondage stratifié avec comme critère de stratification la catégorisation en zone « urgent », « alerte » et « à surveiller » est retenu. La constitution de l'échantillon de ménages est réalisée de la manière suivante.

- a. Au premier degré, les 39 communes sont tirées de façon exhaustive dans l'échantillon : 5 communes dans la strate « urgent », 12 communes dans la strate « alerte » et 22 communes dans la strate « à surveiller ».
 - b. Au second degré, les 89 sites dans les 5 communes de la strate « urgent » et les 100 sites dans la strate « alerte » sont tirés de façon exhaustive. Tandis que pour la strate « à surveiller », on tire un site sur deux soit 75 sites. Ainsi, au total, 264 sites sont tirés pour constituer l'échantillon de sites. A l'intérieur de chaque site, on tire un fokontany proportionnellement à la taille en termes de nombre d'enfants de moins de 5 ans. Cela est dans le but de cibler de façon aléatoire le fokontany où le site intervient le plus en termes de nombre d'enfants bénéficiaires (au lieu du fokontany chef-lieu du site). Dans certains sites, le nombre d'enfants bénéficiaires dans le fokontany où est implanté le site est inférieur à ceux des autres fokontany rattachés.
 - c. Au troisième degré, l'échantillon de ménages sont tirés avec un même taux de sondage à chaque strate de sites tirés. Pour chaque strate, le taux de sondage est le rapport entre le nombre de ménages à enquêter et le nombre total des ménages bénéficiaires dans les sites tirés dans la strate. La méthode de tirage systématique à pas est retenue.
 - d. Les ménages ACN sont tirés de façon exhaustive dans tous les sites tirés.
63. Pour certains indicateurs comme la mesure du périmètre brachial, la fréquentation scolaire des enfants, tous les individus éligibles sont tirés de façon exhaustive.

64. Après les refus, inaccessibilité et autres raisons de non réponses, la taille effective de l'échantillon est de 3 758 ménages, dont la structure finale est résumée comme suit :

Tableau 6: Structure effective de l'échantillon

Strate	Urgent	Alerte	A surveiller	Total
Nombre de communes	5	12	21	38
Nombre de fokontany	88	98	73	259
Nombre de ménages	1 550	1 367	841	3 758
Nombre de ménages ACN	113	81	62	264

Source : ONN/U-PNNC du 07 Décembre 2016, nos propres calculs

1.3.1.4. Pondération

65. Pour prendre en compte les non réponses effectives et les modifications apportées à la liste des bénéficiaires effectifs du programme, le système de pondération est basé sur la liste des ménages effectivement enregistrés comme bénéficiaires par le FID dont la structure est résumée comme suit :

Tableau 7: Structure de la liste des ménages bénéficiaires effectivement enregistrés

District	Nombre de communes	Nombre de fokontany	Nombre de ménages enregistrés
AMBOASARY-ATSIMO	5	67	9 853
AMBOVOMBE-ANDROY	12	402	19 162
BEKILY	11	125	6 820
BELOHA	4	139	7 794
TSIHOMBE	7	254	13 651

Total	39	987	57 280
-------	----	-----	--------

Source : FID , nos propres calculs

66. In fine, les statistiques sur la pondération à postériori utilisée pour l'extrapolation des données sont résumées comme suit :

Tableau 8: Statistiques sur le poids

	Moyenne	Ecart-type	Max	Min
Poids	15,24215	12,88	154,4065	2,076537

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

1.4.Questionnaires

67. Le questionnaire utilisé pour l'enquête auprès des ménages est administré par les enquêteurs. Il comprend deux composantes :

- Questions relatives l'unité « ménage » comporte les sections suivantes :
 - o Caractéristiques de l'habitat (H) et du patrimoine (E)
 - o Pauvreté subjective et bien-être (PS)
 - o Consommation alimentaire du ménage (CO)
 - o Revenus du ménage (RE)
 - o Santé (SA)
 - o Education (ED)
 - o Protection Sociale (PO)
- Questions relatives l'unité « individu » comporte les sections suivantes :
 - o Caractéristiques démographiques
 - o Education
 - o Santé
 - o Activités économiques

68. Le questionnaire pour l'enquête communautaire est administré par les contrôleurs et va s'adresser aux autorités et des informateurs clés dans les fokontany tirés dans l'échantillon. Il comporte les sections suivantes :

- Education
- Santé
- Services et infrastructures de base
- Chocs et vulnérabilité
- Projets de développement
- Transport
- Groupement
- Relevé des prix

2. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES MÉNAGES ET ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUES

Résumé

Les chiffres confirment un contexte très difficile pour les ménages enquêtés. Les familles sont de taille élevée. La proportion de jeunes (moins de 15 ans) et de vieux (plus de 65 ans) est élevée ; ainsi, on a un ratio de 1,7 personne dépendante pour une personne d'âge actif. On constate un taux élevé de non-enregistrement des naissances. La proportion de ménages gérés par des femmes est très élevée. De plus, les chefs de ménage ont un faible niveau d'instruction. Les conditions de vie sont très précaires : logements peu équipés, faible taux d'accès à l'eau salubre, ... Dans une région où l'élevage est prédominant, seulement 15% des ménages possèdent des zébus. Ceci traduit une faible accumulation de capital qui entraîne une plus grande vulnérabilité aux différents chocs.

2.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages

2.1.1. Concept et méthodologie

69. Les individus et les conditions dans lesquelles ces individus évoluent au sein de leurs ménages. La répartition par sexe et âge, la structure de la famille : nucléaire, monoparental, etc., l'âge, le niveau d'instruction des chefs de ménage sont autant de facteurs qui influent sur leur niveau de vie.

70. L'échantillon de 3758 ménages a été tiré parmi une base composée de 52825 ménages bénéficiaires du programme de sécurité alimentaire dans le Sud. Cette base de ménages elle-même n'est pas tout à fait aléatoire car est composée uniquement de familles nécessiteuses, ayant des enfants de moins de cinq ans. Ainsi, les indicateurs démographiques estimés peuvent ne pas être comparables à ceux des autres enquêtes d'envergure nationale ou effectuées dans les mêmes districts sur des échantillons de ménage purement aléatoires.

71. Les 3 758 ménages de l'échantillon se répartissent comme suit.

Tableau 9 : Répartition des ménages par région et district

Région	District	
Androy	Beloha	580
	Tsihombe	1025

	Ambovombe	1157
	Bekily	400
Anosy	Amboasary Atsimo	596
Total	.	3758

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

Construction de l'indicateur de richesse des ménages

72. Compte tenu des données disponibles, un indicateur de bien-être relatif a été calculé, présenté sous forme de quartile. Ainsi, c'est un classement des ménages entre eux, estimé à partir d'une analyse factorielle. Les variables utilisées sont soit des indicatrices (possession ou non), soit des variables qualitatives recodées en indicatrices :

Possession de biens durables tels que :

- Equipements ménagers
- Equipements de production
- Bétail

73. Conditions d'habitation : type de mur, type de plancher, type d'éclairage, nombre de pièces dans le logement, source d'eau protégée, type de combustible, statu d'occupation du logement et type de toilette.

Construction de l'indicateur de vulnérabilité des communautés

74. La section 5 *Vulnérabilité et risques* du questionnaire Communautaire décrit la fréquence et l'importance des chocs qui ont affecté les ménages du fokontany durant les douze derniers mois. L'indicateur de vulnérabilité comprend deux composantes.

- (i) la fréquence des chocs, mesuré par :
 - a) le nombre de chocs reportés durant les douze derniers mois,
 - b) le nombre de cas de pertes de récoltes ou de cheptel ;
- (ii) l'exposition aux chocs, mesuré par
 - c) la proportion des ménages affectés par les chocs,
 - d) le nombre de personnes décédées victimes du choc (logarithme)
 - e) la proportion de ménages ayant subi des pertes de récoltes ou de cheptel.

75. A toutes ces composantes, on applique la normalisation min-max :

$$[(Valeur-Min) / (Max-Min)] * 100$$

L'agrégation se fait en faisant la moyenne de (i) l'indice de fréquence des chocs et de (ii) la moyenne des trois composantes de l'exposition aux chocs.

$$I1=(Ia+Ib) / 2 ; I2=(Ic+Id+Ie)/3 ; I=(I1+I2)/2$$

76. Pour les besoins des analyses, cet indicateur est également présenté sous forme de quartiles.

Construction de l'indicateur de dotation en infrastructures des communautés

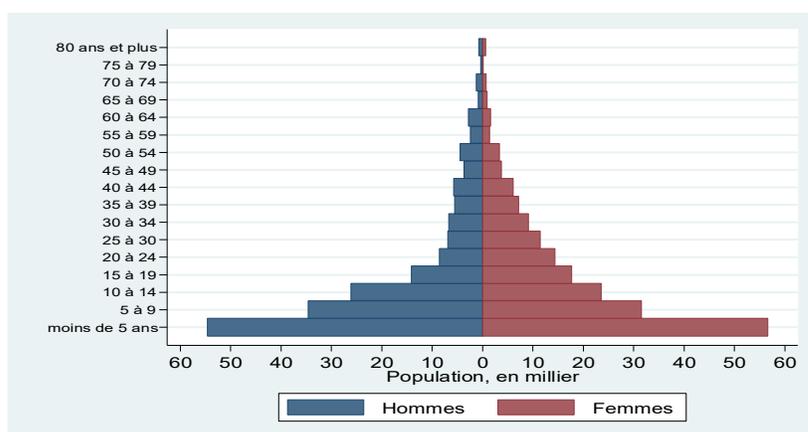
77. Nous avons procédé à un regroupement des différentes infrastructures :

1	Marché	6	JIRAMA
2	Sécurité	7	Approvisionnement en eau
3	Services agricoles	8	Transport
4	Services financiers	9	Administration générale

2.1.2. Structure de la population

78. La population ciblée, tout âge confondu, est estimée à 370000 individus, avec un rapport de masculinité de 93,9%, très sensiblement inférieur à celui constaté aux dernières enquêtes nationales¹. Parmi eux, environ 111 200 individus, soit 30% de cette population, sont des enfants de moins de cinq ans. Le ratio de dépendance² est de 168%. Ceci veut dire qu'une personne d'âge actif prend en charge 1,68 individu trop jeune ou trop vieux pour travailler ; les dernières estimations au niveau national donnent un ratio de l'ordre de 97% (OMD 2012). Cette population se répartit par sexe et groupe d'âges comme le montre le graphique suivant.

Graphique 4 : Répartition de la population par sexe et par âge



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

2.1.3. Possession d'une copie d'acte d'état civil.

79. La copie d'acte d'état civil est le premier document officiel marquant la citoyenneté de l'individu, devant être délivré à la naissance, ou par un jugement supplétif. Beaucoup d'effort ont été déployés afin d'en assurer la délivrance à tous les enfants. On constate un taux très élevé de non-enregistrement des naissances : 37% des enfants de moins de 7 ans ne disposent pas encore de ce document, contre 25% au niveau national. Les enfants de la commune d'Ambovombe, chef-lieu de région, et les autres communes de Bekily hors chef-lieu de district sont particulièrement touchés, avec des taux dépassant 40%. Ceci constitue un handicap, ne serait-ce que pour leur scolarisation.

¹ 99,3% pour Androy et 95,4% pour Anosy, ENSOMD 2012

² Défini comme le rapport du nombre de personnes âgées de moins de 15 ans ou de plus de 65 ans sur le nombre de personnes âgées entre 15 et 65 ans.

Tableau 10. Proportion d'enfants de moins de 7 ans ne disposant pas d'une copie d'acte d'état civil, par district et milieu.

Unité : %				
	Région	District	Autres communes	Total
Beloha			14,2	47,7
Tsihombe			38,4	32,1
Ambovombe	51,9			42,8
Bekily			29,2	48,1
Amboasary Atsimo			11,2	19,8
Ensemble	51,9		26,7	38,7

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

2.1.4. Structure des ménages.

80. Compte tenu des objectifs de l'étude et des spécificités sociodémographiques du Sud, la structure des ménages a été classifiée selon les critères suivants. Une proportion de 29% des ménages sont monoparentaux dirigés par une femme³. Plus d'un ménage sur 10 est classé *élargi ou polygame*.

Tableau 11. Répartition des ménages selon la structure familiale

Classe	Description	%
Monoparental Homme	Un ménage dirigé par un homme, sans conjointe	2,4
Monoparental Femme	Un ménage dirigé par une femme, sans conjoint	28,8
Élargi ou Polygame	Un ménage dirigé par un homme, avec un ou plusieurs conjointes, ou comprenant des individus autres que les enfants du chef de ménage	12,0
Nucléaire	Un ménage comprenant un couple et leurs enfants uniquement	56,9
Total		100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

2.1.5. Autres caractéristiques des ménages.

81. Les chefs de ménage ont une moyenne d'âge de 40,7 ans, soit près d'une année et demie inférieure à la moyenne nationale, OMD 2012.

Tableau 12. Répartition des ménages selon l'âge du chef de ménage

	%
Moins de 30 ans	24,8
de 30 à 44 ans	38,5
de 45 à 59 ans	23,5

³ Contre 22% au niveau national, OMD 2012

60 ans ou plus	13,2
Total	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

82. La scolarisation des enfants a toujours présenté des taux de fréquentation scolaire dans les régions Androy et Anosy inférieurs à la moyenne nationale : moins de 54% contre 72% en ce qui concerne le taux net de scolarisation au niveau primaire (OMD 2012). Ceci se traduit, entre autres, par des niveaux d'études relativement bas chez les chefs de ménage.

Tableau 13. Répartition des ménages selon le niveau d'études du chef de ménage

	%
n'a jamais fréquenté l'école	57,3
n'a pas dépassé le niveau primaire	27,0
A été au-delà du primaire	15,7
Total	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

83. Près de six chefs de ménage sur dix n'ont jamais fréquenté l'école et seulement 16% ont dépassé le cap du niveau primaire.

84. Une des spécificités de notre échantillon est qu'il est composé de ménages de taille élevée : en moyenne, un ménage compte 6,4 individus, soit 2 de plus que la moyenne nationale.

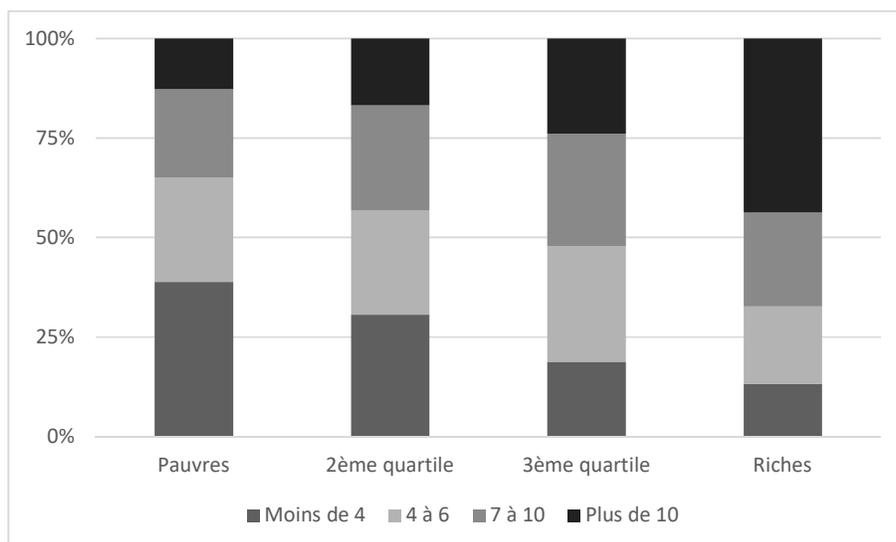
Tableau 14. Répartition des ménages selon la taille et selon le nombre d'enfants de moins de cinq ans.

Taille des ménages	Nombre d'enfants de moins de cinq ans	
	%	%
3 ou moins	14,5	Un enfant 34,8
4 à 6	41,7	Deux 43,9
7 à 10	34,6	3 ou plus 21,2
11 ou plus	9,2	
Total	100,0	Total 100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

85. Les ménages de taille élevée sont mieux lotis en termes d'indicateurs de richesse. En effet, 38% des ménages de taille inférieure à 4 sont dans le premier quartile de richesse, alors que près de la moitié des ménages de plus de 10 individus sont dans le quartile le plus élevé (ménages « aisés »). On peut avancer l'hypothèse que les ménages de grande taille ont plus d'opportunité d'augmenter leurs actifs ; davantage d'individus d'âges constituent un supplément de main d'œuvre familiale, d'opportunités d'emploi ou d'autres sources de revenu.

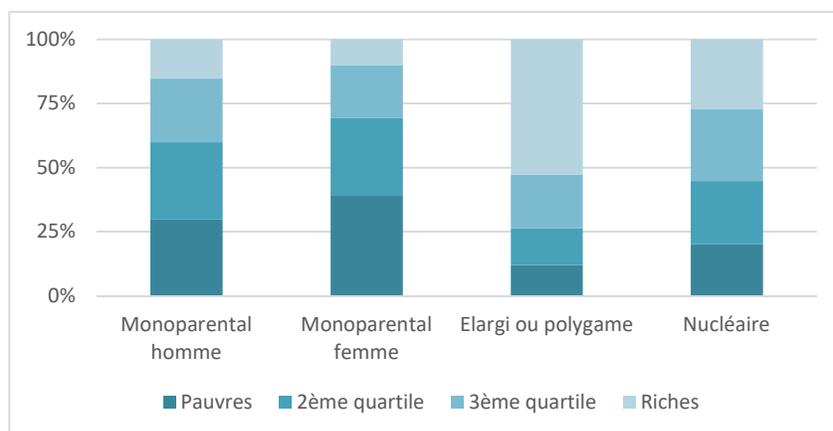
Graphique 5. Répartition des ménages selon le quartile de richesse, par taille



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

86. De la même manière, la structure de la famille influe sensiblement sur la « richesse » du ménage. Les ménages monoparentaux sont classés plus pauvres. Plus particulièrement, les ménages monoparentaux dirigés par des femmes sont dans le quartile des plus pauvres à 39%. On peut avancer les raisons suivantes : un adulte en moins puisqu'il manque le (ou la) conjoint(e), de taille moins élevée que la moyenne, manque de main d'œuvre familiale... Les ménages élargis ou polygames sont, pour plus de la moitié, dans le quartile des « plus riches ».

Graphique 6. Répartition des ménages selon le quartile de richesse, par situation matrimoniale du chef de ménage

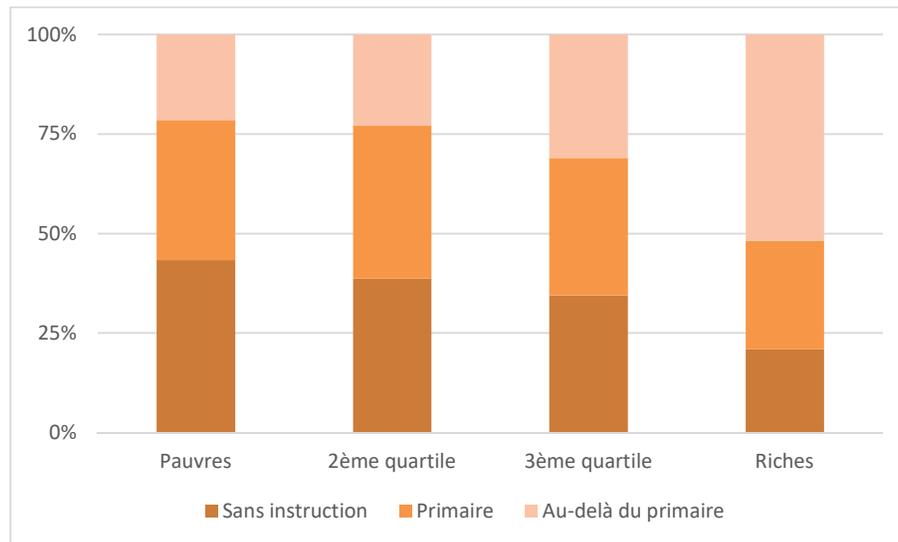


Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

87. Les ménages dont le chef est *sans instruction* sont légèrement *plus pauvres* que la moyenne. Un niveau d'instruction ne dépassant pas le niveau primaire n'a pas d'impact notable sur le niveau de richesse des ménages, comme le montre le graphique suivant. Par contre, le fait

pour le chef de ménage d'avoir fait des études secondaires augmente les opportunités pour la famille. En effet, 47% dans cette catégorie sont dans le quartile des plus riches et seuls 30% se trouvent dans les deux quartiles les plus pauvres.

Graphique 7. Répartition des ménages selon le quartile de richesse, par niveau d'instruction du chef de ménage



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

2.1.6. Migration

88. La migration est le déplacement volontaire d'individus ou de populations d'un pays dans un autre ou d'une région dans une autre, pour des raisons économiques, politiques ou culturelles. Ainsi, elle peut être motivée par une recherche d'opportunités d'emploi ou de meilleures conditions d'emploi. L'approche afin d'appréhender le phénomène de migration a été la question suivante : *Avez-vous vécu de manière continue dans ce Fokontany depuis toujours ?*

89. Les données montrent que, parmi la population enquêtée, seulement 2% n'ont pas vécu de manière continue dans leur fokontany. Ce chiffre très faible montre, notamment, une totale déconnexion avec les circuits économiques d'autres régions, tels que des emplois saisonniers, des industries nouvellement installées, ...

90. A décharge de cette situation, il faut mentionner que la migration a un coût, ou, du moins, un investissement initial : coût du déplacement, par exemple, qui n'est pas toujours à la portée des ménages. De ce fait, l'absence de migration, associée à une situation initiale précaire, entraîne une persistance de la pauvreté.

91. A 68%, ceux qui ont déjà vécu ailleurs sont constitués de femmes. Ainsi, la raison de leur établissement dans leur fokontany actuel est le regroupement avec la famille par le mariage.

2.2. Environnements socio-économiques des ménages

2.2.1. Logement, accès à l'eau et assainissement

92. Le type d'habitat des ménages de notre échantillon est très uniforme ; les conditions d'habitation sont précaires. Ainsi, 98% des logements sont constituées de pièces sans dépendance ou de maisons individuelles. Les matériaux utilisés pour les murs sont soit de simples planches ou, à défaut, d'écorces et de feuilles, soit 75% des cas. Seulement 13% des habitations sont en dur : pierre ou brique. Les sols sont constitués de terre battue pour 64% des cas ou de planches à 25%. Seulement pour 10% des ménages, le sol est constitué de matériaux tels que de la pierre, brique ou ciment

93. Le statut d'occupation le plus fréquent, à 91%, est d'être propriétaire du logement, mais sans titre de propriété. Seuls 6% des ménages ont un titre de propriété de leur habitation.

94. Les lampes à pile et les lampes à pétrole sont les sources d'éclairage les plus utilisées, concernant près de quatre ménages sur cinq. Notons que 14% des ménages se passent de système d'éclairage et se contentent de la lumière issue de leurs foyers.

Tableau 15. Répartition des ménages selon le mode d'éclairage

Unité : %	
Mode d'éclairage	Proportion
Lampe à pile ou batterie, Adaps	58,9
Lampe à pétrole artisanale	23,0
Feu de foyer	13,7
Autres : JIRAMA, plaque solaire, etc.	4,5
Total	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

95. Compte tenu des contextes géographiques et climatiques de la partie sud de Madagascar, les principales sources d'eau utilisées sont des forages, en saison sèche et, éventuellement, la récupération de l'eau de pluie en saison humide. Il est fort probable que ces sources d'eau ne satisfont pas aux besoins en termes de quantité ou de qualité. De plus, ce travail de recherche d'eau nécessite généralement beaucoup de temps aux ménages.

Tableau 16. Répartition des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau

Unité : %		
	Saison sèche	Saison humide
Eau de robinet privé	0,3	0,1
Borne fontaine publique	5,4	3,2
Forage/puits protégé	11,6	7,4
Forage/puits non protégé	43,8	21,1

Source protégée	0,8	0,4
Source non protégée	7,7	5,2
Eau de pluie	0,2	34,7
Camion-citerne	0,1	0,0
Vendeur d'eau	14,2	4,2
Eau de surface (mare)	1,4	13,9
Total	100,0	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

96. Le mode d'assainissement le plus utilisé est la latrine, mais avec dalle non lavable ou simplement sans dalle, pour 55% des ménages. Deux ménages sur cinq n'ont pas de toilette, situation nuisible à la fois pour la santé de la population et pour l'environnement.

Tableau 17. Répartition des ménages selon le type de toilette utilisé

Unité : %	
Type de toilette	Proportion
Latrines améliorées auto-aérées	0,3
Latrines avec dalle lavable	6,0
Latrines avec dalle non lavable	32,6
Latrines sans dalle/Trou ouvert	21,6
Toilettes à compostage	0,2
Latrines suspendues	0,0
Pas de toilette/Dans la nature	39,3
Autres types de toilette	0,1
Total	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

2.2.2. Offres en services publics de base

97. Les dotations en infrastructures et services de base dans les communes sont un moyen pour stimuler l'économie locale et améliorer les conditions de vie de la population. Ceci n'est pas souvent le cas dans le Sud, vu le manque de certaines infrastructures.

Tableau 18. Proportion de fokontany disposant de ou ayant accès à certains services ou infrastructures, par district

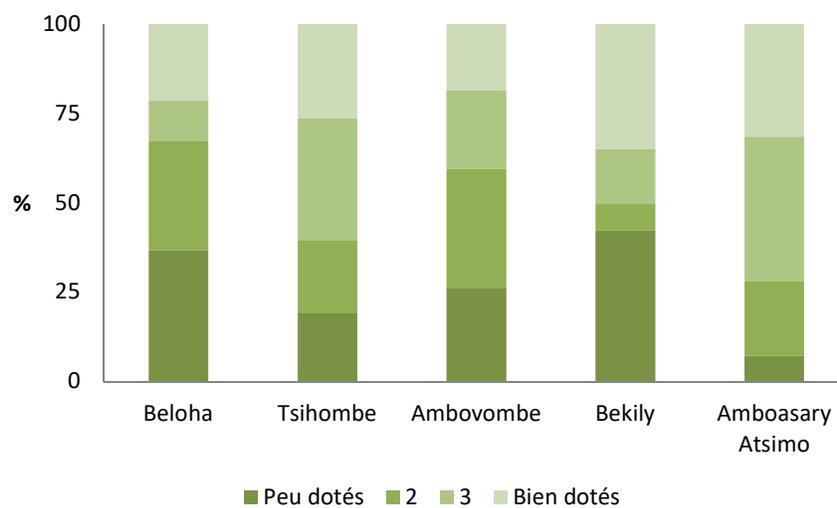
Unité : %

	Beloha	Tsihombe	Ambovombe	Bekily	Amboasary Atsimo	Ensemble
Marché alimentaire	86	90	76	72	86	82
Marché au bétail	86	95	74	72	52	79
Poste de gendarmerie	54	19	15	39	33	26
Poste de Police	0	0	13	0	19	6
Service de vulgarisation	14	21	15	22	38	19
Service de vente d'intrants agricoles	22	52	31	11	43	34
Cash Point	24	37	42	28	38	36
Banque	0	0	11	0	0	4
Institution de microfinance	14	32	18	28	43	24
Réseau téléphonique	70	96	96	67	100	89
Poste	11	22	11	17	19	15
Electricité JIRAMA	11	26	12	17	19	17
Eau JIRAMA	8	19	5	17	19	12
Citerne d'eau	11	19	16	0	0	13
Barrage ou canaux d'irrigation	0	0	1	19	43	6
Centre de nutrition	86	93	88	83	95	89
Gare routière	5	41	20	17	43	25
Taxi-brousse	11	40	24	17	48	27
Bureau de District	11	23	14	8	19	16
Bureau de Commune	84	97	82	75	95	87
Accès à la RNM	38	73	87	56	90	72
Accès à la TVM	8	19	21	22	52	21

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

98. Les fokontany des communes de Tsihombe sont, relativement aux autres localités, bien dotés en Services de vente et de vulgarisation agricoles, Electricité et eau JIRAMA et en infrastructures de transport tels que gares routières et services de taxis-brousse. Par contre, dans la commune d'Ambovombe et qui est le chef-lieu de région, on n'a pas enregistré d'infrastructures de base telles que : Marché, Sécurité, Services agricoles, Services financiers et JIRAMA pour les fokontany de : Ambolo, Ankaramena, Antsatrahamasy et Behabobo. On n'enregistre pas de poste de police, ni de citerne d'eau, ni de banque dans les fokontany de Bekily, et très peu de services de vente d'intrants agricoles. Ceci explique qu'un peu moins de la moitié des fokontany sont dans le premier quartile des fokontany les moins dotés en infrastructure.

Graphique 8. Répartition des fokontany selon le quartile de dotation en infrastructures, par district.



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

ANNEXES

Tableau 19 : Répartition de l'échantillon par région, district, commune

Unité : nombre

Région	District	Commune	Ménages	Hommes	Femmes	Total individus
ANDROY	Beloha	Beloha	44	148	154	302
		Kopoky	81	276	299	575
		Marolinta	29	88	82	170
		Tranovaho	426	1282	1269	2551
		Total Beloha	580	1794	1804	3598
	Tsihombe	Anjampaly	161	485	521	1006
		Antaritarika	117	338	394	732
		Faux-Cap	122	368	396	764
		Imongy	35	105	126	231
		Marovato	147	464	522	986
		Nikoly	110	397	360	757
		Tsihombe	333	1132	1233	2365
		Total Tsihombe	1025	3289	3552	6841
	Ambovombe	Ambazoa	9	33	28	61
		Ambohimalaza	8	27	33	60
		Ambonaivo	9	23	26	49
		Ambovombe	130	413	446	859
		Analamary	9	26	27	53
		Andalatanosy	104	341	343	684
		Anjiky Tsimananada	37	96	132	228
		Erada	15	70	60	130
		Maroalimainty	20	74	66	140
		Maroalopoty	405	1188	1395	2583
		Marovato Befeno	15	39	42	81
		Sihanamaro	396	1118	1237	2355
		Total Ambovombe	1157	3448	3835	7283
		Bekily	Anivorano Mitsinjo	25	71	92
	Ankaranabo Nord		101	319	351	670
	Antsakoamaro		11	28	36	64
	Belindo Mahasoa		54	187	163	350
	Beraketa		56	189	169	358
	Bevitike		38	112	122	234
	Manakompy		29	89	105	194
Maroviro	7		15	22	37	
Morafeno Bekily	36		118	114	232	

		Tanambao Tsirandranay	25	89	79	168
		Tsikolaky	18	41	57	98
		Total Bekily	400	1258	1310	2568
	Total Androy		3162	9789	10501	20290
ANOSY	Amboasary Atsimo	Amboasary Atsimo	110	316	371	687
		Behara	215	619	666	1285
		Ifotaka	74	222	256	478
		Sampona	35	116	121	237
		Tanandava Sud	162	360	439	799
		Total Amboasary Atsimo	596	1633	1853	3486
	Total	Total Anosy	596	1633	1853	3486
Total			3758	11422	12354	23776

Sources : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

Tableau 20 : Proportion de ménages possédant certains équipements ménagers

Type de bien	Unité : %	
	Proportion	
Lit	66,7	
Table	43,9	
Chaise	18,5	
Natte	77,8	
Lampe à pétrole artisanale	27,8	
Radio, Radio cassette	8,6	
Lecteur	2,1	
Téléphone portable	15,8	
Poste téléviseur	2,4	
Bracelets	17,9	
Marmite	98,4	
Seau / Bidon	96,5	
Sabre/Lefona	55,3	
Bicyclette	7,6	

Sources : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

Tableau 21 : Proportion de ménages possédant certains équipements de production

Type de bien	Unité : %	
	Proportion	
Stockage agricole	10,7	
Terrain	77,6	
Charrette à traction animale	11,1	
Charrue à traction animale	11,7	
Pirogue	0,8	

Filet de pêche	1,2
Bêche	86,5

Sources : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

Tableau 22 : Proportion de ménages possédant certains types de bétail

Unité : %	
Type de bétail	Proportion
Zébu	14,8
Ovins / Caprins	10,5
Porcins	0,5
Volailles	30,8

Sources : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

3. EMPLOI

Résumé

Le niveau d'insertion de la population sur le marché du travail est relativement faible par rapport à la situation au niveau de Madagascar. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette situation : les conditions de vie très précaires des ménages et leur faible pouvoir d'achat, le mauvais état de santé limitant la capacité physique et le temps disponible des individus pour les activités économiques, le phénomène de migration, le découragement à cause du faible développement de l'économie locale et le manque structurel d'opportunités d'emplois sont à l'origine de cette faible insertion sur le marché du travail.

Les aides dans le cadre de la protection sociale ont un impact positif sur l'insertion de la population sur le marché du travail. Elles améliorent les conditions de vie des ménages, libèrent les actifs des obligations familiales pour se consacrer aux activités économiques, limitent les migrations en dehors des communes de résidence, induit des effets positifs sur le développement économique local et la création d'emplois.

Les activités économiques exercées par les ménages sont fortement concentrées dans les secteurs moins productifs tels que l'Agriculture et le Secteur Informel. Pour minimiser les risques, les actifs exercent plusieurs activités simultanément. Cette pratique de la pluriactivité est assez fréquente chez les ménages ayant reçu des transferts monétaires.

Le taux de possession d'unités de production familiales est beaucoup plus élevé notamment chez les ménages bénéficiant des transferts monétaires. Cependant, cela favorise le travail des enfants qui nuisent à leur développement à moyen et à long terme.

3.1. Introduction

99. Cette partie a pour objectif d'appréhender la situation sur marché du travail et les conditions d'activités des ménages qui sont ciblés par le programme FIAVOTA dans le Sud de Madagascar. En effet, les transferts monétaires pourraient avoir des impacts sur l'emploi à plusieurs niveaux. Au niveau individuel, la disponibilité régulière de liquidités est censée dynamiser l'activité économique des bénéficiaires et leur permettre de financer des investissements. Ces investissements incluent le capital humain des bénéficiaires et/ou de leurs enfants, qui est censé stimuler la croissance économique à long terme. Au niveau communautaire, on suppose que l'afflux massif de liquidités dynamise les «marchés locaux», car les bénéficiaires sont supposés consacrer une grande partie de leurs revenus aux dépenses quotidiennes. Ces deux effets sont censés soutenir le développement économique local, puis au

niveau national. Les transferts monétaires sont particulièrement efficaces pour y parvenir, dans la mesure où chez les pauvres, même des transferts de faible montant sont censés être utilisés à la fois, pour financer la recherche d'un emploi, la création d'une unité de production, et pourraient donc produire des effets économiques en boostant la demande de biens et services sur les marchés locaux.

100. De plus, le fait de combiner les transferts monétaires non conditionnels « purs » et les transferts monétaires au titre de « fonds de redressement » limiterait les effets négatifs des transferts non conditionnels sur le volume d'activité des ménages. En effet, la théorie économique et le bon sens suggèrent que les transferts « purs » pourraient réduire les heures de travail des bénéficiaires: la réception de revenus supplémentaires engendre un effet de revenu qui devrait nuire aux incitations au travail. Par contre, dans les régions enclavées comme l'Androy et Anosy, l'augmentation de la demande suite aux revenus pourraient induire les transferts non conditionnels sur le temps et les incitations au travail. Les revenus disponibles supplémentaires des ménages conduiraient à court terme à une augmentation des prix des produits de base et inciteraient les ménages à participer davantage aux activités familiales. Contrairement aux transferts non conditionnels « purs », les transferts monétaires au titre de « fonds de redressement » qui imposent des conditions par rapport à l'utilisation des fonds, augmenteraient le volume global de travail non seulement au niveau du ménage mais aussi au niveau de la communauté. Ainsi, l'impact du projet sur le temps de travail et les activités économiques des ménages dépend des importances respectives de ces deux effets contradictoires et l'efficacité du dispositif mis en place pour contrôler l'utilisation effective du fonds de redressement.

3.2. Concept et méthodologie

101. Les définitions des principaux indicateurs sur le marché du travail sont adaptées selon les informations disponibles dans le questionnaire. Le taux d'activité indique à la fois le volume de l'offre de travail disponible pour l'économie, et le niveau d'insertion des individus dans le marché du travail.

102. Les individus en âge de travailler (5 ans et plus) qui se sont insérés ou qui veulent s'insérer sur le marché du travail sont classés dans la population active. Ainsi, la population active comprend les individus qui ayant spontanément déclaré exercer un emploi ou avoir une occupation (actifs occupés) et les individus à la recherche d'un emploi (chômeurs).

103. Le taux d'activité est mesuré par le rapport entre l'effectif de la population active et celui de la population en âge de travailler.

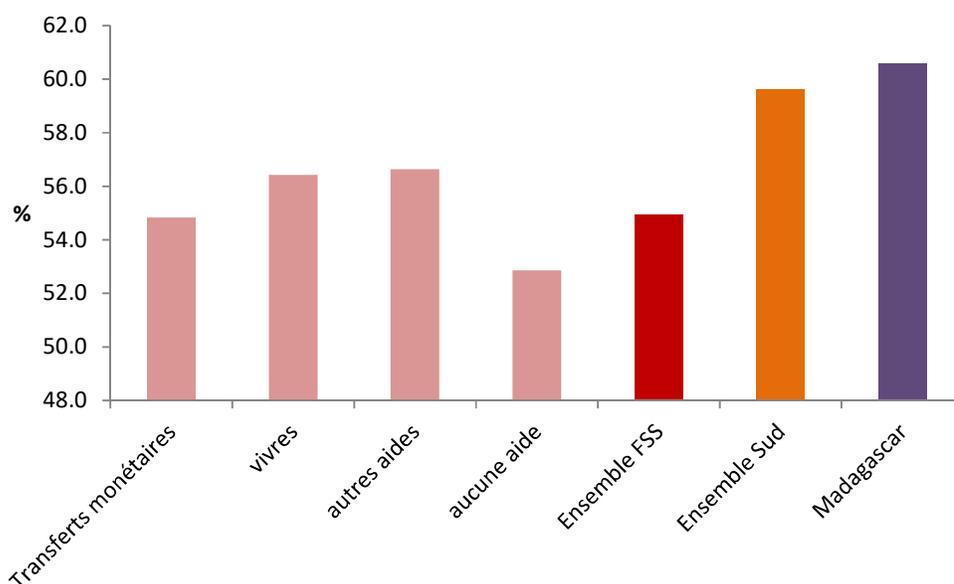
3.3. Situation vis-à-vis de l'emploi

104. Le niveau d'insertion de la population sur le marché du travail est relativement faible. En effet, le taux d'activité est de 55%, qui est largement inférieur au taux d'activité au niveau national (63% en 2012) et au niveau de l'ensemble des trois régions du Sud (59% en 2012). Selon la région, cette faiblesse du niveau d'insertion de la population sur le marché du travail est constatée. Sur l'ensemble des ménages ciblés par le programme FIAVOTA, le taux d'activité est de 55% contre 65% sur l'ensemble de la population à Androy, et 57% contre 67% sur l'ensemble de la population à Anosy. Les conditions de vie très précaires des ménages ciblés

par le FIAVOTA et leur faible pouvoir d'achat ont des effets négatifs sur l'insertion des individus sur le marché du travail. Au niveau micro, la capacité physique et le temps disponible pour les activités économiques sont limités due au mauvais état de santé et les temps consacrés aux soins des enfants, nombreux actifs notamment les hommes décident de s'immigrer vers d'autres régions pour rechercher des emplois, les individus sont découragés pour la recherche d'emplois à cause du manque structurel d'opportunités d'emplois. Au niveau de la communauté, le faible pouvoir d'achat des ménages réduit la demande de biens de consommation et d'investissement, limite le développement de l'économie locale à l'origine du manque crucial et structurel d'emplois.

105. Les aides, quel que soit leur forme, ont un impact positif sur l'insertion de la population sur le marché du travail. Le taux d'activité est plus élevé chez les ménages ayant bénéficié des aides : 55% pour ceux qui ont reçu des transferts monétaires, 56% pour ceux qui ont reçu des vivres, contre seulement 53% chez ceux qui n'ont reçu aucune aide. De même, dans les communes classées « urgent » ou « alerte », les taux d'activité sont respectivement de l'ordre de 56%, qui sont supérieurs au taux dans les communes classées « à surveiller » (54%). Ces deux phénomènes laissent penser que les interventions dans le cadre des programmes de protection sociales touchant les ménages et les communes vulnérables améliorent les conditions de vie des ménages, libèrent les actifs des obligations familiales pour se consacrer aux activités économiques, limitent les migrations en dehors des communes de résidence, induit des effets positifs sur le développement économique local et la création d'emplois.

Graphique 9 : Taux d'activité selon le type d'aides reçues par le ménage



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

106. L'insertion des femmes sur le marché du travail est relativement faible par rapport aux hommes : le taux d'activité est seulement de 52% chez les femmes contre plus de 58% chez les hommes. Les taux d'activité suivent les étapes successives du cycle de la vie. Il atteint son maximum entre 45 et 49 ans avec un taux de 93,8%. Dès 50 ans, les taux d'activité diminuent jusqu'à atteindre 73% chez les 60 ans et plus.

Tableau 23 : Taux d'activité pour l'ensemble des ménages FIAVOTA

Unité : %

	Taux d'activité		
	FIAVOTA	Sud	Madagascar
Ensemble	54,9	59,6	60,6

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

Tableau 24 : Taux d'activité selon les caractéristiques des ménages

Unité : %

	Taux d'activité
Ensemble	54,9
Sexe	
homme	57,8
femme	52,3
Age	
5 à 9 ans	13,1
10 à 17 ans	40,4
18 à 29 ans	80,8
30 à 49 ans	91,2
50 ans et plus	83,9
Degré de malnutrition	
Urgent	55,7
Alerte	55,8
à surveiller	53,7
Protection sociale	
Transferts monétaires	54,8
vivres	56,4
autres aides	56,6
aucune aide	52,9
Ménage ACN ou AC	
ménage non ACN	55,4
ménage ACN	50,2
Composition de ménage	
monoparental homme	60,2
monoparental femme	50,8
élargie ou polygame	56,7
nucléaire	56,0
Taille du ménage	
1 à 3 personnes	82,1
4 à 6 personnes	62,3
7 à 10 personnes	50,6

Plus de 10 personnes	47,4
Nombre d'enfants de moins de 5 ans	
1 enfant	55,6
2 enfants	55,4
3 enfants et plus	53,2
Age du chef de ménage	
Moins 29 ans	66,1
30 à 44 ans	51,6
45 à 59 ans	54,2
60 ans et plus	54,8
Sexe du chef de ménage	
Homme	56,3
Femme	50,7
Niveau d'éducation du chef de ménage	
Non éduqué	54,8
Primaire	55,4
Secondaire-universitaire	54,7
Activité du Chef de ménage	
inactif-chômeur	26,6
Agriculture	59,3
Industrie	57,4
Commerce	49,4
Administration	57,9
Autres services	43,7
Milieu	
Chef-lieu de district	49,5
Chef-lieu de commune	46,8
Fokontany	57,8
Source d'eau potable	
JIRAMA	48,1
Citerne-Barrage	52,3
Aucune	56,9
Distance par rapport au site	
moins 15 minutes	54,2
15 min à 1 heure	56,0
Plus d'une heure	57,3
Nombre de Centres de Santé	
Aucun Centre de santé	55,1
Un centre de santé	55,7
2 centres de santé	50,5
Nombre d'Ecoles primaires	
aucune école	52,9
Une école	55,6
2 écoles et plus	53,9

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

3.4. Structure de l'emploi

107. L'analyse des structures de l'emploi et de leur évolution permet d'apprécier les tendances de la productivité du travail et le niveau de développement de l'économie en général. En effet, s'il y a une parfaite mobilité du travail, le déplacement de la main d'œuvre des secteurs moins productifs (généralement le secteur primaire et le secteur informel) vers les secteurs plus productifs (secteur tertiaire et le secteur formel) constitue un signe d'un niveau plus élevé du développement.

108. En termes de volume de travail, les activités économiques exercées par les ménages ciblés sont fortement polarisées autour du Secteur primaire. L'agriculture, pêche, élevage occupe plus de 82% des actifs occupés. A part les activités agricoles, les activités les plus fréquemment exercées sont les services (10% de la main d'œuvre) et le commerce (5% de la main d'œuvre). Les poids des activités de transformation est très faible ne dépassant pas 3%.

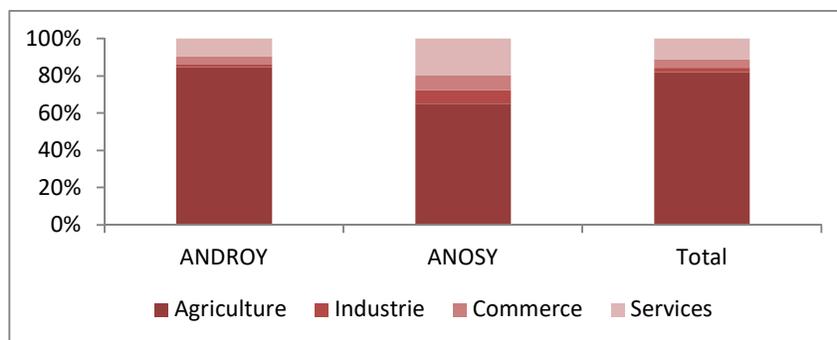
109. Cette structure varie fortement selon la région. Dans l'Androy, plus de 84% des actifs occupés travaillent dans l'Agriculture. A Anosy, le poids de l'Agriculture est relativement faible : moins de 67%. Par contre, les activités de transformation y occupent plus de 8% de la main d'œuvre, 8% pour le commerce et plus de 17% pour les services.

110. Les activités agricoles sont plus fréquentes dans les communes classées « urgent » et « alerte » : représentant respectivement 87% et 82% des emplois, alors que dans les communes classées « à surveiller », la proportion ne dépasse pas 79%. Dans les chefs-lieux de région et chefs-lieux de district, les services et le commerce occupent respectivement plus de 20% et 16% de la main d'œuvre. Les ménages qui reçoivent des aides sont beaucoup plus engagés dans les activités agricoles (occupant plus de 84% de la main d'œuvre). Chez les ménages qui ne reçoivent aucune aide, ces activités ne représentent que moins de 77% des emplois exercés.

111. Le niveau d'instruction du chef de ménage est un facteur déterminant sur les activités exercées par les ménages. Chez les ménages dirigés par un individu ayant suivi un enseignement au-delà du primaire, plus de 18% des actifs exercent des activités services et moins de 67% sont engagés dans les activités de l'Agriculture.

112. Les femmes actives sont plus tournées vers les activités commerciales ou de services plutôt que vers les activités de l'Agriculture. Moins de 77% des ménages dirigées par des femmes exercent une activité agricole contre plus de 83% chez les ménages dirigés par les hommes.

Graphique 10 : Structure de l'emploi par branche d'activité selon la région



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

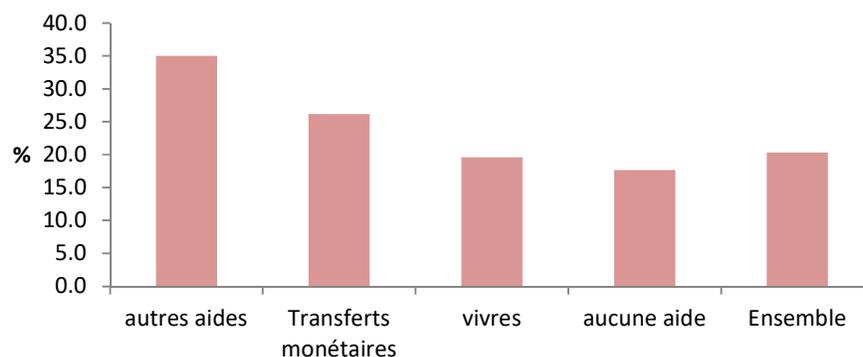
3.5. Pluriactivité

113. L'exercice de plusieurs activités fait partie des stratégies possibles pour minimiser les risques et atténuer les effets des chocs économiques sur les conditions de vie des ménages. Parmi les actifs occupés membres des ménages ciblés par le programme FIAVOTA dans le Sud, plus de 20% exercent simultanément au moins deux emplois. Dans les ménages ayant reçu des transferts monétaires, le taux de pluriactivité est beaucoup plus élevé de l'ordre de 26%, il est de plus de 35% chez ceux qui ont reçu d'autres formes d'aides. Le taux est relativement faible (18%) chez les ménages n'ayant reçu aucune aide. Chez les ménages des ACN, plus de 35% des actifs exercent plusieurs activités à la fois.

114. La pratique de pluriactivité est relativement fréquente dans les communes classées « urgent » et les chefs-lieux de région avec des taux respectifs de 21% et 24%. Sur ce point, aucune différence significative n'est observée entre la région Androy et Anosy.

115. Les femmes s'engagent moins fréquemment dans la pluriactivité. Moins de 18% des actifs féminins exercent une activité secondaire contre plus de 23% chez les actifs masculins. Au niveau ménage, la même situation est observée. La pluriactivité concerne moins de 17% des ménages dirigés par une femme.

Graphique 11 : Taux de pluriactivité selon le type d'aides reçues par le ménage



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

Tableau 25 : Taux de pluriactivité selon les caractéristiques des ménages

	Unité : %
Taux de pluriactivité	
Ensemble	20,3
Sexe	
Homme	23,0
Femme	17,6
Age	
5 à 9 ans	2,7
10 à 17 ans	8,6
18 à 29 ans	20,1

30 à 49 ans	28,8
50 ans et plus	25,1
Degré de malnutrition	
Urgent	21,3
Alerte	18,1
à surveiller	22,0
Protection sociale	
Transferts monétaires	26,2
Vivres	19,6
autres aides	35,0
aucune aide	17,6
Ménage ACN ou AC	
ménage non ACN	19,0
ménage ACN	34,5
Composition de ménage	
monoparental homme	20,0
monoparental femme	16,3
élargie ou polygame	19,9
nucléaire	21,7
Taille du ménage	
1 à 3 personnes	24,0
4 à 6 personnes	22,9
7 à 10 personnes	18,6
Plus de 10 personnes	18,1
Nombre d'enfants de moins de 5 ans	
1 enfant	20,8
2 enfants	21,2
3 enfants et plus	18,1
Age du chef de ménage	
Moins 29 ans	21,9
30 à 44 ans	21,2
45 à 59 ans	21,2
60 ans et plus	15,0
Sexe du chef de ménage	
Homme	21,4
Femme	16,7
Niveau d'éducation du chef de ménage	
Non éduqué	18,4
Primaire	22,5
Secondaire-universitaire	23,6
Activité du Chef de ménage	
inactif-chômeur	11,4
Agriculture	20,8
Industrie	14,7
Commerce	22,0
Administration	32,0

Autres services	17,1
Milieu	
Chef-lieu de district	24,1
Chef-lieu de commune	12,7
Fokontany	21,8
Source d'eau potable	
JIRAMA	14,0
Citerne-Barrage	21,4
Aucune	20,9
Distance par rapport au site	
moins 15 minutes	21,0
15 min à 1 heure	17,9
Plus d'une heure	21,8
Nombre de Centres de Santé	
Aucun Centre de santé	21,3
Un centre de santé	18,5
2 centres de santé	11,7
Nombre d'Ecoles primaires	
aucune école	23,5
Une école	19,1
2 écoles et plus	23,3

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

3.6. Possession d'unités de production familiales

116. Les unités de production ont des répercussions sur le niveau de vie des ménages à travers plusieurs canaux. Les créations d'emplois et les revenus générés par ces activités ont des effets directs, positifs, sur les conditions de vie des ménages.

117. Plus de 78% des ménages ciblés par le programme FIAVOTA du Sud possèdent au moins une unité de production familiale : 64% des ménages possèdent une unité de production familiale, 13% en possèdent deux et 1% plus de trois unités. Le taux de possession d'unités de production familiales est beaucoup plus élevé à Androy 80% par rapport à Anosy seulement 65% des ménages. Ces taux sont largement supérieurs à ceux enregistrés si l'on considère l'ensemble des ménages des deux régions : 34% à Androy et 18% à Anosy.

118. La possession d'unités de production familiales est plus fréquente chez les ménages ayant reçu des transferts monétaires (82% des ménages) et des vivres (80% des ménages). Tandis que chez les ménages non bénéficiaires d'aucune aide, la proportion est relativement faible (74%). Dans les communes classées « urgent » ou « alerte », 80% des ménages possèdent au moins une unité de production contre 74% dans les communes classées « à surveiller ».

119. La possession d'unités de production familiales est moins fréquente chez les ménages dirigés par des femmes (moins de 68%) contre plus de 82% chez les hommes.

Tableau 26 : Répartition des ménages selon le nombre d'unités de production familiales possédées par le ménage

	Unité : %				
	Aucune	Une unité	Deux unités	Plus de trois unités	
Ensemble	22,5	63,6	12,9	1,1	100,0
Transferts monétaires	18,3	68,6	12,2	0,9	100,0
Vivres	19,6	65,4	14,0	1,0	100,0
autres aides	24,4	63,3	10,9	1,4	100,0
aucune aide	27,5	59,4	12,0	1,1	100,0
Non éduqué	20,1	65,2	13,7	1,1	100,0
Primaire	20,7	65,5	12,7	1,1	100,0
Secondaire-universitaire	34,1	54,5	10,6	0,9	100,0
Homme	18,2	64,4	16,1	1,2	100,0
Femme	32,5	61,6	5,3	0,6	100,0
Urgent	20,1	63,0	15,6	1,3	100,0
Alerte	20,2	66,5	12,1	1,1	100,0
A surveiller	25,8	61,2	12,2	0,9	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

3.7. Travail des enfants

120. Plus d'un enfant de 5 à 17 ans sur quatre (25%) travaille chez les ménages ciblés par le programme FIAVOTA dans le Sud : 24% à Androy et 28% à Anosy. L'incidence du travail des enfants est moins importante par rapport à l'ensemble des ménages dans les deux régions. En effet, en 2012, respectivement plus de 34% et 30% des enfants travaillent dans les régions Androy et Anosy.

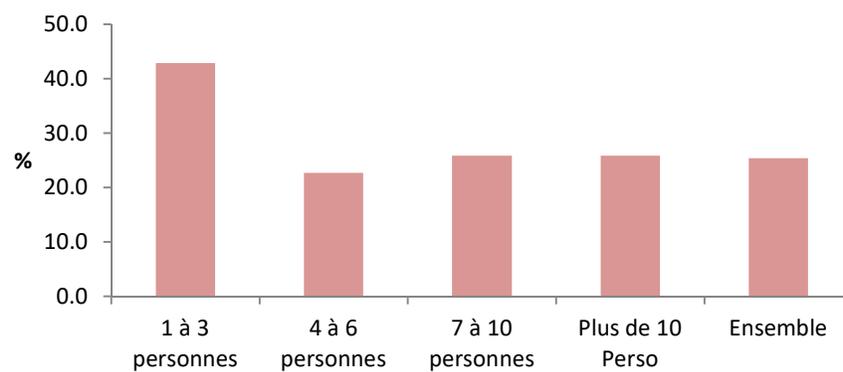
121. L'entrée précoce des enfants sur le marché du travail est plus fréquente chez les ménages ayant reçu des transferts monétaires et des vivres (27% des enfants). La proportion n'est que de 22% chez ceux qui n'ont bénéficié d'aucune aide. L'incidence du travail des enfants est beaucoup plus importante dans les communes classées « urgent » ou « alerte » (respectivement 26% et 28% des enfants) contre seulement 23% dans les communes classées « à surveiller ». Par contre, chez les ménages des ACN, moins de 18% des enfants travaillent.

122. Le phénomène du travail des enfants varie de façon significative selon la composition du ménage. Chez les ménages de faible taille (moins de 3 personnes), plus de 43% des enfants travaillent. De même, chez les ménages monoparentaux homme et les ménages élargis ou polygames, respectivement plus de 33% et 31% des enfants exercent déjà une activité économique. Par contre, aucune différence significative n'est observée selon le sexe du chef de ménage.

123. Certes, l'incidence du travail des enfants est relativement élevée chez les ménages dirigés par des agriculteurs, mais, contrairement aux idées reçues, elle est au même niveau, voire inférieur à celles enregistrées chez les ménages dont le chef travaille dans les activités de transformation (30% d'enfants travailleurs).

124. Pour près de 90% des cas, les enfants travaillent en tant qu'aide familiale dans les unités de production familiales. Moins de 8% travaillent en tant que salariés et moins de 3% dirigent une unité de production. Plus de 87% des enfants exercent des activités dans l'Agriculture, 3% dans le commerce et 9% dans les services.

Graphique 12 : Incidence du travail des enfants selon la taille du ménage



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

ANNEXES

Tableau 27 : Situation vis-à-vis de l'emploi

	Unité : %	
	Taux d'activité	Rapport emploi-population
Ensemble		
Baseline FIAVOTA	54,9	53,3
ENSOMD2012	60,6	58,9
Etude SUD	59,6	58,7
ENEMPSI2012	63,2	62,5
Région		
Androy	54,6	53,0
Anosy	57,2	55,2
Sexe		
homme	57,8	55,9
femme	52,3	50,9
Age		
5 à 9 ans	13,1	11,8
10 à 17 ans	40,4	38,4
18 à 29 ans	80,8	77,9
30 à 49 ans	91,2	90,5
50 ans et plus	83,9	83,4
Degré de malnutrition		
Urgent	55,7	54,0
Alerte	55,8	54,3
à surveiller	53,7	52,0
Protection sociale		
Transferts monétaires vivres	54,8	54,1
autres aides	56,4	54,6
aucune aide	56,6	54,0
	52,9	51,2
Ménage ACN ou AC		
ménage non ACN	55,4	53,8
ménage ACN	50,2	48,6
Composition de ménage		
monoparental homme	60,2	58,8
monoparental femme	50,8	49,1
élargie ou polygame	56,7	55,9
nucléaire	56,0	54,3
Taille du ménage		
1 à 3 personnes	82,1	80,5
4 à 6 personnes	62,3	61,1
7 à 10 personnes	50,6	48,9
Plus de 10 personnes	47,4	45,2

Nombre d'enfants de moins de 5 ans		
1 enfant	55,6	53,6
2 enfants	55,4	54,4
3 enfants et plus	53,2	51,0
Age du chef de ménage		
Moins 29 ans	66,1	64,2
30 à 44 ans	51,6	50,3
45 à 59 ans	54,2	52,1
60 ans et plus	54,8	53,3
Sexe du chef de ménage		
Homme	56,3	54,7
Femme	50,7	49,0
Niveau d'éducation du chef de ménage		
Non éduqué	54,8	52,9
Primaire	55,4	54,0
Secondaire-universitaire	54,7	53,5
Activité du Chef de ménage		
inactif-chômeur	26,6	21,0
Agriculture	59,3	58,2
Industrie	57,4	53,8
Commerce	49,4	46,4
Administration	57,9	57,3
Autres services	43,7	42,0
Milieu		
Chef-lieu de district	49,5	47,8
Chef-lieu de commune	46,8	44,7
Fokontany	57,8	56,3
Source d'eau potable		
JIRAMA	48,1	45,9
Citerne-Barrage	52,3	50,9
Aucune	56,9	55,3
Distance par rapport au site		
moins 15 minutes	54,2	52,4
15 min à 1 heure	56,0	54,6
Plus d'une heure	57,3	56,0
Nombre de Centres de Santé		
Aucun Centre de santé	55,1	53,3
Un centre de santé	55,7	54,7
2 centres de santé	50,5	48,7
Nombre d'Ecoles primaires		
aucune école	52,9	51,4
Une école	55,6	53,9
2 écoles et plus	53,9	52,7

Sources : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016, ENSOMD2012, Etude SUD, ENSOMD2012, ENEMPSI2012

Tableau 28 : Structure de l'emploi selon la branche d'activité

	Unité : %					
	Agriculture	Industrie	Commerce	Autres services	Administration publique	Total
Ensemble						
Baseline FIAVOTA	81,7	2,4	4,9	10,0	1,0	100,0
ENSOMD2012	76,8	6,5	7,6	6,2	2,8	100,0
ENEMPSI2012	75,7	7,8	7,0	8,6	1,0	100,0
Sexe						
homme	83,9	3,2	2,3	9,5	1,2	100,0
femme	79,5	1,5	7,5	10,6	0,8	100,0
Age						
5 à 9 ans	90,5	0,0	2,5	7,1	0,0	100,0
10 à 17 ans	86,1	1,2	3,0	9,8	0,0	100,0
18 à 29 ans	82,1	1,5	4,8	10,7	1,0	100,0
30 à 49 ans	76,7	3,8	6,9	10,7	1,8	100,0
50 ans et plus	82,6	3,5	4,4	8,4	1,1	100,0
Degré de malnutrition						
Urgent	86,7	1,8	4,5	6,1	0,9	100,0
Alerte	81,8	0,9	4,5	11,4	1,4	100,0
à surveiller	79,0	4,1	5,6	10,6	0,7	100,0
Protection sociale						
Transferts monétaires vivres	84,4	1,7	5,8	7,2	0,8	100,0
autres aides	84,2	1,4	4,2	8,9	1,2	100,0
aucune aide	79,6	0,5	4,7	14,5	0,7	100,0
77,4	4,1	5,5	12,2	0,8	100,0	
Ménage ACN ou AC						
ménage non ACN	82,4	2,5	5,0	9,4	0,6	100,0
ménage ACN	74,2	0,6	3,6	16,4	5,3	100,0
Composition de ménage						
monoparental homme	78,6	2,8	2,1	13,6	2,9	100,0
monoparental femme	76,4	1,6	7,2	13,9	0,9	100,0
élargie ou polygame nucléaire	86,6	2,9	3,6	5,3	1,5	100,0
82,6	2,5	4,5	9,5	0,9	100,0	
Taille du ménage						
1 à 3 personnes	79,2	2,6	8,2	8,9	1,2	100,0
4 à 6 personnes	82,4	2,6	4,9	8,7	1,4	100,0
7 à 10 personnes	82,3	2,0	4,2	10,7	0,8	100,0
Plus de 10 personnes	80,1	2,5	5,3	11,3	0,9	100,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans						
1 enfant	78,8	2,5	6,1	11,1	1,5	100,0
2 enfants	82,5	2,1	4,7	9,8	0,8	100,0
3 enfants et plus	84,3	2,5	3,5	8,9	0,8	100,0
Age du chef de ménage						
Moins 29 ans	83,3	1,8	4,5	9,3	1,1	100,0

30 à 44 ans	80,5	2,7	5,0	10,6	1,2	100,0
45 à 59 ans	79,5	2,1	5,9	11,5	0,9	100,0
60 ans et plus	86,9	2,5	3,3	6,7	0,6	100,0
Sexe du chef de ménage						
Homme	83,2	2,6	4,3	9,0	1,0	100,0
Femme	76,8	1,5	7,0	13,6	1,1	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage						
Non éduqué	86,5	2,2	3,5	7,6	0,2	100,0
Primaire	80,1	1,9	7,4	10,2	0,3	100,0
Secondaire-universitaire	67,1	3,7	5,9	18,3	5,1	100,0
Activité du Chef de ménage						
inactif-chômeur	68,7	3,2	8,3	19,7	0,2	100,0
Agriculture	94,1	0,5	1,9	3,3	0,2	100,0
Industrie	44,9	46,9	2,3	5,9	0,0	100,0
Commerce	15,3	0,2	74,3	10,2	0,0	100,0
Administration	42,9	0,0	3,5	12,2	41,4	100,0
Autres services	18,5	0,2	3,4	77,7	0,2	100,0
Milieu						
Chef-lieu de district	63,5	0,7	15,9	19,6	0,3	100,0
Chef-lieu de commune	64,0	4,2	7,0	24,0	0,8	100,0
Fokontany	87,2	2,1	3,6	6,1	1,1	100,0
Source d'eau potable						
JIRAMA	57,7	4,0	9,3	27,7	1,2	100,0
Citerne-Barrage	79,7	2,1	5,6	11,7	0,9	100,0
Aucune	85,8	2,2	4,1	7,0	1,0	100,0
Distance par rapport au site						
moins 15 minutes	79,3	2,5	5,5	11,6	1,1	100,0
15 min à 1 heure	83,6	2,6	4,8	7,8	1,2	100,0
Plus d'une heure	91,9	0,9	1,8	5,3	0,1	100,0
Nombre de Centres de Santé						
Aucun Centre de santé	81,9	2,5	4,6	10,0	1,0	100,0
Un centre de santé	81,6	2,1	6,2	9,0	1,2	100,0
2 centres de santé	78,9	1,2	5,0	13,7	1,3	100,0
Nombre d'Ecoles primaires						
aucune école	79,5	5,1	4,3	9,7	1,5	100,0
Une école	82,6	1,9	4,5	10,2	0,9	100,0
2 écoles et plus	79,5	1,4	8,7	9,0	1,4	100,0

Sources : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016, ENSOMD2012, ENSOMD2012, ENEMPSI2012

Tableau 29 : Structure de l'emploi selon le statut dans l'emploi

	Unité : %			
	Salarié	Travailleur Indépendant	Aide familiale	Total
Ensemble				
Baseline FIAVOTA	14,9	38,5	46,6	100,0
ENSOMD2012	12,6	49,0	38,4	100,0
ENEMPSI2012	11,0	43,1	45,9	100,0
Sexe				
homme	16,9	46,4	36,7	100,0
femme	12,9	30,4	56,7	100,0
Age				
5 à 9 ans	3,3	0,0	96,7	100,0
10 à 17 ans	9,2	3,3	87,5	100,0
18 à 29 ans	15,7	34,9	49,4	100,0
30 à 49 ans	19,8	56,3	23,9	100,0
50 ans et plus	14,6	71,2	14,2	100,0
Degré de malnutrition				
Urgent	12,8	44,1	43,1	100,0
Alerte	14,0	36,7	49,3	100,0
à surveiller	16,9	37,4	45,7	100,0
Protection sociale				
Transferts monétaires vivres	12,8	40,7	46,5	100,0
autres aides	13,5	38,4	48,1	100,0
aucune aide	19,0	30,2	50,8	100,0
Ménage ACN ou AC	17,3	38,5	44,2	100,0
ménage non ACN	14,4	38,9	46,8	
ménage ACN	20,6	34,2	45,2	100,0
Composition de ménage				
monoparental homme	14,1	37,9	48,0	100,0
monoparental femme	21,0	42,2	36,8	100,0
élargie ou polygame	20,7	40,4	38,8	100,0
nucléaire	8,4	37,5	54,1	100,0
Taille du ménage				
1 à 3 personnes	14,1	37,9	48,0	100,0
4 à 6 personnes	19,2	60,6	20,2	100,0
7 à 10 personnes	15,4	46,9	37,8	100,0
Plus de 10 personnes	14,4	33,1	52,5	100,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans				
1 enfant	13,4	25,5	61,1	100,0
2 enfants	17,1	38,9	44,0	100,0
3 enfants et plus	14,6	38,9	46,5	100,0
Age du chef de ménage				
Moins 29 ans	12,4	37,2	50,5	100,0
	16,6	51,7	31,8	100,0

30 à 44 ans	16,0	37,5	46,5	100,0
45 à 59 ans	15,7	34,0	50,4	100,0
60 ans et plus	9,3	34,9	55,9	100,0
Sexe du chef de ménage				
Homme	13,4	37,9	48,8	100,0
Femme	20,2	40,6	39,2	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage				
Non éduqué	12,4	39,4	48,2	100,0
Primaire	14,5	40,5	45,0	100,0
Secondaire-universitaire	24,5	32,0	43,5	100,0
Activité du Chef de ménage				
inactif-chômeur	19,9	27,6	52,5	100,0
Agriculture	9,0	41,4	49,6	100,0
Industrie	34,5	26,0	39,5	100,0
Commerce	15,1	50,4	34,5	100,0
Administration	49,7	8,5	41,8	100,0
Autres services	55,4	20,7	23,9	100,0
Milieu				
Chef-lieu de district	17,6	40,7	41,7	100,0
Chef-lieu de commune	25,6	35,7	38,7	100,0
Fokontany	12,2	39,0	48,8	100,0
Source d'eau potable				
JIRAMA	27,2	36,8	36,0	100,0
Citerne-Barrage	16,5	37,9	45,7	100,0
Aucune	12,7	38,9	48,4	100,0
Distance par rapport au site				
moins 15 minutes	16,2	38,1	45,7	100,0
15 min à 1 heure	13,9	38,2	47,9	100,0
Plus d'une heure	9,5	41,3	49,2	100,0
Nombre de Centres de Santé				
Aucun Centre de santé	15,0	38,6	46,5	100,0
Un centre de santé	13,5	40,4	46,0	100,0
2 centres de santé	18,6	30,2	51,2	100,0
Nombre d'Ecoles primaires				
aucune école	14,3	39,5	46,2	100,0
Une école	14,8	38,3	47,0	100,0
2 écoles et plus	16,8	38,4	44,9	100,0

Sources : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016, ENSOMD2012, ENSOMD2012, ENEMPSI2012

Tableau 30 : Taux de pluriactivité

	Unité : %
Taux de pluriactivité	
Ensemble	
Baseline FIAVOTA	20,3
ENEMPSI2012	28,9

Sexe	
homme	23,0
femme	17,6
Age	
5 à 9 ans	2,7
10 à 17 ans	8,6
18 à 29 ans	20,1
30 à 49 ans	28,8
50 ans et plus	25,1
Degré de malnutrition	
Urgent	21,3
Alerte	18,1
à surveiller	22,0
Protection sociale	
Transferts monétaires	26,2
vivres	19,6
autres aides	35,0
aucune aide	17,6
Ménage ACN ou AC	
ménage non ACN	19,0
ménage ACN	34,5
Composition de ménage	
monoparental homme	20,0
monoparental femme	16,3
élargie ou polygame	19,9
nucléaire	21,7
Taille du ménage	
1 à 3 personnes	24,0
4 à 6 personnes	22,9
7 à 10 personnes	18,6
Plus de 10 personnes	18,1
Nombre d'enfants de moins de 5 ans	
1 enfant	20,8
2 enfants	21,2
3 enfants et plus	18,1
Age du chef de ménage	
Moins 29 ans	21,9
30 à 44 ans	21,2
45 à 59 ans	21,2
60 ans et plus	15,0
Sexe du chef de ménage	
Homme	21,4
Femme	16,7
Niveau d'éducation du chef de ménage	
Non éduqué	18,4

Primaire	22,5
Secondaire-universitaire	23,6
Activité du Chef de ménage	
inactif-chômeur	11,4
Agriculture	20,8
Industrie	14,7
Commerce	22,0
Administration	32,0
Autres services	17,1
Milieu	
Chef-lieu de district	24,1
Chef-lieu de commune	12,7
Fokontany	21,8
Source d'eau potable	
JIRAMA	14,0
Citerne-Barrage	21,4
Aucune	20,9
Distance par rapport au site	
moins 15 minutes	21,0
15 min à 1 heure	17,9
Plus d'une heure	21,8
Nombre de Centres de Santé	
Aucun Centre de santé	21,3
Un centre de santé	18,5
2 centres de santé	11,7
Nombre d'Ecoles primaires	
aucune école	23,5
Une école	19,1
2 écoles et plus	23,3

Sources : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016, ENSOMD2012, ENEMPSI2012

Tableau 31 : Incidence du travail des enfants de 5-17 ans

	Unité : %
	Incidence
Ensemble	
Baseline FIAVOTA	27,0
Etude SUD	27,4
Sexe	
homme	29,6
femme	20,8
Age	
5 à 9 ans	11,8
10 à 14 ans	32,8
15 à 17 ans	52,8
Scolarisation	

Inscrits	16,2
Non-inscrits	59,6
Degré de malnutrition	
Urgent	26,3
Alerte	27,5
à surveiller	22,8
Protection sociale	
Transferts monétaires vivres	26,5
autres aides	27,4
aucune aide	25,7
22,3	
Ménage ACN ou AC	
ménage non ACN	26,1
ménage ACN	18,0
Composition de ménage	
monoparental homme	32,9
monoparental femme	24,4
élargie ou polygame	31,2
nucléaire	24,4
Taille du ménage	
1 à 3 personnes	42,9
4 à 6 personnes	22,7
7 à 10 personnes	25,8
Plus de 10 personnes	25,8
Nombre d'enfants de moins de 5 ans	
1 enfant	26,2
2 enfants	24,3
3 enfants et plus	26,1
Age du chef de ménage	
Moins 29 ans	24,0
30 à 44 ans	23,1
45 à 59 ans	26,4
60 ans et plus	30,5
Sexe du chef de ménage	
Homme	25,8
Femme	24,2
Niveau d'éducation du chef de ménage	
Non éduqué	26,6
Primaire	24,2
Secondaire-universitaire	22,6
Activité du Chef de ménage	
inactif-chômeur	15,6
Agriculture	28,3
Industrie	30,4
Commerce	17,0
Administration	28,0

Autres services	12,1
Milieu	
Chef-lieu de district	15,2
Chef-lieu de commune	17,0
Fokontany	28,7
Source d'eau potable	
JIRAMA	17,1
Citerne-Barrage	22,1
Aucune	27,9
Distance par rapport au site	
moins 15 minutes	24,6
15 min à 1 heure	26,0
Plus d'une heure	29,4
Nombre de Centres de Santé	
Aucun Centre de santé	25,7
Un centre de santé	24,7
2 centres de santé	23,5
Nombre d'Ecoles primaires	
aucune école	23,2
Une école	26,2
2 écoles et plus	23,3

Sources : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016, ENSOMD2012, ENEMPSI2012

Tableau 32 : Taux de possession d'Unités de Production Familiales

	Unité : %				
	Aucune UPF	Une UPF	Deux UPF	Trois UPF et plus	Total
Ensemble					
Baseline FIAVOTA	22,5	63,6	12,9	1,1	100,0
Degré de malnutrition					
Urgent	20,1	63,0	15,6	1,3	100,0
Alerte	20,2	66,5	12,1	1,1	100,0
à surveiller	25,8	61,2	12,2	0,9	100,0
Protection sociale					
Transferts monétaires vivres	18,3	68,6	12,2	0,9	100,0
autres aides	19,6	65,4	14,0	1,0	100,0
aucune aide	24,4	63,3	10,9	1,4	100,0
27,5	59,4	12,0	1,1	100,0	
Ménage ACN ou AC					
ménage non ACN	22,4	64,0	12,6	1,0	100,0
ménage ACN	23,6	58,5	16,6	1,3	100,0
Composition de ménage					
monoparental homme	22,5	68,7	4,4	4,3	100,0
monoparental femme	33,0	61,9	4,5	0,7	100,0
élargie ou polygame	16,0	60,7	21,0	2,3	100,0

nucléaire	18,5	64,7	15,9	0,9	100,0
Taille du ménage					
1 à 3 personnes	29,0	65,5	5,6	0,0	100,0
4 à 6 personnes	22,7	64,9	11,9	0,5	100,0
7 à 10 personnes	20,2	63,4	15,3	1,1	100,0
Plus de 10 personnes	19,6	55,2	19,9	5,3	100,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans					
1 enfant	26,2	61,8	11,1	0,9	100,0
2 enfants	21,8	63,1	14,2	1,0	100,0
3 enfants et plus	17,7	67,4	13,4	1,5	100,0
Age du chef de ménage					
Moins 29 ans	25,9	64,3	9,2	0,6	100,0
30 à 44 ans	23,0	65,2	11,2	0,7	100,0
45 à 59 ans	19,9	61,5	16,7	1,9	100,0
60 ans et plus	18,8	61,3	18,3	1,6	100,0
Sexe du chef de ménage					
Homme	18,2	64,4	16,1	1,2	100,0
Femme	32,5	61,6	5,3	0,6	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage					
Non éduqué	20,1	65,2	13,7	1,1	100,0
Primaire	20,7	65,5	12,7	1,1	100,0
Secondaire-universitaire	34,1	54,5	10,6	0,9	100,0
Activité du Chef de ménage					
inactif-chômeur	76,9	20,2	2,9	0,0	100,0
Agriculture	9,6	74,4	14,9	1,1	100,0
Industrie	50,7	30,8	17,4	1,1	100,0
Commerce	15,3	72,2	9,8	2,8	100,0
Administration	80,0	16,5	1,8	1,7	100,0
Autres services	66,1	27,1	6,1	0,7	100,0
Milieu					
Chef-lieu de district	23,2	67,7	8,4	0,7	100,0
Chef-lieu de commune	36,2	50,6	11,6	1,7	100,0
Fokontany	18,8	66,6	13,7	0,9	100,0
Source d'eau potable					
JIRAMA	35,0	51,0	12,2	1,8	100,0
Citerne-Barrage	24,4	63,5	11,6	0,5	100,0
Aucune	19,8	65,6	13,4	1,1	100,0
Distance par rapport au site					
moins 15 minutes	23,5	62,1	13,2	1,2	100,0
15 min à 1 heure	22,3	65,3	11,7	0,8	100,0
Plus d'une heure	17,0	68,0	14,3	0,7	100,0
Nombre de Centres de Santé					
Aucun Centre de santé	22,6	63,4	12,9	1,0	100,0
Un centre de santé	19,4	66,2	13,1	1,3	100,0
2 centres de santé	32,3	54,7	12,1	0,9	100,0

Nombre d'Ecoles primaires					
aucune école	23,5	62,3	13,4	0,9	100,0
Une école	22,3	63,5	13,0	1,1	100,0
2 écoles et plus	21,6	65,8	11,8	0,9	100,0

Sources : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016, ENSOMD2012

4. BIEN-ETRE DES MÉNAGES

Résumé

Cette partie tente d'appréhender la perception du bien-être des ménages ciblés par le programme FIAVOTA dans le Sud. La situation se résume en un mot : ménages en totale déprime. Le niveau du bonheur des chefs de ménage est très faible, la quasi-totalité des ménages se sentent « pauvres » et non satisfaits de leurs conditions de vie quelle que soit la dimension considérée aussi bien économique, sociale que relationnelle. Dans certains domaines comme la santé et l'eau potable, l'insatisfaction des ménages résulte des contraintes au niveau de l'offre de produits ou de services. Par contre, dans les domaines comme l'éducation et l'alimentation, les contraintes liées à la demande notamment les contraintes de revenus sont non négligeables. Quelques facteurs déterminants du niveau de satisfaction globale ou du bonheur des ménages auxquels il faudrait agir en priorité sont identifiés. Outre l'augmentation des revenus, l'amélioration de la santé, de l'éducation des enfants et des infrastructures telle que l'électricité ont des effets significatifs. L'appartenance à des associations religieuses et entre natifs d'une région, plutôt que des associations politiques ou professionnelles sont facteurs déterminants à ne pas négliger si l'on veut améliorer le bien-être de ces ménages.

4.1. Introduction

125. Les ménages cibles du programme FIAVOTA dans le Sud sont généralement classés comme « pauvres » en ce sens qu'ils habitent dans des zones victimes de l'insécurité alimentaire. Mais la question qui se pose est de savoir si ces ménages eux-mêmes se sentent pauvres ou non ? Malgré les difficultés économiques qu'ils subissent dans la vie quotidienne, est-ce qu'ils éprouvent des émotions positives ou une certaine satisfaction de la vie ? Le bien-être subjective ou le bonheur individuel qui, souvent, se traduisent par l'estime de soi ou de l'optimisme ont des effets positifs sur la productivité ou les performances individuelles au travail, sur l'état de santé, et donc sur les conditions de vie économiques et sociales des ménages. A l'opposé, le faible niveau de bien-être ou la sensation d'être malheureux se manifestent par le repli sur soi et le pessimisme influant négativement sur le goût du risque et l'investissement (en capital physique ou humain) et conduisant à la trappe à la pauvreté.

126. A part l'aspect économique des conditions de vie des ménages, les mesures subjectives du bien-être fournissent des informations importantes sur la qualité de vie. Le bien-être peut être associé à plusieurs aspects matériels ou immatériels, économiques ou non économiques incluant la bonne situation financière, la meilleure productivité au travail, les bonnes relations interpersonnelles, la résilience face à l'adversité, une bonne santé physique et une longue espérance de vie, un niveau intellectuel élevé, une vie familiale harmonieuse, une vie spirituelle apaisée, etc.

127. Certes, le bien-être subjectif peut ne pas être un indicateur complet du bien-être, mais il est sûrement important. En effet, les indicateurs de bien-être objectifs se concentrent sur les conditions externes, mais les individus réagissent différemment aux mêmes conditions extérieures en fonction de leurs attentes, valeurs et expériences précédentes. Une personne peut être « heureuse » et vivre dans des mauvaises conditions dans d'autres domaines. Mais, le problème de quelqu'un qui se porte bien objectivement, mais qui se sent moins à l'aise subjectivement, devrait poser des questions sur l'intérêt des analyses du bien-être par la seule approche objective du bien-être. Par contre, l'approche subjective prend en compte les circonstances individuelles à court terme, les groupes d'influence servis comme référence, le revenu actuel. Outre les critères économiques, elle tient compte les aspects non économiques, matériels et immatériels, tels que les facteurs liés aux institutions, aux valeurs sociales ou croyances, inégalité, etc.

128. L'analyse du bien-être subjectif revêt un intérêt particulier dans l'analyse des conditions de vie des ménages ciblés par le programme FIAVOTA. Premièrement, cet indicateur peut constituer un facteur discriminant des ménages qui sont assez homogènes en termes de revenus ou de consommation. En effet, le bien-être subjectif peut résulter des effets cumulatifs des conditions de vie et de l'environnement économique et social vécus au cours d'une période relativement longue. Deuxièmement, les transferts monétaires effectués dans le cadre du projet FIAVOTA, qui seront limités dans le temps pourraient induire des effets à moyen ou à long termes sur la productivité et le bien-être subjectif. Troisièmement, les aides pourraient inculquer un sentiment individuel d'inclusion dans la société, qui défavorise les tendances au repli sur soi et améliore le bien-être collectif au sein de la société. Enfin, outre les montants, l'organisation et l'efficacité du système de distribution des aides (égalité de traitement, absence de détournement ou de corruption) pourraient avoir des effets sur le bien-être.

129. Dans cette partie, l'objectif principal est d'appréhender à la fois avec l'approche subjective et l'approche objective le bien-être des ménages ciblés par le programme FIAVOTA. L'idée principale véhiculée est que le bien-être ne peut pas être mesuré par le seul revenu ou niveau de consommation. D'ailleurs, ces indicateurs objectifs habituellement retenus pour analyser les conditions de vie des ménages posent des difficultés et peuvent être entachés de biais relativement élevés liés aux erreurs d'observations compte tenu de la situation critique vécue par les ménages cibles et leur faible niveau d'éducation.

130. Il faudrait quand même mentionner que l'approche subjective du bien-être présente quelques limites. L'interprétation du bien-être subjectif est assez délicate pour diverses raisons. Une personne peut être heureuse malgré une mauvaise santé ou un faible niveau de réussite scolaire. De plus, les gens peuvent également s'adapter psychologiquement aux conditions sociales vécus, de sorte que le bien-être subjectif peut être élevé si elles réduisent leurs attentes et leurs aspirations (attrition des préférences). Dans certains cas, les indicateurs de bien-être pourraient varier sensiblement au fil du temps en fonction des chocs d'ordre économique, social, familial ou spirituel. Enfin, l'information sur le statut économique subjectif du ménage

est fournie par un seul membre du ménage (chef de ménage) et, par conséquent, il n'y a aucune possibilité d'identifier différentes perceptions pour les autres membres du ménage qui possèdent d'autres caractéristiques.

4.2. Concept et méthodologie

131. L'enquête permet d'appréhender le bien-être des ménages ciblés par le programme FIAVOTA par l'approche objective et subjective du bien-être. Les informations issues de l'enquête permettent également de prendre en compte le caractère multidimensionnel du bien-être : le bien-être économique et le bien-être dans d'autres domaines non économiques de la vie du ménage, le bien-être immatériels ou bonheur (happiness).

132. Pour mesurer le bien-être subjectif, trois types d'indicateurs sont utilisés :

- **Pauvreté monétaire subjective** : L'unité d'analyse est l'individu. Un individu est considéré comme « pauvre subjective en revenu monétaire » si son revenu est inférieur au seuil de pauvreté subjective. Le seuil de pauvreté subjective est obtenu à l'aide de la méthode d'intersection du revenu minimum requis pour une vie convenable et le revenu effectivement perçu par les ménages (Goedhart et al., 1977, Gustafsson et Yue, 2006). Pour cela, deux questions du questionnaire sont mobilisées : « A combien estimez-vous, pour votre ménage, le montant minimum nécessaire par mois pour vivre décemment ? » (Minimum Income Question – MIQ), « Approximativement, quel est le niveau de revenu mensuel de votre ménage ? ». La méthode suit les étapes suivantes. Pour obtenir une courbe continue mettant en relation le revenu minimum requis et le revenu effectivement perçu, un modèle de régression de type moindre carré ordinaire est estimé en prenant comme variable dépendante le montant minimum de revenu requis pour une vie convenable et comme variables explicatives le revenu effectivement perçu (approximation à la moyenne par tranche de revenus), les caractéristiques du ménage (taille, sexe du chef de ménage, âge et âge au carré du chef de ménage, ménage ACN, niveau d'éducation du chef de ménage, le quartile de richesse, le milieu d'habitation, le revenu moyen au niveau district). Le revenu estimé par le modèle et le revenu effectivement perçu sont divisés par la taille du ménage pour obtenir des montants par tête. Le seuil de pauvreté subjective est le montant qui égalise le revenu minimum requis et le revenu effectivement perçu par ménage. Ainsi, le seuil de pauvreté subjective est estimé à 50 181 Ariary par tête par mois, soit 602 172 Ariary par tête par jour. A titre de comparaison, en 2016, le seuil de pauvreté monétaire (objectif) national est estimé à 683 178 Ariary⁴.
- **Niveau du bien-être économique subjectif** : L'unité d'analyse est l'individu. Pour mesurer le niveau de bien-être économique subjectif, sont considérées les réponses à la question: « Etant donné le revenu de votre ménage, vous estimez que : 1. vous vivez bien, 2. Ça va à peu près, 3. Ça va mais il faut faire attention, 4. Vous vivez difficilement ». Les ménages ayant répondu « vous vivez difficilement » sont

⁴ Actualisation du seuil de pauvreté en 2012, qui était de 535 603 Ariary par tête par an, avec les taux d'inflation de 6,3% en 2013, 6,0% en 2014, 7,6% en 2015 et 6,7% en 2016.

considérés comme « pauvre subjectif en bien-être économique ». Cette question subjective de la pauvreté offre un certain nombre d'avantages par rapport à la question de l'échelle économique utilisée pour identifier la pauvreté subjective dans d'autres études. En effet, les ménages sont classés comme étant pauvres selon leur propre évaluation de leur situation financière par rapport à leurs préférences ou aspirations individuelles sans faisant référence à une norme collective ou à la situation d'un ménage moyen comme pour le seuil de pauvreté monétaire. La question ne demande pas aux répondants de connaître et de faire référence au statut économique des autres ménages.

- **Niveau de bien-être non-économique subjectif** : L'unité d'analyse est l'individu. Les niveaux de satisfaction du ménage dans quelques domaines de la vie quotidienne tels que l'alimentation, habillement et chaussures, logement, santé, éducation des enfants, accès à l'eau potable, électricité et autres infrastructures sont utilisés pour mesurer le niveau de bien-être non-économique subjectif. Ils sont obtenus par les réponses à la question : « Etes-vous satisfaits par rapport aux besoins de votre ménage dans les domaines suivants : 1. Très satisfait, 2. Satisfait, 3. Pas très satisfait, 4. Pas du tout satisfait, 5. Non concerné ». Les ménages ayant répondu « pas très satisfait » ou « pas du tout satisfait » sont considérés comme « pauvre subjectif en bien-être dans le domaine correspondant ». Cet indicateur permet d'analyser l'impact de la qualité du fonctionnement de la société⁵ sur le bien-être de la population. En effet, malgré le fait qu'un ménage se sent « riche » en termes de bien-être économique (niveau de revenu relativement élevé), il pourrait se sentir « pauvre » dans les domaines non économiques à cause des défaillances au niveau de l'offre ou à d'autres mauvais fonctionnements rendant difficile l'accès à certains produits ou services

- **Niveau de bonheur (happiness)** : L'unité d'analyse est l'individu. Pour mesurer le bien-être dans toutes ses dimensions ou le niveau du bonheur, la question suivante a été posée : « Si vous prenez tout en considération dans votre vie, vous estimez-vous heureux ? : échelle de 1 à 7 : de « très heureux » à « pas du tout heureux »⁶. L'objet de cette question est d'apprécier l'impact des aides sur le bien-être des ménages cibles dans toutes ses dimensions. En effet, dans certains cas, l'amélioration du bien-être économique (dont l'augmentation de revenus) n'induit pas nécessairement à l'amélioration du niveau de bonheur individuel (Paradoxe d'Easterlin). Un modèle probit ordonné est estimé pour analyser les relations entre le niveau du bonheur des chefs de ménages comme variable dépendante et les niveaux de satisfaction sur la situation financière et sur les différents domaines de la vie des ménages, la perception de la pauvreté relative du ménage au sein de la société, les appartenances à des différents types associations (de quartier, religieuse, professionnelle, politique, familiale, natifs, parents d'élève ou comité de gestion, autres).

⁵ Selon la théorie des « capabilities » de Sen

⁶ Une variante de la question introduite dans l'Enquête « General Social Survey » (GSS) menée aux USA en 1972 (National Opinion Research Center, 1999)

4.3. Pauvreté monétaire subjective

133. La quasi-totalité (98%) de la population cible du programme FIAVOTA vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire subjective estimé à 50 181 Ariary par tête par mois. A titre de comparaison, en 2012, le ratio de pauvreté monétaire objective dans l'ensemble de la région SUD de Madagascar est de 86%. Généralement, le ratio de pauvreté monétaire subjective est supérieur au ratio de pauvreté monétaire objective à cause de la tendance de sous-estimation du revenu effectivement perçu et de la surestimation du revenu minimum requis (aspiration) par les ménages. Ce résultat montre la situation critique vécue par les ménages cibles et l'importance du gap à combler pour sortir ces ménages de la situation de la pauvreté vers une vie convenable.

134. La situation de pauvreté est généralisée quelle que soit la région, le milieu ou les autres caractéristiques des ménages. Par contre, il faut mentionner que les ménages dirigés par les fonctionnaires et les ménages bénéficiant déjà des transferts monétaires s'écartent des autres catégories de ménages avec des ratios de pauvreté relativement faibles respectivement de 90% et 94%. Ces résultats mettent en lumière la précarité des emplois et les faibles rentabilités des activités économiques dans le secteur privé dans cette région du Sud de Madagascar, ainsi que l'impact positif des programmes de transferts monétaires sur la réduction de la pauvreté.

Tableau 33 : Ratio de pauvreté monétaire subjective

	Unité : %
	Ratio
Ensemble	98,6
Région	
Androy	98,4
Anosy	99,7
Degré de malnutrition	
Urgent	99,7
Alerte	99,0
à surveiller	97,7
Protection sociale	
cash transfer	94,0
Vivres	99,4
autres aides	98,9
aucune aide	99,2
Ménage ACN ou AC	
menage non ACN	98,7
menage ACN	97,9
Composition de ménage	
monoparental homme	100,0
monoparental femme	98,6
elargie ou polygame	98,6
Nucléaire	98,6
Taille du ménage	
1 à 3 personnes	97,6
4 à 6 personnes	96,5

7 à 10 personnes	99,7
Plus de 10 personnes	100,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans	
1 enfant	97,6
2 enfants	98,5
3 enfants et plus	99,7
Age du chef de ménage	
Moins 25 ans	98,5
30 à 44 ans	98,0
45 à 59 ans	98,8
60 ans et plus	99,7
Sexe du chef de ménage	
Homme	98,6
Femme	98,6
Niveau d'éducation du chef de ménage	
Non éduqué	99,3
Primaire	98,4
Secondaire-universitaire	96,3
Activité du Chef de ménage	
inactif-chomeur	98,4
Agriculture	99,1
Industrie	100,0
Commerce	95,6
Administration	90,4
Autres services	97,2
Milieu	
Chef lieu de district	98,1
Chef lieu de commune	98,9
Fokontany	98,5
Source d'eau potable	
JIRAMA	97,5
Citerne-Barrage	99,1
Aucune	98,6
Distance par rapport au site	
moins 15 minutes	98,3
15 min à 1 heure	98,9
Plus d'une heure	99,8
Nombre de Centres de Santé	
Aucun Centre santé	98,8
Un centre de santé	97,9
2 centres de santé	97,5
Nombre d'Ecoles primaires	
aucune école	97,9
Une école	99,0
2 écoles et plus	97,1

Sources : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

4.4. Bien-être subjective

135. La vie d'un ménage peut être abordée comme une combinaison de nombreux domaines spécifiques économiques et non-économiques et que le bien-être individuel ou le niveau de satisfaction globale de la vie peut être analysé comme l'agrégation des niveaux de satisfaction dans les domaines spécifiques de la vie quotidienne d'une personne. En d'autres termes, une personne ou un groupe de personnes comme le ménage est bien plus qu'un consommateur ou un agent économique : non seulement elle consomme des biens et des services, mais aussi « dépense » une partie de son temps et d'autres ressources dans les relations interpersonnelles (avec son conjoint, ses enfants, d'autres membres de la famille, des amis, des voisins, des collègues et des partenaires de travail), dans des loisirs et dans d'autres activités économiques et non économiques. Les informations issues de l'enquête ont permis d'apprécier le niveau de satisfaction des chefs de ménages dans le domaine économique (situation financière) et des domaines non économiques (alimentaires, habillement et chaussures, logement, santé, éducation des enfants, accès à l'eau potable, électricité et autres infrastructures). L'objet de ce chapitre est justement d'apprécier les niveaux de satisfaction des ménages sur ces différents domaines de la vie pris séparément et leurs influences respectives sur le niveau de satisfaction globale ou le niveau du bonheur du ménage.

4.4.1. Bien-être économique subjective

136. La grande majorité des ménages ne sont pas satisfaits de leur situation financière actuelle. Le niveau absolu élevé de revenus ne signifie pas systématiquement un niveau de bien-être ou satisfaction économique élevé. Plusieurs explications sont possibles. Selon l'explication de la situation relative, plus la situation financière du ménage pris comme référence augmente plus vite que celle du ménage concerné, plus le niveau de satisfaction du chef de ménage concerné est faible. L'autre explication est axée sur la capacité d'un individu à s'adapter aux situations positives et négatives. Ainsi, si une personne a des capacités d'adaptation élevées, il peut s'adapter facilement aux changements dans son revenu, de sorte que son niveau de satisfaction ne varie pas sensiblement avec le revenu. Le niveau de satisfaction est aussi en rapport avec le taux de satisfaction de l'ensemble des aspirations : plus le taux de satisfaction est élevé, plus le niveau de bonheur est élevé. Souvent, les aspirations ne sont pas totalement indépendantes du niveau de revenus : plus les revenus augmentent, plus les désirs augmentent. Par conséquent, le bonheur ne s'accroît pas nécessairement avec le revenu. Finalement, le lien entre niveau de bien-être économique dépend même de la valeur individuelle, sociale ou spirituelle accordée par l'individu concerné à l'« argent ».

137. En tenant compte des préférences individuelles et en éliminant la norme imposée par le seuil de pauvreté unique, plus de 92% de la population ont déclaré « vivre en difficulté » et sont classés comme « pauvres » en termes de bien-être économique subjective. Ce taux est inférieur de 6 points de pourcentage par rapport au ratio de pauvreté monétaire subjective. Cela montre qu'à cause de la persistance de la pauvreté pendant une période relativement longue, une bonne partie des ménages ont déjà adapté leur aspiration (attrition des préférences) et leur train de vie en fonction de la mauvaise situation économique vécue quotidiennement, même si leur niveau de revenus ne dépasse pas le seuil de pauvreté.

138. La perception individuelle du bien-être économique varie selon la situation du ménage vis-à-vis des programmes de protection sociale. En effet, chez les ménages ayant bénéficié des transferts monétaires et d'autres types d'aides non vivriers, la proportion des ménages se sentent vivre difficilement est relativement faible : 89% pour la première catégorie et 87% pour la deuxième catégorie. Par contre, pour les ménages n'ayant bénéficié que des vivres, la

proportion dépasse les 93%. Les préférences des ménages ne sont pas limitées aux seuls produits alimentaires mais touchent d'autres biens et services et notamment des liquidités. La perception des ménages qui ont des liens étroits avec les programmes de protection sociale, tels que les ménages ACN est largement meilleure : seulement 75% d'entre eux se sentent en difficulté.

139. La situation géographique et les infrastructures influent significativement sur la perception du bien-être économique des ménages. Plus on est loin des sites de nutrition, des centres de santé ou des établissements scolaires, plus la proportion des ménages se sentent vivre en difficulté augmente : 90% des ménages à moins de 15 minutes des sites de nutrition, 82% des ménages habitant dans des localités avec plus de 2 centres de santé, et 88% des ménages habitant dans des localités avec des réseaux de distribution de la JIRAMA. Des résultats qui montrent l'importance des besoins de liquidité pour accéder à des produits et services essentiels dans les zones reculées.

140. La perception du bien-être économique dépend aussi de la composition du ménage. Les ménages dirigés par une femme, une personne relativement âgée, ou non éduquée, ou avec plus de 3 enfants de moins de 5 ans sont plus fréquemment à se sentir en difficulté compte tenu de leur situation financière.

Tableau 34 : Perception du bien-être économique

	Unité : %				
	Vous vivez bien	Ça va à peu près	Ça va mais il faut faire attention	Vous vivez difficilement	Total
Ensemble	0,0	3,6	4,7	91,8	100,0
Région					
Androy	0,0	3,9	4,7	91,4	100,0
Anosy	0,0	1,6	4,5	94,0	100,0
Degré de malnutrition					
Urgent	0,1	2,4	6,1	91,4	100,0
Alerte	0,0	2,7	4,3	93,0	100,0
à surveiller	0,0	5,0	4,2	90,8	100,0
Protection sociale					
cash transfer	0,1	3,5	7,9	88,5	100,0
Vivres	0,0	2,7	4,2	93,1	100,0
autres aides	0,0	9,8	2,9	87,4	100,0
aucune aide	0,0	4,3	4,1	91,7	100,0
Ménage ACN ou AC					
menage non ACN	0,0	2,4	4,5	93,2	100,0
menage ACN	0,1	18,2	7,1	74,6	100,0
Composition de ménage					
monoparental homme	0,0	1,8	7,3	90,8	100,0
monoparental femme	0,0	2,3	2,9	94,8	100,0
elargie ou polygame	0,0	5,9	5,1	89,0	100,0
Nucléaire	0,0	3,8	5,3	90,8	100,0
Taille du ménage					
1 à 3 personnes	0,0	6,1	4,4	89,6	100,0
4 à 6 personnes	0,0	3,9	4,4	91,7	100,0

7 à 10 personnes	0,0	2,6	4,6	92,7	100,0
Plus de 10 personnes	0,0	1,7	6,1	92,2	100,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans					
1 enfant	0,0	6,3	5,2	88,6	100,0
2 enfants	0,0	2,3	4,3	93,4	100,0
3 enfants et plus	0,0	1,9	4,5	93,6	100,0
Age du chef de ménage					
Moins 25 ans	0,0	4,0	4,8	91,1	100,0
30 à 44 ans	0,0	4,4	4,7	91,0	100,0
45 à 59 ans	0,0	2,6	4,5	92,8	100,0
60 ans et plus	0,0	2,1	4,4	93,6	100,0
Sexe du chef de ménage					
Homme	0,0	4,1	5,4	90,5	100,0
Femme	0,0	2,4	2,9	94,8	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage					
Non éduqué	0,0	1,4	3,5	95,2	100,0
Primaire	0,0	3,9	5,6	90,5	100,0
Secondaire-universitaire	0,1	11,1	7,3	81,6	100,0
Activité du Chef de ménage					
inactif-chomeur	0,0	0,5	4,4	95,2	100,0
Agriculture	0,0	3,1	4,2	92,7	100,0
Industrie	0,0	1,3	5,1	93,7	100,0
Commerce	0,0	4,0	4,8	91,2	100,0
Administration	0,0	30,6	13,2	56,2	100,0
Autres services	0,0	5,8	6,4	87,9	100,0
Milieu					
Chef lieu de district	0,0	4,9	1,9	93,2	100,0
Chef lieu de commune	0,0	4,3	5,8	89,9	100,0
Fokontany	0,0	3,3	4,6	92,2	100,0
Source d'eau potable					
JIRAMA	0,0	4,9	6,9	88,2	100,0
Citerne-Barrage	0,0	4,4	5,4	90,2	100,0
Aucune	0,0	3,1	4,1	92,8	100,0
Distance par rapport au site					
moins 15 minutes	0,0	4,4	5,2	90,3	100,0
15 min à 1 heure	0,0	2,4	3,7	93,9	100,0
Plus d'une heure	0,0	1,1	3,4	95,5	100,0
Nombre de Centres de Santé					
Aucun Centre santé	0,0	3,3	4,6	92,1	100,0
Un centre de santé	0,0	2,9	4,2	92,9	100,0
2 centres de santé	0,0	10,3	8,0	81,7	100,0
Nombre d'Ecoles primaires					
aucune école	0,1	5,0	2,8	92,2	100,0
Une école	0,0	3,2	5,0	91,9	100,0
2 écoles et plus	0,0	3,9	5,4	90,7	100,0

Sources : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

141. Selon les déclarations des chefs de ménage, plus de 79% des ménages ont fait recours à des mécanismes externes pour subvenir à leurs besoins vitaux : 65% sont obligés de s'endetter et 14% puisent dans leurs réserves ou de leur patrimoine. Près de 21% des ménages ont réussi à avoir un budget équilibré en diminuant leurs dépenses quotidiennes ou en exerçant des activités mieux rémunératrices et à peine 0,2% des ménages sont arrivés à dégager de l'épargne.

142. Les transferts monétaires reçus dans le cadre des programmes de protection sociale jusqu'à maintenant n'ont pas pu aider les ménages à équilibrer leur budget sans faire recours aux emprunts ou à des ventes d'actif. La situation monétaire de ceux qui en bénéficient ne diffère pas des autres catégories de ménages. De plus, ces aides n'ont pas permis de dégager de l'épargne pour les investissements productifs ou non productifs.

143. La situation financière est particulièrement difficile pour les ménages dont le chef exerce les activités de transformation. Plus de 92% d'entre eux s'endettent ou puisent dans leurs réserves et seulement 7% arrivent à avoir un budget équilibré.

Tableau 35 : Situation financière des ménages

	Unité : %					
	Vous arrivez à mettre beaucoup d'argent de côté	Vous arrivez à mettre un peu d'argent de côté	Vous arrivez tout juste à l'équilibre	Vous êtes obligés de tirer sur vos réserves	Vous êtes obligés de vous endetter	Total
Ensemble	0,0	0,2	21,3	13,5	64,9	100,0
Région						
Androy	0,0	0,3	23,4	13,6	62,8	100,0
Anosy	0,0	0,1	9,2	13,1	77,7	100,0
Degré de malnutrition						
Urgent	0,1	0,1	20,9	13,9	65,1	100,0
Alerte	0,0	0,2	22,5	15,2	62,1	100,0
à surveiller	0,0	0,4	20,5	11,7	67,5	100,0
Protection sociale						
cash transfer	0,0	0,4	21,9	17,6	60,2	100,0
Vivres	0,0	0,1	20,9	13,0	66,0	100,0
autres aides	0,0	0,0	21,7	19,5	58,8	100,0
aucune aide	0,0	0,4	21,7	12,1	65,8	100,0
Ménage ACN ou AC						
menage non ACN	0,0	0,1	21,4	13,0	65,4	100,0
menage ACN	0,0	1,7	20,5	19,1	58,8	100,0
Composition de ménage						
monoparental homme	0,0	0,5	25,4	7,6	66,5	100,0
monoparental femme	0,0	0,2	18,6	13,3	67,9	100,0
elargie ou polygame	0,0	0,4	21,5	17,6	60,5	100,0
nucléaire	0,0	0,2	22,5	13,0	64,2	100,0
Taille du ménage						
1 à 3 personnes	0,1	0,4	21,7	14,1	63,8	100,0
4 à 6 personnes	0,0	0,3	21,6	12,4	65,7	100,0

7 à 10 personnes	0,0	0,1	20,8	15,2	63,9	100,0
Plus de 10 personnes	0,0	0,0	21,8	10,9	67,4	100,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans						
1 enfant	0,0	0,6	22,0	13,9	63,5	100,0
2 enfants	0,0	0,1	21,7	13,4	64,8	100,0
3 enfants et plus	0,0	0,0	19,6	12,9	67,5	100,0
Age du chef de ménage						
Moins 25 ans	0,0	0,5	24,6	13,0	61,8	100,0
30 à 44 ans	0,0	0,3	19,3	12,3	68,1	100,0
45 à 59 ans	0,0	0,0	20,2	14,4	65,5	100,0
60 ans et plus	0,0	0,0	23,1	16,3	60,7	100,0
Sexe du chef de ménage						
Homme	0,0	0,3	22,4	13,6	63,8	100,0
Femme	0,0	0,2	18,8	13,3	67,7	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage						
Non éduqué	0,0	0,0	20,8	12,6	66,5	100,0
Primaire	0,0	0,4	22,5	15,2	62,0	100,0
Secondaire-universitaire	0,0	0,9	21,3	13,5	64,3	100,0
Activité du Chef de ménage						
inactif-chomeur	0,0	0,0	18,4	17,1	64,5	100,0
Agriculture	0,0	0,1	22,5	14,0	63,4	100,0
Industrie	0,0	0,5	7,3	8,8	83,4	100,0
Commerce	0,0	2,2	18,2	12,7	66,9	100,0
Administration	0,0	3,8	36,5	12,4	47,4	100,0
Autres services	0,0	0,0	19,1	8,8	72,1	100,0
Milieu						
Chef lieu de district	0,0	0,7	25,4	7,9	66,1	100,0
Chef lieu de commune	0,0	0,2	23,8	13,7	62,2	100,0
Fokontany	0,0	0,2	20,4	13,9	65,5	100,0
Source d'eau potable						
JIRAMA	0,0	0,4	26,2	10,3	63,2	100,0
Citerne-Barrage	0,0	0,1	25,2	10,6	64,2	100,0
Aucune	0,0	0,3	19,4	14,9	65,4	100,0
Distance par rapport au site						
moins 15 minutes	0,0	0,3	24,0	13,4	62,3	100,0
15 min à 1 heure	0,0	0,2	17,9	11,6	70,3	100,0
Plus d'une heure	0,1	0,0	13,7	18,0	68,2	100,0
Nombre de Centres de Santé						
Aucun Centre santé	0,0	0,2	22,6	12,3	64,9	100,0
Un centre de santé	0,0	0,4	13,8	19,2	66,6	100,0
2 centres de santé	0,0	0,7	30,0	11,0	58,3	100,0
Nombre d'Ecoles primaires						
aucune école	0,1	0,2	21,5	10,0	68,3	100,0
Une école	0,0	0,2	21,5	13,5	64,8	100,0
2 écoles et plus	0,0	0,7	20,1	18,5	60,7	100,0

Sources : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

4.4.2. Bien-être subjective dans d'autres domaines non économiques

144. Parmi les différents domaines de la vie quotidienne considérés, les ménages ciblés se plaignent surtout de l'alimentation et de l'habillement. Dans ces deux domaines, plus de 98% des chefs de ménage déclarent non satisfaits de leur situation actuelle. Même chez les ménages agricoles où l'autoconsommation est sensée atténuer l'insuffisance, la situation est la même que chez les autres catégories de ménages. Seuls les ménages dirigés par un fonctionnaire ou, dans une moindre mesure, les ménages ACN se démarquent des autres catégories de ménages avec un niveau de satisfaction relativement élevé. Respectivement 13% et 10% des ménages de ces catégories sont satisfaits de leur situation alimentaire. Au vu de ces résultats, les problèmes de l'alimentation dans le sud découlent aussi bien des contraintes de revenus que de l'insuffisance de la production et de l'offre.

145. En ce qui concerne l'accès à l'eau, plus de 87% des ménages ne sont pas satisfaits. Même si la situation est plus dégradée dans les zones reculées, le niveau de satisfaction ne varie pas significativement entre les différentes catégories de ménages. Chez les ménages généralement « aisés », comme ceux dirigés par un fonctionnaire, plus de 80% se plaignent de l'accès à l'eau. Dans les zones desservies par le réseau de la JIRAMA, plus de 81% des ménages ne sont pas satisfaits. Ces résultats confirment le problème généralisé de l'accès à l'eau dans cette région, qui n'est pas tellement dû aux contraintes au niveau de la demande (faible capacité des ménages à en procurer), mais plutôt aux contraintes au niveau de l'offre (disponibilité, maîtrise de la distribution).

146. Pour les autres domaines purement sociaux, le niveau de satisfaction des ménages est plus élevé pour l'éducation des enfants que pour la santé. Neuf ménages sur dix déclarent non satisfaits de l'état de santé de ses membres, alors que la proportion est de huit ménages sur dix pour l'éducation. Il faut mentionner que si, pour le cas de la santé, le niveau de satisfaction est intimement lié à la proximité de l'offre de services (nombre de centres de santé dans la localité), la relation n'est pas aussi évidente pour le cas de l'éducation. Les ménages sont plus exigeants sur la qualité et la capacité d'accueil que pour la proximité de l'offre en éducation des enfants.

Tableau 36 : Non satisfaction dans les domaines spécifiques de la vie

	Unité : %						
	Alimen tation	Habillement et chaussures	Logement	Santé	Accès à l'eau potable	Electricité ou autres infrastructures	Education
Ensemble	98,1	97,9	92,5	89,6	86,9	80,7	80,0
Région							
Androy	97,9	97,7	91,7	90,2	87,2	79,5	80,7
Anosy	99,4	99,5	97,0	86,1	85,1	87,5	75,9
Degré de malnutrition							
Urgent	98,5	98,2	94,1	85,6	89,0	80,2	74,0
Alerte	97,9	98,3	94,0	90,3	88,5	84,7	82,1
à surveiller	98,1	97,4	90,3	91,0	84,2	77,1	81,4
Protection sociale							
cash transfer	96,1	97,5	77,9	91,8	85,6	64,7	76,2
Vivres	99,1	98,8	95,1	88,6	89,3	84,0	80,9

autres aides	96,8	95,8	92,3	83,9	87,3	81,7	86,5
aucune aide	97,6	97,1	94,7	90,4	84,2	82,4	79,9
Ménage ACN ou AC							
menage non ACN	98,6	98,3	92,9	90,1	87,2	80,4	80,1
menage ACN	91,1	93,4	87,9	83,0	82,5	83,7	79,0
Composition de ménage							
monoparental homme	100,0	97,7	92,5	93,7	90,9	77,8	83,6
monoparental femme	99,0	98,4	93,9	92,7	87,3	82,2	84,1
elargie ou polygame	96,7	96,9	89,7	89,7	86,7	79,2	76,6
nucléaire	97,8	97,9	92,3	87,9	86,6	80,2	78,8
Taille du ménage							
1 à 3 personnes	97,0	97,0	92,1	89,0	86,2	79,8	81,2
4 à 6 personnes	97,9	97,3	90,1	88,6	86,6	79,9	77,5
7 à 10 personnes	98,5	98,7	94,7	90,8	86,7	81,9	80,6
Plus de 10 personnes	99,1	99,3	95,8	90,6	89,6	80,6	86,6
Nombre d'enfants de moins de 5 ans							
1 enfant	97,0	96,1	90,5	87,3	84,2	78,7	78,9
2 enfants	98,5	98,7	93,1	90,0	88,2	81,9	78,7
3 enfants et plus	98,9	99,2	94,5	92,4	88,6	81,4	84,1
Age du chef de ménage							
Moins 25 ans	97,5	97,8	93,9	88,9	87,1	77,5	78,1
30 à 44 ans	98,2	97,9	90,3	89,1	85,4	80,9	79,8
45 à 59 ans	98,6	98,5	94,8	90,7	87,4	82,3	80,9
60 ans et plus	97,9	96,9	92,3	90,0	89,8	83,1	81,8
Sexe du chef de ménage							
Homme	97,7	97,7	91,9	88,3	86,6	80,0	78,3
Femme	99,0	98,4	94,0	92,6	87,5	82,3	84,4
Niveau d'éducation du chef de ménage							
Non éduqué	99,2	99,2	94,2	90,6	89,4	82,1	81,7
Primaire	98,2	98,6	91,6	90,7	84,2	80,1	77,5
Secondaire-universitaire	93,9	92,3	88,0	84,0	82,5	76,2	78,5
Activité du Chef de ménage							
inactif-chomeur	99,7	100,0	97,1	94,2	88,1	87,2	90,8
Agriculture	98,5	98,5	92,9	89,7	86,8	81,0	78,9
Industrie	99,5	100,0	95,3	82,8	89,4	76,4	74,5
Commerce	95,4	93,2	85,5	94,8	85,9	68,9	81,2
Administration	89,4	86,9	73,4	77,1	80,7	69,8	77,3
Autres services	96,0	95,4	91,1	87,6	86,7	82,2	83,1
Milieu							
Chef lieu de district	98,6	98,8	83,6	94,5	91,3	71,0	86,1
Chef lieu de commune	96,8	95,2	95,2	89,2	85,6	87,1	77,8
Fokontany	98,4	98,6	92,6	89,2	86,8	79,8	80,1
Source d'eau potable							
JIRAMA	98,0	95,8	90,6	89,5	82,0	81,4	72,9
Citerne-Barrage	97,5	96,7	91,7	88,6	83,6	78,4	78,4

Aucune	98,3	98,6	93,0	89,9	88,6	81,2	81,7
Distance par rapport au site							
moins 15 minutes	97,6	97,3	92,3	89,0	84,3	80,0	79,1
15 min à 1 heure	99,0	99,2	93,3	91,9	92,7	82,1	81,3
Plus d'une heure	98,9	98,6	92,0	87,8	89,0	81,5	83,2
Nombre de Centres de Santé							
Aucun Centre santé	98,4	98,6	92,6	90,4	87,2	79,4	80,0
Un centre de santé	98,8	98,0	92,5	88,1	87,2	84,2	81,1
2 centres de santé	90,4	86,2	90,6	81,0	79,9	88,3	76,2
Nombre d'Ecoles primaires							
aucune école	98,0	98,6	91,3	88,9	93,9	76,0	80,7
Une école	98,2	98,0	93,8	89,8	85,6	82,5	79,6
2 écoles et plus	97,6	96,5	86,3	88,9	84,1	76,0	81,8

Sources : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

4.4.3. Niveau du bonheur et ses relations avec les domaines spécifiques de la vie

147. Les ménages ciblés par le programme FIAVOTA sont en totale déprime. En prenant tout en considération, le niveau du bonheur des chefs de ménages ciblés par le programme FIAVOTA est très faible avec un niveau moyen de 2 sur une échelle de 7. A titre de comparaison, en 2012, sur l'ensemble des ménages des régions Anosy et Androy, le niveau était de 3,1 sur 7. La situation est pratiquement identique quelques soit les caractéristiques socio-économique ou la situation géographique des ménages, à l'exception des ménages dirigés par un fonctionnaire et les ménages ACN qui sortent du lot avec de niveau de bonheur relativement élevé respectivement de l'ordre de 3,5 et 3,1 sur 7.

148. Pour pouvoir prévoir les effets des différentes interventions dans le bien-être des ménages, il est pertinent d'analyser les relations entre le niveau du bonheur et les niveaux de satisfaction dans les domaines spécifiques économiques ou non économiques de la vie des ménages. Certes, le niveau du bonheur individuel ne comprend qu'une seule dimension car il se réfère à la satisfaction d'une personne à l'égard de sa vie. Cependant, il est également clair que les facteurs explicatifs sous-jacents de cet état d'esprit sont multiples, car il fait référence aux facteurs explicatifs de la satisfaction de l'individu dans plusieurs domaines de la vie. Ces facteurs ne se limitent pas aux aspects économiques mais aussi des aspects non économiques ou relationnels et même spirituels, car les sources de la satisfaction vont au-delà de la des revenus, de la consommation ou de la production.

149. Ainsi, outre le bien-être économique (niveau de revenus), la satisfaction sur le logement, la santé, l'éducation des enfants et les infrastructures comme l'électricité influent positivement et significativement sur le niveau du bonheur des chefs de ménages. Par contre, les effets de l'alimentation et de l'habillement sont statistiquement non significatifs. Mais plus que le niveau absolu, l'inégalité et la situation relative du ménage au sein de la société agit fortement et négativement sur le bonheur du chef de ménage. En effet, plus le ménage se réfère à d'autres ménages beaucoup plus à l'aise économiquement, plus le chef de ménage se sent malheureux.

150. A part ces aspects matériels et économiques, les aspects relationnels ou le capital social sont aussi des facteurs déterminants. Cependant, les différents types de relations n'ont pas les mêmes effets. L'appartenance à des associations religieuses ou des associations de natifs d'une région a des effets positifs et statistiquement significatifs sur le niveau de bonheur des chefs de

ménages. Par contre, l'appartenance à des associations professionnelles, politiques ou parents d'élèves ont des effets positifs mais non significatifs. Les aides financières devraient être accompagnées d'autres formes de mobilisations sociales afin d'optimiser les effets escomptés.

Tableau 37 : Facteurs déterminants du niveau de bonheur des chefs de ménage (Modèle Probit Ordonné)

Variable	Paramètres
Niveau de satisfaction sur les domaines de la vie	
Bien-être économique	0.30***
Alimentation	-0.07
Habillement	0.02
Logement	0.10*
Santé	0.11**
Education	0.07*
Eau potable	0.05
Electricité	0.08**
Perception de la situation relative	
Situation financière relative	1.02***
Perception de l'exclusion	
Exclusion personnelle	-0.38
Exclusion ménage	0.32
Appartenance à des associations	
de quartier	0.02
Religieuse	0.12***
professionnelle	0.02
politique	0.05
familiale	0.06
Natifs	0.13***
parents d'élèves/comité de gestion	0.04
Autres	-0.17
Cut1_cons	4.01***
Cut2_cons	4.83***
Cut3_cons	5.71***
r2_a	0,18
N	2 636

Sources : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

4.5.Niveau et source de revenu des ménages

151. Les sources de revenu des ménages sont multiples et elles varient d'une région à une autre. Dans la région d'Androy, l'agriculture constitue la première source d'un ménage sur deux. Pour un ménage sur trois, les revenus salariaux sont la principale source de revenu. Et quelques 6% des ménages tirent principalement leurs revenus des activités non agricoles.

152. Les principales sources de revenu des ménages de la région d’Anosy diffèrent de celles d’Androy. En effet, à Anosy, les revenus salariaux dominent chez les ménages, avant l’agriculture. Un ménage sur deux vit principalement des revenus salariaux et un ménage sur trois des revenus de l’agriculture. La région d’Anosy trouve également sa particularité dans la proportion de ménages gagnant leur vie principalement grâce aux activités non agricoles : un ménage sur dix en est concerné.

Tableau 38 : Première source de revenu des ménages

1ère source de revenu des ménages	Unité : %		
	Région		Ensemble
	ANDROY	ANOSY	
Revenus salariaux	33,9	51,8	36,4
Revenus de l’Agriculture	50,9	29,5	47,8
Revenus d’activités indépendantes non agricoles du ménage	6,4	11,1	7,1
Transferts inter-ménages (famille, amis, voisins)	3,2	3,0	3,2
Transferts d’autres institutions (pension, bourses, etc.)	0,1	0,0	0,1
Transferts monétaires octroyés par des programmes ou projets	0,1	0,0	0,1
Autres sources de revenus	5,5	4,5	5,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

153. Les sources de revenu des ménages impactent sur le niveau de leur revenu et nuancent les deux régions selon le tableau ci-dessous.

154. Néanmoins, force est de constater qu’un nombre important de ménages bénéficiaires du programme FIAVOTA vit avec moins de 50 000 ariary par mois, soit 79%. Plus particulièrement, dans la région d’Androy, 80% des ménages perçoivent mensuellement ce revenu, et dans la région d’Anosy, 77%. A Anosy, on enregistre une proportion plus élevée de ménages dont le revenu mensuel est compris entre 50 000 ariary et 100 000 ariary.

155. En fait, les opportunités, les marchés, et le contexte en général, diffèrent entre les deux régions car pour un même type de source de revenu, les ménages ne perçoivent pas le même montant de revenu. A titre illustratif, les revenus salariaux confortent beaucoup plus les ménages dans la région d’Anosy par rapport à la région d’Androy. Et vice versa, l’agriculture apporte beaucoup plus de revenus dans la région d’Androy par rapport à la région d’Anosy.

Tableau 39 : Niveau du revenu des ménages selon la source de revenu

Unité : %

	Niveau de revenu mensuel des ménages						Total
	Moins de 50 000 Ariary	[50 000 - 100 000 [[100 000 - 200 000 [[200 000 - 400 000 [[400 000 - 600 000 [Plus de 600 000 Ariary	
Ensemble SUD	79,8	12,1	4,7	3,1	0,2	0,1	100,0
Région ANDROY							
Revenus salariaux	70,2	14,2	8,1	6,8	0,5	0,2	100,0
Revenus de l'Agriculture	85,6	10,0	2,6	1,6	0,1	0,1	100,0
Revenus d'activités indépendantes non agricoles du ménage	79,3	14,7	3,9	1,6	0,0	0,5	100,0
Transferts inter-ménages (famille, amis, voisins)	87,6	9,7	1,3	1,4	0,0	0,0	100,0
Transferts d'autres institutions (pension, bourses, etc.)	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Transferts monétaires octroyés par des programmes ou projets	87,6	12,4	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Autres sources de revenus	87,9	4,5	4,1	3,4	0,0	0,0	100,0
Total	80,2	11,4	4,6	3,4	0,2	0,2	100,0
Région ANOSY							
Revenus salariaux	65,7	23,5	8,8	1,6	0,4	0,0	100,0
Revenus de l'Agriculture	90,8	7,1	1,3	,8	0,0	0,0	100,0
Revenus d'activités indépendantes non agricoles du ménage	88,4	11,6	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Transferts inter-ménages (famille, amis, voisins)	90,3	9,7	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Transferts d'autres institutions (pension, bourses, etc.)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transferts monétaires octroyés par des programmes ou projets	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres sources de revenus	90,3	1,9	7,8	0,0	0,0	0,0	100,0
Total	77,5	16,0	5,3	1,1	,2	,0	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

156. En analysant le niveau de revenu des ménages suivant le profil des ménages, dont les résultats sont rapportés dans le tableau ci-dessous, 81% de ceux qui résident dans les fokontany reculés perçoivent moins de 50 000 ariary par mois. On en dénombre moins dans les fokontany chefs lieux de district et chefs lieux de commune. La même tranche de revenu regroupe presque neuf ménages sur dix chez ceux déclarés en situation de malnutrition urgente.

157. La taille du ménage affecte le niveau de revenu des ménages⁷. Les ménages de taille plus grande composent beaucoup plus d'actifs qui accroissent le revenu du ménage. Ainsi, les ménages

⁷ Validée par un test de dépendance de khi-deux, p-value = 0,0251

ayant le plus faible niveau du revenu sont ceux composés de 3 personnes ou moins. Plus précisément, 83% d'entre eux perçoivent un revenu mensuel inférieur à 50 000 ariary.

158. Les programmes de protection sociale à travers les transferts monétaires contribuent de manière significative aux revenus perçus mensuellement par les ménages. En effet, 12% d'entre eux perçoivent entre 200 000 ariary et 400 000 ariary de revenu et à peine 61% gagnent moins de 50 000 ariary par mois. A travers ce facteur, il est constaté que la grande majorité des ménages ne bénéficiant d'aucune forme d'aides (82%) enregistrent moins de 50 000 ariary par mois.

Tableau 40 : Répartition des ménages selon leur niveau de revenu mensuel

	Niveau de revenu mensuel des ménages						Total
	Moins de 50 000 Ariary	[50 000 - 100 000 [[100 000 - 200 000 [[200 000 - 400 000 [[400 000 - 600 000 [Plus de 600 000 Ariary	
	Unité : %						
Région							
ANDROY	80,2	11,4	4,6	3,4	0,2	0,2	100,0
ANOSY	77,5	16,0	5,3	1,1	0,2	0,0	100,0
Milieu							
Chef-lieu de district	65,6	14,1	11,2	8,4	0,7	0,0	100,0
Chef-lieu de commune	77,7	17,4	2,9	1,4	0,2	0,4	100,0
Autres Fokontany	81,5	10,5	4,6	3,1	0,2	0,1	100,0
Infrastructure							
Moins Lotis	82,4	10,0	4,0	3,3	0,1	0,2	100,0
Quartile 2	85,8	7,7	4,2	1,9	0,2	0,2	100,0
Quartile 3	80,2	12,3	4,8	2,3	0,3	0,1	100,0
Quartile 4	71,2	18,0	5,9	4,6	0,4	0,0	100,0
Malnutrition							
Urgent	87,2	7,7	3,9	1,2	0,1	0,0	100,0
Alerte	85,4	9,8	3,0	1,2	0,4	0,2	100,0
à surveiller	70,5	16,6	6,7	5,8	0,2	0,2	100,0
Protection sociale							
transferts monétaires	60,7	15,4	11,1	12,3	0,3	0,2	100,0
Vivres	84,6	10,5	3,4	1,0	0,3	0,1	100,0
autres aides	57,8	22,8	5,5	11,2	0,0	2,7	100,0
aucune aide	82,3	12,1	3,8	1,6	0,1	0,0	100,0
Taille du ménage							
1 à 3 personnes	82,9	10,0	5,1	1,6	0,0	0,5	100,0
4 à 6 personnes	78,9	11,2	4,8	4,7	0,3	0,1	100,0
7 à 10 personnes	80,3	12,5	4,7	2,1	0,3	0,1	100,0
Plus de 10 Personnes	76,7	17,8	3,3	2,0	0,2	0,0	100,0
Total	79,8	12,1	4,7	3,1	0,2	0,1	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

159. Selon le profil du chef de ménage, les ménages dirigés par une femme ont un revenu moins élevé par rapport à ceux dirigés par un homme. En effet, 87% des ménages dont le chef femme ont un revenu mensuel inférieur à 50 000 ariary.

160. Le facteur le plus marquant est le niveau d'éducation du chef de ménage. La différence de tranche de revenu se creuse entre un ménage dont le chef est non éduqué et celui ayant un diplôme secondaire ou plus. 86% du premier type de ménage perçoivent un revenu inférieur à 50 000 ariary contre 62% pour le second type.

Tableau 41 : Niveau de revenu mensuel suivant le profil du chef de ménage

Unité : %

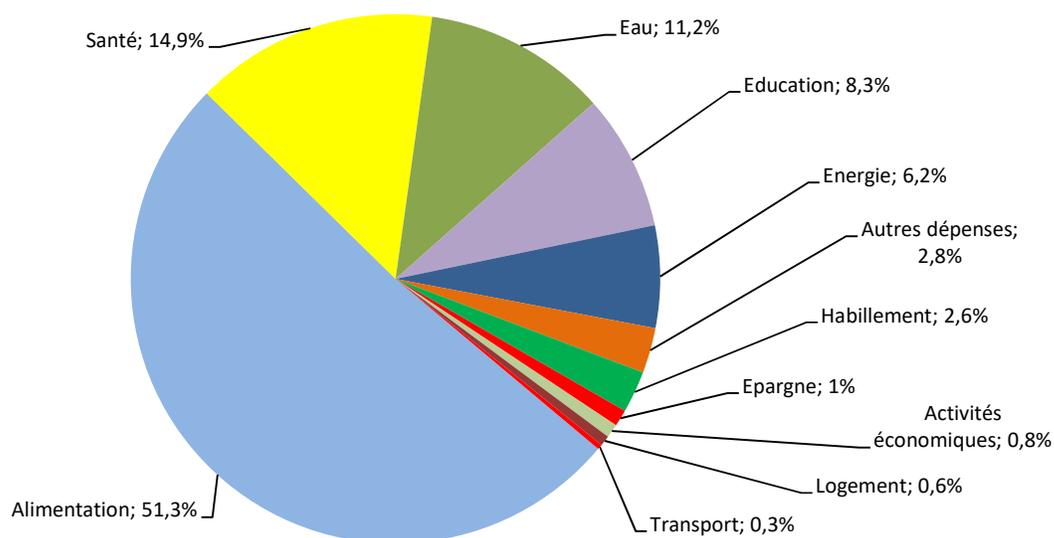
	Niveau de revenu mensuel des ménages						Total
	Moins de 50 000 Ariary	[50 000 - 100 000 [[100 000 - 200 000 [[200 000 - 400 000 [[400 000 - 600 000 [Plus de 600 000 Ariary	
Sexe du chef de ménage							
Homme	76,8	13,6	5,4	3,6	0,3	0,2	100,0
Femme	86,8	8,5	2,9	1,8	0,0	0,0	100,0
Age du chef de ménage							
Moins 29 ans	84,9	9,4	4,0	1,4	0,0	0,3	100,0
30 à 44 ans	77,8	11,6	5,9	4,4	0,4	0,0	100,0
45 à 59 ans	75,3	16,5	4,5	3,1	0,3	0,3	100,0
60 ans et plus	83,8	10,9	2,7	2,5	0,1	0,0	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage							
Non éduqué	86,4	8,4	3,1	2,0	0,1	0,0	100,0
Primaire	76,1	14,9	5,2	3,2	0,4	0,2	100,0
Secondaire-universitaire	62,0	20,6	9,7	6,6	0,6	0,4	100,0
Total	79,8	12,1	4,7	3,1	0,2	0,1	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

4.6. Priorisation des dépenses

161. L'alimentation s'avère la plus importante poste de dépenses pour les ménages du Sud compte tenu du niveau de leur revenu. Selon le graphique ci-dessous, une grande majorité des ménages (51%) affecte leur revenu aux dépenses alimentaires. Ce taux peut atteindre jusqu'à 70% pour l'ensemble des dépenses quotidiennes (alimentation, eau et énergie). Après l'alimentation, les dépenses de santé et d'achat d'eau sont les plus importantes (respectivement 15% et 11% des opinions des ménages sur l'ordre de priorisation). Ensuite viennent les dépenses en matière d'éducation (8%) et d'énergie (6%). Plus de 9 ménages sur 10 accordent de l'importance à ces cinq postes de dépenses. Moins de 3% des ménages accordent une priorité aux autres postes de dépenses telles que l'habillement ou l'épargne. L'importance des dépenses pour la réalisation des activités économiques concernent à peine 1% des ménages.

Graphique 13 . Importance des différents postes de dépenses selon le revenu total du ménage



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

162. Selon la région, le tableau ci-après illustre que mise à part les dépenses en alimentation, l'importance des dépenses liées à l'achat d'eau est relativement élevée à Androy (13%) tandis que le poste de dépenses relatives à la santé est important pour les ménages à Anosy (24%). Par ailleurs, l'importance des dépenses liées à l'éducation croit progressivement avec le quartile de richesse (de 4% pour les ménages pauvres à 14% pour les ménages riches), c'est-à-dire plus le ménage est riche plus l'éducation est perçue comme une dépense importante. Les dépenses en eau s'avèrent aussi importantes dans les sites sans source d'eau potable (13% contre 8% pour les ménages pouvant se procurer d'eau au niveau des citernes). L'importance des différents postes de dépenses est à peu près la même si l'on se réfère au genre du chef de ménage.

163. Pour les ménages ayant bénéficié de transferts monétaires, l'importance des dépenses en santé et éducation est relativement élevée (respectivement 18% et 11% contre 14% et 9% pour les ménages ayant reçu des vivres). Néanmoins, l'importance des dépenses liées aux activités économiques est moindre (0,4% contre 1% pour les ménages bénéficiaires de vivres gratuits). Cette structure des dépenses du ménage caractérisée par la prépondérance des dépenses alimentaires est à prendre en compte dans la conception des programmes d'aides dans le Sud dans la mesure où les aides sous forme de vivres sont toujours utiles pour soutenir la consommation des ménages et résoudre le problème de malnutrition, mais aussi que les aides sous forme de transferts monétaires ou en nature pour reconstituer leurs actifs et les aider à développer des activités génératrices de revenu sont nécessaires pour mieux accompagner les ménages en difficulté.

Tableau 42 : Opinion des ménages sur l'importance des différents postes de dépenses selon le revenu total du ménage

Unité : %

Poste de dépenses	Alimentation	Santé	Eau	Education	Energie	Autres dépenses	Habillement	Epargne	Activités économiques	Logement	Transport	Total
Ensemble	51,3	14,9	11,2	8,3	6,2	2,8	2,6	1,0	0,8	0,6	0,3	100,0
Région												
Androy	51,0	13,4	12,8	8,5	6,1	2,9	2,6	0,9	0,8	0,7	0,3	100,0
Anosy	53,0	24,1	1,5	7,5	7,0	1,9	2,2	1,5	0,9	0,2	0,2	100,0
Quartile de richesse												
Pauvres	54,2	19,3	10,2	4,4	4,5	3,0	2,2	0,8	0,6	0,6	0,0	100,0
Quartile 2	51,9	14,6	11,9	5,7	7,4	2,7	2,6	0,9	1,7	0,7	0,0	100,0
Quartile 3	50,6	13,8	12,3	9,3	6,3	2,3	2,7	1,1	0,5	0,6	0,7	100,0
Riches	48,5	12,0	10,4	13,6	6,7	3,0	2,7	1,3	0,6	0,6	0,5	100,0
Degré de malnutrition												
Urgent	50,1	11,4	18,4	7,9	5,3	1,2	2,1	1,1	1,1	1,1	0,3	100,0
Alerte à surveiller	53,3	16,3	8,2	8,0	5,4	3,2	2,7	1,2	1,1	0,4	0,1	100,0
Protection sociale												
Cash transfert	47,9	18,1	8,1	10,9	7,9	2,9	1,3	1,7	0,4	0,3	0,7	100,0
Vivres	51,1	13,6	12,7	8,7	5,4	3,0	3,0	0,8	1,1	0,7	0,2	100,0
Autres aides	50,6	11,9	15,3	10,9	5,8	0,8	3,1	1,2	0,6	0,0	0,0	100,0
Aucune aide	52,9	15,4	10,3	6,7	6,8	2,5	2,5	1,1	0,7	0,8	0,4	100,0
Genre du chef de ménage												
Homme	51,1	14,7	11,3	8,4	6,1	3,1	2,4	1,2	0,8	0,5	0,4	100,0
Femme	51,6	15,2	11,1	8,0	6,5	1,9	3,1	0,7	1,0	1,0	0,1	100,0
Source d'eau potable												
JIRAMA	53,0	20,0	4,5	9,0	5,2	3,5	2,3	0,7	1,4	0,5	0,0	100,0
Citerne-Barrage	51,7	14,6	7,6	8,0	7,4	2,1	3,0	1,7	1,5	1,3	1,0	100,0
Aucun	50,9	14,1	13,3	8,3	6,1	2,9	2,5	0,9	0,6	0,4	0,2	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

4.7. Equipements possédés

164. Les biens et équipements que les ménages disposent figurent parmi les variables collectées dans le cadre de cette enquête de base car leur possession peut être considérée d'une manière ou d'une autre comme une marque de richesse. Des référentiels peuvent ainsi être établis car les enquêtes auprès des ménages au niveau national tiennent compte de la possession des biens par les ménages. Par ailleurs, la méthode de ciblage utilisant le "proxy mean test" (PMT) utilisé lors des projets ACT/TMC à Madagascar financés par la Banque Mondiale se base sur la possession de biens parmi d'autres variables pour établir le score des ménages afin de les classer selon le degré de pauvreté.

165. D'une manière globale, le taux de possession de la plupart des biens augmente au fur et à mesure que le ménage se trouve dans le quartile le plus riche. Tel est le cas pour la possession des biens meubles (lit, table, chaise), des biens personnels (sabre, bracelets, téléphone, bicyclette, ...), des cheptels et équipements. Selon le tableau ci-dessous, si 27% des ménages pauvres possèdent du lit, le taux s'élève à 91% au niveau des ménages les plus riches (quartile 4). La possession de table varie de 6% à 77% respectivement pour les ménages les plus pauvres

et les plus riches. Quant à la possession de chaise, le taux passe de 1% pour les ménages pauvres à 48% pour les riches. Ce constat reste valable pour la possession de stockage agricole et la pratique d'élevage de volailles et de petits ruminants (ovins/caprins). En effet, 4% des ménages pauvres possèdent de volailles contre 66% des ménages riches tandis que les petits ruminants sont présents dans 1% des ménages pauvres contre 32% auprès des ménages riches.

166. Par ailleurs, les ménages les plus pauvres ne disposent même pas certains types de biens tels que le téléphone portable ou la bicyclette alors que respectivement 46% et 25% des ménages dans le quartile le plus riche en disposent. Il en est de même des zébus et des matériels agricoles à traction animale : aucun ménage pauvre n'en dispose alors que 47% des ménages les plus riches possèdent de zébus et 36 à 38% disposent de charrette et charrue à traction animale. Quant aux appareils audiovisuels, seule une partie des ménages riches (quartile 3 et 4) dispose de ces biens. Au niveau du quartile des ménages les plus riches, le taux de possession des appareils audiovisuels est de 28% pour le poste radio, 8% pour le lecteur CD/DVD et 9% pour la télévision.

167. Enfin, la majorité des ménages dans le Sud disposent des biens jugés nécessaires dans la vie quotidienne à savoir les marmites avec un taux de possession de 98%, le seau/bidon (97%) et la natte (78%) ; et pour mener les activités agricoles de base comme la bêche (86%) et les terrains (76%). Il y a lieu aussi de noter que quelque soient les biens ou équipements demandés dans le cadre de cette enquête, le taux de possession est élevé pour les ménages ACN par rapport aux ménages non ACN. La différence est parfois grande comme la possession de chaise (respectivement 61% et 16%), téléphone portable (56% et 12%), bicyclette (20% et 6%), radio (23% et 7%), zébus (33% et 13%), volailles (59% et 28%) et petits ruminants (32% et 9%).

Tableau 43 : Taux de possession des biens/équipements par les ménages

Unité : %

Avoirs du ménage	Marmites	Seau/Bidon	Natte	Lit	Sabre/Lefona	Table	Lampe à pétrole	Chaise	Bracelets/Vangovango	Téléphone portable	Bicyclette	Radio	Lecteur CD/DVD	Télévision	Bêche	Terrain	Zébu	Charrue	Charrette	Stockage agricole	Volailles	Ovins/Caprins	Porcins	Filet de pêche	Pirogue
Ensemble	98	97	78	67	55	44	28	19	18	16	7	9	2	2	86	76	15	11	11	10	30	10	1	1	1
Région																									
Androy	99	97	78	68	57	45	27	18	19	16	7	9	2	2	87	80	16	12	11	11	33	11	0	1	1
Anosy	97	97	79	59	44	39	35	21	11	15	8	9	1	2	76	53	8	9	6	6	17	6	2	2	1
Quartile de richesse																									
Pauvres	95	91	62	27	24	6	25	1	4	0	0	0	0	0	71	61	0	0	0	1	4	1	0	0	0
Quartile 2	99	98	76	67	50	35	33	6	10	3	1	0	0	0	85	75	2	1	1	4	16	2	0	1	0
Quartile 3	100	99	85	81	65	58	27	21	16	13	3	5	0	0	93	82	9	7	5	9	36	7	0	2	1
Riches	100	100	89	91	80	77	29	48	41	46	25	28	8	9	94	88	47	38	36	27	66	32	2	1	2
Degré de malnutrition																									
Urgent	97	96	79	67	56	38	23	12	16	10	4	6	1	1	88	79	13	10	9	8	32	7	0	1	1
Alerte	99	98	77	64	51	46	31	18	15	14	6	6	2	2	85	77	13	7	10	9	24	9	1	1	0
à surveiller	99	96	78	69	58	45	29	24	22	21	10	12	3	4	86	74	18	16	12	13	35	13	1	1	1
Protection sociale																									
Cash transfert	99	99	83	71	68	50	31	26	27	19	10	10	2	1	91	85	19	18	11	14	37	14	1	1	0
Vivres	98	97	78	68	53	44	28	16	15	15	6	7	1	2	88	79	14	9	10	9	31	10	1	1	1
Autres aides	98	99	89	80	68	63	31	37	26	37	13	16	11	11	90	82	29	25	21	20	40	42	3	8	7
Aucune aide	98	96	75	63	51	41	28	18	17	13	7	10	2	3	81	70	13	11	10	10	26	8	0	0	0
Genre du chef de ménage																									
Homme	99	97	81	70	62	47	28	19	20	18	10	11	3	3	90	82	19	14	14	13	35	13	1	1	1
Femme	97	96	71	58	38	37	30	18	12	10	2	3	1	1	76	64	4	4	3	3	19	4	0	0	0
Ménage ACN ou non																									
Ménage non ACN	98	97	77	65	54	41	28	16	16	12	6	7	1	2	85	76	13	11	9	10	28	9	1	1	1

Ménage ACN	99	99	87	88	66	80	32	61	37	56	20	23	9	11	92	85	33	22	26	20	59	32	2	3	3	
Niveau d'éducation du CM																										
Non éduqué	98	96	78	63	55	37	25	10	15	7	4	6	0	1	87	79	13	10	10	10	25	8	0	1	1	1
Primaire	98	97	77	66	53	46	32	20	20	16	9	8	2	2	85	76	16	13	10	10	32	12	1	1	1	1
2daire-Universitaire	99	99	79	80	58	68	37	50	27	45	18	18	9	10	82	68	19	14	13	11	46	15	2	1	0	0
Activité du Chef de ménage																										
Inactif/Chômeur	97	91	72	61	32	35	27	14	11	6	3	4	1	1	62	52	5	4	3	2	16	3	0	0	0	0
Agriculture	99	97	79	66	58	42	26	15	18	14	7	8	1	2	92	86	17	13	12	13	32	11	1	1	1	1
Industrie	100	91	72	68	41	38	42	23	13	13	12	10	1	1	76	57	3	4	2	3	31	1	2	0	0	0
Commerce	98	98	72	69	44	52	38	37	25	18	3	6	2	3	68	43	6	4	7	4	25	2	1	0	0	0
Administration	99	98	94	96	61	87	19	74	45	75	25	37	18	18	87	67	40	25	17	13	71	30	5	1	0	0
Autres services	98	97	75	71	54	57	41	35	14	29	8	12	6	7	63	48	8	6	7	4	25	11	0	1	1	1

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

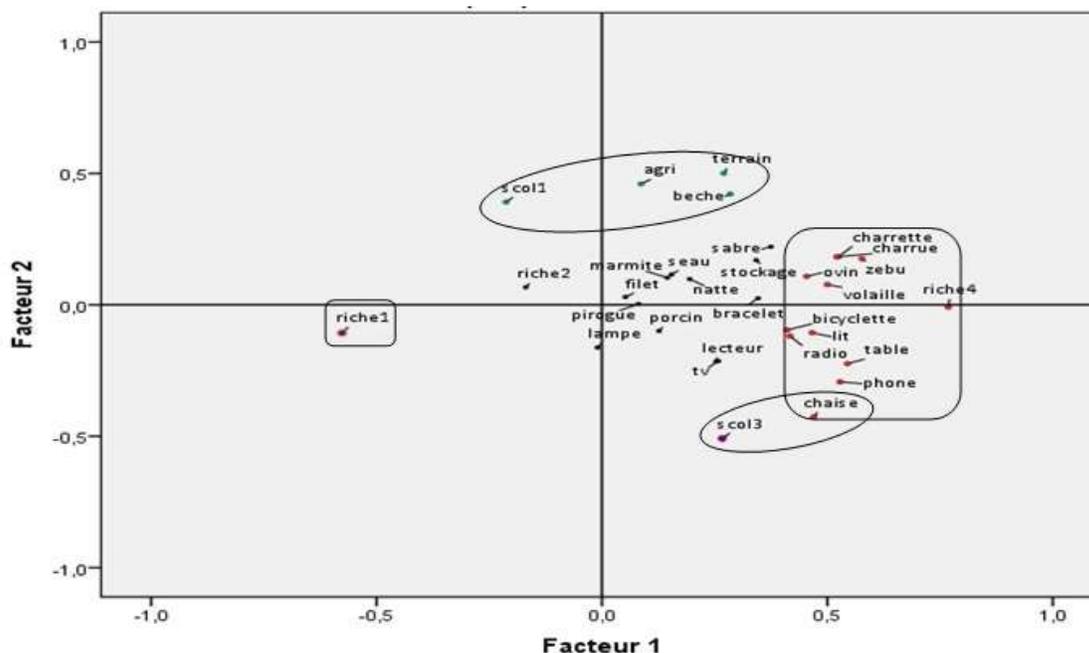
168. Une analyse multidimensionnelle a été effectuée pour mieux appréhender la possession des biens d'avec les caractéristiques des ménages dont le quartile de richesse, le niveau d'instruction du chef de ménage et sa principale activité. Les résultats de l'analyse factorielle des correspondances multiples menée à cet effet sont présentés dans le graphique ci-dessous. L'analyse factorielle fait ressortir certaines spécificités quant à la possession des biens par les ménages.

169. Le premier axe factoriel du graphique nous renseigne sur le niveau de richesse des ménages. Ce résultat corrobore l'analyse effectuée précédemment. Ils opposent les ménages pauvres (quartile 1) aux ménages riches (quartile 4). Et les ménages riches sont caractérisés par la possession de certains biens ou équipements. Il s'agit des biens meubles (lit, table, chaise), des avoirs personnels (téléphone portable, bicyclette), la radio, les équipements à traction animale (charrette et charrue) ainsi que du cheptel (zébus, volailles et petits ruminants). Comme il a été décrit plus haut, le taux de possession de ces biens est nettement élevé pour les ménages riches par rapport aux ménages pauvres.

170. Le second axe factoriel du graphique nous apporte des informations complémentaires quant à la possession des biens par rapport au profil du chef de ménage. Il oppose les ménages dont le chef est "sans instruction" (variable scol1 dans le graphique) et ayant comme activité principale l'agriculture (variable agri), aux ménages dirigés par un chef de niveau secondaire ou supérieur (variable scol3). Le premier groupe de ménage est caractérisé surtout par la possession de terrain et de bêche. En effet, le taux de possession des ménages agricoles (dirigés par un chef dont l'activité principale est l'agriculture) de bêche et de terrain est relativement élevé par rapport aux autres types de ménages (respectivement 92% et 86%). Ces deux biens sont nécessaires pour toute activité agricole. L'importance du terrain en termes de superficie n'était pas spécifiée dans l'enquête.

171. En ce qui concerne les ménages dirigés par un chef ayant un niveau d'instruction secondaire ou supérieur, ils sont surtout caractérisés par un taux élevé de possession de chaise au sein de leur ménage. Ce taux est de 50% contre 20% et 10% pour les ménages dont le chef est respectivement de niveau primaire et sans instruction. Par ailleurs, il est aussi à remarquer que le taux de possession d'appareils audiovisuels (radio, lecteur CD/DVD, télévision) est nettement élevé pour les ménages dirigés par un chef de niveau secondaire ou plus (respectivement 18%, 9% et 10%) par rapport à ceux ayant un chef de niveau primaire (respectivement 8%, 2% et 2%) ou "sans instruction" (respectivement 6%, 0% et 1%).

Graphique 14 . Analyse factorielle des correspondances multiples sur les biens possédés



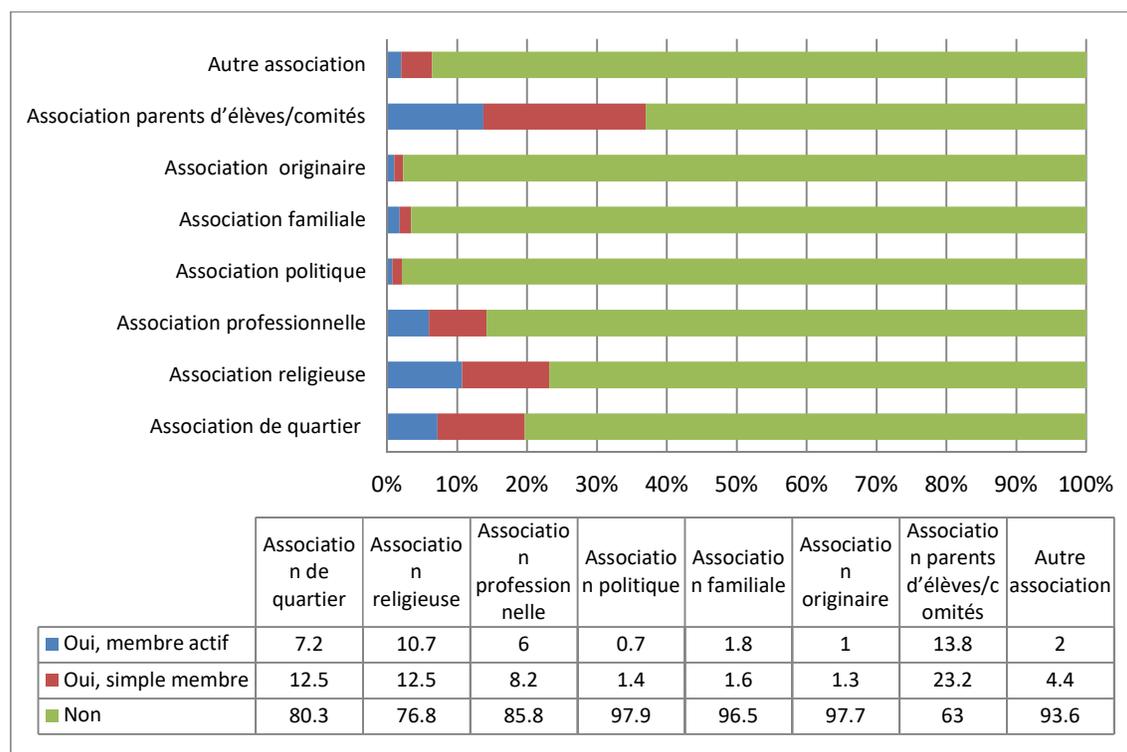
Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

4.8. Capital social et intégration au niveau de la société

172. Le mot Capital social d'un individu désigne le réseau de relations personnelles qu'il peut mobiliser quand il en a besoin. Il se distingue du capital économique et du capital culturel qui se réfère au patrimoine et aux revenus pour le premier cas, et au niveau d'instruction pour le second cas.

173. Le capital social, dans le cas des ménages bénéficiaires du programme, est apprécié suivant son appartenance à un ou plusieurs groupes qui peuvent exister dans la société, entre autres le fokontany. Par ailleurs, l'évaluation fait la distinction entre un membre actif et un simple membre dont le statut impacte sur l'intensité des relations. Les résultats relatifs à cet indicateur de capital social pour l'année de 2016 sont rapportés dans le graphique ci-dessous.

Graphique 15 . Analyse factorielle des correspondances multiples sur les biens possédés



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

174. Au regard de ces résultats, le capital social des ménages bénéficiaires se compose majoritairement des personnes côtoyées dans les associations de parents d'élèves dans le SUD. 14% en sont des membres actifs et 23% de simples membres.

175. Les associations religieuses et les associations de quartier attirent les ménages après les associations de parents d'élèves. 22% des ménages intègrent des associations religieuses, et un peu moins, les associations de quartier.

176. Les associations pour lesquelles les ménages nouent moins des relations personnelles sont les associations politiques et les associations relatives à l'origine ethnique. A peine une poignée en est membre dans les deux régions du Sud.

177. Le tableau ci-dessous décrit le capital social des ménages bénéficiaires pour chaque région.

178. Dans la région d'Androy, 14% des ménages ont au moins un membre qui est membre actif d'une association de parents d'élèves et 22% ont au moins un membre étant simple membre. Pour le cas de la région d'Anosy, les membres des ménages sont moins actifs bien qu'ils soient beaucoup plus nombreux par rapport à la région d'Androy.

179. En fait, faute d'enseignants dans les zones reculées de Madagascar, les parents d'élèves sont dans l'obligation de participer à des cotisations périodiques pour rémunérer une ou plusieurs personnes du fokontany qui répondent au mieux aux critères d'une institutrice. Ce contexte favorise et facilite l'intégration d'un ou plusieurs membres des ménages ayant des enfants scolarisés dans une association de parents d'élèves.

Tableau 44 : Appartenance d'un membre de ménage à une association par région

Unité : %

	Région							
	ANDROY				ANOSY			
	Oui, membre actif	Oui, simple membre	Non	Total	Oui, membre actif	Oui, simple membre	Non	Total
Association de quartier	6,6	12,8	80,6	100,0	10,8	10,7	78,5	100,0
Association religieuse	10,5	11,4	78,1	100,0	11,6	19,5	68,9	100,0
Association professionnelle	6,1	7,9	86,0	100,0	5,2	9,9	84,9	100,0
Association politique	,7	1,6	97,7	100,0	0,3	0,3	99,4	100,0
Association familiale	2,1	1,8	96,1	100,0	0,3	0,5	99,3	100,0
Association originaire	1,2	1,4	97,4	100,0	0,0	0,4	99,6	100,0
Association parents d'élèves/comités	14,5	22,1	63,4	100,0	9,9	29,6	60,5	100,0
Autre association	2,1	4,6	93,3	100,0	1,7	2,9	95,4	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

180. Outre les associations de parents d'élèves, les bénéficiaires sont moins motivés à intégrer une association quelconque, que ce soit à Androy ou à Anosy, alors que l'intégration à d'autres types d'associations comme l'association de quartier marque aussi l'engagement du ménage dans le développement de la localité dans laquelle il réside.

181. Dans la formation du capital social d'un ménage, le sexe du chef de ménage constitue un élément clé, selon les résultats présentés dans le tableau ci-dessous.

182. En considérant l'association des parents d'élèves pour laquelle les ménages sont motivés, la proportion des ménages dont un membre au moins est membre de cette association est beaucoup plus importante lorsque le ménage est dirigé par un homme.

183. Il en est de même lorsqu'il s'agit d'association professionnelle qui intéresse beaucoup plus les ménages dirigés par un homme par rapport à celui dirigé par une femme.

Tableau 45 : Appartenance d'un membre de ménage à une association selon le sexe du chef de ménage

Unité : %

	Sexe du chef de ménage							
	HOMME				FEMME			
	Oui, membre actif	Oui, simple membre	Non	Total	Oui, membre actif	Oui, simple membre	Non	Total
Association de quartier	7,7	12,8	79,5	100,0	6,0	11,7	82,3	100,0
Association religieuse	10,4	13,1	76,5	100,0	11,3	11,3	77,4	100,0
Association professionnelle	7%	9%	84%	100,0	4%	6%	90%	100,0
Association politique	,9	1,4	97,7	100,0	,2	1,3	98,6	100,0
Association familiale	2,1	1,5	96,4	100,0	1,3	2,0	96,7	100,0
Association originaire	1,3	1,1	97,6	100,0	,4	1,6	98,0	100,0
Association parents d'élèves/comités	14,9	24,8	60,3	100,0	11,3	19,4	69,3	100,0
Autre association	2,4	5,1	92,5	100,0	1,1	2,6	96,3	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

184. La non intégration à aucune association existante dans la société peut créer des sentiments de marginalisation chez le ménage et peut amener ce dernier à un processus stigmatisation. Ce risque peut être apprécié à travers les résultats relatifs à la proportion des ménages et d'un de ses membres ayant le sentiment de marginalisation dans la société. Les résultats sont détaillés dans le tableau qui suit.

185. A ce sujet, force est de constater que seule une minorité de ménages et d'un de ses membres a ce sentiment de marginalisation, que ce soit à Androy ou à Anosy. Elle représente 6% des ménages à Androy et 5% à Anosy, et 5% pour l'ensemble des deux régions.

186. Néanmoins, l'environnement du ménage favorise dans une certaine mesure le sentiment de marginalisation.

187. Il s'avère que le sentiment de marginalisation prend de l'ampleur dans les fokontany Chef-lieu de district, précisément dans la région d'Androy. La cohésion est, en effet, moins intense dans une ville beaucoup plus élargie, et les ménages sont beaucoup plus hétérogènes. Des facteurs liés aux caractéristiques du ménage sont très marquants, comme chez les ménages monoparentaux, chez les ménages les plus pauvres, et chez les ménages en situation de malnutrition aigüe.

Tableau 46 : Sentiment de marginalisation chez le répondant et chez le ménage selon le profil du ménage

Unité : %

	Région				Ensemble	
	ANDROY		ANOSY		SUD	
	Sentiment de marginalisation chez le répondant	Sentiment de marginalisation chez le ménage	Sentiment de marginalisation chez le répondant	Sentiment de marginalisation chez le ménage	Sentiment de marginalisation chez le répondant	Sentiment de marginalisation chez le ménage
Milieu						
Chef-lieu de district	10,2	9,4	.	.	10,2	9,4
Chef-lieu de commune	3,3	3,3	,9	,9	2,7	2,7
Fokontany	6,1	5,9	6,6	5,9	6,1	5,9
Ménage ACN						
ménage non ACN	6,0	5,8	4,6	4,3	5,8	5,5
ménage ACN	4,9	5,0	8,4	5,6	5,1	5,1
Type de ménage						
monoparental homme	7,6	6,9	6,3	6,3	7,4	6,8
monoparental femme	6,9	6,3	5,2	4,9	6,7	6,1
élargie ou polygame	5,0	4,3	2,5	2,5	4,7	4,1
Nucléaire	5,5	5,7	4,8	4,2	5,4	5,5
Quartile de richesse						
Plus pauvre	6,8	6,3	4,5	3,7	6,3	5,8
Quartile 2	5,4	4,8	5,1	4,8	5,4	4,8
Quartile 3	6,7	6,3	4,5	4,1	6,4	6,0
Quartile 4	4,8	5,5	5,1	5,1	4,8	5,5
Quartile de vulnérabilité						
Plus pauvre	5,0	4,7	5,1	4,4	5,0	4,7
Quartile 2	5,4	4,9	2,3	2,3	5,4	4,8
Quartile 3	6,8	6,9	8,5	8,0	6,9	7,0
Quartile 4	6,6	6,7	3,7	3,3	5,5	5,4
Malnutrition						
Urgent	7,6	7,0	10,6	9,4	7,8	7,2
alerte	3,2	3,0	7,5	7,5	3,6	3,4
à surveiller	7,7	7,8	2,2	1,8	6,5	6,5
Protection sociale						
transferts monétaires	5,4	6,0	3,5	2,8	5,1	5,5
vivres	6,4	6,0	8,7	7,5	6,6	6,2
autres aides	5,9	9,7	,0	,0	4,9	8,1
aucune aide	5,4	4,8	3,3	3,3	5,0	4,5
Total	5,9	5,7	4,7	4,3	5,7	5,5

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

188. La situation de malnutrition aigüe singularise les ménages de la région d’Anosy. En effet, cette catégorie de ménage regroupe la plus grande proportion de ménages qui ont un sentiment de marginalisation. 10% des ménages ont ce sentiment et 11% des individus qui ont représenté le ménage lors de l’interview.

189. Selon le profil du chef de ménage, le sentiment de marginalisation s’aperçoit beaucoup plus chez les ménages dirigés une femme, chez les ménages dont le chef est moins instruit, mais aussi et surtout chez les ménages dirigés dont le chef est beaucoup plus âgé particulièrement pour le cas de la région d’Androy. Pour son cas, 7% des ménages dont le chef a plus de 45 ans se sentent marginalisés dans la société.

Tableau 47 : Sentiment de marginalisation chez le répondant et chez le ménage selon le profil du chef de ménage

Unité : %

	Région					
	ANDROY		ANOSY			
	Sentiment de marginalisation chez le répondant	Sentiment de marginalisation chez le ménage	Sentiment de marginalisation chez le répondant	Sentiment de marginalisation chez le ménage	Sentiment de marginalisation chez le répondant	Sentiment de marginalisation chez le ménage
Sexe du chef de ménage						
Homme	5,5	5,5	4,6	4,1	5,3	5,3
Femme	6,9	6,3	5,1	4,8	6,6	6,1
Age du chef de ménage						
	6,8	6,3	5,9	5,9	6,6	6,3
Moins 29 ans	4,7	5,1	3,6	3,4	4,5	4,9
30 à 44 ans	6,0	5,5	6,8	5,8	6,1	5,5
45 à 59 ans	7,5	6,7	,9	,0	6,8	6,0
60 ans et plus						
Niveau d’éducation du chef de ménage						
Non éduqué	6,4	6,1	5,8	4,9	6,3	5,9
Primaire	5,6	4,6	3,6	3,1	5,3	4,3
Secondaire-universitaire	5,5	5,5	4,6	4,1	5,3	5,3
Total	5,9	5,7	4,7	4,3	5,7	5,5

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

4.9. Vulnérabilité et risques

190. La vulnérabilité est le risque pour un ménage (ou une communauté) de voir ses conditions de vie entravées par des chocs naturels ou externes. La partie Sud de Madagascar constitue une zone agro-écologique particulière se caractérisant par une faible précipitation annuelle se répartissant sur un nombre réduit de jours de pluie, à des périodes très variables. Dans la pratique, ceci implique des difficultés sur l’abreuvement des troupeaux et sur les cultures vivrières, aggravant une insécurité alimentaire latente, alors que, dans cette région, l’agriculture et l’élevage occupent plus de 80% des emplois.

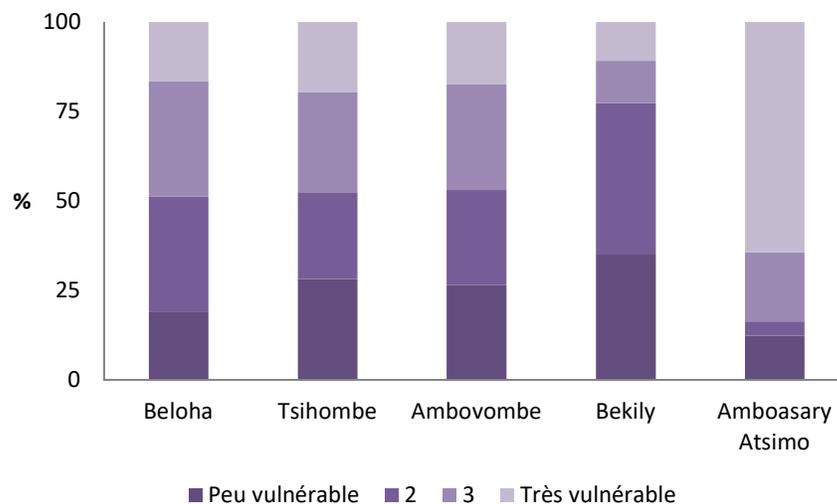
Tableau 48 : Les principaux chocs affectant les communautés

Type de choc	Proportion
Sécheresse	57,1
Pluie tardive	14,2
Insécurité alimentaire	7,8
Autres problèmes de climat ou d'environnement	3,4
Autres problèmes	17,4
Total	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

191. Selon les résultats issus de l'enquête, la sécheresse est la principale cause de vulnérabilité des ménages du Sud, ayant entraîné le décès de plusieurs personnes dans certains fokontany, durant les douze derniers mois. Amboasary Atsimo est le district le plus exposé, avec plus de 97% des ménages affectés par cette sécheresse.

Graphique 16. Répartition des ménages selon le quartile de vulnérabilité, par district



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

ANNEXES

Tableau 49 : Opinion des ménages sur l'importance des différents postes de dépenses selon le revenu total du ménage

Unité : %

Poste de dépenses	Alimentation	Santé	Eau	Education	Energie	Autres dépenses	Habillement	Epargne	Activités économiques	Logement	Transport	Total
Ensemble	51,1	14,5	12,0	8,1	6,2	2,9	2,6	1,0	0,8	0,6	0,3	100,0
Région												
Androy	50,8	13,1	13,5	8,2	6,1	3,0	2,6	0,9	0,8	0,7	0,3	100,0
Anosy	53,0	23,9	1,6	7,5	7,1	2,0	2,2	1,5	0,9	0,2	0,2	100,0
Degré de malnutrition												
Urgent	50,2	11,4	18,7	7,7	5,2	1,2	2,1	1,1	1,1	1,2	0,3	100,0
Alerte	53,0	16,0	9,3	7,8	5,1	3,4	2,7	1,3	1,0	0,3	0,0	100,0
à surveiller	50,0	14,8	10,6	8,6	7,7	3,3	2,7	0,8	0,5	0,6	0,5	100,0
Protection sociale												
Transferts monétaires	48,0	18,6	8,0	10,3	7,8	3,1	1,2	1,6	0,5	0,3	0,7	100,0
Vivres	50,9	13,2	13,7	8,3	5,3	3,2	2,9	0,7	1,0	0,7	0,2	100,0
Autres aides	50,4	10,7	15,6	10,1	5,9	0,7	4,8	1,1	0,6	0,0	0,0	100,0
Aucune aide	52,7	14,9	10,9	6,7	6,8	2,5	2,5	1,2	0,7	0,7	0,4	100,0
Ménage ACN ou non												
Ménage non ACN	51,4	15,1	11,7	7,5	6,4	3,0	2,4	1,0	0,9	0,6	0,3	100,0
Ménage ACN	48,3	7,1	15,1	15,6	4,5	1,8	4,7	1,4	0,2	1,3	0,0	100,0
Type de ménage												
Monoparental homme	50,4	16,3	11,5	8,2	4,5	5,9	0,3	0,5	1,8	0,6	0,0	100,0
Monoparental femme	51,4	15,2	11,9	7,6	6,6	2,0	2,9	0,7	0,9	0,9	0,1	100,0
Elargie ou polygame	50,1	12,1	14,1	9,8	7,1	2,5	1,6	1,1	0,5	1,0	0,2	100,0
Nucléaire	51,2	14,5	11,6	8,0	5,9	3,3	2,6	1,2	0,8	0,4	0,5	100,0
Taille du ménage												
1 à 3 personnes	51,6	15,6	13,5	2,2	9,4	2,5	2,8	0,6	1,3	0,5	0,1	100,0
4 à 6 personnes	50,4	16,1	13,2	6,8	5,0	2,7	2,8	1,2	0,9	0,7	0,2	100,0
7 à 10 personnes	51,6	13,6	10,2	10,6	5,7	3,2	2,5	0,9	0,6	0,5	0,6	100,0
Plus de 10 Personnes	51,9	8,3	10,5	14,2	8,7	3,1	1,2	1,0	0,4	0,6	0,0	100,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans												
1 enfant	50,6	14,6	11,9	8,2	5,7	2,8	3,1	0,9	1,1	0,7	0,6	100,0
2 enfants	51,2	14,4	12,2	7,6	6,8	2,8	2,3	1,2	0,7	0,6	0,2	100,0
3 enfants et plus	51,7	14,5	11,6	9,0	5,9	3,2	2,2	0,9	0,6	0,6	0,0	100,0
Age du chef de ménage												
Moins 25 ans	51,8	15,0	13,0	4,9	6,1	3,1	3,5	1,3	0,8	0,4	0,0	100,0
30 à 44 ans	51,0	15,3	10,7	8,8	6,1	2,6	2,8	0,9	0,7	0,7	0,5	100,0
45 à 59 ans	50,9	13,8	12,2	9,8	5,9	3,3	1,2	1,1	1,0	0,6	0,4	100,0
60 ans et plus	50,5	12,3	13,5	9,1	7,3	2,3	2,7	0,8	0,8	0,8	0,0	100,0
Genre du chef de ménage												
Homme	51,0	14,2	12,0	8,2	6,1	3,3	2,4	1,2	0,8	0,5	0,4	100,0
Femme	51,4	15,0	12,0	7,9	6,4	1,9	2,9	0,7	0,9	0,9	0,1	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage												
Non éduqué	51,6	14,7	12,7	6,4	6,0	3,4	2,4	1,0	0,9	0,6	0,3	100,0
Primaire	51,1	15,1	10,7	8,2	6,6	2,5	3,0	1,0	1,0	0,4	0,4	100,0
Secondaire-												
Universitaire	49,4	12,5	11,5	13,8	6,2	1,7	2,3	0,9	0,5	1,0	0,2	100,0
Activité du Chef de ménage												

Inactif/Chômeur	54,1	17,5	10,1	7,1	4,7	2,0	2,5	0,8	0,1	1,0	0,2	100,0
Agriculture	51,0	13,9	12,8	7,7	5,9	3,1	2,8	1,2	0,9	0,7	0,1	100,0
Industrie	50,5	18,2	9,6	6,4	11,1	0,7	3,0	0,0	0,0	0,2	0,2	100,0
Commerce	50,5	13,9	8,6	10,9	9,7	2,7	2,7	0,0	0,6	0,2	0,2	100,0
Administration	46,1	6,8	16,8	21,1	3,0	1,9	1,9	0,0	2,4	0,0	0,0	100,0
Autres services	51,4	17,4	7,9	9,5	7,2	2,3	0,6	0,6	0,6	0,1	2,5	100,0
Milieu de résidence												
Région	48,8	7,9	19,3	7,2	10,4	2,9	0,7	2,2	0,0	0,7	0,0	100,0
District	53,7	19,9	3,8	8,7	4,2	2,9	3,3	0,6	0,6	1,2	1,2	100,0
Autres communes	50,8	13,9	13,1	8,0	6,3	2,9	2,6	1,0	0,9	0,5	0,1	100,0
Distance par rapport au site												
Moins 15 minutes	50,8	13,4	11,4	8,8	6,7	2,8	3,1	1,2	0,8	0,7	0,4	100,0
15 min à 1 heure	52,0	18,1	11,9	6,3	5,6	2,5	1,8	0,6	0,9	0,3	0,1	100,0
Plus d'une heure	50,9	12,6	15,6	8,0	4,7	4,3	1,5	0,7	0,4	0,9	0,5	100,0
Nombre d'Ecoles primaires												
Aucune école	50,0	11,9	18,7	6,4	7,0	2,0	2,0	0,8	0,9	0,4	0,1	100,0
Une école	51,7	15,4	10,3	8,2	5,8	3,1	2,7	1,1	0,8	0,7	0,4	100,0
2 écoles et plus	49,5	13,2	11,4	10,4	7,4	3,0	2,8	0,8	1,0	0,6	0,0	100,0
Nombre de Centres de Santé												
Aucun centre de santé	51,1	14,5	12,3	7,9	6,4	3,3	2,3	0,8	0,8	0,5	0,1	100,0
Un centre de santé	51,4	15,0	11,5	7,2	6,6	1,8	3,0	1,7	0,9	0,9	0,1	100,0
2 centres de santé et plus	49,5	11,2	9,3	14,7	1,7	0,4	4,9	1,0	1,0	2,1	4,2	100,0
Source d'eau potable												
JIRAMA	52,5	19,8	5,0	9,3	4,9	3,7	2,4	0,8	1,1	0,5	0,0	100,0
Citerne-Barrage	51,5	14,3	7,5	8,2	7,2	2,3	3,3	1,7	1,6	1,4	1,0	100,0
Aucun	50,8	13,8	14,1	7,9	6,1	2,9	2,4	0,9	0,6	0,4	0,2	100,0
Quartile de richesse												
Pauvres	54,0	19,0	11,1	4,3	4,3	3,3	2,1	0,8	0,6	0,6	0,0	100,0
Quartile 2	51,8	14,1	12,4	5,4	7,8	2,8	2,5	0,9	1,6	0,7	0,0	100,0
Quartile 3	50,6	13,0	13,4	9,1	6,0	2,4	2,7	1,0	0,5	0,6	0,7	100,0
Riches	48,3	12,0	10,9	13,3	6,6	3,0	2,9	1,3	0,6	0,6	0,5	100,0
Quartile de vulnérabilité												
Peu vulnérables	51,0	14,9	9,7	9,1	7,6	3,7	2,3	0,9	0,4	0,4	0,0	100,0
Quartile 2	50,1	12,2	12,8	8,8	5,5	3,4	3,8	0,6	1,3	0,7	0,8	100,0
Quartile 3	51,8	14,1	13,2	7,6	6,0	2,3	1,6	1,4	0,8	1,1	0,1	100,0
Très vulnérables	51,5	16,9	12,2	6,7	5,7	2,0	2,6	1,2	0,7	0,2	0,3	100,0
Quartile en infrastructures												
Peu dotés	50,8	12,8	14,7	8,4	5,3	2,9	2,3	1,4	0,6	0,6	0,3	100,0
Quartile 2	50,9	11,2	15,9	6,8	6,5	2,9	2,9	1,4	0,7	0,9	0,0	100,0
Quartile 3	51,3	16,8	11,3	8,2	5,5	2,6	2,4	0,6	1,3	0,1	0,1	100,0
Bien dotés	51,4	17,2	5,8	9,0	7,6	3,2	2,7	0,7	0,7	0,9	0,8	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

Tableau 50 : Proportion des ménages possédant des biens/équipements

Unité : %

Avoirs du ménage	Marmites	Seau/Bidon	Natte	Lit	Sabre/Lefona	Table	Lampe à pétrole	Chaise	Bracelets	Téléphone portable	Bicyclette	Radio	Lecteur	Télévision	Bêche	Terrain	Zébu	Charrue	Charrette	Stockage agricole	Volailles	Ovins/Caprins	Porcins	Filet de pêche	Progoue
Ensemble	98	97	78	67	55	44	28	18	18	16	8	9	2	2	87	78	15	12	11	11	31	11	1	1	1
Région																									
Androy	99	96	78	68	57	45	27	18	19	16	7	9	2	2	88	81	16	12	12	11	33	11	0	1	1
Anosy	97	97	79	59	44	39	34	21	11	14	8	9	1	2	76	53	8	8	6	6	17	5	1	2	1
Degré de malnutrition																									
Urgent	97	96	79	67	56	38	24	12	16	10	4	6	0	1	88	79	13	10	9	8	32	7	0	1	1
Alerte à surveiller	99	98	77	64	51	46	29	17	15	14	6	6	2	2	86	79	13	8	10	10	25	9	1	0	0
Protection sociale																									
Transferts monétaires	99	99	83	70	68	50	30	26	27	18	11	10	2	1	92	87	20	19	11	14	37	14	1	0	0
Vivres	98	96	78	68	54	43	27	16	15	16	7	7	1	2	89	79	14	9	11	10	32	10	1	2	1
Autres aides	98	99	89	81	70	65	31	40	29	39	16	19	15	15	90	85	31	28	24	23	42	45	3	12	11
Aucune aide	98	96	75	63	51	41	27	17	17	13	7	10	2	3	81	71	13	11	10	10	26	8	0	0	0
Ménage ACN ou non																									
Ménage non ACN	98	96	77	65	54	41	27	15	16	12	6	7	1	2	86	77	13	11	10	10	29	9	0	1	0
Ménage ACN	99	99	84	88	67	80	33	59	38	57	21	24	11	12	93	84	34	23	27	22	59	33	2	5	5
Type de ménage																									
Monoparental homme	99	94	77	64	52	45	40	13	18	17	9	11	4	4	86	71	11	7	8	9	18	3	0	0	0
Monoparental femme	97	96	71	57	37	36	29	17	12	10	1	2	1	1	76	65	4	4	3	3	19	4	0	0	0
Elargie ou polygame	99	94	84	76	64	52	29	22	27	21	18	13	1	1	94	91	31	22	22	20	43	22	0	2	1
Nucléaire	99	98	80	69	62	46	26	19	19	17	9	11	3	3	90	81	17	14	13	13	35	12	1	2	1
Taille du ménage																									
1 à 3 personnes	97	93	73	56	43	34	27	12	16	13	5	7	2	2	76	68	10	7	8	5	26	7	0	1	1
4 à 6 personnes	98	98	79	65	58	43	25	16	19	14	7	7	2	2	86	77	14	11	10	10	30	9	1	1	0
7 à 10 personnes	99	97	77	70	58	45	28	20	16	15	8	10	2	2	90	80	15	13	11	13	32	11	1	2	1
Plus de 10 Personnes	99	96	81	77	57	59	38	33	21	29	16	14	5	6	92	86	24	18	20	17	40	18	0	2	2
Nombre d'enfants de moins de 5 ans																									
1 enfant	99	97	78	67	56	48	28	22	20	20	8	10	4	4	83	74	15	11	11	10	32	12	1	1	2
2 enfants	98	96	78	67	57	42	26	17	17	14	8	8	2	2	87	78	16	13	12	11	31	10	0	1	0
3 enfants et plus	98	97	76	64	51	40	31	15	15	12	6	6	1	1	92	83	12	10	10	11	28	10	0	0	0
Age du chef de ménage																									
Moins 25 ans	97	96	73	58	49	37	27	10	17	13	6	7	1	1	80	72	11	8	7	8	28	8	0	1	0
30 à 44 ans	99	97	77	67	57	44	27	20	19	18	8	9	3	4	87	76	14	12	11	10	30	10	1	2	1
45 à 59 ans	99	97	83	70	59	49	28	25	18	19	9	9	1	2	90	81	18	14	15	13	34	14	0	1	1
60 ans et plus	99	95	80	74	55	45	31	18	17	11	7	10	2	2	91	87	18	15	14	14	33	12	1	2	0
Genre du chef de ménage																									
Homme	99	97	81	70	63	47	27	19	20	18	10	11	3	3	91	83	19	15	14	14	35	13	1	2	1
Femme	97	96	71	58	38	37	29	17	13	10	1	2	1	1	77	65	5	5	3	3	20	4	0	0	0
Niveau d'éducation du chef de ménage																									
Non éduqué	98	96	78	64	56	37	24	10	15	8	4	6	0	1	88	80	13	11	10	11	26	9	0	2	1
Primaire	98	96	77	66	53	45	31	20	19	16	9	8	2	2	86	77	16	13	11	10	32	12	1	1	1
Secondaire-Universitaire	99	99	78	79	59	66	35	48	27	46	19	17	9	10	84	70	20	14	15	12	46	16	2	1	0
Activité du Chef de ménage																									
Inactif/Chômeur	97	90	71	61	32	34	25	12	11	6	2	4	1	1	63	54	5	5	3	2	17	3	0	0	0
Agriculture	99	97	79	66	59	42	26	15	18	14	8	8	1	2	92	86	17	13	13	13	32	11	0	1	1
Industrie	100	90	72	67	38	35	40	21	12	12	13	9	1	1	78	60	3	4	2	3	30	1	1	0	0
Commerce	98	98	72	71	43	56	37	39	27	18	3	6	2	3	70	42	6	5	7	4	24	2	1	0	0
Administration	99	98	86	96	59	88	21	69	48	79	23	38	19	19	89	65	38	25	17	13	67	30	4	1	0

Autres services	98	97	74	70	55	56	39	35	14	30	9	12	6	7	65	50	9	6	8	5	25	12	0	1	1
Milieu de résidence																									
Région	99	91	79	78	56	47	33	29	15	23	10	18	3	2	76	72	21	17	26	13	34	8	0	0	1
District	99	99	74	57	51	48	35	24	14	21	6	10	4	4	75	66	10	6	7	10	25	9	1	0	0
Autres communes	98	97	79	68	56	42	26	16	19	14	8	7	2	2	90	81	15	13	11	11	32	11	1	2	1
Distance par rapport au site																									
Moins 15 minutes	99	97	79	68	57	45	28	21	20	18	9	10	3	3	87	76	16	13	12	11	33	12	1	2	1
15 min à 1 heure	98	96	75	63	50	41	27	15	13	14	7	8	1	1	84	76	12	11	11	10	25	9	1	0	0
Plus d'une heure	97	97	80	65	56	45	28	12	17	9	4	5	0	0	91	88	13	8	9	12	33	7	0	1	0
Nombre d'Ecoles primaires																									
Aucune école	97	94	81	65	50	37	24	15	17	13	8	9	2	2	89	79	15	14	12	7	31	9	0	4	1
Une école	99	97	77	66	56	44	28	17	18	16	7	9	2	2	86	78	15	11	11	12	30	11	0	1	1
2 écoles et plus	99	96	76	75	59	56	33	33	21	21	12	8	5	6	84	71	14	12	11	10	34	12	2	2	1
Nombre de Centres de Santé																									
Aucun centre de santé	98	96	79	66	53	42	28	16	18	14	8	8	1	2	87	78	15	12	11	11	30	10	0	1	1
Un centre de santé	99	97	76	69	60	48	31	22	16	20	7	9	3	4	85	74	14	12	12	11	32	10	2	1	1
2 centres de santé et plus	99	98	67	77	75	65	16	42	29	31	3	8	11	11	83	80	18	4	15	11	36	13	2	0	0
Source d'eau potable																									
JIRAMA	99	99	76	68	56	54	34	32	19	24	12	15	5	7	71	59	16	17	12	12	27	14	2	0	0
Citerne-Barrage	99	97	76	68	56	42	28	21	21	17	7	9	5	5	87	72	15	11	12	11	26	10	0	3	1
Aucun	98	96	79	66	55	43	27	16	17	14	7	8	1	1	89	82	15	11	11	11	33	10	1	1	1
Quartile de richesse																									
Pauvres	95	90	62	27	24	6	25	1	4	0	0	0	0	0	71	62	0	0	0	1	4	1	0	0	0
Quartile 2	99	98	76	67	50	34	32	6	10	3	1	0	0	0	86	77	3	1	1	4	16	2	0	1	0
Quartile 3	100	99	84	81	67	59	26	21	16	13	3	6	0	0	94	83	9	7	6	9	37	7	0	2	1
Riches	100	100	89	91	80	76	28	47	42	47	26	28	8	9	95	89	48	39	37	28	67	33	2	2	2
Quartile de vulnérabilité																									
Peu vulnérables	99	96	78	63	55	44	33	21	21	19	10	10	3	4	84	75	15	13	11	13	33	12	0	1	1
Quartile 2	99	96	79	72	61	48	21	20	23	18	8	10	3	3	90	82	21	16	14	13	35	16	1	3	2
Quartile 3	98	97	75	64	54	40	27	16	12	13	4	6	1	1	87	78	12	9	9	8	28	7	1	0	0
Très vulnérables	98	97	79	68	50	44	29	18	15	13	8	9	1	1	85	74	11	10	10	9	27	8	1	0	0
Quartile en infrastructures																									
Peu dotés	98	97	80	66	62	44	23	14	19	12	9	9	1	1	92	89	18	12	12	12	36	11	0	0	0
Quartile 2	98	94	79	66	56	39	24	14	16	13	6	8	2	2	90	81	14	11	11	11	31	8	0	3	1
Quartile 3	98	97	77	66	50	43	27	17	17	15	6	6	1	1	88	76	13	12	9	9	30	11	0	1	1
Bien dotés	99	97	75	69	53	51	37	30	19	23	9	12	4	5	76	64	15	12	12	10	27	12	1	0	0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

5. CONSOMMATION ET SECURITE ALIMENTAIRE

Résumé

La sécurité alimentaire des ménages ciblés par le programme FIAVOTA dans le Sud est très préoccupante quelque soit la dimension considérée. Le régime alimentaire extrêmement peu varié avec un Score de Diversité Alimentaire moyen (SDA) est très faible de l'ordre de 4,4 sur un score maximum de 12. Plus de 54% des ménages ont une consommation alimentaire pauvre (avec un Score de Consommation Alimentaire inférieur à 21) et 32% des ménages ont une consommation alimentaire limitée (avec un Score de Consommation Alimentaire entre 21-35). Plus de huit ménages sur dix sont classés en situation alimentaire « critique » : « moyennement suffisant » ou « pas du tout suffisant » en quantité et « limitée » ou « pauvre » en qualité (diversité). L'alimentation des ménages est très pauvre en calorie : les consommations de produits laitiers, viande et poisson et légumineuses sont très rares. Le groupe alimentaire le plus fréquemment consommé par les ménages est les « légumes ». Les ménages ne consomment des céréales (y compris le riz et le maïs) que pendant 2 jours par semaine. Plus de 95% des ménages ont déclaré avoir connu de difficulté alimentaire au cours des sept derniers jours. Les ménages ont eu recours en moyenne à cinq stratégies de survie en modifiant notamment leur habitude alimentaire : réduction de la quantité globale de nourriture de chaque repas, réduction du nombre de repas, orientation vers les aliments non préférés et réduction les repas des adultes.

5.1.Introduction

192. Cette section a pour objet d'appréhender la sécurité alimentaire dans les zones couvertes par les interventions du FSS dans la partie sud de Madagascar. Pour les ménages pauvres ciblés par le projet, l'impact immédiat des transferts monétaires devrait être l'augmentation en volume et l'amélioration de la qualité de la consommation alimentaire. Ce changement pourrait se produire de plusieurs manières. Premièrement, l'effet direct est l'augmentation du pouvoir d'achat, qui permet aux ménages d'augmenter la quantité d'aliments achetés. En effet, pour le cas des ménages vivant dans le dénuement total, contrairement à la loi d'Engel, à mesure que le revenu augmente, la proportion des dépenses destinées à la consommation alimentaire augmente jusqu'à atteindre un certain seuil des besoins fondamentaux. Deuxièmement, pour le cas des ménages concernés par le projet, dont la plupart dépend exclusivement de la production

agricole, les effets indirects des transferts monétaires sur la sécurité alimentaire passent par l'augmentation la production agricole et la diversification des cultures. En effet, les transferts monétaires réguliers pourraient réduire les contraintes financières auxquelles font face les agriculteurs, et permettre les investissements agricoles. En outre, en augmentant la demande de consommation, les transferts monétaires pourraient développer les marchés locaux et booster la production locale devenue rentable. Ce qui va améliorer la disponibilité et l'accès et diminuer les risques de pénurie saisonnière de produits alimentaires. Enfin, les transferts monétaires pourraient atténuer la vulnérabilité des ménages en stabilisant les fluctuations du revenu des ménages et de leur consommation.

5.2. Concept et méthodologie

193. Selon la division statistique de la FAO (1996), « *La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine* ». (Sommet mondial de l'alimentation, 1996). Selon cette définition, la sécurité alimentaire est une notion multidimensionnelle incluant l'aspect « inclusivité » ou « universalité », l'aspect « stabilité dans le temps », l'aspect « accessibilité » ou « disponibilité » physique, l'aspect « accessibilité » économique, l'aspect « suffisance », l'aspect « sécurité » et l'aspect « préférences ».

194. La volonté d'embrasser le plus large possible ces différents aspects souvent indépendants entre eux nécessite le recours à plusieurs indicateurs. Dans le cadre de cette suivi-évaluation, quatre indicateurs sont retenus pour appréhender la sécurité alimentaire : Score de Diversité Alimentaire des ménages (SDA), Score de Fréquence de Groupe Alimentaire, Score de Consommation Alimentaire (SCA), Index de Stratégie de Survie (ISS), Score de Diversité Alimentaire individuelle (SDAI) pour le cas spécifique des enfants de moins de 2 ans.

195. Le Score de Diversité Alimentaire des ménages (SDA) est basé sur la consommation d'aliments au cours des 7 jours précédents. Il est défini comme étant le nombre de groupes d'aliments consommés pendant la période de référence de 7 derniers jours (et non la fréquence de consommation). Les aliments sont classés en 12 groupes d'aliments différents. Chaque groupe d'aliments comptant pour le score du ménage si un aliment du groupe a été consommé par au moins un membre du ménage au cours des sept derniers jours. Le score varie de 1 à 12. Les ménages sont classés comme suit : à alimentation « peu variée » (score inférieur ou égal à 3), à alimentation « moyennement variée » (score supérieur à 4 et inférieur ou égal à 6), à alimentation « suffisamment variée » (score supérieur ou égal à 7). Les groupes d'aliments utilisés pour calculer les SDA sont :

- céréales,
- racines et tubercules,
- légumes,
- fruits,
- viande,
- œufs,
- poisson et fruits de mer,
- légumes secs et les noix,
- lait et les produits laitiers,
- huiles et graisses,
- sucre

- condiments.

196. Le Score de Fréquence de Groupe Alimentaire (SFGA) est défini comme le nombre de groupes d'aliments consommés pondéré par la fréquence en termes de jours de consommation au cours de la période des 7 derniers jours (majoré par 7). Le score varie de 1 à 7 pour chaque groupe alimentaire. Cet indicateur indique la structure de l'Alimentation des ménages.

197. Le Score de Consommation Alimentaire (SCA) est un score composite basé sur la diversité alimentaire, la fréquence des aliments et l'importance nutritionnelle relative des différents groupes d'aliments. Les ménages sont classés comme suit : « pauvre » (score inférieur ou égal à 21), « limite » (score supérieur à 21 et inférieur ou égal à 35), « acceptable » (score supérieur à 35). Chaque groupe d'aliments est pondéré par le nombre de jours de consommation (majoré par 7) au cours des sept derniers jours et l'importance nutritionnelle relative basée sur la "densité nutritive" adoptée par la SADC et résumée comme suit :

- 2 pour les aliments de base (céréales, racines et tubercules)
- 3 pour les légumineuses
- 1 pour les légumes
- 1 pour les fruits
- 4 pour la viande, œufs, poisson et fruits de mer
- 4 pour le lait et les produits laitiers
- 0,5 pour les huiles et graisses
- 0,5 pour le sucre et,
- 0 pour les condiments

198. L'Indice de Stratégie de Survie (ISS) est un indice basé sur la façon dont les ménages s'adaptent en cas de difficulté alimentaire. Deux indicateurs sont retenus : le nombre non pondéré de stratégies d'adaptation utilisées par le ménage et le nombre de stratégies pondéré par la fréquence de recours (en nombre de jours) à chaque stratégie au cours des 7 derniers jours. Le score varie de 0 à 11 (11 types de stratégies ont été retenus lors de l'enquête) pour l'indicateur non pondéré et 0 à 77 pour l'indicateur pondéré. Plus la somme est élevée, plus l'insécurité alimentaire du ménage est élevée. Les ménages sont classés comme suit : avec alimentation « suffisant » (score non pondéré nul, score pondéré ≤ 2), « moyennement suffisant » (score non pondéré entre 1 et 3, score pondéré entre 3 et 12), « pas du tout suffisant » (score supérieur ou égal à 4, score pondéré entre 13 et 77).

199. Le Score de Diversité Alimentaire individuelle (SDAI) est le nombre de groupes d'aliments consommés au niveau individuel au cours des sept derniers jours. Cet indicateur est appliqué pour le cas des enfants de moins de 2 ans. Chaque groupe d'aliments comptant pour le score d'un enfant si un aliment du groupe a été consommé cet enfant au cours de la journée ou la nuit précédant l'enquête. Compte tenu des spécificités des besoins nutritionnels de cette catégorie d'enfants, les aliments sont classés en 12 groupes d'aliments différents :

- eau et autres liquides,
- aliments préparés pour bébé,
- céréales, racines et tubercules,
- aliments riches en vitamine A,
- autres fruits et légumes,
- viande, poisson et fruits de mer,
- œufs,
- légumineuses et les noix,

- lait et produits laitiers,
- huiles et graisses,
- sucre
- autres aliments solides.

200. La structure de la consommation est analysée en termes de nombre total de jours de consommation pondéré avec la taille du ménage.

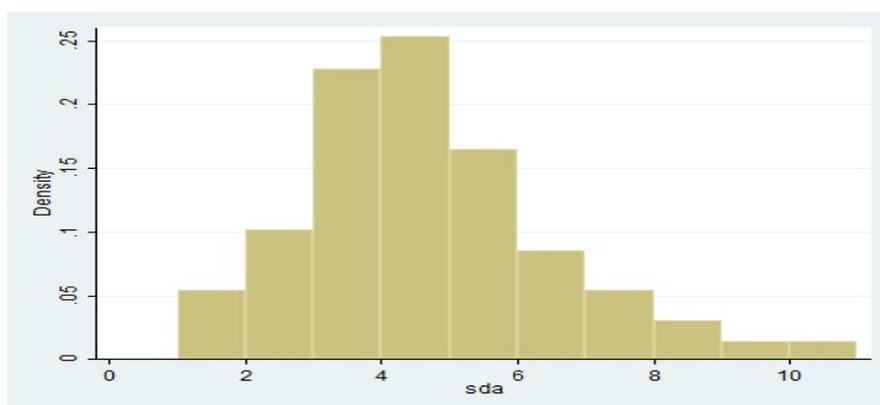
201. Après l'analyse séparée de ces indicateurs, des analyses des relations entre eux sont menées afin de dégager une vue globale sur la situation de la sécurité alimentaire dans le sud. Elles sont sur les analyses de corrélations bivariées et une analyse factorielle.

5.3. Insécurité alimentaire : Diversité alimentaire

202. Faute de disponibilité sur les informations sur les quantités et valeurs des produits consommés par les ménages (Enquête légère), l'analyse de la structure de l'Alimentation des ménages est basée sur deux indicateurs : le Score de fréquence de Consommation de Groupe Alimentaire (FGF) et le Score de Diversité Alimentaire du ménage (SDA). A travers l'analyse de ces deux indicateurs, on peut apprécier à la fois la diversité de l'Alimentation des ménages, la régularité de consommation et les préférences individuelles en matière d'alimentation.

203. Les ménages ciblés par le programme FIAVOTA dans le Sud ont un régime alimentaire extrêmement peu varié. En 2016, le Score de Diversité Alimentaire moyen (SDA) est très faible de l'ordre de 4,4 sur un score maximum de 12. Ce score est largement inférieur au score moyen sur l'ensemble des ménages à Madagascar (5,9 sur un maximum de 8). Le score de diversité moyen est pratiquement identique entre la région Androy (4,4) et Anosy (4,5). Près de 35% des ménages n'ont mangé que moins de trois groupes alimentaires sur les douze disponibles au cours des sept derniers jours et à peine 14% des ménages ont consommé plus de sept groupes alimentaires. La distribution du score met en évidence la faible diversité alimentaire de la consommation des ménages.

Graphique 17 : Distribution du score de diversité alimentaire



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

204. La qualité de l'alimentation du ménage est fonction de sa situation vis-à-vis du système de protection sociale. En effet, plus de 40% des ménages ne recevant aucune aide mangent moins de trois groupes alimentaires contre respectivement 35% et 23% chez les ménages

bénéficiaires de dotations de vivres ou de transferts monétaires. Ces résultats montrent, d'un côté, l'impact positif des aides apportées dans le cadre de la protection sociale menées jusqu'à présent, et de l'autre côté, la faible couverture ou l'inefficacité de la méthode de ciblage de ces interventions.

205. La diversité alimentaire varie de façon significative selon le lieu de résidence du ménage. L'alimentation est plus variée à Anosy qu'à Androy. Si plus de 36% des ménages à Androy mangent moins de trois groupes alimentaires, ils ne représentent que 26% sur ce cas à Anosy et près de 61% des ménages y consomment entre 4 et 6 groupes alimentaires. Plus de 44% des ménages vivant dans les communes classées « urgent » ont mangé moins de trois groupes alimentaires. Cette proportion diminue respectivement à 38% et 27% dans les communes classées « alerte » et « à surveiller ». La situation est très différente même à l'intérieur d'une commune. En effet, près de la moitié (47%) des ménages habitant à plus d'une heure du site de nutrition ont une alimentation faiblement variée (moins de 3 groupes alimentaires) contre moins de 31% pour ceux vivant à moins de 15 minutes du site de nutrition. Ces phénomènes peuvent s'expliquer plutôt par la disponibilité de l'offre que par le moyen d'accès aux produits.

206. Les caractéristiques socio-économiques du ménage influent aussi sur la structure de l'alimentation. Plus le niveau d'éducation du chef de ménage est élevé, plus l'alimentation du ménage est variée. De même, plus la taille de ménage est élevée, moins l'alimentation est variée. Selon la situation vis-à-vis de l'emploi du chef de ménage, si plus de 55% des ménages dirigés par un inactif ou chômeur mangent moins de trois groupes alimentaires, ils ne représentent que 8% chez ceux dirigés par un fonctionnaire.

Tableau 51 : Répartition des ménages selon le Score de Diversité Alimentaire et Score Moyen

	Répartition des ménages selon le Score de Diversité Alimentaire (Unité : %)				Score moyen (sur 12)	
	0 à 3	4 à 6	7 à 12	Total	Enquête Baseline 2016	Enquête ENSOMD2012 (sur 8)
Ensemble	34,7	51,4	13,9	100,0	4,4	5,9
Région						
Androy	36,2	49,8	14,0	100,0	4,4	3,9
Anosy	26,2	60,8	13,0	100,0	4,5	5,0
Degré de malnutrition						
Urgent	43,9	47,2	8,9	100,0	4,0	
Alerte	37,8	52,1	10,1	100,0	4,2	
à surveiller	26,8	53,0	20,2	100,0	4,8	
Protection sociale						
Transferts monétaires	23,1	57,7	19,2	100,0	4,9	
Vivres	34,6	52,6	12,8	100,0	4,4	
Autres aides	19,2	52,4	28,4	100,0	5,5	
Aucune aide	40,4	47,4	12,3	100,0	4,1	
Ménage ACN ou AC						
Ménage non ACN	36,2	52,3	11,5	100,0	4,3	
Ménage ACN	15,9	39,7	44,4	100,0	6,1	
Taille du ménage						
1 à 3 personnes	37,0	57,7	5,3	100,0	3,8	
4 à 6 personnes	37,2	52,7	10,1	100,0	4,2	
7 à 10 personnes	29,0	51,7	19,2	100,0	4,8	
Plus de 10 personnes	34,6	50,4	15,0	100,0	4,4	
Sexe du chef de ménage						
Homme	33,5	51,0	15,5	100,0	4,5	
Femme	37,6	52,3	10,1	100,0	4,2	
Niveau d'éducation du chef de ménage						
Non éduqué	41,0	51,2	7,8	100,0	4,0	
Primaire	28,1	55,0	16,8	100,0	4,6	
Secondaire-universitaire	23,1	46,0	30,9	100,0	5,4	
Activité du Chef de ménage						
Inactif-chômeur	55,4	39,4	5,2	100,0	3,4	
Agriculture	35,5	52,1	12,3	100,0	4,3	
Industrie	21,5	65,7	12,8	100,0	4,7	
Commerce	27,5	51,1	21,4	100,0	4,9	
Administration	8,4	38,5	53,1	100,0	7,0	
Autres services	25,5	51,5	23,0	100,0	4,9	
Distance par rapport au site de nutrition						
Moins 15 minutes	31,3	51,9	16,8	100,0	4,6	
15 min à 1 heure	38,3	52,3	9,4	100,0	4,1	

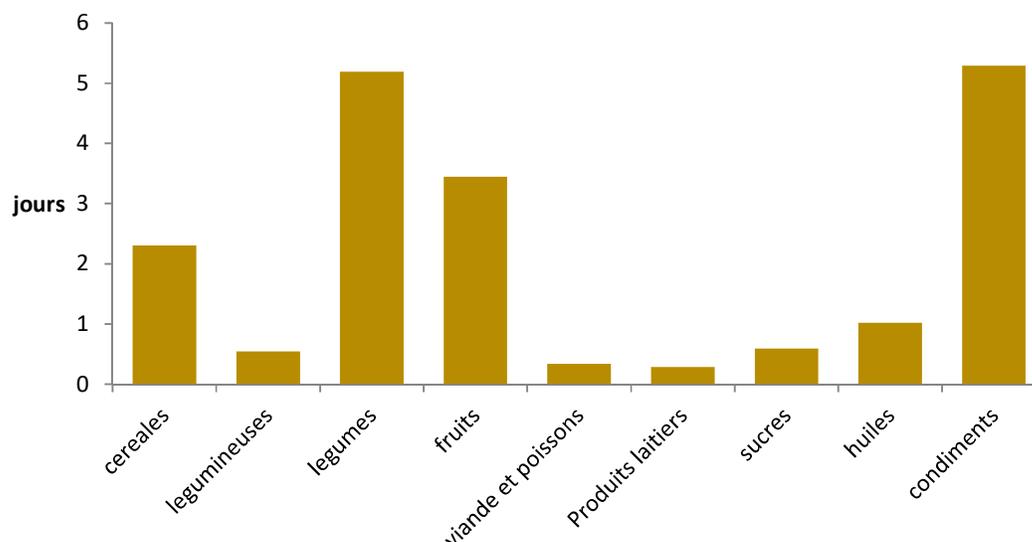
Plus d'une heure	46,8	46,6	6,6	100,0	3,9
------------------	------	------	-----	-------	-----

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

207. Si l'on a vu précédemment que l'alimentation des ménages est faiblement variée et composée de quatre groupes alimentaires, seul un groupe alimentaire est consommé régulièrement à part les condiments. Le groupe alimentaire le plus fréquemment consommé par les ménages ciblés par le programme FIAVOTA est les « légumes ». Un membre de ménages mange au moins un produit de ce groupe pendant plus de 5 jours en moyenne au cours des sept derniers jours. Contrairement à l'idée reçue sur l'habitude alimentaire malgache, les céréales (y compris le riz et le maïs) ne sont consommées que pendant 2 jours par semaine. Les ménages mangent des fruits (notamment les fruits de cactus) pendant plus de 3 jours par semaine. L'alimentation des ménages est très pauvre en calorie. En effet, les consommations de produits laitiers, viande et poisson et légumineuses sont très rares : en moyenne moins d'un jour par semaine.

208. Ces fréquences de consommation par groupe alimentaire sont presque identiques dans les différentes catégories de ménages. Il faut mentionner quand même le cas de ménages des ACN qui mangent des céréales en moyenne plus de 4 jours par semaine.

Graphique 18 : Fréquence de consommation au cours des sept derniers jours selon le groupe alimentaire



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

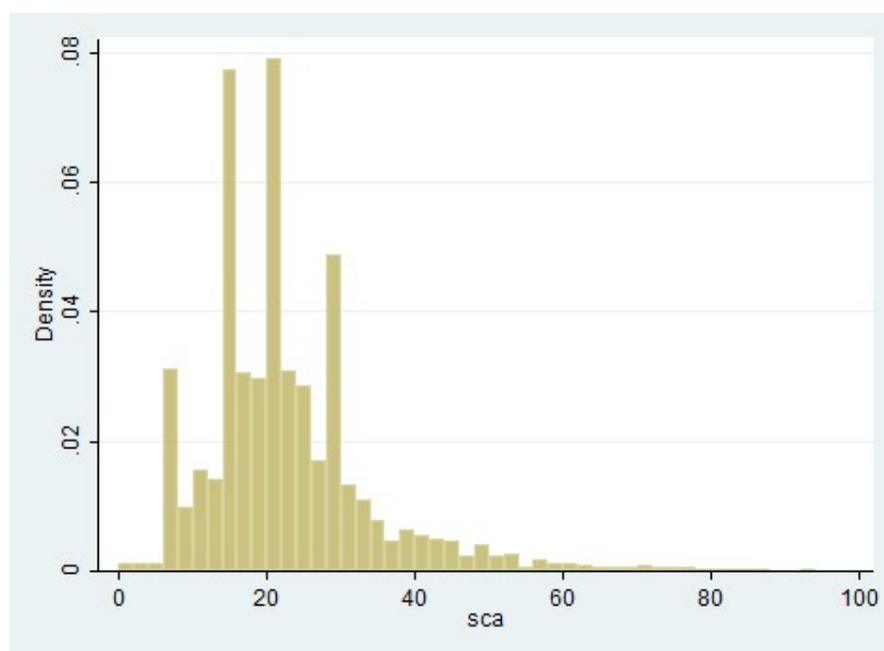
5.4. Insécurité alimentaire : Score de Consommation Alimentaire

209. Pour tenir compte au maximum les différentes dimensions de la sécurité alimentaire (accès physique, préférences individuelles, sécurité, qualité, stabilité), l'analyse est basée sur l'indicateur de Score de Consommation Alimentaire (SCA) qui capte à la fois la diversité alimentaire, la fréquence de consommation et l'importance nutritionnelle relative des différents groupes alimentaires.

210. En termes de score de consommation alimentaire, les ménages ciblés par le programme FIAVOTA se trouvent dans une situation très critique. En 2016, plus de 54% des ménages ont

une consommation alimentaire pauvre (avec un Score de Consommation Alimentaire inférieur à 21) et 33% des ménages ont une consommation alimentaire limitée (avec un Score de Consommation Alimentaire entre 21-35). Ces deux catégories de ménages sont classées comme ménages ayant une consommation alimentaire non satisfaisante. Seulement 13% des ménages ont une consommation alimentaire acceptable. La distribution du score montre la forte concentration des ménages dans les scores faibles. La situation est catastrophique par rapport aux autres ménages de Madagascar. En 2012, moins de 43% des ménages malgaches ont une consommation alimentaire non satisfaisante (pauvre 9% et limite 34%) et la grande majorité (58%) a une consommation alimentaire acceptable. Et même, par rapport aux ménages de la région Anosy et Androy, la sécurité alimentaire de ces ménages FSS est mauvaise. Sur l'ensemble des ménages de la région Androy (respectivement la région Anosy), seulement 33% (respectivement 23%) ont une consommation alimentaire pauvre et plus de 33% (respectivement 37%) ont une consommation alimentaire acceptable.

Graphique 19 : Distribution du score de consommation alimentaire



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

211. Dans les communes classées « urgent », plus de 65% des ménages ont une consommation alimentaire pauvre, 57% dans les communes classées « alerte » et 46% dans les communes classées « à surveiller ». En outre, plus on est loin d'un site de nutrition, plus la consommation alimentaire est pauvre : plus de 67% des ménages habitant à plus d'une heure d'un site de nutrition et moins de 49% des ménages à moins de 15 minutes d'un site de nutrition.

212. La relation vis-à-vis des programmes de protection sociale est un facteur déterminant sur la qualité de la consommation alimentaire. En effet, les ménages ne recevant aucune aide sont à plus de 62% avec consommation alimentaire pauvre ; proportion qui ne dépasse pas 40% chez ceux ayant bénéficié des transferts monétaires. De même, moins de 26% des ménages des ACN ont une consommation pauvre et plus 41% ont une consommation alimentaire acceptable.

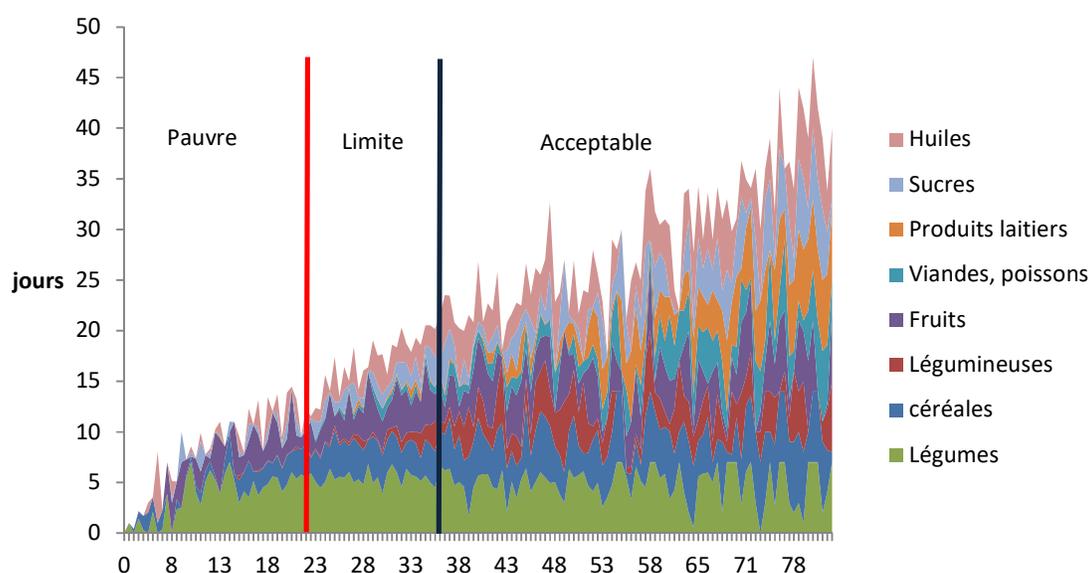
213. La composition du ménage telle que la présence d'enfant de moins de 5 ans et l'absence de la mère aggravent la situation : 58% des ménages ayant plus de 3 enfants de moins de 5 ans et 62% des ménages monoparentaux homme ont une consommation alimentaire pauvre. Par

contre, les ménages de faible taille sont les plus concernés : 62% pour ceux comportant moins de 3 personnes et moins de 49% pour ceux avec plus de 10 personnes.

214. Finalement, l'activité détermine la sécurité alimentaire du ménage : chez les ménages dirigés par un actif ou chômeur, 73% sont à consommation alimentaire pauvre, alors que 17% seulement se trouvent dans ce cas chez les ménages dirigés par un fonctionnaire.

215. Les ménages à consommation alimentaire pauvre ne mangent que régulièrement des légumes, parfois des fruits (surtout des fruits de cactus), rarement de céréales, de sucre et de l'huile et jamais de légumineuses, des viandes et poissons et des produits laitiers. Pour les ménages à consommation alimentaire limite, l'aliment est composé régulièrement des légumes, de céréales, parfois de sucres et d'huile, rarement des légumineuses, jamais de viande et poisson ou de produits laitiers.

Graphique 20 : Diversité alimentaire et fréquence de consommation selon le score de consommation alimentaire



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

5.5. Insécurité alimentaire : Indice de Stratégie de Survie

216. L'analyse de la sécurité alimentaire par l'Indice de Stratégie de Survie permet d'appréhender les dimensions « universalité », « préférences individuelles » et « la stabilité » de cette notion. Deux types d'indicateurs ont été retenus : le nombre de stratégies de survie adoptées (Indice non pondéré) et la somme totale cumulée de la durée de mise en œuvre au cours des sept derniers jours (indice pondéré). Cette approche sous-entend l'hypothèse que les ménages sont rationnels dans leur choix et niveau de consommation qui leur procurent l'utilité maximum possible. Plus un ménage ne fait recours à plusieurs stratégies ou pendant une durée relativement longue, plus l'insécurité alimentaire est préoccupante.

217. La quasi-totalité des ménages ciblés par le programme FIAVOTA sont en situation d'insécurité alimentaire. Plus de 95% des ménages ont déclaré avoir connu de difficulté alimentaire au cours des sept derniers jours. Cette proportion dépasse toujours 90% pour n'importe quelle catégorie de ménages, sauf pour le cas des ménages dirigés par un fonctionnaire, les ménages ACN et ceux qui ont reçu des aides autres que transferts monétaires et vivres, dont moins de 86% approuvent des problèmes alimentaires.

218. Les ménages ont eu recours en moyenne à cinq stratégies de survie et avec une durée totale cumulée moyenne de 26 jours pendant dues à des difficultés alimentaires au cours des sept derniers jours. Au vu des résultats, l'insécurité alimentaire affecte avec la même intensité toutes les catégories de ménages. La seule catégorie qui se démarque des autres par une situation largement acceptable est celle des ménages dirigés par un fonctionnaire. Dans cette catégorie, outre la faible proportion relative de ménages ayant vécu des difficultés alimentaires, le nombre de stratégies adoptées est réduit en moyenne à trois et avec une durée totale cumulée de 18 jours.

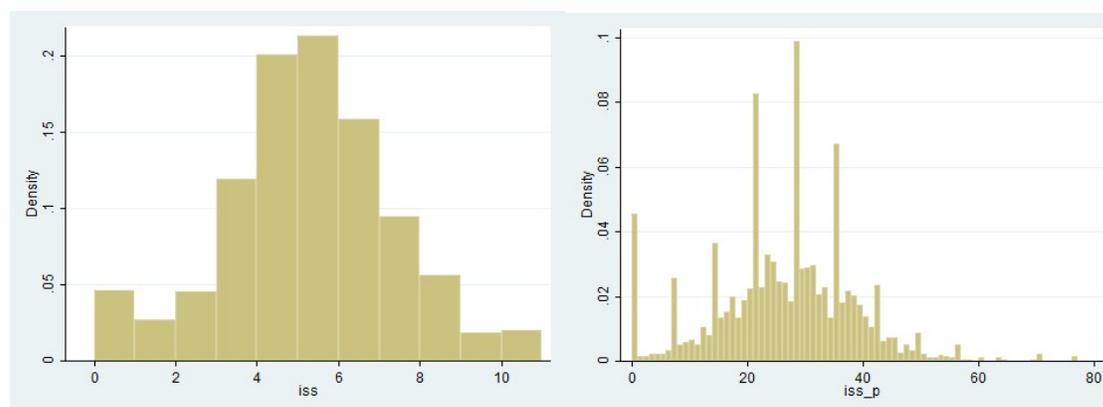
Tableau 52 : Proportion des ménages en difficulté financière et Indice de Stratégie de Survie non pondéré et pondéré

	Proportion des Ménages en difficulté alimentaire au cours des sept derniers jours (en %)	ISS non pondéré (nombre de stratégies)	ISS pondéré (nombre et fréquence)
Ensemble	95,4	4,8	25,9
Région			
Androy	94,8	4,8	25,5
Anosy	98,9	5,1	28,0
Degré de malnutrition			
Urgent	96,4	5,0	26,4
Alerte	94,2	4,4	24,9
à surveiller	95,9	5,1	26,5
Protection sociale			
Transferts monétaires	94,1	5,7	29,2
Vivres	96,0	4,6	25,2
autres aides	86,4	4,7	23,3
aucune aide	95,7	4,7	25,7
Ménage ACN ou AC			
ménage non ACN	96,2	4,9	26,2
ménage ACN	85,3	4,2	22,0
Composition de ménage			
monoparental homme	94,2	4,3	25,2
monoparental femme	96,7	4,9	26,4
élargie ou polygame	94,4	4,7	25,7
nucléaire	95,0	4,8	25,7
Taille du ménage			
1 à 3 personnes	93,3	4,6	24,4
4 à 6 personnes	95,2	4,9	26,1
7 à 10 personnes	96,4	4,8	26,0

Plus de 10 personnes	95,5	5,0	27,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans			
1 enfant	92,4	4,5	24,0
2 enfants	96,7	4,9	26,7
3 enfants et plus	97,5	5,0	27,4
Sexe du chef de ménage			
Homme	94,9	4,8	25,7
Femme	96,4	4,9	26,4
Activité du Chef de ménage			
inactif-chômeur	94,8	4,6	26,6
Agriculture	96,0	4,9	26,3
Industrie	96,5	5,0	26,2
Commerce	95,9	5,0	24,7
Administration	85,3	3,3	17,6
Autres services	91,5	4,7	23,8

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

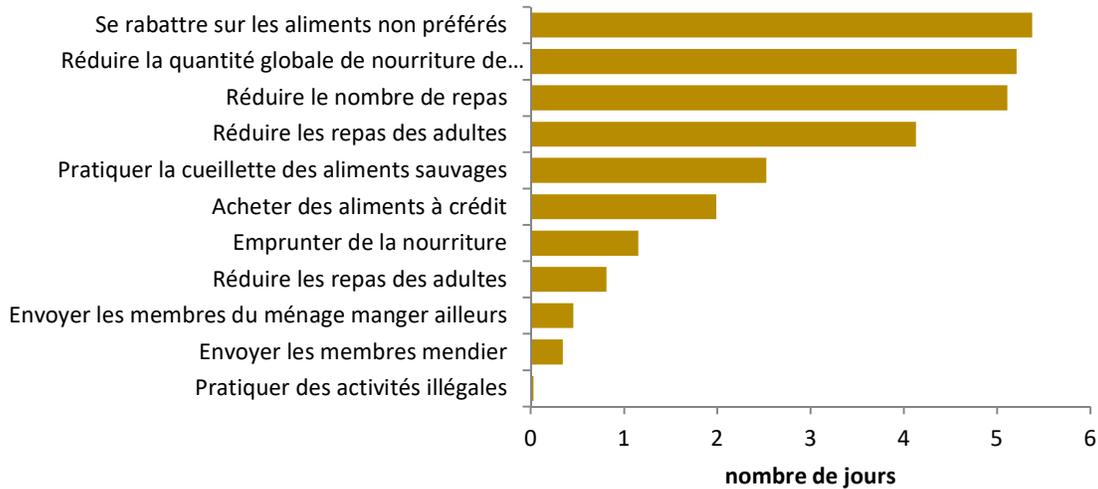
Graphique 21 : Distributions de l'Indice de Stratégie de Survie pondéré et non pondéré



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

219. L'analyse des stratégies adoptées face aux difficultés alimentaires met en lumière le repli sur soi des ménages et le faible recours aux mécanismes amortisseurs externes. En effet, les ménages ont eu recours plus fréquemment aux modifications temporaires de leur habitude alimentaire : réduction de la quantité globale de nourriture de chaque repas (5,2 jours par semaine), réduction du nombre de repas (5,1 jours par semaine), orientation vers les aliments non préférés (5,4 jours par semaine) et réduction des repas des adultes (4,1 jours par semaine). L'adoption des stratégies vers l'extérieur telles que l'emprunt, les achats à crédit, la pratique de la cueillette, la pratique de la récolte précoce, l'envoi des membres du ménage manger ailleurs, l'envoi des membres mendier, la pratique des activités illégales est assez rare. Cette situation est due à la généralisation de la détérioration des conditions de vie et de l'insécurité alimentaire, qui limite les opportunités d'aides découragent les ménages à se tourner vers l'extérieur.

Graphique 22 : Fréquence de recours selon la stratégie de survie



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

5.6. Insécurité alimentaire : analyse multidimensionnelle

5.6.1. Corrélations entre les différents indicateurs

220. Cette section a pour objectif d’analyser la sécurité alimentaire en combinant les différentes dimensions captées par les différents indicateurs évoqués précédemment de façon séparée. Pour cela, il est nécessaire d’analyser les corrélations entre les indicateurs. Selon les définitions des indicateurs, sur les indicateurs de consommation, plus le score de diversité alimentaire ou le score de consommation alimentaire sont élevés, moins l’insécurité alimentaire est grave. Par contre, sur les indicateurs de comportement, plus l’indice de stratégie de survie est élevé, plus l’insécurité alimentaire est grave. Comme dans la plupart de la littérature, on peut s’attendre à des corrélations négatives entre ces deux groupes d’indicateurs. Des analyses de corrélations bivariées (tableau 3) et analyses factorielles exploratoires (graphique 6) ont été réalisés dans le cadre de cette étude.

221. La situation très difficile et très instable vécue par les ménages les amènent être très prudent et des comportements sous contraintes sur la gestion de la consommation dans le temps. La diversification alimentaire indique une amélioration de la régularité de la consommation des ménages. En effet, l’analyse montre une forte corrélation positive entre le Score de Consommation Alimentaire (SCA) et le Score de Diversité Alimentaire (SDA) (test de Spearman $\rho=0,79$). Si les deux indicateurs captent la diversité alimentaire des ménages, le SCA indique aussi la régularité et la fréquence de consommation au cours de la période de référence.

222. Par contre, les corrélations sont relativement faibles les indicateurs de consommation et les indicateurs de comportement. Entre le Score de Consommation Alimentaire et le Score de Diversité Alimentaire et l’indice de Stratégie de Survie non pondéré, les corrélations sont faibles, positives et statistiquement significatives (respectivement $\rho=0,13$ et $\rho=0,14$). Entre les deux indicateurs de consommation et l’Indice de Stratégie de Survie pondéré, les corrélations sont beaucoup plus faibles (respectivement $\rho=-0,04$ et $\rho=0,02$). Ces faibles corrélations positives entre les scores de consommation et les score de comportement, même contre

intuitives, peuvent être interprétées de deux façons. Premièrement, comme il est évoqué précédemment, la situation très critique subie en permanence par les ménages obligent certains ménages à adopter des comportements sous contraintes aussi bien sur le plan statique que sur le plan dynamique. Tenant compte de la forte instabilité de la situation alimentaire, certains ménages adaptent leur stratégie et appliquent le « principe de précaution » en fonction leur anticipation de la situation future. En anticipant une détérioration de la situation future comme contrainte, la décision de diversifier la consommation actuelle est toujours accompagner des mesures de précaution et de stratégies de survie (baisse de consommation ou de fréquence) afin de pouvoir tenir la situation sur une longue période. Deuxièmement, la situation vécue par les ménages est tellement difficile que les ménages ont perdu leur « repère » en termes de normes de consommation (attrition des préférences).

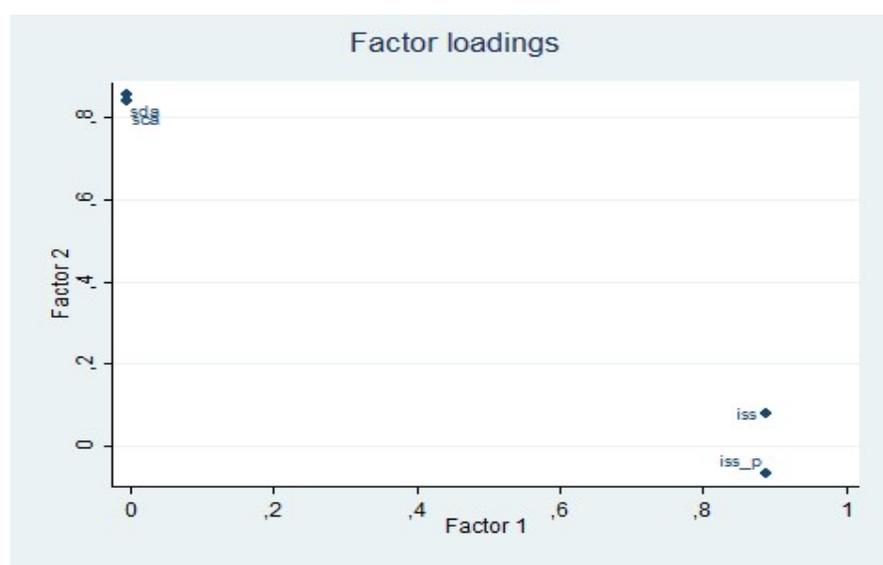
Tableau 53 : Coefficients de corrélation Spearman entre les différents indicateurs de sécurité alimentaire

Indicateurs	SDA	SCA	ISS	ISS pondéré
SDA				
SCA	0.7882***			
ISS	0.1378***	0.1283***		
ISS pondéré	-0.0429***	0.0234	0.8029***	

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

223. L'analyse factorielle (graphique 6) met en lumière deux dimensions indépendantes et non corrélées de la sécurité alimentaire : la dimension qualifiée de « qualité » (diversité alimentaire et sa fréquence avec le Score de Diversité Alimentaire et le Score de Consommation Alimentaire) et la dimension qualifiée de « quantité » (satisfaction et suffisance avec l'Indice de Stratégie de Survie pondéré ou non pondéré). Ces deux dimensions sont à la base des groupements des ménages pour l'analyse multidimensionnelle de la sécurité alimentaire dans la section suivante.

Graphique 23 : Coefficients de corrélation Spearman entre les différents indicateurs de sécurité alimentaire



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

5.6.2. Insécurité alimentaire : analyses multivariées

224. Au vu des résultats des analyses des corrélations des différents indicateurs, deux dimensions principales de la sécurité alimentaire peuvent être dégagées pour catégoriser les ménages : la dimension « qualité » ou « diversité » (diversité alimentaire captée par le Score de Diversité alimentaire et le Score de Consommation alimentaire) et la composante « quantité » ou la « suffisance » (captée par l'Indice de Stratégie de Survie). On peut ainsi construire les catégories de ménages suivantes :

- Groupe en situation alimentaire « acceptable » (couleur verte): ménages avec situation de sécurité alimentaire acceptable aussi bien en qualité et qu'en quantité. Il est défini par un Indice de Stratégie pondéré « suffisant » et un Score de Consommation Alimentaire « acceptable »
- Groupe en situation alimentaire « à risque » (couleur jaune): ménages avec situation de sécurité alimentaire acceptable en qualité et non satisfaisante en quantité. Il est défini par un Indice de Stratégie de Survie pondéré « moyennement suffisant » ou « pas du tout suffisant » et un Score de Consommation Alimentaire « acceptable », ou Indice de Stratégie de Survie « suffisant » et un Score de Consommation Alimentaire « limite » ou « pauvre »
- Groupe en situation alimentaire « critique » (couleur rouge): ménages avec situation de sécurité alimentaire peu diversifié en qualité et non satisfaisante en quantité. Il est défini par un Indice de Stratégie de Survie pondéré « moyennement suffisant » ou « pas du tout suffisant » et un Score de consommation Alimentaire « limite » ou « pauvre »

225. L'analyse croisée des dimensions « qualité » et « quantité » de la sécurité alimentaire indique le dénuement total des ménages ciblés par le programme FIAVOTA. En effet, plus de huit ménages sur dix sont classés en situation alimentaire « critique » : « moyennement suffisant » ou « pas du tout suffisant » en quantité et « limite » ou « pauvre » en qualité (diversité). En outre, près de 15% des ménages sont classés en situation alimentaire « à risque ». Une partie de ces ménages ont une alimentation « suffisant » en quantité et « pauvre » en qualité : cas de plusieurs ménages, dont la ration alimentaire provient exclusivement des aides. L'autre partie ont une alimentation « non suffisant » en quantité mais acceptable en qualité : cas des ménages ayant accès à des nourritures mais avec des coûts relativement élevés.

Tableau 54 : Analyse croisée de la sécurité alimentaire selon la dimension « qualité » et la dimension « quantité »

		Unité : %			
Dimension	Qualité	Score de Consommation alimentaire			
	Quantité	Acceptable	limite	pauvre	Total
Indice de Stratégie de Survie	Suffisant	2,0	1,8	2,0	5,8
	Moyennement suffisant	3,6	2,1	0,9	6,6
	Pas du tout suffisant	48,5	28,8	10,4	87,7

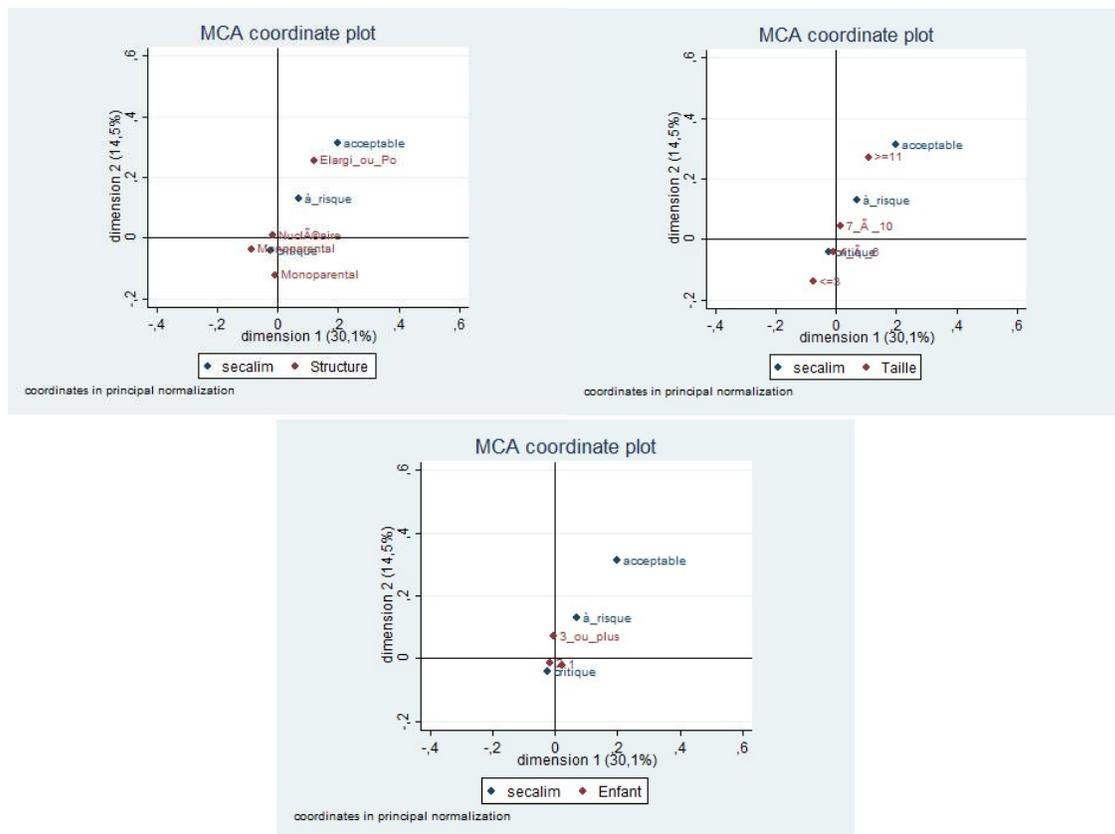
Total	54,1	32,7	13,2	100,0
-------	------	------	------	-------

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

226. L'Analyse des Correspondances Multiples dégage certaines caractéristiques de ces catégories de ménages. Les spécificités ne sont pas tellement évidents dû au fait que la population est relativement homogène et que la grande majorité sont classées dans le groupe « critique ». Néanmoins, quelques résultats ont pu être mis en lumière.

227. Selon la composition du ménage, les ménages « élargi ou polygame » ou avec une taille relativement élevée (plus de 10 personnes) ont une meilleure situation de sécurité alimentaire. En effet, chez les ménages « élargi ou polygame », près de 8% des ménages ont une sécurité alimentaire « acceptable » et moins de 76% sont dans une situation alimentaire critique, alors que chez les autres types de ménage, la proportion est beaucoup plus élevée : 87% chez les ménages monoparentaux hommes, 84% chez les ménages parentaux femmes et 80% chez les ménages nucléaires. Par contre, le nombre d'enfants de moins de 5 ans dans le ménage n'est pas assez déterminant dans leur sécurité alimentaire.

Graphique 24 : Correspondances entre Score de Consommation Alimentaire et type de ménage – taille de ménage – nombre d'enfants dans le ménage

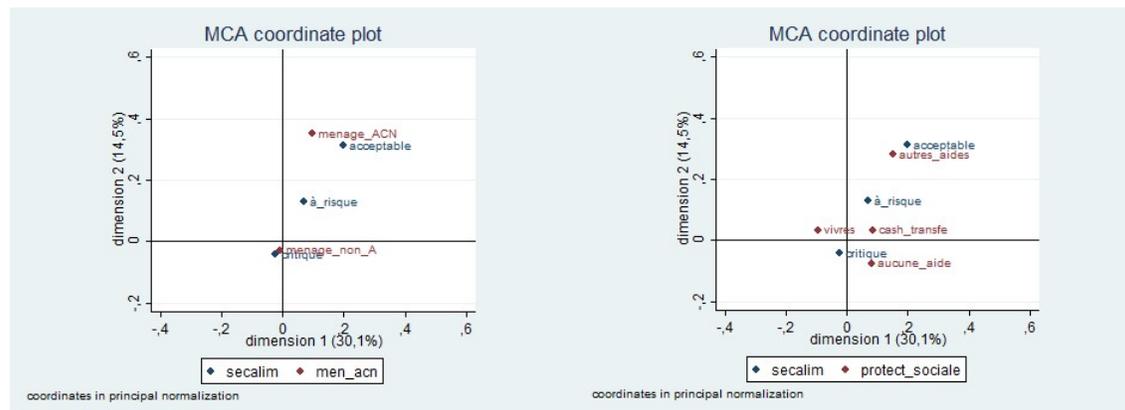


Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

228. La situation du ménage vis-à-vis des programmes d'aide et du système de protection sociale joue un rôle important dans la sécurité alimentaire. Les ménages ayant reçus des aides autres que des vivres sont en situation relativement acceptables. En effet, dans cette catégorie de ménages, près de 16% sont dans une situation « acceptable » et seulement 65% d'entre eux sont dans une situation alimentaire « critique ». Par contre, chez ceux qui n'ont reçu aucune aide, la proportion dépasse les 84%. Ces résultats confirment une fois encore, d'un côté, l'efficacité des procédures de ciblage des bénéficiaires et, de l'autre côté, le faible taux de couverture des programmes d'aides ou du système de protection sociale mis en œuvre jusqu'à présent dans le Sud de Madagascar.

229. Le niveau d'implication du ménage dans les programmes est plus déterminant. Les ménages des ACN ou AC sont relativement épargnés par l'insécurité alimentaire. Plus de 21% d'entre eux sont considérés dans une situation « acceptable » et moins de 53% sont classés dans une situation « critique » contre plus de 83% chez les autres ménages.

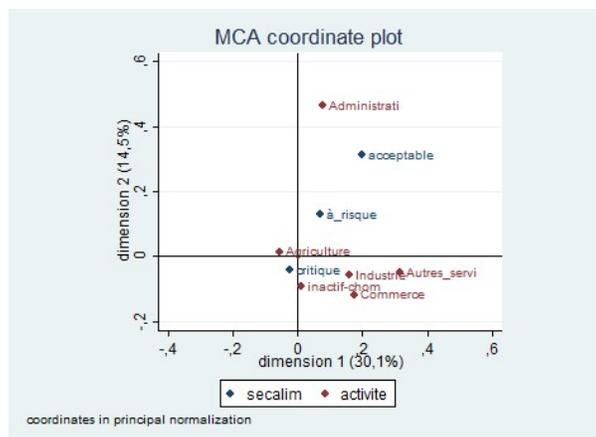
Graphique 25 : Correspondances entre Score de Consommation Alimentaire et ménage ACN – type d'aides reçues



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

230. L'activité économique du ménage constitue un facteur déterminant dans sa situation de sécurité alimentaire. Les ménages, dont le chef travaille dans l'Administration public se démarque des autres types de ménage. Près de 24% n'ont aucun problème d'insécurité alimentaire et seulement quatre ménages sur dix d'entre eux sont dans une situation critique. La plus mauvaise situation concerne les ménages, dont le chef est dépourvu d'emploi (inactif ou chômeur) : plus de 86% d'entre eux dans une situation alimentaire « critique ». Selon ces résultats, l'insécurité alimentaire est due plutôt au manque de moyens pour accéder aux produits alimentaires qu'au problème d'offre de produits ou de disponibilité.

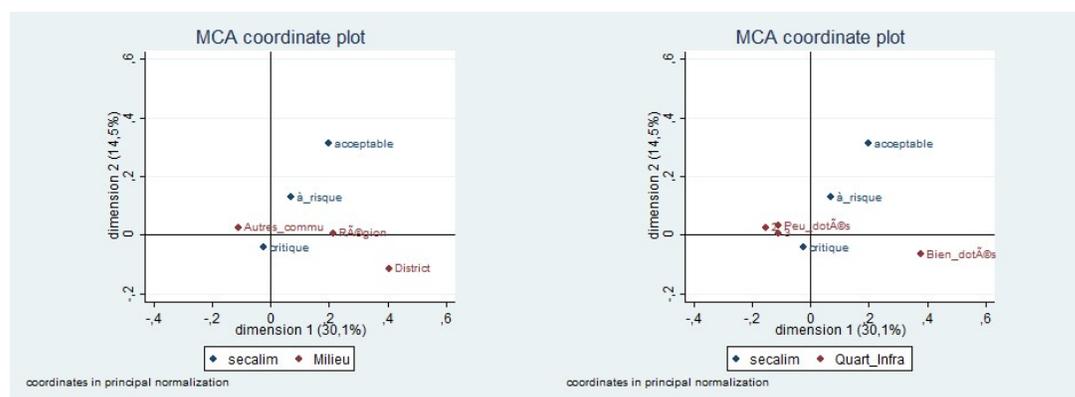
Graphique 26 : Correspondances entre Score de Consommation Alimentaire et branche d'activité du chef de ménage



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

231. L'analyse de la sécurité alimentaire selon la situation géographique confirme l'importance des problèmes de moyens par rapport aux problèmes d'offre. En effet, les variables « région » (Anosy, Androy), « Milieu » (Chef-lieu de région, chef-lieu de district, autres), quartile de dotation en infrastructures de base n'ont pas de relations significatives sur la situation alimentaire.

Graphique 27 : Correspondances entre Score de Consommation Alimentaire et milieu de résidence – quartile de dotation en infrastructures de base



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

5.7. Accès aux produits alimentaires

5.7.1. Principales sources de produits alimentaires

232. Malgré le fait que la grande majorité de la main d'œuvre est occupé dans l'agriculture, l'apport de la production agricole dans l'alimentation des ménages est relativement faible. La grande majorité des ménages achètent principalement sur le marché pour subvenir à leurs besoins alimentaires quotidiens. La grande majorité des ménages achètent principalement leur nourriture : 77% des ménages achètent principalement des céréales, 85% pour les racines et tubercules, 26% pour les légumes et 71% pour les légumineuses et les viandes. Par contre, pour le cas des légumes, plus de 72% des ménages consomment principalement leur propre production. Les sources ponctuelles comme les dons contribuent plus que l'autoconsommation dans la consommation des ménages. Il faut quand même mentionner que les sources de produits alimentaires varient selon la nature du produit.

233. Sources de la consommation de céréales.

- a. Moins de 3% des ménages ont déclaré que la consommation en « céréales » provient principalement de l'autoconsommation. Cette proportion est pratiquement identique pour les différentes catégories de ménages.
- b. Les dons constituent la principale source de consommation en céréales pour plus de 20% des ménages. L'apport des dons en céréales est particulièrement important pour les ménages dans les communes classées « urgent » ou « alerte » (respectivement 31% et 26% des ménages), monoparentaux homme (28% des ménages). Par contre, les dons contribuent faiblement à la consommation en céréales pour les ménages de la région Anosy (10% des ménages), des communes classées « à surveiller » (9% des ménages), dans les chefs-lieux de région (9% des ménages), dirigés par des non agriculteurs.
- c. Plus de 77% des ménages achètent des céréales sur le marché pour subvenir à leurs besoins. Cette proportion est particulièrement élevée pour les ménages de la région Anosy (89% des ménages), dans les chefs-lieux de région ou de district (respectivement 88% et 85% des ménages), dirigés par un non-agriculteur (plus de 82% des ménages)

234. Sources de la consommation de « racines et tubercules ».

- a. Moins de 11% des ménages dépendent principalement de l'autoconsommation en « racines et tubercules ». La contribution de l'autoconsommation dans la consommation en « racines et tubercules » est particulièrement faible pour les ménages dans la région Anosy (moins de 6% des ménages), dans les chefs-lieux de district (à peine 1%), chez les ménages monoparentaux homme (moins de 6% des ménages). Par contre, elle est particulièrement élevée pour les ménages dans les communes classées « urgent » (17% des ménages) et ayant reçu des transferts monétaires (25% des ménages).
- b. Les achats constituent comme principale source de consommation « racines et tubercules ». Pour plus de 85% des ménages, la consommation en « racines et tubercules » provient des achats sur le marché. L'approvisionnement en « racines et tubercules » sur le marché est particulièrement fréquent pour les ménages dans les chefs-lieux de district (95% des ménages), dirigés par un non agriculteur (plus de 90% des ménages).

235. Sources de la consommation de « légumes ».
- La consommation en « légumes » provient essentiellement de l'autoconsommation (71% des ménages) sauf pour certaines catégories de ménages : 52% des ménages dans la région Anosy, 53% des ménages dans les chefs-lieux de région et les chefs-lieux de district, moins de 59% des ménages dirigés par des non agriculteurs.
 - Seulement un quart des ménages (26%) achètent principalement des légumes sur le marché pour leur consommation quotidienne. La part des dons est très faible ne concernant que moins de 2% des ménages.

5.7.2. Prix des principaux produits de consommation

236. Comme l'on vient de voir, la grande majorité des ménages achètent sur le marché la plupart des produits alimentaires qu'ils consomment. Ainsi, l'analyse du niveau et de l'évolution des prix sur le marché revêt une importance particulière. Les prix déterminent le niveau d'accès des ménages à une alimentation saine (effet revenu et élasticité-prix de la demande), d'autant plus que, pour les ménages pauvres, la consommation alimentaire fait partie des dépenses obligatoires.

237. En termes de pouvoir d'achat, l'impact des transferts en espèces sur les conditions de vie des ménages bénéficiaires sont très vulnérables à l'inflation. Injecter des transferts monétaires pourrait accélérer l'inflation à court terme dans les régions d'Androy et d'Anosy pour plusieurs raisons : la grande majorité des ménages vit en dessous du seuil de pauvreté donc avec une propension à consommer relativement élevée et une propension à épargner relativement faible, la grande partie des ménages locaux sont bénéficiaires de transferts, les approvisionnements et la disponibilité des produits sont limités due à l'enclavement, la structure du marché fortement concentrée dans l'espace et dans le temps (marché hebdomadaire) et le temps d'adaptation des producteurs et commerçants sont lents à répondre à l'augmentation brusque de la demande globale (consommation, investissement). A moyen terme, l'inflation pourrait connaître des ralentissements et la structure du marché des biens et services pourrait subir des modifications (périodicité, lieu).

238. L'analyse des prix ne concerne que les principaux produits les plus consommés dans les régions couvertes par l'enquête. Il ne s'agit pas de suivre un indice synthétique global des prix faute de coefficient budgétaire prenant en compte les spécificités de la structure du panier de consommation des ménages touchés par le programme. L'analyse se limite aux comparaisons spatiale et temporelle des prix de chaque produit. Pour l'analyse de la baseline, l'accent est mis sur la disparité régionale des prix.

239. Des écarts de prix sont observés entre les deux régions Androy et Anosy. Les prix des produits de première nécessité (PPN) sont globalement plus élevés à Androy. L'écart le plus important (de l'ordre de 5%) concerne les bougies, puis le sucre industriel (4%), la patate douce (2%), le riz décortiqué importé (2%), haricot sec (2%). Par contre, pour le maïs décortiqué, l'huile et surtout le manioc séché, les prix à Anosy sont plus élevés avec des écarts respectifs de 2%, 4% et 7%.

Tableau 55 : Comparaison des prix des PPN selon la région

Produit	Androy	Anosy	Ecart (%)
Bois de chauffe (Ar/kg)	224	170	132,0
Bougies (Ar/paquet)	513	488	105,1
Sucre Industriel (Ar/kg)	3 514	3 370	104,3
Patates douces (Ar/kg)	935	914	102,2
Riz décortiqué importé (Ar/kg)	1 959	1 917	102,2

Haricots secs (Ar/kg)	3 841	3 760	102,2
Riz décortiqué local (Ar/kg)	1 946	1 928	100,9
Sel (Ar/kg)	1 194	1 189	100,4
Essence (Ar/l)	5 008	5 000	100,2
Lait (Ar/l)	1 502	1 500	100,2
Eau (Jirama) (Ar/m3)	5 007	5 000	100,1
Café (vrac) (Ar/kg)	7 278	7 272	100,1
Pétrole (Ar/l)	4 000	4 000	100,0
Fruits de cactus-Votsilo (Ar/kg)	594	606	98,0
Maïs décortiqué (Ar/kg)	1 620	1 661	97,5
Œufs (Ar/pièce)	473	486	97,4
Huiles (Ar/l)	4 503	4 690	96,0
Charbon (Ar/kg)	148	159	92,7
Manioc sec (Ar/kg)	825	890	92,6

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

240. Globalement, les prix dans les fokontany hors chefs-lieux de région et de district sont plus élevés. Par rapport aux prix dans les chefs-lieux de région, l'écart est relativement important pour certains produits : 9% pour le haricot sec, 6% pour le manioc sec, 18% pour le bois de chauffe. Par rapport aux prix dans les chefs-lieux de district, les écarts persistent même moins importants : 3% pour le riz décortiqué local et importé, 3% pour le maïs et le manioc sec et 3% pour le bois de chauffe. Ces prix élevés dans les zones reculées, limitent considérablement l'accès des ménages aux produits alimentaires et accentuent l'insécurité alimentaire.

Tableau 56 : Comparaison des prix des PPN selon le milieu

Produit	Chef-lieu de Région	Chef-lieu de district	Communes	Ecart	Ecart
				Région/Commune (%)	District/Commune (%)
Riz décortiqué local (Ar/kg)	1 970	1 898	1 949	101,1	97,4
Riz décortiqué importé (Ar/kg)	1 969	1 911	1 962	100,3	97,4
Maïs décortiqué (Ar/kg)	1 611	1 588	1 631	98,7	97,3
Manioc sec (Ar/kg)	786	812	836	93,9	97,1
Patates douces (Ar/kg)	912	938	934	97,7	100,5
Haricots secs (Ar/kg)	3 514	3 829	3 862	91,0	99,2
Fruits de cactus-Votsilo (Ar/kg)	572	620	591	96,9	104,9
Sucre Industriel (Ar/kg)	3 531	3 510	3 502	100,8	100,2
Œuf (pièce)	486	489	471	103,0	103,7
Lait (l/kg)	1 593	1 410	1 506	105,8	93,6
Huiles (l/kg)	4 536	4 496	4 523	100,3	99,4
Café (vrac) (Ar/kg)	7 442	6 907	7 327	101,6	94,3
Sel (Ar/kg)	1 226	1 190	1 190	103,0	100,0
Eau (Jirama) (m3)		5 009	5 000	0,0	100,2
Charbon (Ar/kg)	169	158	146	115,5	108,1
Bois de chauffe (Ar/kg)	162	218	223	72,3	97,6
Bougies (Ar/paquet)	511	515	509	100,5	101,2
Pétrole (l/kg)	4 000	4 000	4 000	100,0	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

ANNEXES

Tableau 57 : Répartition des ménages selon le Score de Diversité Alimentaire (SDA) au cours des 7 derniers jours

	Unité : %				SDA moyen (sur 12)
	SDA 0 à 3	SDA 4 à 6	SDA 7 à 11	Total	
Ensemble					
Baseline FIAVOTA	34,7	51,4	13,9	100,0	4,4
ENSOMD2012					5,9 (sur 8)
Région					
Androy	36,2	49,8	14,0	100,0	4,4
Anosy	26,2	60,8	13,0	100,0	4,5
Degré de malnutrition					
Urgent	43,9	47,2	8,9	100,0	4,0
Alerte	37,8	52,1	10,1	100,0	4,2
à surveiller	26,8	53,0	20,2	100,0	4,8
Protection sociale					
Transferts monétaires	23,1	57,7	19,2	100,0	4,9
vivres	34,6	52,6	12,8	100,0	4,4
autres aides	19,2	52,4	28,4	100,0	5,5
aucune aide	40,4	47,4	12,3	100,0	4,1
Ménage ACN ou AC					
ménage non ACN	36,2	52,3	11,5	100,0	4,3
ménage ACN	15,9	39,7	44,4	100,0	6,1
Composition de ménage					
monoparental homme	37,0	57,7	5,3	100,0	3,8
monoparental femme	37,2	52,7	10,1	100,0	4,2
élargie ou polygame	29,0	51,7	19,2	100,0	4,8
nucléaire	34,6	50,4	15,0	100,0	4,4
Taille du ménage					
1 à 3 personnes	41,4	46,2	12,4	100,0	4,2
4 à 6 personnes	34,5	53,4	12,2	100,0	4,3
7 à 10 personnes	33,5	51,8	14,8	100,0	4,4
Plus de 10 personnes	30,0	49,2	20,8	100,0	4,8
Nombre d'enfants de moins de 5 ans					
1 enfant	32,7	50,0	17,3	100,0	4,6
2 enfants	34,3	52,8	13,0	100,0	4,4
3 enfants et plus	39,0	50,8	10,1	100,0	4,1
Age du chef de ménage					
Moins 29 ans	36,8	51,3	11,9	100,0	4,3
30 à 44 ans	32,9	52,1	15,0	100,0	4,5
45 à 59 ans	34,0	50,5	15,5	100,0	4,4

60 ans et plus	37,5	51,1	11,4	100,0	4,3
Sexe du chef de ménage					
Homme	33,5	51,0	15,5	100,0	4,5
Femme	37,6	52,3	10,1	100,0	4,2
Niveau d'éducation du chef de ménage					
Non éduqué	41,0	51,2	7,8	100,0	4,0
Primaire	28,1	55,0	16,8	100,0	4,6
Secondaire-universitaire	23,1	46,0	30,9	100,0	5,4
Activité du Chef de ménage					
inactif-chômeur	55,4	39,4	5,2	100,0	3,4
Agriculture	35,5	52,1	12,3	100,0	4,3
Industrie	21,5	65,7	12,8	100,0	4,7
Commerce	27,5	51,1	21,4	100,0	4,9
Administration	8,4	38,5	53,1	100,0	7,0
Autres services	25,5	51,5	23,0	100,0	4,9
Milieu					
Chef-lieu de district	29,0	49,9	21,1	100,0	4,8
Chef-lieu de commune	31,2	53,8	15,0	100,0	4,4
Fokontany	36,1	50,9	13,0	100,0	4,4
Source d'eau potable					
JIRAMA	25,7	55,4	18,9	100,0	4,6
Citerne-Barrage	30,3	52,3	17,3	100,0	4,6
Aucune	37,5	50,5	12,1	100,0	4,3
Distance par rapport au site					
moins 15 minutes	31,3	51,9	16,8	100,0	4,6
15 min à 1 heure	38,3	52,3	9,4	100,0	4,1
Plus d'une heure	46,8	46,6	6,6	100,0	3,9
Nombre de Centres de Santé					
Aucun Centre de santé	34,9	51,8	13,3	100,0	4,4
Un centre de santé	36,0	52,3	11,8	100,0	4,3
2 centres de santé	27,5	40,4	32,1	100,0	5,1
Nombre d'Ecoles primaires					
aucune école	32,4	52,2	15,4	100,0	4,6
Une école	36,4	51,1	12,6	100,0	4,3
2 écoles et plus	27,8	52,2	20,0	100,0	4,8

Sources : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016, ENSOMD2012

Tableau 58 : Répartition des ménages selon le Fréquence de Consommation par Groupe(FCG) en nombre de jours de consommation moyen au cours des 7 derniers jours

	Unité : nombre de jours sur 7									
	céréales	légumineuses	légumes	fruits	viande et poissons	Produits laitiers	sucres	huiles	condiments	
Ensemble	2,3	0,5	5,2	3,4	0,3	0,3	0,6	1,0	5,3	
Région										
Androy	2,4	0,6	5,2	3,4	0,4	0,3	0,6	1,1	5,2	
Anosy	1,8	0,4	5,4	3,5	0,3	0,2	0,6	0,7	5,7	
Degré de malnutrition										
Urgent	2,5	0,3	5,2	2,5	0,3	0,3	0,6	0,9	5,1	
Alerte	2,7	0,7	4,9	4,0	0,3	0,1	0,5	0,9	5,2	
à surveiller	1,8	0,5	5,5	3,5	0,4	0,4	0,7	1,2	5,5	
Protection sociale										
transferts monétaires	2,8	0,7	4,8	3,5	0,5	0,4	1,2	1,4	4,7	
Vivres	2,7	0,7	5,4	3,3	0,3	0,3	0,6	1,1	5,4	
autres aides	3,4	0,7	5,7	2,7	1,0	0,8	1,0	2,1	6,4	
aucune aide	1,5	0,3	5,1	3,7	0,3	0,3	0,3	0,7	5,3	
Ménage ACN ou AC										
ménage non ACN	2,2	0,5	5,2	3,5	0,3	0,2	0,5	0,8	5,2	
ménage ACN	3,9	1,3	4,7	2,9	1,1	1,2	1,5	3,3	6,2	
Composition de ménage										
monoparental homme	1,9	0,4	5,6	3,1	0,1	0,1	0,3	0,2	5,7	
monoparental femme	2,4	0,5	5,2	3,3	0,3	0,2	0,6	0,9	5,2	
élargie ou polygame	2,5	0,7	5,1	3,0	0,4	0,4	0,7	1,2	5,7	
Nucléaire	2,2	0,5	5,2	3,6	0,4	0,3	0,6	1,1	5,2	
Taille du ménage										
1 à 3 personnes	2,4	0,5	5,1	2,9	0,3	0,3	0,5	1,0	5,1	
4 à 6 personnes	2,3	0,5	5,1	3,5	0,3	0,2	0,6	0,9	5,1	

7 à 10 personnes	2,2	0,5	5,4	3,6	0,3	0,3	0,6	1,1	5,5
Plus de 10 personnes	2,5	0,8	4,9	3,5	0,4	0,4	0,8	1,4	5,5
Nombre d'enfants de moins de 5 ans									
1 enfant	2,6	0,7	5,0	3,3	0,5	0,4	0,7	1,3	5,3
2 enfants	2,1	0,5	5,4	3,5	0,3	0,3	0,6	0,9	5,4
3 enfants et plus	2,1	0,5	5,2	3,6	0,2	0,2	0,4	0,9	5,1
Age du chef de ménage									
Moins 29 ans	2,2	0,6	5,2	3,4	0,3	0,3	0,3	0,8	5,2
30 à 44 ans	2,4	0,5	5,0	3,6	0,4	0,3	0,7	1,1	5,2
45 à 59 ans	2,3	0,5	5,3	3,4	0,4	0,3	0,7	1,1	5,4
60 ans et plus	2,4	0,6	5,4	3,1	0,3	0,3	0,6	1,0	5,6
Sexe du chef de ménage									
Homme	2,2	0,6	5,2	3,5	0,4	0,3	0,6	1,1	5,3
Femme	2,4	0,5	5,2	3,3	0,3	0,2	0,6	0,9	5,2
Niveau d'éducation du chef de ménage									
Non éduqué	1,9	0,4	5,4	3,7	0,2	0,2	0,4	0,6	5,1
Primaire	2,6	0,6	5,2	3,5	0,4	0,3	0,6	1,2	5,4
Secondaire-universitaire	3,5	1,2	4,6	2,6	0,8	0,6	1,2	2,2	5,8
Activité du Chef de ménage									
inactif-chômeur	1,9	0,3	4,5	3,4	0,1	0,1	0,3	0,6	4,3
Agriculture	2,2	0,5	5,5	3,6	0,3	0,3	0,5	0,9	5,4
Industrie	1,7	0,7	4,9	2,6	0,3	0,2	0,6	0,6	5,5
Commerce	3,2	0,5	4,2	2,5	0,6	0,3	1,3	1,8	4,9
Administration	4,8	2,0	4,3	2,3	1,6	1,4	2,2	3,4	6,5
Autres services	3,2	0,7	4,1	3,0	0,5	0,2	0,8	1,8	5,3
Milieu									
Chef-lieu de district	2,7	0,7	4,6	1,1	0,5	0,2	0,8	1,7	4,8
Chef-lieu de commune	2,4	0,6	4,4	3,6	0,3	0,2	0,5	1,0	5,3
Fokontany	2,3	0,5	5,4	3,6	0,3	0,3	0,6	1,0	5,3

Source d'eau potable									
JIRAMA	2,6	0,7	4,7	2,5	0,2	0,3	0,9	1,2	5,3
Citerne-Barrage	2,4	0,4	4,8	4,2	0,4	0,4	0,5	1,2	5,4
Aucune	2,2	0,6	5,4	3,4	0,3	0,2	0,6	0,9	5,3
Distance par rapport au site									
moins 15 minutes	2,4	0,6	5,1	3,4	0,4	0,4	0,7	1,1	5,4
15 min à 1 heure	2,1	0,5	5,4	3,3	0,2	0,2	0,4	1,0	5,3
Plus d'une heure	2,1	0,6	5,0	3,9	0,3	0,1	0,4	0,8	4,5
Nombre de Centres de Santé									
Aucun Centre de santé	2,2	0,5	5,2	3,4	0,3	0,3	0,6	0,9	5,3
Un centre de santé	2,4	0,5	5,4	3,5	0,3	0,2	0,6	1,0	5,4
2 centres de santé	3,4	0,9	3,5	4,2	0,7	0,6	0,3	2,4	5,6
Nombre d'Ecoles primaires									
aucune école	2,3	0,6	5,2	2,3	0,4	0,3	0,7	1,0	5,3
Une école	2,2	0,5	5,2	3,7	0,3	0,3	0,5	0,9	5,3
2 écoles et plus	2,9	0,7	4,9	3,3	0,6	0,2	1,0	1,5	5,2

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

Tableau 59 : Répartition des ménages selon le Score de Consommation Alimentaire (SCA) au cours des 7 derniers jours

	Unité : %				
	Pauvre	A la limite	Acceptable	Total	SCA moyen
Ensemble	54,1	32,7	13,2	100,0	23,6
Région					
Androy	54,1	32,2	13,7	100,0	23,6
Anosy	54,1	35,7	10,2	100,0	23,5
Degré de malnutrition					
Urgent	64,8	26,2	9,0	100,0	21,2
Alerte	56,6	31,3	12,1	100,0	22,9
à surveiller	45,9	37,5	16,6	100,0	25,5
Protection sociale					
transferts monétaires	39,9	43,2	16,9	100,0	26,9
vivres	53,0	33,0	14,1	100,0	23,8
autres aides	43,7	27,1	29,2	100,0	31,0
aucune aide	61,7	28,7	9,7	100,0	21,5
Ménage ACN ou AC					
ménage non ACN	56,4	32,6	11,0	100,0	22,6
ménage ACN	25,8	33,2	41,0	100,0	35,9
Composition de ménage					
monoparental homme	61,8	30,3	7,9	100,0	20,6
monoparental femme	58,9	30,9	10,2	100,0	22,1
élargie ou polygame	46,8	35,6	17,7	100,0	25,8
nucléaire	52,9	33,1	14,0	100,0	24,0
Taille du ménage					
1 à 3 personnes	61,8	26,2	12,0	100,0	22,1
4 à 6 personnes	53,9	34,1	12,0	100,0	23,2
7 à 10 personnes	52,4	33,8	13,8	100,0	24,0
Plus de 10 personnes	49,3	32,0	18,8	100,0	25,6
Nombre d'enfants de moins de 5 ans					
1 enfant	52,4	31,8	15,9	100,0	25,0
2 enfants	53,6	34,2	12,2	100,0	23,2
3 enfants et plus	58,1	30,9	11,0	100,0	22,1
Age du chef de ménage					
Moins 29 ans	56,6	31,2	12,2	100,0	22,7
30 à 44 ans	52,2	34,4	13,5	100,0	24,1
45 à 59 ans	54,9	30,2	14,9	100,0	24,0
60 ans et plus	53,7	34,8	11,5	100,0	23,3
Sexe du chef de ménage					
Homme	52,0	33,6	14,4	100,0	24,2
Femme	59,2	30,4	10,4	100,0	22,1
Niveau d'éducation du chef de ménage					

Non éduqué	61,1	31,8	7,2	100,0	21,4
Primaire	49,2	34,7	16,1	100,0	24,7
Secondaire-universitaire	37,3	32,4	30,3	100,0	29,8
Activité du Chef de ménage					
inactif-chômeur	72,9	20,9	6,1	100,0	18,6
Agriculture	54,6	32,6	12,8	100,0	23,4
Industrie	45,8	42,1	12,1	100,0	24,3
Commerce	50,0	35,9	14,0	100,0	25,3
Administration	17,5	26,8	55,7	100,0	41,1
Autres services	47,1	37,9	15,0	100,0	25,0
Milieu					
Chef-lieu de district	56,9	27,1	16,0	100,0	23,7
Chef-lieu de commune	53,1	34,6	12,3	100,0	23,7
Fokontany	54,2	32,6	13,2	100,0	23,5
Source d'eau potable					
JIRAMA	51,1	32,3	16,6	100,0	24,9
Citerne-Barrage	53,0	32,8	14,3	100,0	24,6
Aucune	54,9	32,7	12,4	100,0	23,1
Distance par rapport au site					
moins 15 minutes	49,2	36,1	14,7	100,0	24,6
15 min à 1 heure	60,9	28,4	10,7	100,0	22,0
Plus d'une heure	67,4	22,2	10,3	100,0	21,1
Nombre de Centres de Santé					
Aucun Centre de santé	53,7	34,3	12,1	100,0	23,4
Un centre de santé	58,6	26,4	15,1	100,0	23,6
2 centres de santé	43,7	30,7	25,6	100,0	27,2
Nombre d'Ecoles primaires					
aucune école	50,5	37,1	12,4	100,0	23,9
Une école	55,6	32,1	12,3	100,0	23,2
2 écoles et plus	50,0	29,6	20,4	100,0	25,5

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

Tableau 60 : Fréquence de recours à des différentes stratégies en cas de difficulté alimentaire au cours des 7 derniers jours selon Indice de Stratégie de Survie (ISS)

	Proportion des Ménages en difficulté alimentaire %	ISS non pondéré (nombre de stratégies)	ISS pondéré (nombre et fréquence)
Ensemble	95,4	4,8	25,9
Région			
Androy	94,8	4,8	25,5

Anosy	98,9	5,1	28,0
Degré de malnutrition			
Urgent	96,4	5,0	26,4
Alerte	94,2	4,4	24,9
à surveiller	95,9	5,1	26,5
Protection sociale			
transferts monétaires	94,1	5,7	29,2
vivres	96,0	4,6	25,2
autres aides	86,4	4,7	23,3
aucune aide	95,7	4,7	25,7
Ménage ACN ou AC			
ménage non ACN	96,2	4,9	26,2
ménage ACN	85,3	4,2	22,0
Composition de ménage			
monoparental homme	94,2	4,3	25,2
monoparental femme	96,7	4,9	26,4
élargie ou polygame	94,4	4,7	25,7
nucléaire	95,0	4,8	25,7
Taille du ménage			
1 à 3 personnes	93,3	4,6	24,4
4 à 6 personnes	95,2	4,9	26,1
7 à 10 personnes	96,4	4,8	26,0
Plus de 10 personnes	95,5	5,0	27,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans			
1 enfant	92,4	4,5	24,0
2 enfants	96,7	4,9	26,7
3 enfants et plus	97,5	5,0	27,4
Age du chef de ménage			
Moins 29 ans	94,8	4,7	25,5
30 à 44 ans	95,6	5,0	26,4
45 à 59 ans	96,2	4,7	25,6
60 ans et plus	94,1	4,7	25,6
Sexe du chef de ménage			
Homme	94,9	4,8	25,7
Femme	96,4	4,9	26,4
Niveau d'éducation du chef de ménage			
Non éduqué	96,6	4,8	26,4
Primaire	95,0	4,9	25,9
Secondaire-universitaire	91,5	4,6	23,9
Activité du Chef de ménage			
inactif-chômeur	94,8	4,6	26,6
Agriculture	96,0	4,9	26,3
Industrie	96,5	5,0	26,2
Commerce	95,9	5,0	24,7
Administration	85,3	3,3	17,6
Autres services	91,5	4,7	23,8

Milieu			
Chef-lieu de région	97,1	5,2	25,2
Chef-lieu de district	93,5	4,3	23,6
Fokontany	95,7	4,9	26,5
Source d'eau potable			
JIRAMA	94,3	4,4	23,9
Citerne-Barrage	94,4	4,7	24,7
Aucune	95,8	4,9	26,6
Distance par rapport au site			
moins 15 minutes	94,7	4,8	25,6
15 min à 1 heure	96,6	4,8	26,0
Plus d'une heure	96,4	4,8	27,5
Nombre de Centres de Santé			
Aucun Centre de santé	95,7	4,9	26,5
Un centre de santé	95,9	4,5	24,2
2 centres de santé	88,1	4,2	21,7
Nombre d'Ecoles primaires			
aucune école	95,4	5,1	27,1
Une école	95,4	4,7	25,7
2 écoles et plus	94,9	4,8	25,1

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

Tableau 61 : Fréquence de recours à des différentes stratégies en cas de difficulté alimentaire au cours des 7 derniers

Unité : nombre de jours par semaine

	Réduire la quantité globale de nourriture de chaque repas	Réduire le nombre de repas	Emprunter de la nourriture	Se rabattre sur les aliments non préférés	Acheter des aliments à crédit	Pratiquer la cueillette des aliments sauvages	Réduire les repas des adultes	Envoyer les membres du ménage manger ailleurs	Envoyer les membres mendier	Réduire les repas des adultes	Pratiquer des activités illégales
Ensemble	5,2	5,1	1,1	5,4	2,0	2,5	0,8	0,4	0,3	4,1	0,0
Degré de malnutrition											
Urgent	5,3	5,1	1,4	5,0	2,1	1,9	1,0	0,7	0,5	4,3	0,1
Alerte	5,7	5,5	1,0	5,3	1,7	2,3	0,6	0,3	0,1	4,1	0,0
à surveiller	4,8	4,8	1,1	5,6	2,2	3,0	1,0	0,5	0,5	4,1	0,0
Protection sociale											
transferts monétaires vivres	5,1	5,3	1,7	5,6	2,3	3,5	1,7	0,7	0,5	4,7	0,0
autres aides	5,4	5,3	1,1	5,2	1,8	2,3	0,6	0,4	0,3	4,0	0,0
aucune aide	5,6	4,7	1,4	5,4	2,1	1,9	0,9	0,3	0,3	4,4	0,0
aucune aide	5,1	4,9	1,0	5,5	2,1	2,5	0,8	0,4	0,4	4,1	0,0
Ménage ACN ou AC											
ménage non ACN	5,2	5,1	1,1	5,4	2,0	2,6	0,8	0,4	0,3	4,1	0,0
ménage ACN	5,4	5,0	1,3	4,4	2,4	2,1	0,5	0,4	0,2	3,9	0,1
Composition de ménage											
monoparental homme	5,9	5,9	0,7	5,9	1,4	2,3	0,6	0,1	0,2	3,8	0,0
monoparental femme	5,3	5,3	1,0	5,5	1,9	2,5	0,9	0,6	0,4	3,9	0,0
élargie ou polygame nucléaire	5,4	5,3	1,3	5,2	2,1	2,1	0,6	0,3	0,3	4,7	0,0
nucléaire	5,2	5,0	1,2	5,3	2,0	2,7	0,8	0,4	0,3	4,1	0,0
Taille du ménage											
1 à 3 personnes	4,9	4,8	1,3	5,3	2,0	2,5	0,8	0,6	0,5	3,4	0,0
4 à 6 personnes	5,2	5,2	1,1	5,4	1,9	2,7	0,9	0,5	0,3	4,1	0,0

7 à 10 personnes	5,3	5,1	1,0	5,4	2,0	2,5	0,7	0,4	0,3	4,3	0,0
Plus de 10 personnes	5,7	5,5	1,5	5,3	2,1	2,1	0,7	0,3	0,4	4,6	0,1
Nombre d'enfants de moins de 5 ans											
1 enfant	5,1	5,1	1,1	5,2	2,0	2,2	0,8	0,4	0,3	3,8	0,0
2 enfants	5,2	5,1	1,1	5,4	1,9	2,8	0,9	0,5	0,3	4,3	0,0
3 enfants et plus	5,5	5,2	1,2	5,6	2,2	2,5	0,8	0,4	0,4	4,2	0,0
Age du chef de ménage											
Moins 29 ans	5,3	5,3	1,1	5,3	1,9	2,6	0,8	0,6	0,4	3,8	0,0
30 à 44 ans	5,2	5,0	1,2	5,5	2,1	2,7	0,9	0,5	0,3	4,2	0,0
45 à 59 ans	5,3	5,0	1,1	5,3	2,0	2,3	0,6	0,3	0,2	4,3	0,0
60 ans et plus	5,3	5,3	1,2	5,4	1,8	2,2	1,0	0,4	0,4	4,2	0,0
Sexe du chef de ménage											
Homme	5,2	5,1	1,2	5,3	2,0	2,6	0,8	0,4	0,3	4,2	0,0
Femme	5,3	5,3	1,1	5,5	2,0	2,5	0,9	0,6	0,4	4,0	0,0
Niveau d'éducation du chef de ménage											
Non éduqué	5,2	5,1	1,1	5,5	1,9	2,7	0,8	0,4	0,3	4,2	0,0
Primaire	5,3	5,2	1,0	5,4	1,9	2,6	0,9	0,5	0,3	4,1	0,0
Secondaire-universitaire	5,2	5,1	1,3	4,9	2,3	1,9	0,6	0,4	0,4	3,9	0,0
Activité du Chef de ménage											
inactif-chômeur	5,1	5,4	1,4	5,6	2,1	2,2	1,4	0,5	0,5	3,8	0,1
Agriculture	5,3	5,2	1,1	5,4	1,8	2,7	0,8	0,4	0,3	4,2	0,0
Industrie	5,2	4,7	1,4	5,1	3,4	1,9	0,5	0,2	0,3	4,4	0,0
Commerce	4,9	4,9	1,5	5,0	2,3	1,5	0,7	0,5	0,4	3,9	0,1
Administration	4,4	3,8	1,2	4,7	2,0	0,8	0,1	0,1	0,2	3,3	0,0
Autres services	5,0	4,9	1,3	4,9	2,3	2,1	0,5	0,5	0,4	4,1	0,0
Milieu											
Chef-lieu de district	4,5	4,2	1,3	5,2	2,4	1,6	0,7	0,7	0,8	4,4	0,1
Chef-lieu de commune	5,5	5,4	0,8	5,0	2,0	1,9	0,4	0,2	0,2	3,9	0,0
Fokontany	5,3	5,1	1,2	5,5	1,9	2,8	0,9	0,5	0,3	4,2	0,0

Source d'eau potable											
JIRAMA	5,4	5,3	0,9	5,2	2,0	1,9	0,4	0,2	0,2	3,7	0,0
Citerne-Barrage	4,8	5,0	1,0	5,0	2,0	2,5	0,7	0,5	0,4	4,1	0,0
Aucune	5,3	5,2	1,2	5,5	2,0	2,6	0,9	0,5	0,3	4,2	0,0
Distance par rapport au site											
moins 15 minutes	5,2	5,1	1,2	5,2	2,0	2,4	0,8	0,5	0,4	4,2	0,0
15 min à 1 heure	5,3	5,0	1,0	5,6	1,8	2,6	0,8	0,4	0,3	4,0	0,0
Plus d'une heure	5,4	5,3	1,3	5,6	2,0	2,9	1,0	0,6	0,3	4,2	0,0
Nombre de Centres de Santé											
Aucun Centre de santé	5,3	5,1	1,2	5,4	2,0	2,7	0,9	0,5	0,4	4,2	0,0
Un centre de santé	5,2	5,2	0,8	5,2	1,8	2,2	0,5	0,4	0,2	3,7	0,0
2 centres de santé	4,9	5,3	1,2	4,6	1,9	1,7	0,3	0,3	0,4	4,1	0,0
Nombre d'Ecoles primaires											
aucune école	5,3	5,1	1,5	5,4	2,5	2,3	0,9	0,5	0,5	4,4	0,1
Une école	5,3	5,2	1,0	5,3	1,9	2,6	0,8	0,4	0,3	4,1	0,0
2 écoles et plus	4,9	4,7	1,3	5,5	1,9	2,4	0,8	0,5	0,4	4,0	0,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

Tableau 62 : Origine des céréales consommées au cours des 7 derniers jours

	Unité : %			
	Achat	Autoconsommation	Dons	Total
Ensemble	77,2	2,5	20,3	100,0
Région				
Androy	75,4	2,7	21,9	100,0
Anosy	89,0	1,4	9,6	100,0
Degré de malnutrition				
Urgent	66,3	2,9	30,8	100,0
Alerte	72,1	2,5	25,5	100,0
à surveiller	88,6	2,4	9,1	100,0
Protection sociale				
transferts monétaires	75,8	4,8	19,5	100,0
vivres	70,6	2,4	27,0	100,0
autres aides	82,3	0,0	17,7	100,0
aucune aide	89,7	1,6	8,7	100,0
Ménage ACN ou AC				
ménage non ACN	77,0	2,4	20,6	100,0
ménage ACN	78,5	3,1	18,4	100,0
Composition de ménage				
monoparental homme	71,5	0,9	27,6	100,0
monoparental femme	75,6	2,3	22,2	100,0
élargie ou polygame	80,9	2,3	16,8	100,0
nucléaire	77,3	2,8	19,9	100,0
Taille du ménage				
1 à 3 personnes	73,6	3,2	23,3	100,0
4 à 6 personnes	77,7	1,9	20,4	100,0
7 à 10 personnes	77,5	2,9	19,6	100,0
Plus de 10 personnes	79,0	2,9	18,1	100,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans				
1 enfant	77,6	2,6	19,8	100,0
2 enfants	76,4	2,2	21,5	100,0
3 enfants et plus	78,3	3,1	18,7	100,0
Age du chef de ménage				
Moins 29 ans	75,8	2,1	22,1	100,0
30 à 44 ans	76,9	3,3	19,8	100,0
45 à 59 ans	80,1	1,2	18,7	100,0
60 ans et plus	75,3	3,3	21,4	100,0
Sexe du chef de ménage				
Homme	77,7	2,7	19,6	100,0
Femme	75,8	2,2	22,0	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage				
Non éduqué	74,5	2,6	22,9	100,0

Primaire	78,0	2,7	19,3	100,0
Secondaire-universitaire	81,6	2,3	16,2	100,0
Activité du Chef de ménage				
inactif-chômeur	78,5	1,7	19,8	100,0
Agriculture	74,3	2,8	23,0	100,0
Industrie	93,9	0,0	6,1	100,0
Commerce	86,2	4,9	9,0	100,0
Administration	90,6	1,8	7,6	100,0
Autres services	81,0	1,2	17,8	100,0
Milieu				
Chef-lieu de district	88,4	2,4	9,2	100,0
Chef-lieu de commune	85,2	1,0	13,8	100,0
Fokontany	73,9	2,9	23,2	100,0
Source d'eau potable				
JIRAMA	82,3	1,6	16,1	100,0
Citerne-Barrage	82,8	2,1	15,1	100,0
Aucune	74,5	2,8	22,7	100,0
Distance par rapport au site				
moins 15 minutes	79,3	3,0	17,7	100,0
15 min à 1 heure	74,6	2,0	23,4	100,0
Plus d'une heure	68,3	0,4	31,3	100,0
Nombre de Centres de Santé				
Aucun Centre de santé	77,8	2,4	19,8	100,0
Un centre de santé	71,5	3,0	25,5	100,0
2 centres de santé	88,6	1,8	9,6	100,0
Nombre d'Ecoles primaires				
aucune école	78,1	2,3	19,6	100,0
Une école	77,9	2,5	19,7	100,0
2 écoles et plus	72,9	3,1	24,0	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

6. EDUCATION

Résumé

En 2016, les établissements primaires et préscolaires constituent la grande majorité des établissements scolaires implantés dans les zones d'intervention du programme. Sur 234 établissements cités par les communautés locales, 215 d'entre eux sont de type primaire-préscolaire. Ce sont des écoles de proximités, situées à moins d'un kilomètre du centre du fokontany. Une école sur deux est en mauvais état, en raison certainement de leur âge et du manque d'entretien dans la région d'Anosy car la plupart ont été construites depuis plus de 25 ans. Dans la région d'Androy, bien que trois établissements sur quatre aient été construits au cours de 25 dernières années, l'état des bâtiments laissent aussi à désirer. Ce sont des écoles de proximités, situées à moins d'un kilomètre du centre du fokontany.

Cependant, en 2016, les salles manquent dans les écoles de niveau primaire et préscolaire au vu des statistiques. 71% des établissements dans la région d'Androy sont dans l'obligation d'enseigner plus d'une classe dans une même salle. Cette proportion atteint 80% dans la région d'Anosy. D'ailleurs, à Anosy, un établissement primaire sur deux accueille plus de 200% de sa capacité normale, et à peine 13% sont dans la tranche de 51% à 100%. Dans ces conditions, les taux d'absentéisme étaient respectivement de 13% et de 24% dans les régions d'Androy et d'Anosy. Ces taux ont été atténués par l'existence de cantine scolaire qui est admise dans 69% des établissements implantés dans la région d'Androy, et 27% de ceux de la région d'Anosy.

Dans les collèges, les classes parallèles dans une même salle de classe ne sont pas nombreuses. Seuls 12% des établissements ont été contraints à enseigner plus d'une classe dans une même salle en 2016. Néanmoins, le taux d'absentéisme moyen a été de 17% durant l'année scolaire 2015-2016 dans les collèges.

Quant au taux d'alphabétisation des adultes, les régions Androy et Anosy sont celles où le niveau d'alphabétisation a été toujours le plus bas à Madagascar. Les taux d'alphabétisation enregistrés sont respectivement de 34% et de 35% dans les régions d'Androy et d'Anosy, et de 34% pour l'ensemble des deux régions. Le taux varie de manière positive avec le niveau de richesse du ménage, et atteint 48% chez les bénéficiaires riches d'Androy et 55% chez les bénéficiaires riches d'Anosy.

Le TNS et le TBS au niveau primaire ont été respectivement de 69% et 79% dans la région d'Androy, et à 65% et à 76% dans la région d'Anosy. La présence d'un agent ACN et le niveau

d'éducation du chef de ménage figurent en première liste des facteurs qui conditionnent sur la scolarisation des enfants de 6 à 10 ans, viennent ensuite le niveau de richesse du ménage, la protection sociale et le sexe du chef de ménage. Mais pour trois enfants sur quatre ayant arrêté de fréquenter l'école, le manque de moyens financiers est la première raison d'abandons scolaires évoquée par le ménage.

6.1.Introduction

241. Le présent chapitre traite de la situation de l'éducation des individus de 15 ans et plus, mais aussi des enfants de 6 à 12 ans. Il situe les adultes en 2016, et les enfants pour l'année scolaire 2016-2017.

242. Ce chapitre s'articule particulièrement en quatre sections en rapportant en premier lieu l'offre en éducation en considérant séparément les établissements primaires des collèges. Il est question ensuite d'établir le niveau d'alphabétisation et d'instruction des individus de 15 ans et plus, avant de traiter la fréquentation scolaire des enfants de 6 à 12 ans. Enfin, les opinions des ménages sur l'éducation des enfants, ainsi que les raisons d'abandons scolaires terminent ce chapitre.

243. Ces différentes sections sont appréciées essentiellement suivant l'environnement des ménages, leur profil, ainsi que le profil des chefs des ménages.

6.2.Concept et méthodologie

244. L'offre en éducation a été recueillie auprès des communautés locales. Il s'agit des établissements les plus fréquentés par la population identifiés par ces communautés.

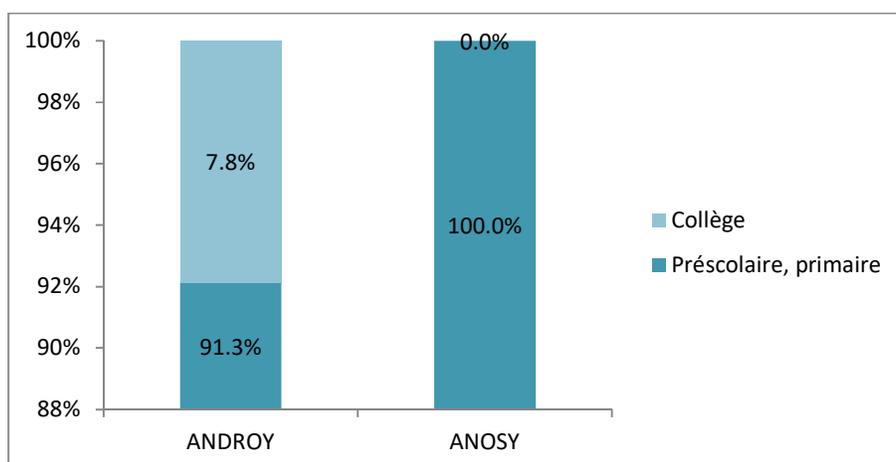
245. La capacité d'accueil d'un établissement est estimée suivant le rapport entre le nombre d'écoliers inscrits et présents au cours de l'année scolaire et le nombre théorique d'écoliers pouvant être accueillis par l'école. Les effectifs sont ceux déclarés par les premiers responsables des établissements.

246. Le taux de fréquentation scolaire est défini comme le rapport entre le nombre d'enfants de 6 à 12 ans ayant fréquenté l'école au moment de la collecte des données et le nombre total d'enfants de 6 à 12 ans. Il diffère des taux de scolarisation net ou brut au primaire qui considèrent une tranche d'âge comprise entre 6 et 10 ans.

6.3.Offre en éducation

En 2016, les établissements primaires et préscolaires constituent la grande majorité des établissements scolaires implantés dans les zones d'intervention du programme. Sur 234 établissements cités par les communautés locales, 215 d'entre eux sont de type primaire-préscolaire. D'ailleurs, dans la région d'Anosy, toutes les écoles sont de ce type, et dans la région d'Androy, la proportion est de neuf écoles sur dix.

Graphique 28: Type d'établissement par région



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

6.3.1. Caractéristiques des établissements primaires et préscolaires

247. Les caractéristiques des établissements sont étudiées suivant plusieurs aspects, mais essentiellement d'ordre physique.

- **L'âge des établissements :**

248. L'âge des établissements primaires et préscolaires oppose les deux régions d'intervention. Plus de la moitié des établissements dans la région d'Androy ont été construite au cours des 25 dernières années, tandis que la région d'Anosy a déjà bénéficiée d'un nombre important d'établissements depuis plus de 25 ans.

Tableau 63 : Age des écoles par région

Unité : %

	Région	
	ANDROY	ANOSY
Age de l'Ecole		
10ans ou moins	37,4	13,3
Entre 11-25ans	37,4	13,3
Sup. à 25ans	25,1	73,3
Total	100,0	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

- **L'éloignement :**

249. Les populations locales bénéficient d'une école de proximité dans la mesure où trois établissements sur quatre ont été construits à moins d'un kilomètre du centre du Fokontany, que ce soit dans la région d'Androy ou dans la région d'Anosy. Quelques établissements érigent à plus d'un kilomètre du centre du Fokontany, notamment dans la région d'Androy (13% des établissements).

Tableau 64 : Eloignement des écoles par région

	Région		Unité : %
	ANDROY	ANOSY	
Eloignement de l'école par rapport au centre			
Inf. à 1km	76,5	73,3	
Environ 1km	10,5	20,0	
Sup. à 1km	13,0	6,7	
Total	100,0	100,0	

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

250. En fait, bien qu'aucune relation de causalité n'ait été testée statistiquement entre l'âge des établissements et leur éloignement par rapport au centre du fokontany, il est peut être remarqué que la moitié des établissements implantés au-delà d'un kilomètre du centre sont des établissements nouvellement construits, dont l'âge ne dépasse pas 10 ans.

Tableau 65 : Eloignement des écoles selon leur âge de construction

Age de l'Ecole	Eloignement de l'école par rapport au centre			Unité : %
	Inf. à 1km	Environ 1km	Sup. à 1km	
10ans ou moins	32,3	25,0	48,1	
Entre 11-25ans	36,6	41,7	29,6	
Sup. à 25ans	31,1	33,3	22,2	
Total	100,0	100,0	100,0	

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

- L'état et caractéristiques des infrastructures :

251. La majorité des établissements sont en mauvais état selon l'appréciation des autorités locales. Cette situation concerne une proportion d'écoles beaucoup plus importante dans la région d'Anosy par rapport à la région d'Androy. Et seule une école sur cinq est estimée être en bon état.

Tableau 66 : Etat des bâtiments par région

Unité : %

Etat des bâtiments	Région	
	ANDROY	ANOSY
Bon	19,5	20,0
Moyen	39,5	13,3
Mauvais	41,0	66,7
Total	100,0	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

252. Statistiquement⁸, aucun lien ne peut être établi entre l'âge de construction de l'école et l'état des bâtiments des établissements primaires et préscolaires dans les zones concernées par le Fiavota. En effet, même les écoles de 10 ans ou moins peuvent être en mauvais état selon la qualité des matériaux de construction ou selon la périodicité des entretiens. A l'opposé, les bâtiments de plus de 25 ans peuvent être toujours en bon état suivant le respect du calendrier d'entretien.

253. Ainsi, plus d'une école sur deux construite au cours des dix dernières années dans les zones d'intervention sont déjà en mauvais état, une proportion d'ailleurs plus élevée par rapport à celles construites depuis plus de 25 ans.

Tableau 67 : Etat des bâtiments selon l'âge de construction

Unité : %

Etat des bâtiments	Age de l'Ecole		
	10ans ou moins	Entre 11-25ans	Sup. à 25ans
Bon	13,9	24,4	20,0
Moyen	33,3	42,3	36,9
Mauvais	52,8	33,3	43,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

254. En se focalisant sur la qualité des matériaux de construction des établissements, une légère différence apparaît entre les deux régions. Au niveau de la toiture, la tôle est l'unique matière dominante dans la région d'Anosy, concernant 93,3% des établissements. Dans la région d'Androy, outre la tôle, une poignée d'écoles est vêtue de tiges et de feuilles, plus précisément 16,5%.

255. En ce qui concerne le matériau utilisé pour le mur, les caractéristiques sont variées dans la région d'Androy, allant du ciment (43,5%) à la planche (28,0%), mais aussi la terre battue (13,0%) et les tiges et les feuilles (7,0%). Dans la région d'Anosy, les caractéristiques du mur sont plutôt homogènes avec la dominance de la planche (46,7%) et du ciment (40,0%).

256. Quant à la source d'éclairage, force est de constater que la presque totalité des établissements ne sont pas desservis par une ligne électrique. On ne dénombre que quelques-uns dans la région d'Androy. La bougie est optée en substitue.

⁸ Selon les résultats d'un test t de Student

Tableau 68 : Caractéristiques des infrastructures des écoles

Unité : %

	Région	
	ANDROY	ANOSY
Nature du toit		
Tôle	80,0	93,3
Tuile	0,5	0,0
Tige et feuilles	16,5	0,0
Autres	3,0	6,7
Total	100,0	100,0
Matériaux de construction		
Ciment	43,5	40,0
Brique cuite	4,0	6,7
Tôle	1,0	6,7
Terre battue	13,0	0,0
Planche	28,0	46,7
Bozaka	1,5	0,0
Tiges et feuilles	7,0	0,0
Autres	2,0	0,0
Total	100,0	100,0
Éclairage		
Electricité	2,5	0,0
Lampe à pétrole	1,0	0,0
Bougies	0,0	6,7
Suif (Jabora)	0,0	0,0
Lampe/torche à pile, Adaps	1,5	0,0
Plaque solaire	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0
Aucune	95,0	93,3
Total	100,0	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

- La capacité d'accueil :

257. La capacité d'accueil d'un établissement est définie comme le rapport entre le nombre d'élèves inscrits et présents au cours de l'année scolaire et le nombre théorique d'élèves pouvant être accueilli par l'école.

258. En 2016, les salles manquent dans les écoles de niveau primaire et préscolaire au vu des statistiques. 71,5% des établissements dans la région d'Androy sont dans l'obligation d'enseigner plus d'une classe dans une même salle. Cette proportion atteint 80,0% dans la région d'Anosy. D'ailleurs, à Anosy, une école sur deux accueille plus de 200% de sa capacité normale, et à peine 13,3% sont dans la tranche de 51% à 100%.

259. La région d'Androy ne fait pas exception, mais la proportion d'écoles dépassant sa capacité normale est moins élevée dans la mesure où on y dénombre encore 28,5% d'établissements dont la capacité d'accueil est au plus égale à sa capacité.

Tableau 69 : Capacité d'accueil des écoles par région

	Unité : %	
	Région	
	ANDROY	ANOSY
Existence d'une classe enseignée dans une même salle		
Oui	71,5	80,0
Non	28,5	20,0
Total	100,0	100,0
50 ou moins	5,5	0,0
51-100	23,0	13,3
101-200	38,5	33,3
Sup. à 200	33,0	53,3
Total	100,0	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

260. Par ailleurs, il a été testé statistiquement⁹ qu'un établissement dépasse sa capacité d'accueil parce que plus d'une classe est enseignée dans une même salle. Ce test résulte des statistiques recueillies auprès des dirigeants et responsables d'école qui renseignent que la capacité d'accueil des écoles est élevée là où plus d'une classe est enseignée dans une même salle, d'après le tableau ci-dessous.

Tableau 70 : Capacité des écoles selon le nombre de classes enseignées dans une même salle

Capacité	Unité : %	
	Y-a-t-il plus d'une classe enseignée dans une même salle ?	
	Oui	Non
50% ou moins	2,6	11,7
51-100%	25,2	15,0
101-200%	34,8	46,7
Sup. à 200%	37,4	26,7
Total	100,0	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

- Le taux d'absentéisme :

261. Les taux d'absentéisme sont respectivement de 12,6% et de 24,5% dans les régions d'Androy et d'Anosy.

262. Il apparaît que **l'éloignement** de l'établissement par rapport au centre du Fokontany constitue un facteur explicatif du taux d'absentéisme, en particulier dans la région d'Anosy. A environ un kilomètre du centre, l'école enregistre un taux d'absentéisme de 33,3% contre 21,2%

⁹ Test t de Student

lorsqu'il se situe à moins d'un kilomètre. De manière générale, ce taux tend à s'accroître lorsque l'établissement s'éloigne du centre.

Tableau 71 : Taux moyen d'absentéisme dans les écoles selon l'éloignement de l'établissement par région

	Région		Unité : %
	ANDROY	ANOSY	
Distance de l'école par rapport au centre			
Inf. à 1km	12,6	21,2	
Environ 1km	11,8	33,3	
Sup. à 1km	13,5	.	
Total	12,6	24,5	

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

263. L'état des bâtiments n'influence en aucun cas la motivation des écoliers. D'ailleurs, le taux d'absentéisme est beaucoup élevé dans les établissements bénéficiant d'infrastructure en bon état.

Tableau 72 : Taux moyen d'absentéisme des écoles selon l'état des bâtiments par région

	Région		Unité : %
	ANDROY	ANOSY	
Etat des Bâtiments			
Bon	15,3	70,0	
Moyen	10,0	8,0	
Mauvais	14,2	23,0	
Total	12,6	24,5	

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

264. Les écoliers sont surtout motivés par l'existence de programme de cantine scolaire. Ce comportement peut être rencontré tant dans la région d'Androy que dans la région d'Anosy. Une nette différence s'observe entre deux établissements dont l'un bénéficie de programme de cantine et l'autre non. Dans la région d'Androy, le taux d'absentéisme baisse jusqu'à 10,8% lorsqu'il existe un programme de cantine scolaire, et atteint 16,6% dans le cas contraire. Dans la région d'Anosy, ce taux grimpe jusqu'à 32,1% lorsque les élèves ne bénéficient pas de cantine scolaire.

265. L'impact de la capacité d'accueil de l'école varie d'une région à une autre. L'impact est particulièrement ressenti auprès des élèves de la région d'Anosy dont le taux d'absentéisme enregistré est de 28,8% lorsque plus d'une classe est enseignée dans une même salle. Dans la région d'Androy, ce facteur n'influence guère la motivation des écoliers.

Tableau 73 : Taux moyen d'absentéisme des écoles selon la capacité d'accueil de l'École et selon l'existence de programme de cantine scolaire

		Unité : %	
		Région	
		ANDROY	ANOSY
Y-a-t-il plus d'une classe enseignée dans une même salle ?	Oui	12,4	28,8
	Non	13,2	13,3
Dans cette école, y a-t-il un programme de cantine scolaire ?	Oui	10,8	11,2
	Non	16,6	32,1

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

- La cantine scolaire :

266. Les cantines scolaires font partie intégrante des programmes Education Pour Tous à Madagascar. Pour ce qui est du cas des zones d'intervention du programme Fia vota, la cantine scolaire est admise dans 69,0% des établissements implantés dans la région d'Androy, contre seulement 26,7% de ceux de la région d'Anosy.

267. Les statistiques révèlent que les établissements situés au centre du fokontany bénéficient davantage de programme de cantine scolaire par rapport à ceux éloignés. Plus l'établissement est proche du centre, moins il bénéficie de programme de cantine scolaire. De même, ce sont ceux disposant de bâtiments en bon état qui bénéficient de programme de cantine scolaire. 78,6% des établissements dont les bâtiments sont en bon état en bénéficient, contre 50,0% des établissements en mauvais état. Par rapport à la capacité d'accueil, il s'avère que les établissements surpeuplés bénéficient moins de cantine scolaire.

Tableau 74 : Existence de cantine scolaire dans les écoles selon les caractéristiques de l'École

Unité : %			
	Dans cette école, y a-t-il un programme de cantine scolaire ?		
	Oui	Non	Total
Distance de l'école par rapport au centre			
Inf. à 0km	67,1	32,9	100,0
Environ 1km	66,7	33,3	100,0
Sup. à 1km	59,3	40,7	100,0
Etat des bâtiments			
Bon	78,6	21,4	100,0
Moyen	77,8	22,2	100,0
Mauvais	50,0	50,0	100,0
Existence d'une classe enseignée dans une même salle			
Oui	64,5	35,5	100,0
Non	70,0	30,0	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

6.3.2. Collège, secondaire

268. Les collèges ne concernent que la région d'Androy puisqu'aucune n'a été répertoriée dans les zones bénéficiant du programme Fiavota dans la région d'Anosy.

269. L'année de construction des collèges date de 10 ans ou moins dans 64,7% des cas. A peine 5,9% ont été construites au-delà de 25ans. Et huit collèges sur dix sont érigés à moins d'un kilomètre du centre du Fokontany. Enfin, aucun ne bénéficie et n'offre de service de cantine scolaire.

- L'état et caractéristiques des infrastructures

270. Un collège sur deux se trouve en mauvais état dans la région d'Androy. Par rapport à l'âge de construction, Il semble que les collèges de 10 ans ou moins n'ont pas été rénovés depuis leur construction car 54,5% sont déjà en mauvais état. Pour ceux construits au-delà de 10 ans, la plupart sont dans un état moyen.

Tableau 75 : Etat des bâtiments selon l'âge de construction des collèges

	Age de l'Ecole			Total
	10ans ou moins	Entre 11-25ans	Sup. à 25ans	
Etat des bâtiments				
Bon	27,3	0,0	0,0	17,6
Moyen	18,2	60,0	100,0	35,3
Mauvais	54,5	40,0	,0	47,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

- La capacité d'accueil :

271. Les classes parallèles dans une même salle de classe ne sont pas nombreuses dans les collèges. Seuls 11,8% des établissements ont été contraints à enseigner plus d'une classe dans une même salle en 2016.

272. Néanmoins, la moitié des établissements ont dépassé de 66% leur capacité normale durant l'année scolaire 2015-2016. D'ailleurs, 35,3% des collèges ont eu une capacité d'accueil supérieur à 200%.

Tableau 76 : Capacité d'accueil des collèges selon l'état des bâtiments

Unité : %				
	Dans quel état sont les Bâtiments ?			Total
	Bon	Moyen	Mauvais	
Existence d'une classe enseignée dans une même salle				
Oui	0,0	33,3	0,0	11,8
Non	100,0	66,7	100,0	88,2
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
capacité d'accueil				
50% ou moins	,0%	,0%	12,5%	5,9%
51-100%	,0%	33,3%	25,0%	23,5%
101-200%	100,0%	50,0%	,0%	35,3%
Sup. à 200%	,0%	16,7%	62,5%	35,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

273. Selon l'état des bâtiments, ceux en mauvais état renferment un taux très élevé de surpopulation car 62,5% d'entre eux ont enregistré une capacité de production supérieure à 200%.

- **Le taux d'absentéisme :**

274. Le taux d'absentéisme moyen a été de 17,2% durant l'année scolaire 2015-2016 dans les collèges. Ceux situés à moins d'un kilomètre sont les plus concernés, avec un taux d'absentéisme de 19,2%. Les collèges sont nombreux à être à la proximité du centre du Fokontany dans la région d'Androy. Ce taux relativement élevé s'explique par l'éloignement des hameaux par rapport au centre du Fokontany.

Tableau 77 : Taux moyen d'absentéisme dans les collèges selon l'éloignement

Unité : %	
	Taux moyen d'absentéisme
Distance de l'école par rapport au centre	
Inf. à 1km	19,2
Environ 1km	5,0
Sup. à 1km	12,5
Total	17,2

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

275. Comme le cas des établissements primaires, l'état des bâtiments ne constitue pas un facteur de motivations pour les collégiens. Les statistiques sur l'année scolaire 2015-2016 révèlent que le taux d'absentéisme est moins élevé dans les écoles en mauvais état. Celles-ci ont enregistré un taux d'absentéisme de 12,7%, contre 16,5% dans celles en bon état.

Tableau 78 : Taux moyen d'absentéisme dans les collèges selon l'état des bâtiments

	Unité : %
	Taux moyen d'absentéisme
Etat des bâtiments	
Bon	16,5
Moyen	26,5
Mauvais	12,7
Total	17,2

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

6.4. Alphabétisation et niveau d'instruction de la population de 15 ans et plus

6.4.1. Alphabétisation

276. Les régions Androy et Anosy sont celles où le niveau d'alphabétisation a été toujours le plus bas à Madagascar. L'enquête nationale sur le suivi des OMD en 2012 avait rapporté un taux d'alphabétisation de 37% au maximum (pour la tranche d'âge de 15 à 24 ans) dans ces régions.

277. En définissant une personne alphabète comme étant un individu capable de lire ou écrire, en 2016, les taux d'alphabétisation enregistrés au niveau des zones d'intervention du programme sont respectivement de 34% et de 35% dans les régions d'Androy et d'Anosy, et 34% pour l'ensemble des deux régions.

278. Observé selon le profil du ménage, il s'avère qu'un grand écart existe entre les ménages ACN et les ménages non ACN. Dans le premier cas, le taux d'alphabétisation est en moyenne de 30%, alors que dans le second cas, il atteint 75,0% dans la région d'Androy, voire 85% dans la région d'Anosy.

279. Une corrélation positive existe entre le taux d'alphabétisation et la taille du ménage : plus le ménage est large, plus le taux d'alphabétisation est élevé¹⁰. En effet, chez un ménage de 4 à 6 personnes, ce taux est établi à 28% à titre d'exemple dans la région d'Anosy. Ce taux grimpe au fur et à mesure que le ménage s'élargit, et atteint aux alentours de 45% chez un ménage composé de plus de 10 individus.

¹⁰ Test de khi-deux et analyse factorielle en annexe

Tableau 79 : Taux d’alphabétisation selon les caractéristiques des ménages

	Région		Unité : %
	ANDROY	ANOSY	
Ménages ACN			
ménage non ACN	29,2	33,1	
ménage ACN	74,9	84,8	
Type de ménage			
monoparental homme	44,6	53,1	
monoparental femme	39,0	37,9	
élargie ou polygame	33,1	49,0	
nucléaire	32,3	32,1	
Taille du ménage			
1 à 3 personnes	33,9	34,0	
4 à 6 personnes	30,0	28,0	
7 à 10 personnes	32,6	39,2	
Plus de 10 Personnes	43,9	45,4	
Quartile de vulnérabilité			
Plus vulnérable	34,7	24,5	
Quartile 2	34,4	32,9	
Quartile 3	34,5	35,6	
Quartile 4	31,6	37,3	
Quartile de richesse			
Plus pauvre	24,8	29,5	
Quartile 2	33,1	40,8	
Quartile 3	21,8	21,2	
Quartile 4	48,1	55,4	
Total	34,1	35,5	
Ensemble Sud		34,3	

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

280. Suivant d’autres caractéristiques relatives au profil du ménage, le taux d’alphabétisation varie de manière positive avec le niveau de richesse du ménage, et atteint 48% chez les bénéficiaires riches d’Androy et 55% chez les bénéficiaires riches d’Anosy.

281. Suivant le profil du chef de ménage, comme rapporté dans le tableau ci-contre, le taux d’alphabétisation culmine chez les ménages dirigés par un chef âgé entre 45 et 59 ans, soit 40% dans la région d’Androy, et 39% dans la région d’Anosy.

Tableau 80 : Taux d’alphabétisation selon le profil du Chef de ménage

	Région		Unité : %
	ANDROY	ANOSY	
Age du chef			
Moins 29 ans	36,0	31,0	
30 à 44 ans	29,8	35,0	
45 à 59 ans	40,4	39,2	
60 ans et plus	30,3	32,4	
Sexe du chef			
Homme	32,7	34,9	
Femme	38,7	37,8	
Niveau d’éducation du chef			
Non éduqué	17,1	17,2	
Primaire	42,0	39,1	
Secondaire-universitaire	78,6	83,7	
Total	34,1	35,5	
Ensemble Sud	34,3		

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

282. Suivant le sexe du chef de ménage, il apparaît que le taux d’alphabétisation est beaucoup plus élevé chez les ménages dirigés par une femme pour le cas des deux régions.

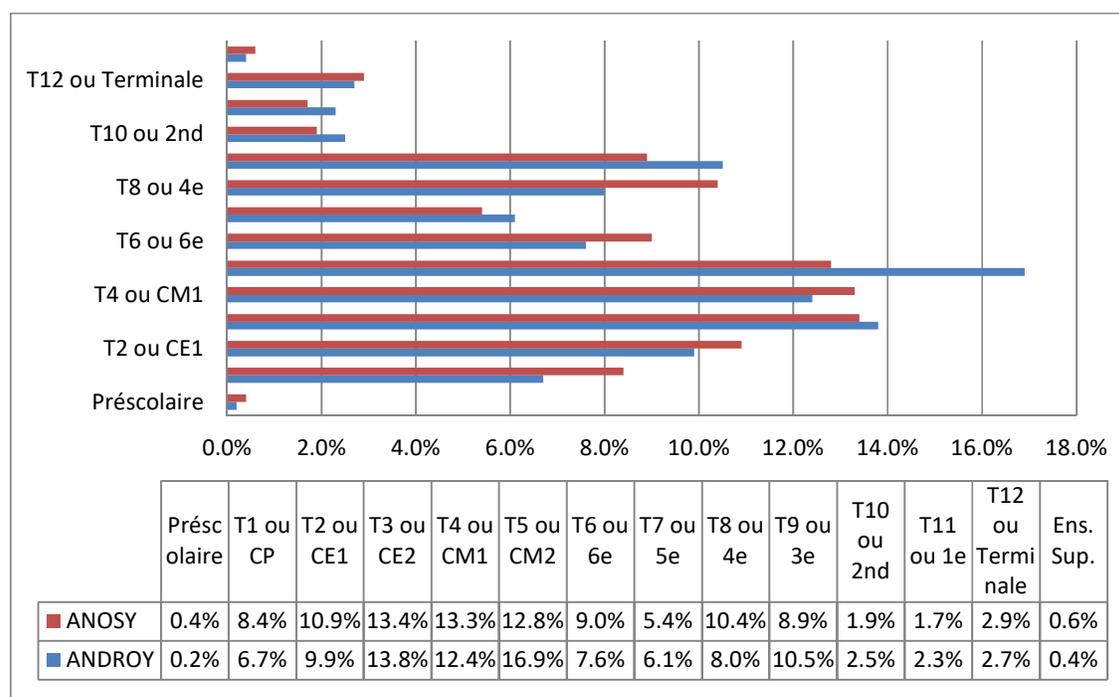
283. Enfin, la différence est nette lorsqu’il s’agit d’apprécier le taux d’alphabétisation de la population de 15 ans et plus par rapport au niveau d’éducation du chef de ménage. Il atteint 84% chez ceux dont le chef de ménage a acquis un niveau d’éducation secondaire ou plus, mais s’abaisse à 17% lorsque le chef est non éduqué (cas d’Anosy).

6.4.2. Niveau d’instruction

284. Le niveau d’instruction de la population âgée de 15 et plus est identique entre les deux régions. Plus particulièrement, 60% de cette frange de population n’ont pas atteint le niveau T6, et dont seulement 17% et 13%, respectivement dans les régions d’Androy et d’Anosy, ont atteint le niveau T5. D’ailleurs, le niveau T5 est celui qui caractérise la plupart de la population de 15 ans et plus.

285. On note, toutefois, que 10% de la population de 15 ans et plus ont fréquenté la classe T9.

Graphique 29 : Niveau d'instruction de la population de 15 ans et plus



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

6.5.Fréquentation scolaire des enfants de 6 à 12 ans

286. Le taux de fréquentation scolaire est défini comme le rapport entre le nombre d'enfants de 6 à 12 ans ayant fréquenté l'école au moment de la collecte des données et le nombre total d'enfants de 6 à 12 ans. Il diffère des taux de scolarisation net ou brut au primaire qui considèrent une tranche d'âge comprise entre 6 et 10 ans.

287. En 2016, le taux de fréquentation scolaire des enfants âgés entre 6 et 12 ans a atteint respectivement 94% et 91% dans les régions d'Androy et d'Anosy, et 94% sur l'ensemble des deux régions.

288. Détaillé selon le profil des ménages, comme présenté dans le tableau ci-dessous, il est moins élevé dans les ménages de type monoparental dirigé par un homme, avec un taux de 86,7% dans la région d'Androy et à peine 48,3% dans la région d'Anosy.

289. Il est également moins élevé dans les familles nombreuses, certainement en raison des charges que demande la scolarisation des enfants. Dans la région d'Anosy, l'effet de la taille du ménage sur le taux de fréquentation est moins palpable comparativement à la région d'Androy. Dans cette dernière région, le taux de fréquentation scolaire s'abaisse à 93% dans un ménage composé de plus de 10 personnes contre 98% dans un ménage composé de 3 personnes au plus.

Tableau 81 : Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6 à 12 ans selon le profil du ménage

	Unité : %	
	Région	
	ANDROY	ANOSY
Ménage ACN		
ménage non ACN	93,8	91,2
ménage ACN	99,2	96,1
Type de ménage		
monoparental homme	86,3	49,8
monoparental femme	92,3	96,6
élargie ou polygame	96,1	93,7
nucléaire	95,2	89,5
Taille du ménage		
1 à 3 personnes	98,5	86,5
4 à 6 personnes	95,5	95,8
7 à 10 personnes	94,5	91,8
Plus de 10 Personnes	93,1	81,8
Quartile de richesse		
Plus pauvre	93,0	93,7
Quartile 2	92,3	86,8
Quartile 3	95,6	94,2
Quartile 4	95,9	91,6
Total	94,5	91,5
Ensemble SUD	94,1	

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

290. Le profil du ménage, en particulier son niveau de richesse par rapport à la population, conditionne la scolarisation des enfants de 6 à 12 ans de la population des bénéficiaires. Le lien entre ces deux aspects est surtout prononcé dans le cas de la région d'Androy.

291. Si l'on se réfère au profil du chef de ménage, son effet sur le taux de fréquentation scolaire varie selon la région. On rencontre beaucoup plus d'enfants scolarisés dans un ménage dirigé par un homme à Androy (95%). A Anosy, le cas opposé est plutôt constaté, avec un taux de fréquentation scolaire de l'ordre de 97% chez les ménages dirigés par une femme, et de l'ordre de 90% chez les ménages dirigés par un homme.

292. Toutefois, pour les deux régions, l'âge et le niveau de scolarisation du chef de ménage ont un impact significatif sur la fréquentation scolaire des enfants. Le taux est beaucoup plus élevé chez les jeunes ménages¹¹, et chez les ménages dont le chef a acquis un niveau d'éducation élevé.

¹¹liés également à la taille du ménage comme précédemment mentionné

Tableau 82 : Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6 à 12 ans selon le profil du chef de ménage

	Région		Unité : %
	ANDROY	ANOSY	
Sexe du chef			
Homme	95,1	89,8	
Femme	92,8	96,7	
Age du chef			
Moins 29 ans	96,5	91,8	
30 à 44 ans	93,5	91,7	
45 à 59 ans	94,9	93,0	
60 ans et plus	95,2	86,2	
Niveau d'éducation du chef			
Non éduqué	93,6	91,5	
Primaire	95,0	89,1	
Secondaire-universitaire	96,5	95,9	
Total	94,5	91,5	
			94,1

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

6.6. Taux Net de Scolarisation (TNS) et Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire

293. Le Taux Net de Scolarisation (TNS) au primaire est le pourcentage d'enfants âgés entre 6 et 10 ans scolarisés au niveau primaire par rapport au nombre total d'enfants du même groupe d'âge. Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire informe sur le nombre d'enfants scolarisés au niveau primaire, sans distinction d'âge, par rapport au nombre total d'enfants âgés de 6 à 10 ans. Le TBS prend ainsi compte des enfants soit âgés de moins de 6 ans, soit âgés de plus de 10 ans qui sont scolarisés au niveau primaire.

294. En se référant au TNS, les deux régions se différencient au vu des résultats de l'enquête relatifs à l'année scolaire 2016-2017. Le TNS s'affiche à 69% dans la région d'Androy, et à 65% dans la région d'Anosy. Les TBS enregistrés sont respectivement de 79% et de 76% dans la région d'Androy et d'Anosy. En 2012, le TNS observé au niveau national s'est établi à 69%.

295. Néanmoins, bien que le niveau du TNS soit différent entre les régions, il s'avère que les facteurs expliquant la situation actuelle des deux régions sont similaires. Deux grandes catégories de facteurs sont analysées, d'une part l'influence du profil du ménage et d'autre part, l'influence du profil du chef de ménage.

296. Par rapport au profil du ménage, la présence d'un Agent ACN dans le ménage fait la différence entre les ménages. En effet, chez ce type de ménage, le TNS atteint 89% dans chacune des deux régions, et le TBS grimpe jusqu'à 93%. Mais dans les ménages où aucun des membres n'est un ACN, seuls sept enfants sur 10 âgés entre 6 et 10 ans sont scolarisés. En fait, au regard de l'évolution positive du TNS et du TBS en fonction du niveau de richesse du ménage¹², on peut conclure que le moyen

¹² Test de Khi-deux et Analyse Factorielle rapportés en annexe

financier constitue un facteur incontestable qui conditionne la scolarisation des enfants car un ménage dont un membre est un ACN perçoit des indemnités mensuelles.

297. La protection sociale apparaît également comme un facteur explicatif¹³ du niveau de taux de scolarisation dans les deux régions. En effet, les taux de scolarisation sont les plus bas chez les ménages qui n'ont pas perçu aucune forme d'aide. La taille de ménage, quant à elle, ne contribue pas¹⁴ à expliquer le niveau de taux de scolarisation au niveau primaire dans les régions d'Androy et d'Anosy.

Tableau 83 : Taux de scolarisation au primaire selon le profil du ménage

	Unité : %			
	TNS		TBS	
	ANDROY	ANOSY	ANDROY	ANOSY
Ménage ACN				
ménage non ACN	67,5	63,7	77,9	75,6
ménage ACN	89,2	89,5	93,4	92,9
Type de ménage				
monoparental homme	77,4	49,8	85,7	84,0
monoparental femme	66,4	64,6	76,4	75,4
élargie ou polygame	72,5	64,8	81,3	73,5
nucléaire	70,0	65,0	80,1	77,1
Taille du ménage				
1 à 3 personnes	60,2	88,3	76,9	89,8
4 à 6 personnes	70,1	67,2	79,0	77,1
7 à 10 personnes	69,3	65,6	79,4	77,9
Plus de 10 Personnes	69,6	52,3	80,0	65,2
Quartile de richesse				
Plus pauvre	61,8	57,3	73,1	70,3
Quartile 2	65,4	62,3	76,4	74,2
Quartile 3	70,5	66,8	80,2	78,6
Quartile 4	77,2	75,7	85,2	83,7
Protection sociale				
transferts monétaires	65,6	65,2	76,6	76,6
vivres	72,3	70,4	81,4	79,6
autres aides	76,0	73,4	84,0	80,5
aucune aide	66,0	61,4	77,1	74,5
Total	69,5	64,8	79,4	76,3
Ensemble SUD	68,9		79,1	

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

298. Analysés suivant le profil du chef de ménage, il s'avère que le TNS et le TBS ont été les plus élevés chez les ménages dirigés par un homme, et chez ceux dont le chef a acquis un niveau d'éducation élevé¹⁵. Par contre, l'âge du chef de ménage n'apparaît pas comme un facteur déterminant des TNS et TBS¹⁶.

¹³ Test de Khi-deux et Analyse Factorielle rapportés en annexe

¹⁴ Test de khi-deux, p-value = 0,8899

¹⁵ Tests de khi-deux et analyses factorielles en annexe

¹⁶ Test de khi-deux, p-value = 0,247

299. Dans la région d'Androy, le TNS atteint 70% chez les ménages dirigés par un homme, alors qu'il situe à 67% chez les ménages dont le chef est une femme dans la région. Dans la région d'Anosy, le sexe du chef de ménage n'est pas discriminatif.

300. Par rapport au niveau d'éducation du chef de ménage, la région d'Androy a enregistré neuf enfants sur dix de 6 à 10 ans scolarisés lorsque le chef de ménage possède un diplôme de niveau secondaire ou plus, et trois enfants sur quatre pour la région d'Anosy.

Tableau 84 : Taux de scolarisation au primaire selon le profil du chef de ménage

	Unité : %			
	TNS		TBS	
	ANDROY	ANOSY	ANDROY	ANOSY
Sexe du chef				
Homme	70,5	64,8	80,3	76,5
Femme	66,8	65,1	76,8	75,8
Age du chef				
Moins 29 ans	65,8	74,2	75,5	80,0
30 à 44 ans	69,6	64,2	78,9	75,1
45 à 59 ans	70,7	59,7	81,4	75,4
60 ans et plus	69,5	71,5	79,8	80,8
Niveau d'éducation du chef				
Non éduqué	63,2	59,5	74,6	71,9
Primaire	75,4	69,7	84,0	80,1
Secondaire-universitaire	89,0	73,1	92,8	82,7
Total	69,5	64,8	79,4	76,3
Ensemble SUD	68,9		79,1	

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

301. En analysant l'influence de chacune des caractéristiques relatives au profil du ménage et au profil du chef de ménage sur le TNS suivant un modèle Logit, il apparaît que l'intensité de l'impact¹⁷ de ces facteurs est différent. Le niveau d'éducation du chef de ménage et la présence d'un agent ACN figurent en première liste des facteurs les plus importants, viennent ensuite le niveau de richesse du ménage, la protection sociale et le sexe du chef de ménage.

6.7. Abandons scolaires

302. Parmi les enfants scolarisables (6-17 ans), 14% ont abandonné l'école. Les taux observés dans la région Anosy (20%) sont plus élevés que ceux observés dans la région Androy (13%). Par contre, il n'y a pas de différence significative entre les taux d'abandon au niveau primaire et ceux au niveau secondaire.

¹⁷ Appréciation suivant la comparaison des degrés de significativité des coefficients de la régression. Résultats du modèle logit rapportés en annexe

Tableau 85 : Pourcentage d'enfants qui ont abandonné l'école

Niveau	Region		Total
	Androy	Anosy	
Primaire	13,5	20,4	14,3
Secondaire +	13,4	18,3	14,2
Total	13,5	20,1	14,3

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

303. Près de 88% des abandons scolaires ont eu lieu avant, 9% au cours et 3% à la fin l'année scolaire 2015-2016.

Tableau 86 : Moment de l'abandon scolaire

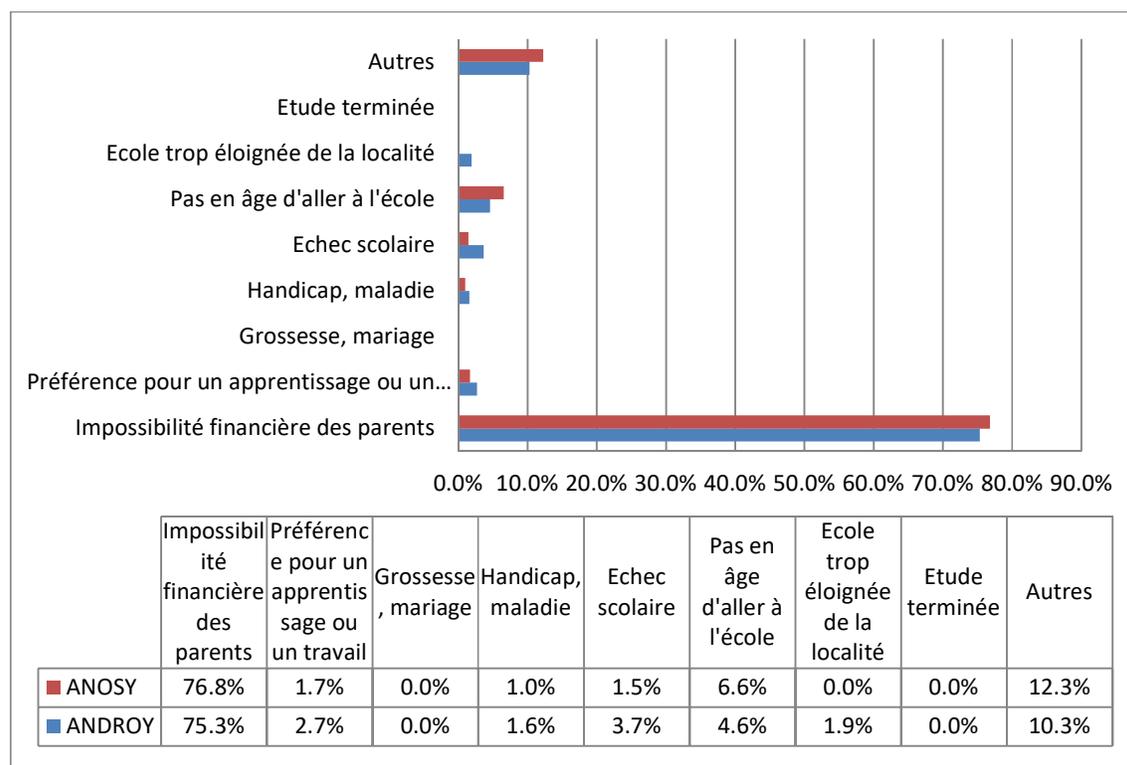
Région	Avant	Au cours	A la fin	Total
	l'année scolaire 2015-16	de l'année scolaire 2015-16	de l'année scolaire 2015-16	
Androy	88,5	8,5	3,0	100,0
Anosy	87,3	8,2	4,5	100,0
Total	88,3	8,5	3,2	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

304. Les facteurs d'abandons scolaires peuvent être multiples, mais dans le cas des zones d'intervention du programme, le manque de moyens financiers figure parmi la seule principale contrainte des ménages.

305. Dans les deux régions, le manque de moyens financiers a affecté trois enfants sur quatre. Parmi les autres raisons sont cités la préférence pour un apprentissage, l'échec scolaire, l'aide familial, la paresse des enfants, mais aussi et surtout l'idée que les enfants ne sont pas en âge de travailler. Cette dernière perception concerne un nombre beaucoup plus important de ménages résidant dans la région d'Anosy, et affectant précisément 7% à Anosy et 5% à Androy des enfants n'ayant pas poursuivi ses études.

Graphique 30 : Causes d'abandons scolaires

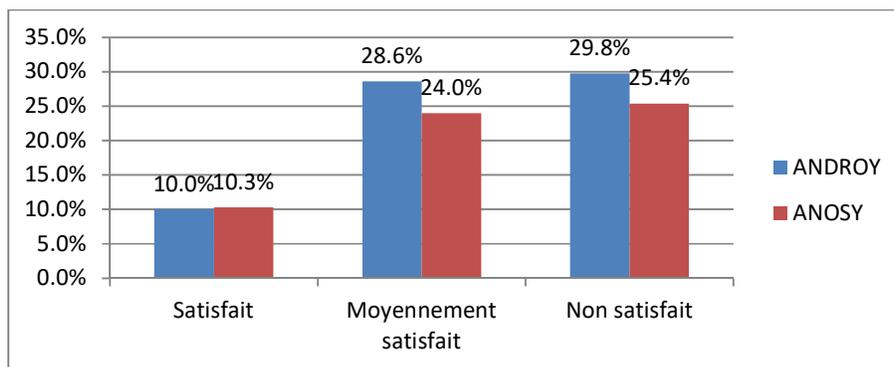


Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

6.8. Perception de l'éducation des enfants

306. L'avis des ménages sur leur niveau de satisfaction quant à l'éducation des enfants au cours de l'année scolaire 2015-2016 a été recueilli au cours de la collecte des données. A ce sujet, un tiers des ménages n'ont pas été satisfaits, que ce soit ceux de la région d'Androy ou d'Anosy.

Graphique 31 : Perception de l'éducation des enfants



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

6.9.Conclusion

307. La plupart des établissements scolaires dont disposent les fokontany sont des établissements de niveau primaire. Ce sont des écoles de proximités, situées à moins d'un kilomètre du centre du fokontany. Une école sur deux est en mauvais état mais son état n'influence guère la motivation des écoliers. Ces derniers sont plutôt encouragés par l'existence de programme de cantine.

308. Quant au taux d'alphabétisation des adultes, les régions Androy et Anosy sont celles où le niveau d'alphabétisation a été toujours le plus bas à Madagascar. Il dépend de la taille du ménage, mais aussi et surtout du niveau de richesse du ménage par rapport à l'ensemble des ménages. Ce dernier facteur influence d'ailleurs la fréquentation scolaire des enfants de 6 à 12 ans qui était respectivement de 94% et 91% dans les régions d'Androy et d'Anosy. Trois ménages sur quatre ont déclaré n'avoir pas assez de moyens financiers pour scolariser ses enfants.

309. Le TNS et le TBS sont respectivement estimés à 70% et 79% dans la région d'Androy, et à 65% et à 76% dans la région d'Anosy. Avec un modèle Logit, il apparaît que l'intensité de l'impact¹⁸ des caractéristiques du ménage sur le TNS est différente. La présence d'un agent ACN et le niveau d'éducation du chef de ménage figurent en première liste des facteurs les plus importants, viennent ensuite le niveau de richesse du ménage, la protection sociale et le sexe du chef de ménage.

¹⁸ Appréciation suivant la comparaison des degrés de significativité des coefficients de la régression. Résultats du modèle logit rapportés en annexe

ANNEXES

Tableau 87 : Test d'indépendance entre le taux d'alphabétisation des adultes et la taille du ménage :

Khi ² (Valeur observée)	222,818
Khi ² (Valeur critique)	7,815
DDL	3
p-value	< 0,0001
alpha	0,05

Graphique 32 : Relation entre alphabétisation et taille du ménage

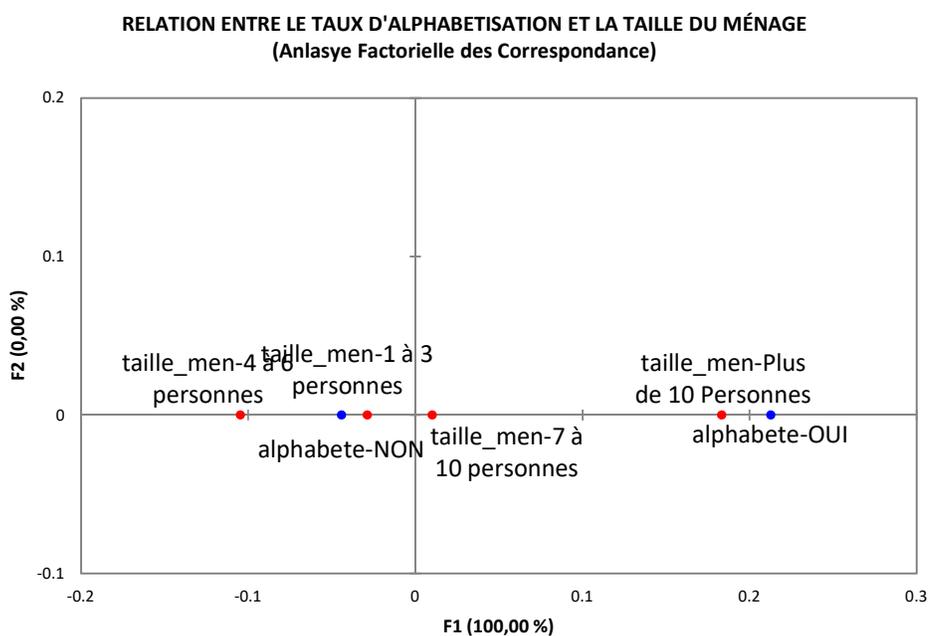


Tableau 88 : Test d'indépendance entre le TNS et le niveau de richesse du ménage :

Khi ² (Valeur observée)	50,095
Khi ² (Valeur critique)	7,815
DDL	3
p-value	< 0,0001
alpha	0,05

Graphique 33 : Relation entre TNS et niveau de richesse

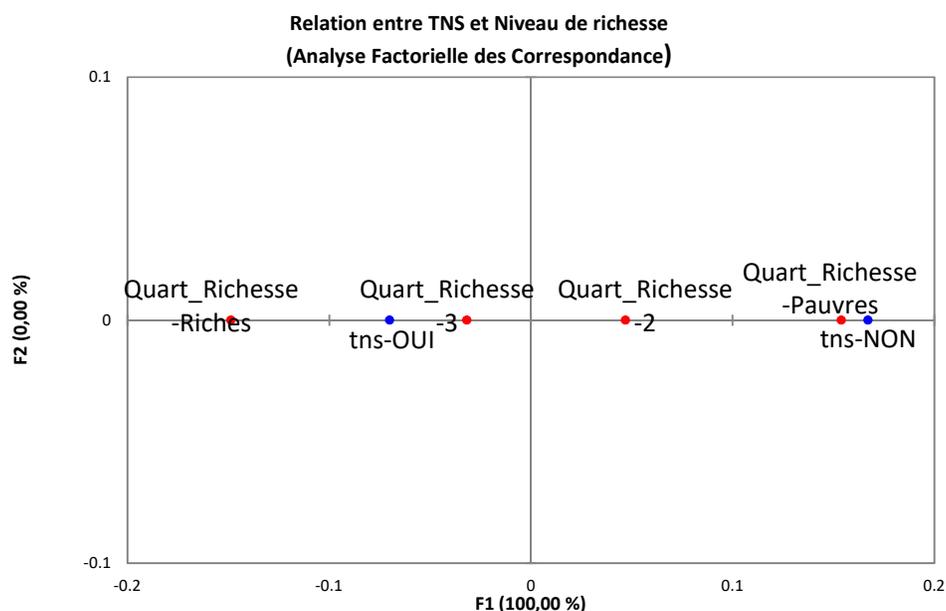


Tableau 89 : Test d'indépendance entre le TNS et la Protection sociale :

Khi ² (Valeur observée)	28,877
Khi ² (Valeur critique)	7,815
DDL	3
p-value	< 0,0001
alpha	0,05

Graphique 34 : Relation entre TNS et bénéficiaire de protection sociale

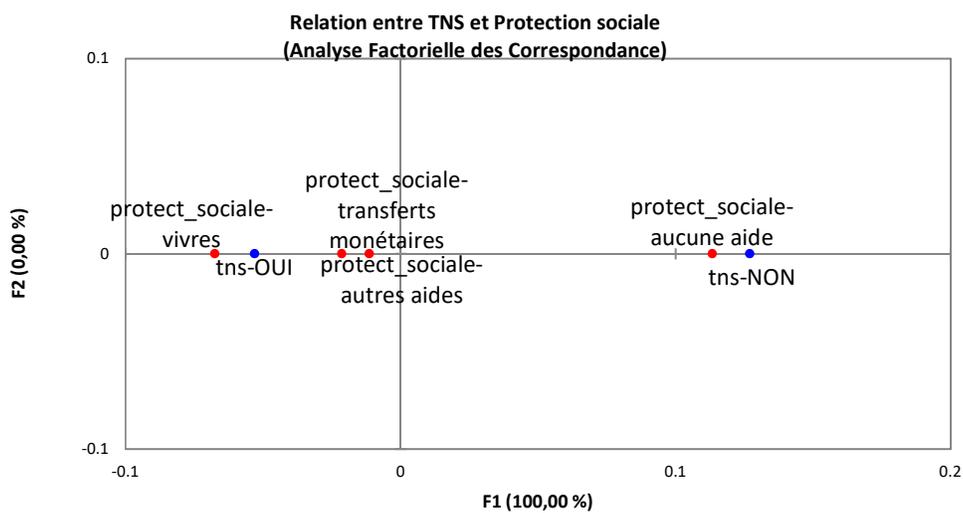


Tableau 90 : Test d'indépendance entre le TNS et le sexe du ménage :

Khi ² (Valeur observée)	4,562
Khi ² (Valeur critique)	3,841
DDL	1
p-value	0,033
alpha	0,05

Graphique 35 : Relation entre TNS et sexe du chef de ménage

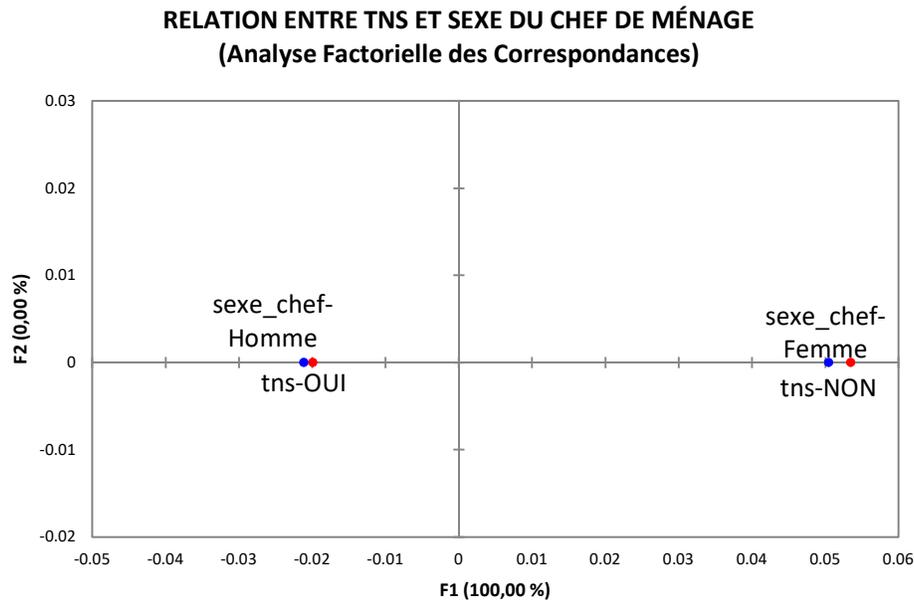


Tableau 91 : Facteurs explicatifs du TNS analysés suivant un modèle Logit :

Logistic regression	Number of obs = 4283
	Wald chi2(5) = 73.29
	Prob > chi2 = 0.0000
Log pseudolikelihood = -37900.777	Pseudo R2 = 0.0401

tns	Coef.	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
Quart_Rich~e	.1052736	.0460256	2.29	0.022	.015065	.1954822
men_acn	.9023099	.2306496	3.91	0.000	.450245	1.354375
protect_so~e	-.0837102	.044074	-1.90	0.058	-.1700937	.0026732
sexe_chef	-.189576	.1048362	-1.81	0.071	-.3950511	.0158992
sco _chef	.5251652	.0887371	5.92	0.000	.3512438	.6990867
_cons	.3695021	.2541512	1.45	0.146	-.1286251	.8676292

7. SANTE ET NUTRITION

Résumé

54 centres de santé sont habituellement fréquentés par la population bénéficiaire dans la région d'Androy, dont 25 CSB1 ou CSB2, et 15 guérisseurs traditionnels, et 11 PMI-SMI. Dans la région d'Anosy, 2 sont de type CSB1 ou CSB2, et une clinique privée.

En moyenne, un patient doit payer 1185 ariary dans la région d'Androy en 2016, à titre de frais de consultation, sans les frais de médicaments. Dans la région d'Anosy, les consultations sont gratuites.

Par rapport à la santé de la population, l'incidence de la maladie est relativement élevée par rapport à la moyenne nationale. Un individu sur quatre est atteint de maladie au cours des deux dernières semaines précédant l'enquête. Au niveau national, cela concerne un individu sur dix en 2012. Les moyens financiers limitent l'accès de la population aux services des centres de santé, et concernent huit malades sur dix, que ce soit dans la région d'Androy ou d'Anosy. Ce facteur n'influence heureusement pas le taux de vaccination des enfants de moins de 5 ans qui est élevé. Il atteint 91,1% chez les enfants de la région d'Androy et 96,5% chez ceux d'Anosy.

L'état de nutrition des enfants de moins de 5 ans est apprécié suivant l'âge des enfants. Chez les enfants de moins de 6 mois, l'allaitement exclusif constitue l'indicateur par excellence. A ce sujet, 40% des enfants de moins de 6 mois ont été allaités exclusivement par leur mère dans la région d'Androy, et 45% dans la région d'Anosy. Le taux d'allaitement exclusif culmine dans les zones où aucun centre sanitaire n'est implanté, atteignant 51% pour la région d'Anosy, et 41% pour la région d'Androy. Chez les enfants de 6 mois à 23 mois, le moyen financier des ménages ne permet pas aux mères de diversifier l'alimentation de leurs progénitures, d'autant plus que la sécheresse qui sévit dans le Sud limite l'offre des produits agricoles. La mauvaise nutrition des enfants est palpable au niveau du taux de malnutrition aigüe des enfants de moins de 5 ans. La région d'Androy a enregistré un taux de Malnutrition Aigüe Globale de 9% et la région d'Anosy 11%. Il s'avère que la méconnaissance des mères au sujet de l'équilibre alimentaire constitue la première cause de la dénutrition des enfants, avant le niveau de vulnérabilité et de richesse du ménage.

Chez les femmes de 12 à 49 ans, au moment de l'enquête, 472 femmes étaient enceintes, et l'âge moyen des grossesses était de 5,4 mois. 24% des femmes ont pu bénéficier d'un premier soin prénatal avant 4^{ème} mois de grossesse dans la région d'Androy et 38% pour la région d'Anosy.

Quant à la pratique du planning familial, elle reste très limitée, ne concernant que 6% des femmes à Androy, et 12% des femmes à Anosy.

7.1.Introduction

310. Le présent chapitre établit la photographie de l'état de santé de la population des bénéficiaires en 2016. Il s'agit de la population en général, et en particulier des femmes âgées de 12 à 49 ans et des enfants de moins de 5 ans. L'offre de santé est étudiée dans un premier de temps. L'état de santé de la population est par la suite apprécié suivant l'environnement des ménages, le profil des ménages et le profil du chef de ménage. Ces facteurs sont également retenus pour apprécier l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, et de la situation des femmes vis-à-vis des soins prénatals et de la pratique du planning familial.

7.2.Concept et méthodologie

311. Le nombre de centres sanitaires rapporté dans le présent chapitre correspond aux centres habituellement fréquentés par la population résidant des zones d'intervention du programme. Ces centres sont identifiés et recensés auprès des communautés locales.

312. L'état de santé de la population est généralement apprécié pour les deux dernières semaines précédant l'enquête.

313. L'état nutritionnel des enfants de moins de 6 mois est situé par rapport à la pratique de l'allaitement exclusif qui suppose que l'enfant est nourri exclusivement à l'allaitement maternel, sans même boire de l'eau. Cette définition émane de l'OMS. Les critères de l'OMS sont également empruntés pour statuer l'état nutritionnel des enfants de 6 à 59. A cet égard, un enfant devrait être nourri selon le minimum standard d'alimentation des nourrissons et des enfants. Ce seuil est tel que l'enfant concerné devait manger au moins deux produits laitiers (lesquels sont donnés en deux temps différents), quatre diversités de groupes d'aliments et un minimum de prise d'aliments solides ou semi-solides au cours des dernières 24 heures au passage de l'agent de collecte.

314. La nutrition des enfants de moins de 5 ans est également appréciée par l'insuffisance pondérale. Elle reflète un état de dénutrition due à une ration alimentaire continuellement insuffisante par rapport aux besoins énergétiques, à une malabsorption et/ou une utilisation biologique insuffisante des nutriments consommés. Elle se traduit habituellement par une perte de poids corporel.

315. Trois indicateurs permettent d'apprécier l'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans, à savoir la Malnutrition Aigüe Sévère (MAS), la Malnutrition Aigüe Modérée (MAM) et la Malnutrition Aigüe Global (MAG).

316. La MAS s'observe lorsque le périmètre brachial de l'enfant est inférieur à 115 mm, la MAM lorsque le périmètre brachial est entre 115 et moins de 125 mm. La MAG, elle, correspondant au nombre d'enfants dont le périmètre brachial est inférieur à 125 mm, prenant ainsi en compte les enfants en MAM et MAS.

7.3. Offre en service de santé et de nutrition

7.3.1. Santé : Typologie, accès, consultation, fonds d'équité

317. A travers les différents sites bénéficiant du programme Fiavota, on dénombre 54 lieux de consultation fréquentés par la population bénéficiaire dans la région d'Androy, dont 25 CSB1 ou CSB2, et 15 guérisseurs traditionnels, et 11 PMI-SMI. Dans la région d'Anosy, 2 sont de type CSB1 ou CSB2, et une clinique privée.

- Eloignement :

318. En moyenne, un centre de santé se trouve à 1,3 km du centre du Fokontany dans la région d'Androy. Les plus proches de la population sont les CSB, tous à moins d'un kilomètre, et les plus éloignés sont les guérisseurs traditionnels, dont certains se trouvent à plus de 6km du centre du Fokontany. Dans la région d'Anosy, tous se trouvent à moins de 5km du centre.

Tableau 92 : Offre de santé selon la distance par rapport au fokontany

Régions	Type de consultation	Distance du centre		
		Moins de 1km	1-5km	6km ou plus
ANDROY	CHU, CHR, CHD	0	1	0
	CSB1, CSB2	23	1	1
	Clinique privée	0	0	0
	Médecin privé	0	0	0
	Guérisseur	5	7	3
	Dépôt de médicament	2	0	0
	PMI-SMI	8	2	1
	ONG-Association	0	0	0
	Total	38	11	5
ANOSY	CHU, CHR, CHD	0	0	0
	CSB1, CSB2	1	1	0
	Clinique privée	0	1	0
	Médecin privé	0	0	0
	Guérisseur	0	0	0
	Dépôt de médicament	0	0	0
	PMI-SMI	0	0	0
	ONG-Association	0	0	0
	Total	1	2	0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

319. Comme la plupart des centres de santé se concentrent au niveau du Fokontany, ils ne sont guère difficile d'accès. D'ailleurs, la population n'emprunte aucun véhicule, motorisé ou non, pour y parvenir.

Tableau 93 : Praticabilité des routes

	Unité : Nombre	
	Région	
	ANDROY	ANOSY
Etat des routes menant vers le centre		
Bon	23	2
Praticable	31	1
Saisonnier	0	0
Non accessible	0	0
Total	54	3

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

- **Coûts de consultation hors médicament :**

320. Un patient doit payer en moyenne 1185 ariary dans la région d'Androy en 2016, à titre de frais de consultation, sans les frais de médicaments. C'est la moyenne des coûts de consultation déclarés par les communautés locales dans les zones d'intervention d'Androy. 36 centres parmi les 54 sont non payants et 4 centres ont un coût de consultation supérieur à 5000 ariary. Dans la région d'Anosy, tous sont accessibles sans frais.

Tableau 94 : Coût de consultation par région

	Unité : Nombre	
	Région	
	ANDROY	ANOSY
Cout de consultation		
Aucun frais	36	3
2000ar ou moins	9	0
2001-5000ar	5	0
Sup. à 5000ar	4	0
Total	54	3
Coût moyen (en ariary)	1185	0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

321. Ventilés par type de centre, il apparaît que les frais de consultations sont les plus chers auprès des guérisseurs traditionnels, en moyenne de 3733 ariary. D'ailleurs, 4 guérisseurs fréquentés par la population ont un coût de consultation supérieur à 5000 ariary.

322. Au niveau des CSB, le coût de consultation est en moyenne de 320 ariary, hors frais de médicament, sans dépasser 5000 ariary.

Tableau 95 : Coût de consultation par type de centre dans la région d'Androy

Unité : Nombre

Type de lieu de consultation	Coût de consultation				Total	Coût moyen (en Ariary)
	Aucun frais	2000ar ou moins	2001-5000ar	Sup. à 5000ar		
CHU, CHR, CHD	1	0	0	0	1	0
CSB1, CSB2	22	2	1	0	25	320
Guérisseur	0	7	4	4	15	3733
Dépôt de médicament	2	0	0	0	2	0
PMI-SMI	11	0	0	0	11	0
Total	36	9	5	4	54	1185

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

- Coût de consultation y compris les médicaments :

323. Lorsqu'on comptabilise les médicaments, une consultation revient en moyenne à 12848 ariary dans la région d'Androy, soit en hausse de 2,8% par rapport au coût de 2012. Pour la plupart des centres de santé, précisément dans 23 centres de santé répertoriés dans les zones d'intervention d'Androy, le coût de consultation avec les frais de médicaments vaut 3000 ariary ou moins. On dénombre également 13 centres auprès desquels le patient ne paye ni le droit de consultation, ni le coût des médicaments.

324. Dans la région d'Anosy, le coût de consultation avec les frais de médicaments vaut en moyenne 1600 ariary. En fait, comme tous les centres répertoriés dans cette région sont gratuits, il ne s'agit que des coûts de médicaments.

Tableau 96 : Coût total de consultation par région

Unité : Nombre

	Région	
	ANDROY	ANOSY
Coût y compris médicament		
Aucun frais	13	1
3000ar ou moins	23	2
3001-12000ar	10	0
Sup. à 12000ar	8	0
Total	54	3
Coût total moyen en ariary	12848	1600

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

325. Selon le type de centre, le coût moyen le plus élevé s'observe auprès des guérisseurs, avec un montant de 40 480 ariary (y compris les médicaments). Auprès des CSB, les coûts de consultations y compris les médicaments sont en moyenne de 3196 ariary.

- **Fonds d'équité :**

326. Le fonds d'équité est uniquement fonctionnel dans la région d'Androy, particulièrement dans 9 centres parmi les 54 répertoriés. Il existe, toutefois, 26 centres de santé qui sont non concernés par les fonds d'équité.

7.3.2. Nutrition

7.3.2.1. Types des sites et accessibilité

327. 251 sites de nutrition sont répertoriés par les communautés locales des zones bénéficiaires du programme Fiavota, dont 231 sites dans la région d'Androy, et dont 248 sites de l'ONN ou du PNNC.

328. Pour la plupart, ils se situent à moins d'un kilomètre du centre du Fokontany, que ce soit dans la région d'Androy ou dans la région d'Anosy. A Androy, 7 sites se trouvent, néanmoins, à plus de 6 km du centre du Fokontany.

Tableau 97 : Eloignement des sites par rapport au Fokontany

	Région	
	ANDROY	ANOSY
Distance du site		
Moins de 1km	152	14
1-5km	72	6
6km ou plus	7	0
Total	231	20

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

329. Dans tous les cas de figures, les ménages accèdent aux sites à pied. Ils mettent en moyenne 20 mn pour y parvenir, et au maximum 2 heures. Mais pour 55,8% des sites de la région d'Androy, et 45,0% des sites de la région d'Anosy, la durée du trajet Foyer-Site ne dépasse pas 10mn.

Tableau 98 : Durée pour rejoindre le site

	Région	
	ANDROY	ANOSY
Durée du parcours		
10mn ou moins	55,8	45,0
11-30mn	25,5	35,0
31mn-1h	14,3	20,0
Plus d'une heure	4,3	0,0
Total	100,0	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

7.3.2.2. Services rendus

330. Au moment du passage des agents de collecte, il a été demandé le nombre d'enfants de moins de 2 ans pesés et mesurés au cours des deux derniers mois, le nombre d'enfants en Malnutrition Aigüe et Modérée, le nombre de femmes enceintes soignées, et le nombre de femmes ayant assisté aux démonstrations culinaires.

- Enfants pesés et mesurés :

331. Au total, 24 912 enfants de moins de 2 ans ont été pesés auprès des sites de nutrition au cours du dernier mois avant le passage des agents de collecte, dans la région d'Androy. Sur la même période, un site a accueilli en moyenne 108 enfants de moins de 2 ans, un nombre moins élevé par rapport au mois précédent.

332. Dans la région d'Anosy, le nombre moyen d'enfants de moins de 2 ans pesés par site s'approche également de celui d'Androy, soit 105 enfants en moyenne sur le dernier mois au passage des agents de collecte.

333. Le nombre d'enfants de moins de 2 ans mesurés est moins élevé par rapport au nombre d'enfants pesés. On comptait au total 21 1503 enfants au cours du dernier mois au passage des agents de collecte dans la région d'Androy, et 68 enfants en moyenne. Dans la région d'Anosy, le nombre moyen d'enfants mesurés par site a été de 46.

Tableau 99 : Nombre d'enfants de moins de 2 ans pesés et mesurés au cours des deux derniers mois

	Région					
	ANDROY			ANOSY		
	Total	Moyenne	Médiane	Total	Moyenne	Médiane
Pesés Mois (-2)	25824	112	109	2233	118	78
Pesés Mois (-1)	24912	108	108	1993	105	72
Mesurés Mois (-2)	19170	83	42	1148	60	40
Mesurés Mois (-1)	21503	93	68	881	46	30

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

- Nombre d'enfants MAM (Malnutrition Aigue Modérée) :

334. Les zones d'intervention du programme Fiavota comptaient au total 8263 enfants MAM dans la région d'Androy au cours du dernier mois au passage des agents de collecte, et 561 enfants dans la région d'Anosy. Le nombre moyen d'enfants par site entre les deux régions ne s'éloigne pas, avec en moyenne 36 enfants le dernier mois dans la région d'Androy, contre 28 enfants dans la région d'Anosy.

Tableau 100 : Nombre d'enfants MAM au cours des deux derniers mois

	Région					
	ANDROY			ANOSY		
	Total	Moyenne	Médiane	Total	Moyenne	Médiane
Nombre Mois (-2)	8973	39	7	707	35	26
Nombre Mois (-1)	8263	36	8	561	28	7

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

- Soins aux femmes enceintes et démonstration culinaires :

335. Au cours du dernier mois au moment de la collecte des informations, 3174 femmes enceintes ont bénéficié de soins auprès des sites de nutrition dans la région d'Androy, avec en moyenne 14 femmes par site. Un site dans la région d'Anosy a accueilli moins de femmes enceintes par rapport à celui de la région d'Androy, sur la même période.

336. Quant aux femmes ayant bénéficié de démonstration culinaire, un site a accueilli en moyenne 59 femmes dans la région d'Androy et 32 dans la région d'Anosy au cours du dernier mois au moment de l'enquête.

Tableau 101 : Nombre de femmes enceintes soignées au cours des deux derniers mois

	Région					
	ANDROY			ANOSY		
	Total	Moyenne	Médiane	Total	Moyenne	Médiane
Nombre Mois (-2)	3380	15	10	186	10	5
Nombre Mois (-1)	3174	14	10	218	11	8

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

7.4. Incidence de la maladie et handicap

7.4.1. Incidence de la maladie

337. L'incidence de la maladie est similaire entre les deux régions, affectant un individu sur quatre en 2016 (deux dernières semaines précédant l'enquête). Néanmoins, la région d'Androy renferme beaucoup plus de personnes gravement malades (2%), notamment dans les fokontany peu dotés en infrastructure (3%).

338. Par rapport à la moyenne nationale en 2012, estimé à un individu sur dix, cette proportion est relativement élevée, reflétant le degré de vulnérabilité de toute la population bénéficiaire. On note que l'incidence de la maladie dans les régions d'Androy et d'Anosy concernait également un individu sur dix en 2012.

339. Pour l'ensemble des deux régions, 24% des individus ont déclaré avoir été touché par une maladie et 1,7% ont qualifié leur cas d'être grave.

Tableau 102 : Incidence de la maladie selon l'environnement des ménages

Unité : %

	Région							
	ANDROY				ANOSY			
	Avez-vous été malade au cours des 2 dernières semaines ?							
	Oui, gravement malade	Oui	Non	Total	Oui, gravement malade	Oui	Non	Total
Milieu								
Chef Région	,4	23,5	76,1	100,0	,0	,0	,0	,0
Chef District	1,9	20,4	77,7	100,0	,7	25,8	73,5	100,0
Autres	1,9	24,6	73,5	100,0	1,0	22,9	76,1	100,0
Nombre de Centres de Santé								
Aucun Centre de santé	2,0	24,4	73,7	100,0	,9	24,3	74,8	100,0
un centre santé	1,4	22,9	75,6	100,0	1,0	23,8	75,2	100,0
2 centres santé et plus	,5	16,7	82,7	100,0	,0	18,8	81,2	100,0
Quartile d'infrastructure								
Moins lotis	2,9	23,4	73,7	100,0	,4	25,4	74,2	100,0
Quartile 2	1,1	27,8	71,1	100,0	,7	21,4	78,0	100,0
Quartile 3	1,3	23,0	75,7	100,0	1,3	23,7	74,9	100,0
Quartile 4	1,5	21,4	77,1	100,0	,7	25,8	73,5	100,0
Total	1,8	23,7	74,5	100,0	,9	23,9	75,2	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

340. La disponibilité de centres de santé de proximité impacte de manière significative l'incidence de la maladie au niveau de la population locale. Plus précisément, une corrélation négative entre les deux phénomènes : plus il y a de centres de santé au niveau des localités, moins l'incidence de la maladie diminue. Ce lien de causalité est perçu dans les deux régions. A titre illustratif, dans la région d'Androy, l'incidence de la maladie est de 26% chez la population ne disposant pas de centre de santé. Il diminue au fur et à mesure que le nombre de centres de santé disponibles augmente, établi à 17% pour au moins 2 centres de santé disponibles.

341. De manière générale, l'incidence de la maladie chez les ménages dépend de la dotation en infrastructure du milieu de résidence. La proportion de la population atteinte de maladie grave grimpe jusqu'à 3% dans la région d'Androy.

342. Le profil du ménage est décisif par rapport à l'incidence de la maladie des individus. Les ménages non ACN sont beaucoup affectés par une maladie si l'on les compare aux ménages ACN. Cette différence est rencontrée dans les deux régions.

Tableau 103 : Incidence de la maladie selon le profil du ménage

Unité : %

	Région							
	ANDROY				ANOSY			
	Avez-vous été malade au cours des 2 dernières semaines ?							
	Oui, gravement malade	Oui	Non	Total	Oui, gravement malade	Oui	Non	Total
Ménage ACN								
ménage non ACN	1,9	23,9	74,3	100,0	,9	24,0	75,1	100,0
ménage ACN	1,3	22,2	76,4	100,0	1,5	20,6	77,9	100,0
Type de ménage								
monoparental homme	2,5	30,4	67,1	100,0	,0	38,3	61,7	100,0
monoparental femme	1,8	26,1	72,1	100,0	,7	28,4	70,9	100,0
élargie ou polygame	1,4	26,1	72,5	100,0	1,4	21,1	77,5	100,0
nucléaire	1,9	22,1	76,0	100,0	,9	22,5	76,6	100,0
Taille du ménage								
1 à 3 personnes	2,1	33,5	64,5	100,0	2,1	34,8	63,2	100,0
4 à 6 personnes	2,3	27,2	70,5	100,0	,5	27,8	71,7	100,0
7 à 10 personnes	1,5	21,8	76,6	100,0	1,0	21,1	77,9	100,0
Plus de 10 Personnes	1,6	19,1	79,4	100,0	1,0	16,4	82,6	100,0
Degré de malnutrition								
Urgent	2,9	25,3	71,9	100,0	,5	20,7	78,8	100,0
Alerte	1,7	23,1	75,2	100,0	1,3	23,6	75,2	100,0
à surveiller	1,3	23,5	75,2	100,0	,8	24,6	74,6	100,0
Quartile de richesse								
Plus pauvre	2,7	28,1	69,2	100,0	,6	25,7	73,7	100,0
Quartile 2	1,4	26,4	72,2	100,0	1,5	26,6	71,9	100,0
Quartile 3	1,9	21,7	76,4	100,0	,6	21,0	78,4	100,0
Quartile 4	1,4	20,3	78,3	100,0	,9	21,4	77,6	100,0
Total	1,8	23,7	74,5	100,0	,9	23,9	75,2	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

343. Puis les ménages de type monoparental sont beaucoup plus vulnérables aux maladies, en particulier ceux dirigés par un homme, avec un taux de 33 % et 38% respectivement dans la région d'Androy et celle d'Anosy. A l'opposé, les ménages élargies et nucléaires ont une incidence de la maladie faible, entre 20 et 25%.

344. L'incidence de la maladie diminue au fur et à mesure que la taille du ménage augmente dans les deux régions. En effet, la taille restreinte d'un ménage favoriserait la transmission d'une maladie.

345. L'incidence de la maladie est élevée dans les ménages en situation urgente de malnutrition, et diminue en fonction du niveau de richesse du ménage.

346. Selon le profil du chef de ménage, comme présenté dans le tableau ci-dessous, l'impact sur l'incidence de la maladie varie suivant la région. Néanmoins, la variation de cet indicateur suivant le genre du chef de ménage est chose commune aux deux régions. Ainsi, les ménages dirigés par une femme ont été beaucoup plus vulnérables aux maladies en 2016, avec une

incidence de 28% dans la région d'Androy, et 29% dans la région d'Anosy. Ces statistiques ont été respectivement de 25% dans la région d'Androy et de 24% à Anosy chez les ménages dirigés par un homme. En effet, un ménage dirigé par une femme est dans la majorité des cas de type monoparental, ce qui augmente la vulnérabilité du ménage par rapport aux maladies en raison du faible revenu, par rapport à un ménage nucléaire ou élargi.

Tableau 104 : Incidence de la maladie selon le profil du chef de ménage

Unité : %

	Région							
	ANDROY				ANOSY			
	Avez-vous été malade au cours des 2 dernières semaines ?							
	Oui, gravement malade	Oui	Non	Total	Oui, gravement malade	Oui	Non	Total
Sexe du chef de ménage								
Homme	1,8	22,9	75,3	100,0	,9	22,6	76,5	100,0
Femme	1,8	26,0	72,2	100,0	,8	28,3	71,0	100,0
Age du chef de ménage								
Moins 30 ans	2,3	27,3	70,4	100,0	,5	31,1	68,4	100,0
30 à 44 ans	1,6	23,8	74,6	100,0	,6	23,2	76,2	100,0
45 à 59 ans	1,7	20,5	77,8	100,0	1,4	19,8	78,8	100,0
60 ans et plus	1,9	25,3	72,8	100,0	1,2	27,6	71,2	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage								
Non éduqué	2,0	22,7	75,2	100,0	,8	24,2	75,0	100,0
Primaire	1,3	26,1	72,6	100,0	1,0	22,8	76,1	100,0
Secondaire-universitaire	1,8	23,6	74,5	100,0	,9	24,7	74,4	100,0
Total	1,8	23,7	74,5	100,0	,9	23,9	75,2	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

347. Par rapport aux autres caractéristiques du chef de ménage, l'âge du chef de ménage est déterminant dans le degré de vulnérabilité du ménage aux maladies. Les jeunes foyers enregistrent une incidence de la maladie beaucoup élevée par rapport à un ménage dirigé par un individu âgé, avec un écart de 8 points de pourcentage entre le chef de ménage le plus jeune et celui le plus âgé.

348. Par rapport au niveau d'éducation du chef de ménage, dans les deux régions, les ménages dont le chef a acquis un niveau élevé d'éducation sont aussi vulnérables que ceux dont le chef est moins instruit (chef de ménage de niveau primaire ou non éduqué).

7.4.2. Handicap

349. La population dans les zones d'intervention renferme très peu d'handicapés ou encore de personnes atteintes de maladies chroniques qui empêcheraient de mener une activité

normale. Sur l'ensemble de la population, ces personnes ne représentent que moins de 2% dans les deux régions.

350. Néanmoins, au regard des différents profils relatifs au ménage et au chef de ménage, la plupart des infirmes sont les personnes âgées de 60 ans et plus, et touche beaucoup plus la région d'Androy avec un taux de 3%.

Tableau 105 : Proportion d'handicapée selon le profil du ménage

Unité : %

	Région					
	ANDROY			ANOSY		
	Avez-vous un handicap (physique ou mental) ou une maladie chronique vous empêchant de travailler/étudier normalement					
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
Sexe du chef de ménage						
Homme	1,3	98,7	100,0	,9	99,1	100,0
Femme	1,9	98,1	100,0	,8	99,2	100,0
Age du chef de ménage						
Moins de 30 ans	1,1	98,9	100,0	,3	99,7	100,0
30 à 44 ans	1,2	98,8	100,0	,9	99,1	100,0
45 à 59 ans	1,5	98,5	100,0	,9	99,1	100,0
60 ans et plus	2,4	97,6	100,0	1,6	98,4	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage						
Non éduqué	1,3	98,7	100,0	1,0	99,0	100,0
Primaire	1,8	98,2	100,0	,7	99,3	100,0
Secondaire-universitaire	1,4	98,6	100,0	,7	99,3	100,0
Degré de malnutrition						
Urgent	1,5	98,5	100,0	2,4	97,6	100,0
Alerte	1,2	98,8	100,0	,8	99,2	100,0
à surveiller	1,8	98,2	100,0	,6	99,4	100,0
Protection sociale						
transferts monétaires	1,9	98,1	100,0	,7	99,3	100,0
Vivres	1,4	98,6	100,0	,7	99,3	100,0
autres aides	2,5	97,5	100,0	,0	100,0	100,0
aucune aide	1,4	98,6	100,0	1,0	99,0	100,0
Total	1,5	98,5	100,0	,9	99,1	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

7.5. Perception de l'état de santé

351. Au regard des ménages, très peu pensent qu'ils étaient en bonne santé au cours des 12 derniers mois précédant la collecte des données. Pour toutes les tranches d'âge, la population de la région d'Anosy semble être plus rassurante par rapport à leur état de santé. A titre

d'exemple, 25% des ménages pensent que les adultes étaient en bonne santé alors que cette proportion est de 22% dans la région d'Androy.

352. Cependant, force est de constater qu'un ménage bénéficiaire sur trois évoque que ces membres étaient en mauvais état de santé durant les 12 derniers mois. En comparant les deux régions, Anosy regroupe une proportion beaucoup plus importante de ménages en mauvais état de santé, tant au niveau des adultes qu'au niveau des individus de 5 à 17 ans.

Tableau 106 : Etat de santé du ménage au cours des 12 derniers mois

	Région		Unité : %
	ANDROY	ANOSY	Ensemble Sud
Etat de santé des adultes			
Bonne	21,7	24,6	22,1
Moyen	44,4	36,8	43,3
Mauvais	33,6	38,2	34,3
Non concerné	,3	,5	,3
Total	100,0	100,0	100,0
Etat de santé des 5-17ans			
Bonne	18,8	22,2	19,2
Moyen	47,1	41,3	46,2
Mauvais	34,0	36,3	34,3
Non concerné	,2	,2	,2
Total	100,0	100,0	100,0
Etat de santé des moins de 5ans			
Bonne	15,6	22,5	16,6
Moyen	37,7	29,6	36,5
Mauvais	18,1	17,6	18,0
Non concerné	28,7	30,3	28,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

353. Pour les enfants de moins de 5 ans, la majorité des ménages affirment que l'état de santé des enfants était moyen. Dans la région d'Anosy, les enfants paraissent beaucoup plus en forme au vu des ménages.

354. Quant à la perception des ménages sur l'évolution de leur état de santé en se référant à une année plutôt, les résultats de l'enquête, présentés dans le tableau suivant, laissent apparaître que pour la moitié des ménages, la situation est restée la même.

355. Cependant, on compte beaucoup plus de ménages dont l'état de santé s'est dégradé par rapport à ceux dont l'état de santé s'est amélioré. Cette situation s'observe dans les deux régions, et en particulier chez les adultes et les individus de 5 à 17 ans. Dans les deux régions, un ménage sur cinq pense que l'état de santé des adultes s'est amélioré, mais pour un ménage sur quatre, l'état de santé s'est dégradé en une année.

Tableau 107 : Evolution de l'état de santé du ménage par rapport à l'année dernière

Unité : %

	Région		Ensemble
	ANDROY	ANOSY	SUD
Evolution de l'état de santé des adultes			
S'est amélioré	18,6	21,7	19,1
reste le même	53,5	49,4	52,9
s'est dégradé	27,3	27,2	27,3
Non concerné	,6	1,7	,7
Total	100,0	100,0	100,0
Evolution de l'état de santé des 5-17ans			
S'est amélioré	17,2	19,2	17,5
reste le même	53,2	53,1	53,2
s'est dégradé	28,8	27,2	28,5
Non concerné	,8	0,5	0,8
Total	100,0	100,0	100,0
Evolution de l'état de santé des moins de 5ans			
S'est amélioré	12,5	16,0	13,0
reste le même	42,2	38,9	41,7
s'est dégradé	17,0	14,4	16,6
Non concerné	28,4	30,6	28,7
Total	100,0	100,0	100,0

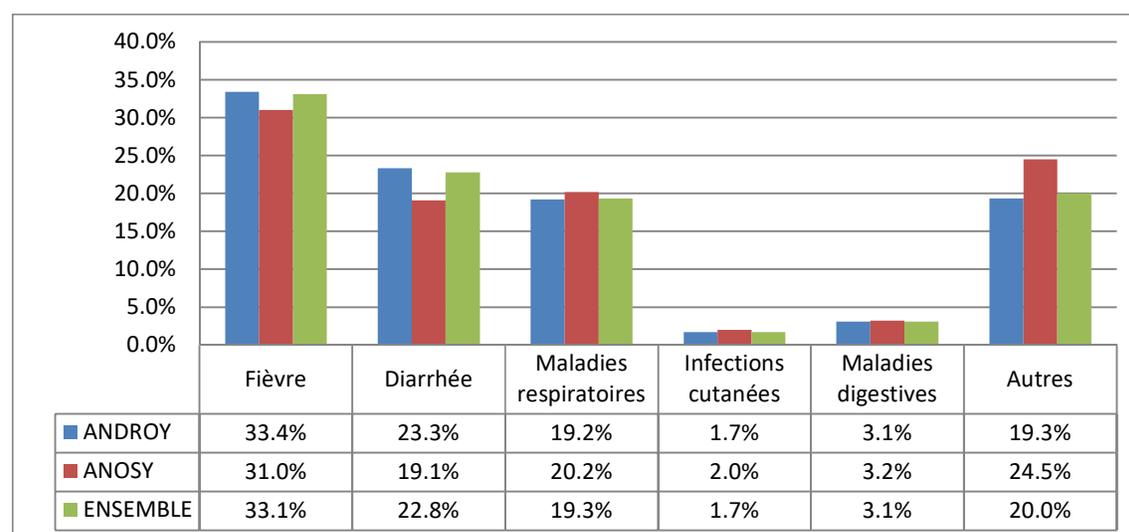
Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

7.6. Accès aux établissements sanitaires

356. L'accès de la population aux établissements sanitaire est apprécié suivant leur fréquentation et les raisons qui ont renoncé les ménages aux services des centres de santé.

357. Il s'avère utile d'identifier les différents types de maladies qui atteignent les ménages. A ce sujet, la fièvre figure en tête de liste, suivie de la diarrhée et des maladies respiratoires. Le premier a concerné un individu sur trois dans les deux régions, et les deux derniers un individu sur cinq. Si l'on se réfère à la situation de 2012, la population bénéficiaire est beaucoup plus touchée par les maladies diarrhéiques et les maladies respiratoires.

Graphique 36 : Types de maladies rencontrées par les ménages



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

358. Quelques cas de maladies digestives et d'infections cutanées ont été également recensés. Parmi les autres maladies dont souffraient les membres des ménages, les infections bucco-dentaires et les maladies cardiaques ont été fréquemment citées.

359. Face à ces types de maladies, le comportement des ménages varie entre les deux régions. Il apparaît que ceux d'Anosy réagissent de manière beaucoup plus réactive face aux problèmes de santé. En ce sens, 55% des malades ont consulté un lieu de consultation en cas de maladie. Cette proportion est moindre pour la région d'Androy.

Tableau 108 : Fréquentation de centre sanitaire par type de maladie

Maladie	Unité : %								
	Région						Ensemble		
	ANDROY			ANOSY			SUD		
	Si Oui, avez-vous fréquenté un établissement sanitaire ?								
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
Fièvre	42,0	58,0	100,0	57,7	42,3	100,0	43,9	56,1	100,0
Diarrhée	45,1	54,9	100,0	51,4	48,6	100,0	45,8	54,2	100,0
Maladies respiratoires	39,0	61,0	100,0	48,3	51,7	100,0	40,3	59,7	100,0
Infections cutanées	43,5	56,5	100,0	52,2	47,8	100,0	44,8	55,2	100,0
Maladies digestives	56,7	43,3	100,0	53,9	46,1	100,0	56,3	43,7	100,0
Autres	50,0	50,0	100,0	60,6	39,4	100,0	51,8	48,2	100,0
Total	44,2	55,8	100,0	55,1	44,9	100,0	45,6	54,4	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

360. La fréquentation de lieu de consultation dépend également du type de maladie, mais la réaction des ménages est différente dans les deux régions. A Androy, la diarrhée et les maladies digestives sont usuellement consultés auprès d'un centre de santé. Au cas où un individu atteint ces maladies, dans un cas sur deux, il ira fréquenter un centre de santé.

361. Dans la région d'Anosy, ce sont plutôt la fièvre et les autres types de maladie qui amènent les individus à voir un centre de santé.

362. Pour ceux qui n'étaient pas décidés à fréquenter un lieu de consultation en cas de maladie, les raisons sont multiples, mais pour 76% des malades d'Androy, et 70% de ceux d'Anosy, le manque de moyen financier constitue un blocage majeur dans les deux régions (selon le tableau suivant). Pour l'ensemble des deux régions, cette proportion a été de 76%.

363. A part cette raison, les ménages estimaient que la maladie ne nécessite pas une consultation médicale.

Tableau 109 : Raisons de non consultation

Unité : %

Région	Maladie	Raisons de non consultation				Total
		Manque de moyen financier	Centre de santé trop éloigné ou inaccessible	Maladie pas grave	Autre	
ANDROY	Fièvre	68,7	2,2	21,1	8,1	100,0
	Diarrhée	83,4	4,0	7,1	5,5	100,0
	Maladies respiratoires	80,4	2,1	11,7	5,8	100,0
	Infections cutanées	82,7	,0	17,3	,0	100,0
	Maladies digestives	86,9	5,7	5,7	1,7	100,0
	Autres	76,5	2,8	11,9	8,8	100,0
	Total	76,5	2,7	13,9	6,9	100,0
ANOSY	Fièvre	75,9	1,5	18,1	4,5	100,0
	Diarrhée	80,6	,0	14,2	5,3	100,0
	Maladies respiratoires	61,5	2,1	18,5	18,0	100,0
	Infections cutanées	71,2	,0	28,8	,0	100,0
	Maladies digestives	73,9	,0	,0	26,1	100,0
	Autres	66,2	,0	13,8	20,0	100,0
	Total	71,3	,9	16,1	11,7	100,0
ENSEMBLE	Fièvre	69,3	2,1	20,8	7,7	100,0
	Diarrhée	83,1	3,6	7,8	5,5	100,0
	Maladies respiratoires	78,1	2,1	12,5	7,3	100,0
	Infections cutanées	81,2	,0	18,8	,0	100,0
	Maladies digestives	85,0	4,9	4,9	5,2	100,0
	Autres	75,2	2,4	12,2	10,2	100,0
	Total	76,0	2,5	14,1	7,4	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

364. Parmi les différents types de maladies, les ménages délaissent certaines maladies par rapport aux autres. Cela concerne généralement la fièvre et les maladies respiratoires, tant dans la région d'Androy que dans la région d'Anosy.

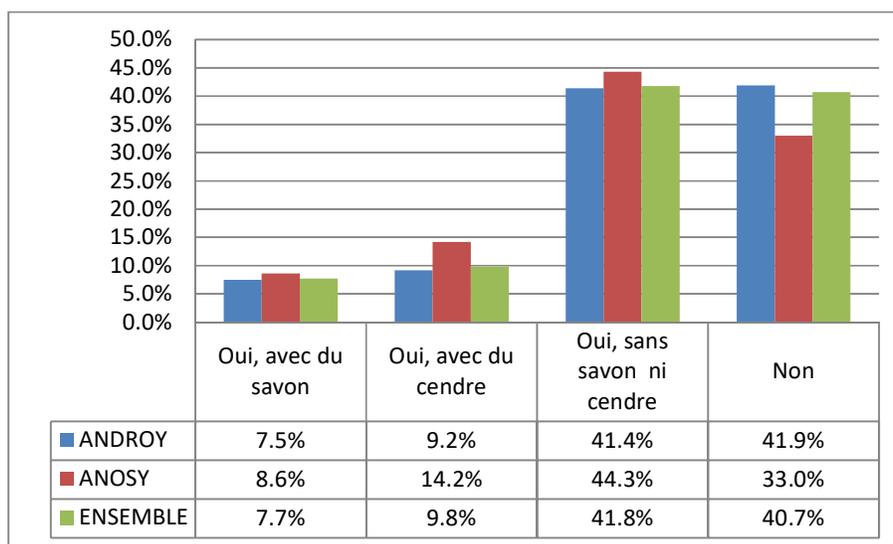
365. En se situant par rapport à l'année 2012, pour les deux régions, le manque de moyen financier a pris de l'ampleur chez les ménages car, à cette époque, ce motif a été évoqué par 54% des malades de la région d'Androy, et par 36% de celles d'Anosy.

7.7. Pratique de lavage de main

366. La pratique de lavage de main influence de manière significative sur le risque de maladie chez les adultes et les enfants.

367. L'habitude des ménages varie entre les deux régions. Presque un individu sur deux n'a pas l'habitude de se laver les mains à Androy ; à Anosy, cette mauvaise habitude concerne un individu sur trois.

Graphique 37 : Pratique de lavage des mains par région



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

368. Parmi ceux qui prennent l'habitude de laver les mains, beaucoup n'utilisent cependant ni de savon ni de cendre. Sur l'ensemble de la population, 42% d'entre les individus se comportent de telle manière dans la région d'Androy, et 33% dans la région d'Anosy.

369. Et par rapport au savon, la cendre est préférée par la population, en raison de sa disponibilité et de son coût, d'autant plus que la cendre a un effet identique au savon sur l'hygiène des mains. En tout, 17% des ménages pratiquaient le lavage des mains avec du savon ou de la cendre dans la région Androy, et 23% dans la région d'Anosy. La pratique de lavage des mains varie suivant certaines caractéristiques liées à l'environnement de la population. Ainsi, la bonne habitude est prise dans un milieu desservi par le réseau de la JIRAMA par rapport à d'autres milieux, où 55% de la population se peignent à laver les mains avant le repas ou après les toilettes. L'existence de centres sanitaire, par contre, n'a aucune influence sur le comportement des ménages.

Tableau 110 : Pratique de lavage des mains selon l'environnement du ménage

Unité : %

	Avez-vous l'habitude de laver les mains avant de manger ou après les toilettes?				Total
	Oui, avec du savon	Oui, avec du cendre	Oui, sans savon ni cendre	Non	
Milieu					
Chef-lieu de district	19,4	9,2	34,9	36,4	100,0
Chef-lieu de commune	6,6	6,9	42,0	44,5	100,0
Fokontany	7,0	10,7	42,3	40,0	100,0
Source d'eau potable					
JIRAMA	10,1	6,6	45,4	37,9	100,0
Citerne-Barrage	8,8	9,8	40,6	40,8	100,0
Aucun	7,0	10,4	41,5	41,1	100,0
Nombre de Centres de Santé					
Aucun Centre de santé	7,2	9,8	42,5	40,6	100,0
un centre santé	8,8	9,5	41,0	40,7	100,0
2 centres santé et plus	11,4	12,3	34,4	41,8	100,0
Total	7,7	9,8	41,8	40,7	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

370. Selon le profil du ménage, rapporté dans le tableau ci-dessous, la pratique de lavage des mains se retrouve en grande majorité dans les ménages ACN.

371. Chez les ménages non ACN, seuls 6% d'entre eux pratiquent le lavage des mains avec du savon.

372. Le degré de richesse du ménage impacte significativement sur le lavage des mains avec du savon. Plus le ménage est riche, plus bon nombre d'entre eux accompagnent le lavage des mains avec du savon. Ce constat prouve que le moyen financier constitue un blocage majeur dans la pratique du lavage des mains avec du savon.

373. Enfin, la différence suivant le profil du ménage est également palpable lorsque le ménage reçoit une forme de protection sociale. On dénombre une proportion de ménages beaucoup plus importante ayant la bonne habitude de laver les mains chez ceux qui reçoivent de l'aide. On perçoit à travers ces appuis l'impact des actions de sensibilisation faites envers ces ménages. Ainsi, chez ceux qui n'obtiennent aucune forme de protection sociale, presque un individu sur deux ne pratique pas le lavage des mains. Et chez les ménages ayant perçu des transferts monétaires, seul un individu sur trois est concerné.

Tableau 111 : Pratique de lavage des mains selon le profil du ménage

Unité : %

	Avez-vous l'habitude de laver les mains avant de manger ou après les toilettes?				Total
	Oui, avec du savon	Oui, avec du cendre	Oui, sans savon ni cendre	Non	
Ménage ACN					
ménage non ACN	5,9	8,4	43,3	42,4	100,0
ménage ACN	26,9	24,7	25,7	22,8	100,0
Type de ménage					
monoparental homme	8,2	10,6	36,5	44,7	100,0
monoparental femme	8,4	10,5	39,0	42,0	100,0
élargie ou polygame	6,0	7,6	49,6	36,8	100,0
nucléaire	7,7	10,0	41,5	40,8	100,0
Quartile de richesse					
Plus pauvre	1,6	6,9	35,9	55,6	100,0
Quartile 2	4,7	9,3	39,7	46,3	100,0
Quartile 3	6,8	10,5	45,0	37,7	100,0
Quartile 4	15,6	12,0	45,2	27,2	100,0
Protection sociale					
transferts monétaires	6,6	12,4	50,2	30,8	100,0
Vivres	7,5	9,9	41,8	40,8	100,0
autres aides	31,4	17,0	25,5	26,1	100,0
aucune aide	6,4	8,3	40,0	45,3	100,0
Total	7,7	9,8	41,8	40,7	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

374. Selon le profil du chef de ménage rapporté dans le tableau suivant, la pratique de lavage des mains varie très sensiblement en fonction du niveau d'éducation de ce dernier. Il est constaté que la proportion des individus qui lavent les mains avant de manger ou après les toilettes augmente en fonction du niveau d'éducation du chef de ménage.

375. Non éduqué, le chef de ménage n'encourage pas la pratique de lavage des mains ; seuls 4% des ménages dont le chef est de ce profil pratique le lavage des mains avec du savon. Cette proportion atteint 20% chez ceux dont le chef est de niveau secondaire ou plus.

376. Les autres profils du chef de ménage influencent le comportement du ménage par rapport à la pratique de lavage des mains, mais dont l'impact est peu intense. La mauvaise habitude se rencontre chez les ménages dont le chef a Moins de 29 ans.

Tableau 112 : Pratique de lavage des mains selon le profil du chef de ménage

Unité : %

	Avez-vous l'habitude de laver les mains avant de manger ou après les toilettes?				Total
	Oui, avec du savon	Oui, avec du cendre	Oui, sans savon ni cendre	Non	
Sexe du chef de ménage					
Homme	7,5	9,6	42,9	40,0	100,0
Femme	8,2	10,5	38,7	42,6	100,0
Age du chef de ménage					
Moins 29 ans	7,0	11,3	37,4	44,3	100,0
30 à 44 ans	7,6	8,8	42,1	41,5	100,0
45 à 59 ans	9,1	10,7	42,2	38,0	100,0
60 ans et plus	6,0	9,5	45,2	39,4	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage					
Non éduqué	4,2	8,2	43,3	44,2	100,0
Primaire	8,0	12,3	40,3	39,4	100,0
Secondaire-universitaire	20,3	11,9	38,4	29,4	100,0
Total	7,7	9,8	41,8	40,7	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

7.8. Santé des enfants de 0 à 59 mois

377. Il est question dans cette section de dresser une photographie en 2016 de la santé des enfants de moins de 5 ans, à travers le taux de vaccination, l'insuffisance pondérale et les maladies rencontrées par ces enfants.

7.8.1. Taux de vaccination

378. Selon les recommandations de l'OMS, le Programme Elargi de Vaccination (PEV) comprend le BCG, les trois doses du pentavalent (DTCoqPolio 1 à 3) et le VAR. Un enfant est dit complètement vacciné lorsqu'il a reçu ces 5 vaccins. Le VAR, dernier vaccin, est prévu au neuvième mois de l'enfant. Les analyses sont ainsi basées sur les enfants de 12 à 59 mois.

379. Dans la région Androy, 39% des enfants de 12-59 mois sont complètement vaccinés contre 32% en 2012 (MICS 2012). Il n'y a pas de différence entre les garçons et les filles. Par contre l'analyse par tranche d'âge montre que le taux de vaccination est plus faible chez les plus jeunes. Dans la région Anosy, 36% des enfants de 1 à 4 ans sont complètement vaccinés. Ce taux est légèrement faible chez les filles (34% contre 38% chez les garçons).

Tableau 113 : Taux de vaccination selon le profil de l'enfant

	Unité : %		
	Région		Ensemble
	Androy	Anosy	
Age en mois			
12-23	33,3	34,5	33,5
24-35	40,6	39,7	40,4
36-47	37,7	32,8	37,1
48-59	44,8	35,6	43,6
Sexe			
Masculin	39,7	37,9	39,4
Féminin	39,6	33,6	38,8
Ensemble	39,6	35,6	39,1

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

380. Dans la région Androy, les localités les mieux lotis (chef-lieu de région, localités proches du site nutritionnel, commune dotée de plusieurs centres de santé) affichent les taux de vaccination les plus élevés. Le phénomène contraire est observé dans la région Anosy.

Tableau 114 : Taux de vaccination selon l'environnement du ménage

	Unité : %		
	Région		Ensemble
	Androy	Anosy	
Milieu			
Chef Région	44,1		44,1
Chef District	41,1	33,5	39,4
Autres	38,8	36,6	38,5
Distance par rapport au site			
moins 15 minutes	42,4	33,5	41,5
15 min à 1 heure	40,2	37,3	39,5
Plus d'une heure	23,0	41,9	24,4
Nombre de centres de santé			
Aucun Centre de santé	39,3	35,6	38,8
un centre santé	40,5	38,9	40,3
2 centres santé et plus	42,4	27,8	39,4
Total	39,6	35,6	39,1

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

381. Pour la région Androy, le taux de vaccination est plus élevé dans les zones à surveiller (44%) et chez les ménages les plus grands (42%).

Tableau 115 : Taux de vaccination selon le profil du ménage

	Unité : %		
	Région		Ensemble
	Androy	Anosy	
Ménage ACN			
ménage non ACN	39,6	34,9	38,9
ménage ACN	40,8	54,2	41,8
Malnutrition			
Urgent	33,3	43,5	34,1
alerte	39,2	35,1	38,9
à surveiller	44,0	34,1	41,9
Taille du ménage			
1 à 3 personnes	35,6	33,6	35,3
4 à 6 personnes	40,5	36,4	39,8
7 à 10 personnes	38,8	33,7	38,2
Plus de 10 Personnes	42,0	41,4	41,9
Protection sociale			
transferts monétaires	50,1	26,3	46,6
vivres	36,3	43,0	36,8
autres aides	57,3	26,7	52,0
aucune aide	39,4	34,8	38,5

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

7.8.2. L'insuffisance pondérale des enfants 0-59 mois

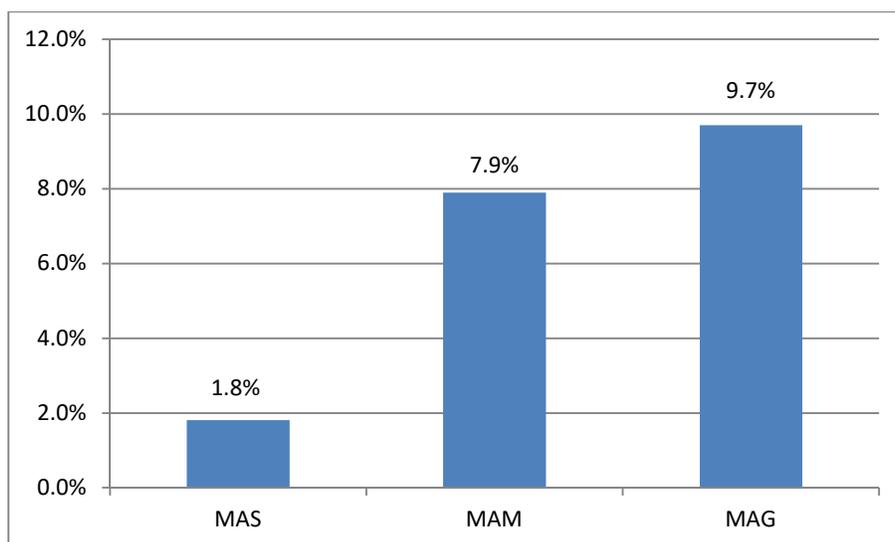
382. L'insuffisance pondérale reflète un état de dénutrition due à une ration alimentaire continuellement insuffisante par rapport aux besoins énergétiques, à une malabsorption et/ou une utilisation biologique insuffisante des nutriments consommés. Elle se traduit habituellement par une perte de poids corporel.

383. Trois indicateurs permettent d'apprécier l'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans, à savoir la Malnutrition Aigüe Sévère (MAS), la Malnutrition Aigüe Modérée (MAM) et la Malnutrition Aigüe Global (MAG).

384. La MAS s'observe lorsque le périmètre brachial de l'enfant est inférieur à 115 mm, la MAM lorsque le périmètre brachial est entre 115 et moins de 125 mm. La MAG, elle, correspondant au nombre d'enfants dont le périmètre brachial est inférieur à 125 mm, prenant ainsi en compte les enfants en MAM et MAS.

385. En avril 2016, dans les régions d'Androy et d'Anosy, le taux MAG a concerné en moyenne 10% des enfants de moins de 5 ans sur dix, dont 2% en situation sévère. Entre les deux régions, l'écart a été de 2 points de pourcentage sur le taux global.

Graphique 38 : Taux de malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans dans le SUD



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

386. La malnutrition revêt un caractère particulier chez les enfants vivant dans un environnement vulnérable. L'effet marginal d'un facteur exogène et/ou endogène est élevé de telle sorte que les résultats d'une intervention sont perceptibles à court terme. Parmi ces facteurs figurent les périodes de récoltes ou de soudure, de même que les actions menées par les organismes d'aides humanitaires.

387. C'est en ce sens qu', à titre illustratif, le dépistage de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans dans les districts et les communes ciblés dans le Sud en réponse à la crise du Sud de Madagascar, a enregistré un taux MAG de 13% dans le district de Tsihombe et, en octobre 2016, il a été de 7% selon le Bulletin mensuel Sept-Oct 2016 de la Section Nutrition – UNICEF. En décembre 2016, période d'observation de la présente étude, le taux MAG relevé au niveau de ce district a été de 9%. Entre ces deux périodes, les enfants ont bénéficié d'intervention provenant d'organismes humanitaires comme le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) et l'Action Contre la Faim (ACF).

388. Le taux de MAS s'établit au même niveau dans les deux régions, à 2% des enfants de moins de 5 ans. Dans la région d'Androy, la MAS se présente de manière accentuée dans les ménages éloignés des sites de nutrition. Dans les deux régions, l'inexistence de centres de santé paraît un milieu favorisant l'insuffisance pondérale, renfermant 13% des enfants dans la région d'Anosy et 10% dans la région d'Androy.

Tableau 116 : Taux de malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans selon l'environnement du ménage

Unité : %

	Région					
	ANDROY			ANOSY		
	MAS	MAM	MAG	MAS	MAM	MAG
Milieu						
Chef-lieu de district	5,8	8,5	14,3	.	.	.
Chef-lieu de commune	,8	5,8	6,6	1,1	7,7	8,7
Fokontany	1,7	8,0	9,7	2,0	10,1	12,2
Distance par rapport au site						
moins 15 minutes	1,6	7,9	9,4	1,9	11,3	13,2
15 min à 1 heure	2,7	7,8	10,4	1,7	7,4	9,0
Plus d'une heure	2,0	6,3	8,3	,0	5,1	5,1
Aucun Centre de santé	2,0	7,6	9,6	2,2	10,9	13,0
Nombre de Centres de Santé						
un centre santé	1,6	7,8	9,4	,0	3,2	3,2
2 centres santé et plus	,5	8,8	9,3	,0	5,3	5,3
Total	1,9	7,7	9,5	1,7	9,3	11,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

389. Le tableau ci-dessous détaille le taux de malnutrition aigüe selon le profil du ménage. Il s'avère que la présence d'Agents Communautaires (ACN) dans un ménage est décisive pour les enfants. Pour la région d'Androy, le taux de MAS atteint 2% chez les ménages sans ACN alors qu'il est à peine de 0,3% dans les ménages dont un membre est un agent communautaire de nutrition. La connaissance de la bonne nutrition des enfants est, en effet, sans équivoque pour éviter la dénutrition.

Tableau 117 : Taux de malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans selon le profil du ménage

Unité : %

	Région					
	ANDROY			ANOSY		
	MAS	MAM	MAG	MAS	MAM	MAG
Ménage ACN						
ménage non ACN	2,0	7,6	9,6	1,8	9,2	11,0
ménage ACN	,3	8,4	8,7	,0	12,2	12,2
Type de ménage						
monoparental homme	1,1	10,8	11,9	,0	9,7	9,7
monoparental femme	2,5	8,0	10,5	,8	12,0	12,9
élargie ou polygame	1,6	8,0	9,6	,0	5,7	5,7
nucléaire	1,7	7,3	9,0	2,3	8,7	11,0
Quartile de Vulnérabilité						
Plus vulnérable	4,9	7,5	12,4	2,3	8,0	10,2
Quartile 2	1,8	8,6	10,3	2,3	6,7	9,0
Quartile 3	1,4	6,8	8,2	1,2	12,6	13,7
Quartile 4	1,2	7,5	8,7	,0	11,2	11,2
Quartile de richesse						
Plus pauvre	1,8	7,8	9,6	2,0	11,5	13,5
Quartile 2	2,4	6,6	8,9	5,2	19,0	24,1
Quartile 3	1,7	7,8	9,5	1,5	6,5	8,0
Quartile 4	1,4	8,9	10,3	1,5	9,2	10,7
Protection sociale						
transferts monétaires	2,0	8,2	10,2	1,1	9,7	10,8
vivres	1,8	6,9	8,7	2,3	9,2	11,5
autres aides	2,5	8,6	11,1	3,0	10,6	13,6
aucune aide	1,1	6,9	8,0	,0	7,2	7,2
Total	1,9	7,7	9,5	1,7	9,3	11,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

390. Ni le degré de vulnérabilité, ni le degré de richesse n'est décisif¹⁹ dans les taux de malnutrition, bien qu'on recueille beaucoup moins d'enfants moins affectés par l'insuffisance pondérale dans les ménages moins vulnérables et plus riches. Dans les ménages les plus riches, à Androy, le taux de MAS représente 1,4% des enfants de moins de 5 ans, et à Anosy, aucun enfant n'a été déclaré en état de MAS.

391. Suivant le profil du chef de ménage, il s'avère que le taux de MAG est beaucoup plus important chez les ménages dirigés par une femme par rapport à ceux dirigés par un homme, dans les deux régions. Il est aussi très élevé dans les ménages dont le chef a Moins de 29 ans, probablement en manque de connaissance sur la nutrition des enfants. Cette hypothèse peut, d'ailleurs, être confirmée par la variation des taux de malnutrition suivant le niveau d'éducation du chef de ménage.

¹⁹ Indépendance validée par un test de khi-deux ; p-value = 0,5707 pour le degré de vulnérabilité ; p-value = 0,1159 pour le niveau de richesse

392. Une analyse suivant un modèle logit permet de déterminer l'ordre d'importance²⁰ des caractéristiques du chef de ménage sur la prévalence de MAG chez les enfants de moins de 5 ans. Ainsi, l'âge du chef de ménage paraît le plus déterminant, vient ensuite le niveau d'éducation et enfin le sexe du chef de ménage.

Tableau 118 : Taux de malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans selon le profil du chef de ménage

	Unité : %					
	Région					
	ANDROY			ANOSY		
	MAS	MAM	MAG	MAS	MAM	MAG
Sexe du chef de ménage						
Homme	1,7	7,5	9,1	2,0	8,4	10,4
Femme	2,4	8,1	10,4	,8	12,0	12,8
Age du chef de ménage						
Moins 29 ans	2,5	8,7	11,2	3,6	9,7	13,3
30 à 44 ans	2,0	7,7	9,6	1,6	7,1	8,7
45 à 59 ans	1,5	7,0	8,5	1,0	11,6	12,6
60 ans et plus	1,0	7,0	8,0	,0	10,9	10,9
Niveau d'éducation du chef de ménage						
Non éduqué	1,9	8,2	10,1	2,1	11,3	13,4
Primaire	2,2	6,1	8,3	1,6	6,3	7,9
Secondaire-universitaire	,8	8,6	9,4	,7	8,6	9,3
Total	1,9	7,7	9,5	1,7	9,3	11,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

7.8.3. Maladie affectant les enfants de moins de 5 ans

393. L'incidence de la maladie chez les enfants de moins de 5 ans a concerné un enfant sur trois dans les deux semaines précédant l'enquête pour l'ensemble des deux régions. Un taux beaucoup plus élevé a été observé dans la région d'Androy où 2,4% des enfants ont été gravement malades.

²⁰ Suivant le niveau de significativité des coefficients du modèle logit dont les résultats sont rapportés en annexe

Tableau 119 : Incidence de la maladie chez les enfants de moins de 5 ans

Unité : %

Etat de la santé	ANDROY	ANOSY	Ensemble Sud
Oui, gravement malade	2,4	0,8	2,2
Oui	30,8	32,0	31,0
Non	66,8	67,2	66,8
Total	100,0	100,0	100,0

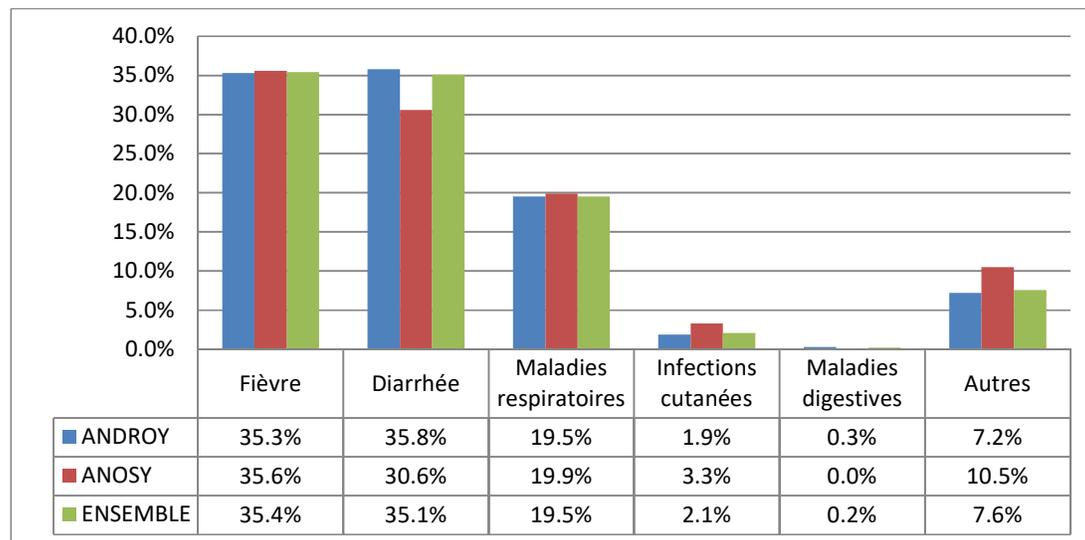
Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

394. Les enfants de moins de 5 ans sont généralement touchés par la fièvre, la diarrhée et les maladies respiratoires. La fièvre a concerné 35% des enfants, de même que la diarrhée, dans le Sud. Mais ce dernier type de maladie est beaucoup plus accentué dans la région d'Androy comparativement au cas d'Anosy.

395. Le Sud de Madagascar est typiquement reconnu par sa sécheresse, climat qui favoriserait la diarrhée chez les enfants de moins de 5 ans. Mais lorsque trois ménages sur quatre n'ont aucune source d'eau potable dans les zones concernées par le FIAVOTA, l'accès à l'eau potable ne constitue plus un facteur expliquant la prévalence de la diarrhée²¹ chez les enfants de moins de 5 ans.

396. Les enfants de moins de 5 ans dans le Sud ne sont pas épargnés par les maladies respiratoires : on dénombre un cas sur cinq, une proportion similaire entre les deux régions.

Graphique 39 : Type de maladie des enfants 0-59 mois



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

397. La recherche de traitement chez les enfants malades varie selon l'appréhension de la gravité de la maladie par les parents, et varie également d'une région à une autre. Dans le cas de la région d'Androy, 47% des enfants atteints de maladie ont approché un lieu de consultation, contre 58% dans le cas de la région d'Anosy. Parmi les maladies recensées chez les enfants de moins de 5 ans, les

²¹ Indépendance validée par un test de khi-deux ; p-value = 0,4129

maladies digestives paraissent les moins inquiétantes au vu des ménages, notamment pour ceux de la région d'Androy.

Tableau 120 : Taux de fréquentation de lieux de consultation par type de maladie chez les enfants de moins de 5 ans

Unité : %

Maladie	REGION		
	ANDROY	ANOSY	ENSEMBLE
Fièvre	43,7	62,3	46,3
Diarrhée	49,7	57,5	50,7
Maladies respiratoires	44,7	50,1	45,4
Infections cutanées	49,4	49,7	49,5
Maladies digestives	10,6	,0	10,6
Autres	52,7	61,7	54,4
Total	46,7	57,9	48,2

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

7.9. Allaitement et nutrition des enfants de moins de 2 ans

398. Cette section s'attarde sur l'état de nutrition des enfants de moins de 2 ans. Pour se faire, dans un premier temps, il s'agit d'évaluer l'état nutritionnel des enfants de moins de 6 mois et dans un second temps celui des 6 à 23 mois.

7.9.1. Allaitement des enfants de moins de 6 mois

399. La nutrition des enfants de moins de 6 mois est appréciée suivant la pratique de l'allaitement exclusif pour ces enfants. Selon l'OMS, « l'allaitement exclusif suppose que le nourrisson n'absorbe que du lait maternel. Il ne reçoit aucun autre aliment liquide ou solide, pas même de l'eau, à l'exception des solutions de réhydratation orale, ou des gouttes/sirops de vitamines, minéraux ou médicaments ».

400. A ce sujet, 40% des enfants de moins de 6 mois ont été allaités exclusivement par leur mère dans la région d'Androy, et 45% dans la région d'Anosy.

401. Pour les deux régions, le taux d'allaitement exclusif culmine dans les zones où aucun centre sanitaire n'est implanté, atteignant 50% pour la région d'Anosy, et 41% pour la région d'Androy. D'ailleurs, le taux d'allaitement tend à baisser dans un milieu où des centres de santé sont disponibles.

Tableau 121 : Allaitement exclusif des enfants de moins de 6 mois selon l'environnement du ménage

Unité : %

	Région		Ensemble
	ANDROY	ANOSY	SUD
Milieu			
Chef-lieu de district	31,8	.	31,8
Chef-lieu de commune	29,1	29,2	29,1
Fokontany	41,5	49,7	42,3
Nombre de Centres de Santé			
Aucun Centre de santé	41,5	50,6	42,5
un centre santé	36,7	23,7	35,5
2 centres santé et plus	17,5	,0	15,7
Total	39,7	44,6	40,2

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

402. Par rapport au profil du ménage, les liens de causalité ne peuvent être établis que dans la région d'Androy, marquant la différence entre les deux régions. Le taux d'allaitement exclusif évolue négativement avec le degré de vulnérabilité du ménage, établi à 49% dans les ménages peu vulnérables, et à 30% chez les ménages très vulnérables.

Tableau 122 : Allaitement exclusif des enfants de moins de 6 mois selon le profil du ménage

Profil du ménage	Région		Ensemble
	ANDROY	ANOSY	SUD
Unité : %			
Quartile de vulnérabilité			
Plus vulnérable	30,5	59,6	32,1
Quartile 2	38,9	,0	38,7
Quartile 3	49,3	49,1	49,3
Quartile 4	41,2	39,4	40,7
Quartile de richesse			
Plus pauvre	37,3	33,3	36,9
Quartile 2	40,2	37,9	40,0
Quartile 3	31,0	47,1	33,4
Quartile 4	47,7	58,9	48,7
Total	39,7	44,6	40,2

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

7.9.2. Etat nutritionnel des enfants de 6 à 23 mois

403. A partir du sixième mois, en plus de l'allaitement, il est recommandé que l'enfant commence à manger des aliments solides ou semi-solides. Au regard du tableau suivant, la quasi-totalité des enfants de 6 à 23 mois ont consommé d'aliments solides ou semi-solides en complément de la poursuite de l'allaitement.

Tableau 123 : Alimentation des enfants de 6 à 23 mois

	Poursuite de l'allaitement et introduction d'aliments solides ou semi-solides	Diversification alimentaire	
		Au moins 4 groupes d'aliments	Au moins 2 groupes d'aliments
District			
Beloha	99,1	2,5	53,2
Tsihombe	99,2	0,7	39,0
Ambovombe	99,4	0,2	34,1
Bekily	100,0	0,0	58,9
Amboasary Atsimo	100,0	0,4	41,4
Milieu			
Région	100,0	0,0	36,2
District	100,0	1,6	39,7
Autres communes	99,3	0,5	43,2
Total	99,5	0,7	42,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

404. Toutefois, la notion de diversification alimentaire s'ajoute à l'introduction des aliments de compléments. A cet effet, il est recommandé que les enfants de cette tranche d'âge consomment au moins quatre groupes d'aliments. Or, seulement moins de 1% des enfants suivent cette recommandation.

405. Si l'on se réfère à une consommation d'au moins deux groupes d'aliments, la proportion d'enfants de 6 à 23 répondant à ce critère a été de 53% dans la région d'Androy et de 48% dans la région d'Anosy.

406. Parmi les caractéristiques du fokontany dans lequel réside le ménage, seule la disponibilité de centre de santé augmenterait la probabilité qu'un enfant soit nourri au moins à deux groupes d'aliments selon le tableau ci-dessous. Cette probabilité atteint son apogée lorsque le ménage a accès au moins à deux centres de santé. En ce sens, dans la région d'Androy, 72% des enfants de 6 à 23 mois ont consommé au moins deux groupes d'aliments au cours des dernières 24 heures précédant l'interview. On enregistre à peu près cette proportion dans la région d'Anosy, ce qui donne une proportion de 71% pour l'ensemble des deux régions.

Tableau 124 : Enfants de 6 à 23 mois ayant consommé au moins deux groupes d'aliments selon l'environnement du ménage

Unité : %

	Région		Ensemble
	ANDROY	ANOSY	SUD
Milieu			
Chef-lieu de district	46,9	.	46,9
Chef-lieu de commune	51,2	44,7	49,7
Fokontany	54,4	50,0	53,8
Nombre de centre de sante			
Aucun Centre de santé	53,9	45,8	52,8
un centre santé	46,7	51,2	47,3
2 centres santé et plus	71,6	70,0	71,3
Quartile d'infrastructure			
Les moins lotis	56,9	53,4	56,9
Quartile 2	46,5	37,8	45,0
Quartile 3	53,8	58,9	54,8
Quartile 4	52,8	44,7	51,2
Total	53,2	48,1	52,5

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

407. Selon le profil du ménage, la présence d'un agent ACN est discriminative par rapport à la variété des aliments consommés par les enfants de 6 à 23 mois dans la région d'Androy. Un écart de 5 points de pourcentage existe entre les deux types de ménages, celui dont un membre est un agent ACN étant le ménage qui enregistre la plus grande proportion d'enfants ayant bénéficié d'au moins deux groupes d'aliments (58%). Dans la région d'Anosy, la présence d'un agent ACN ne constitue pas un facteur discriminatif.

408. D'autres facteurs expliquent de manière significative²² la probabilité qu'un enfant de 6 à 23 mois consomme au moins deux groupes d'aliments. Ces facteurs sont le niveau de richesse du ménage et le fait que le ménage bénéficie d'un programme de protection sociale ou non. Le degré de vulnérabilité, par contre, n'a pas d'influence²³ sur la variété des aliments des enfants.

409. Ainsi, les enfants qui ont consommé au moins deux groupes d'aliments au cours des dernières 24 heures précédant l'enquête sont ceux vivant dans un ménage plus aisé et/ou ceux bénéficiant d'un programme de protection sociale. Dans les deux régions, la proportion d'enfants répondant à ce critère est estimée à 57% chez les ménages les plus riches.

²² Tests d'indépendance de khi-deux rapportés en annexe

²³ Indépendance validée par un test de khi-deux ; p-value = 0,5225

Tableau 125 : Enfants de 6 à 23 mois ayant consommé au moins deux groupes d'aliments selon le profil du ménage

Unité : %

	Région		Ensemble
	ANDROY	ANOSY	SUD
Ménage ACN			
ménage non ACN	52,8	48,2	52,1
ménage ACN	57,8	46,1	57,3
Quartile de Vulnérabilité :			
Plus vulnérable	54,3	46,2	53,7
Quartile 2	52,1	45,0	51,9
Quartile 3	55,1	46,4	54,3
Quartile 4			
Quartile de richesse :			
Plus pauvre	49,3	49,3	49,3
Quartile 2	51,2	52,6	51,4
Quartile 3	62,3	44,2	59,5
Quartile 4	42,5	42,6	42,5
Quartile 4	57,2	57,3	57,2
Protection sociale			
transferts monétaires	63,9	58,0	63,1
vivres	53,6	41,4	52,6
autres aides	49,6	53,5	50,3
aucune aide	49,0	49,0	49,0
Total	53,2	48,1	52,5

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

410. Par rapport au programme de protection sociale, la différence entre les ménages est très palpable. A titre illustratif, dans la région d'Androy, 64% des enfants issus des ménages bénéficiant d'un transfert monétaire ont consommé au moins deux groupes d'aliments ; cette proportion s'abaisse à 49% lorsque le ménage ne perçoit aucune forme d'aides.

411. La nutrition des enfants de 6 à 23 mois peut également s'apprécier suivant le nombre moyen de groupes d'aliments consommés, toujours au cours des 24 heures précédant l'enquête. Les résultats de l'enquête sont rapportés dans le tableau ci-dessous.

412. Dans la région d'Androy, les enfants ont consommé en moyenne 1,8 groupes d'aliments, un nombre supérieur²⁴ à celui relevé dans la région d'Anosy estimé à 1,6.

413. Au regard du nombre moyen de groupes d'aliments suivant l'environnement du ménage, rapporté dans le tableau ci-dessous, dans la région d'Androy, la consommation est beaucoup plus faible dans les chefs-lieux de district et dans les fokontany loin des centres de santé.

414. Dans la région d'Anosy, la variété des aliments consommés par les enfants en fonction de l'environnement du ménage est beaucoup plus nuancée car la différence est palpable entre un ménage éloigné d'un centre de santé et un ménage résidant dans un fokontany où plus de deux centres de santé existent. De manière générale, la dotation en infrastructure agit de façon très prononcée sur le

²⁴ Différence validée par un test t de Student ; p-value < 0,0001

nombre moyen de groupes d'aliments consommés par les enfants de 6 à 23 mois dans la région d'Anosy.

Tableau 126 : Nombre moyen de groupes d'aliments consommés par les enfants de 6 à 23 mois selon l'environnement du ménage

	Unité : nombre		
	Région		Ensemble
	ANDROY	ANOSY	SUD
Milieu			
Chef-lieu de district	1,5	.	1,5
Chef-lieu de commune	1,8	1,7	1,8
Fokontany	1,8	1,6	1,7
Nombre de centre de sante			
Aucun Centre de santé	1,8	1,6	1,7
un centre santé	1,6	1,8	1,6
2 centres de santé et plus	1,9	1,9	1,9
Quartile d'infrastructure			
Les moins lotis	1,8	1,5	1,8
Quartile 2	1,7	1,4	1,6
Quartile 3	1,7	1,7	1,7
Quartile 4	1,7	1,7	1,7
Total	1,8	1,6	1,7

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

415. Le nombre moyen de groupes d'aliments consommés par les enfants de 6 à 23 mois suivant le profil du ménage auxquels ils appartiennent est rapporté dans le tableau ci-dessous. Au regard des résultats, le moyen financier conditionne l'accès des enfants à une alimentation variée. En effet, les enfants issus des ménages ACN, des ménages les plus riches et des ménages bénéficiant d'un programme de protection sociale, en particulier un transfert monétaire, se distinguent des autres. Durant les dernières 24 heures précédant l'enquête, ils ont pu consommer 1,9 groupes d'aliments.

Tableau 127 : Nombre moyen de groupes d'aliments consommés par les enfants de 6 à 23 mois selon le profil du ménage

	Unité : nombre		
	Région		
	ANDROY	ANOSY	
Ménage ACN			
ménage non ACN	1,7	1,6	1,7
ménage ACN	1,9	1,8	1,9
Quartile de Vulnérabilité :			
Plus vulnérable	1,8	1,8	1,8
Quartile 2	1,7	1,8	1,7
Quartile 3	1,8	1,5	1,8
Quartile 4	1,6	1,6	1,6
Quartile de richesse :			
Plus pauvre	1,7	1,7	1,7
Quartile 2	2,0	1,5	1,9
Quartile 3	1,4	1,5	1,5
Quartile 4	1,9	1,9	1,9
Protection sociale			
transferts monétaires	1,9	1,8	1,9
Vivres	1,8	1,5	1,8
autres aides	1,6	1,5	1,6
aucune aide	1,6	1,7	1,6
Total	1,8	1,6	1,7

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

416. Limités par le moyen financier, la majorité des ménages n'ont pu offrir à leurs progénitures que des aliments à base de céréales, d'autant plus que la sécheresse qui sévit dans le Sud évince les autres produits.

417. Ainsi, 65% des enfants entre 6 à 23 mois ont pris des aliments à base de céréales dans la région Androy, et 66% dans la région d'Anosy. Les fruits et légumes riches en vitamine C, constituent les groupes d'aliments consommés par les enfants, après les céréales. En moyenne 44% des enfants de la région d'Androy, et 43% des enfants de la région d'Anosy en bénéficient.

418. Force est de constater que le groupe « Autres » (autres aliments) a concerné un enfant sur trois dans la région d'Androy et un enfant sur quatre dans la région d'Anosy. Il s'agit principalement de la consommation de Thé ou de Café ainsi que des sucreries.

Tableau 128 : Types d'aliments consommés par les enfants de 6 à 23 mois au cours des dernières 24 heures précédant l'enquête²⁵

	Unité : %		
	Région		Ensemble
	ANDROY	ANOSY	SUD
Céréales	64,7	66,5	65,0
Autres Fruits&Légumes	43,6	42,6	43,5
Fruits&Légumes – VitA	22,5	21,6	22,4
Produits laitiers	3,2	1	2,9
Aliments en chair	3,1	2	3
Œufs et crustacés	2,3	2,5	2,4
Légumineuses	1	1,2	1
Autres	34,6	25,7	33,4

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

7.10. Les femmes de 12 à 49 ans

419. L'accès aux soins prénatals, la pratique de l'allaitement maternel, et la pratique du planning familial des femmes de 12 à 49 ans dans les zones d'intervention du programme composent cette section.

7.10.1. Accès aux soins prénatals des femmes de 12-49 ans

420. Au moment de l'enquête, 472 femmes étaient enceintes sur un échantillon de 5371 femmes de 12 à 49 ans, et l'âge moyen des grossesses était de 5,4 mois. L'âge médian déclaré était de 5 mois, soit la moitié des femmes.

421. Chez une femme enceinte âgée entre 12 et 49 ans, l'accès au premier soin prénatal avant le 4^{ème} mois de grossesse figure parmi les indicateurs clés d'accès aux soins prénatals. Le tableau ci-dessous rapporte la proportion des femmes répondant à ce critère dans les zones concernées par le FIAVOTA.

422. En 2016, la région d'Androy enregistre une proportion moins importante de femmes ayant reçu au moins un soin prénatal avant le 4^{ème} mois de grossesse. 24% des femmes ont eu ce privilège contre 38% pour la région d'Anosy, et 25% pour la moyenne entre les deux régions.

423. L'environnement de la femme enceinte constitue un facteur déterminant de son accès au premier soin prénatal. La première consultation prénatale est beaucoup plus abondante dans les chefs-lieux de district, et chez les femmes issues d'un ménage ayant reçu des transferts monétaires. Pour le cas de la région d'Androy, le taux de première consultation prénatale avant le 4^{ème} mois de grossesse atteint 40% dans les chefs-lieux de district, et de 34% chez les ménages ayant bénéficié des transferts monétaires.

²⁵ Le total marginal est différent de 100% car la question posée est à réponses multiples

Tableau 129 : Proportion de femmes ayant reçu au moins un soin prénatal avant le 4^{ème} mois de grossesse selon l'environnement de la femme

	Unité : %		
	Région		Ensemble
	ANDROY	ANOSY	SUD
Milieu			
Chef-lieu de district	39,8	.	39,8
Chef-lieu de commune	6,6	,0	5,9
Fokontany	24,7	47,3	26,5
Protection sociale			
transferts monétaires	34,0	100,0	45,5
Vivres	26,6	74,1	28,3
autres aides	,0	.	,0
aucune aide	18,8	9,3	17,6
Total	23,6	38,2	24,8

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

424. Selon le profil de la femme, rapporté dans le tableau ci-dessous, la proportion de femmes vues consultation prénatale avant le 4^{ème} mois de grossesse culmine chez les 15-19 ans dans la région d'Androy, et chez les 20-24 ans dans la région d'Anosy. Néanmoins, de manière générale, l'âge n'a aucune influence sur leur motivation²⁶.

425. Le niveau d'instruction des femmes conditionne leur accès aux soins prénatals. En effet, celles qui ont effectué leur première consultation avant le 4^{ème} mois de grossesse sont en grande majorité celles qui ont un diplôme de niveau secondaire ou plus. Dans la région d'Androy, cela concerne 26% des femmes et 52% dans la région d'Anosy. A l'opposé, les femmes non éduquées fréquentent peu les centres de santé pour au moins une première consultation avant le 4^{ème} mois de grossesse²⁷.

426. La nuance est surtout marquée lorsqu'on catégorise les femmes en deux groupes²⁸, d'un côté celles alphabètes et celles non alphabètes²⁹. Dans le premier groupe, 34% des femmes ont reçu au moins un soin prénatal avant le 4^{ème} mois de grossesse dans la région d'Androy. Dans le second groupe, la proportion n'est que de 19%. Dans la région d'Anosy, l'écart entre les deux groupes est de 12 points de pourcentage, les femmes alphabètes renfermant la plus grande proportion.

427. Comme l'alphabétisation est liée au niveau d'éducation, la variation du taux de première consultation avant le 4^{ème} mois de grossesse en fonction de l'alphabétisation réaffirme l'influence du niveau d'éducation sur le comportement de la femme vis-à-vis des centres de santé lorsqu'il s'agit de faire une première consultation prénatale.

²⁶ Indépendance validée par un test de khi-deux ; p-value=0,8617

²⁷ Une Analyse factorielle des Correspondances illustre ce constat en annexe

²⁸ Un résultat de l'Analyse factorielle des Correspondances est rapporté en annexe

²⁹ Non alphabète : ne sait ni lire, ni écrire

Tableau 130 : Proportion de femmes ayant reçu au moins un soin prénatal avant le 4^{ème} mois de grossesse selon le profil de la femme

Unité : %

	Région		Ensemble
	ANDROY	ANOSY	SUD
Age de la femme			
12 à 14 ans	.	.	.
15 à 19 ans	37,5	15,7	34,4
20 à 24 ans	32,5	100,0	37,7
25 à 29 ans	22,4	23,4	22,5
30 à 34 ans	15,6	51,4	17,2
35 à 39 ans	22,1	48,0	23,4
40 à 44 ans	6,4	.	6,4
45 à 49 ans	,0	.	,0
Niveau d'éducation de la femme			
Non éduquée	14,3	42,3	16,7
Primaire	31,6	,0	30,3
Secondaire-universitaire	26,4	51,8	29,6
Alphabétisation de la femme			
Alphabète	33,7	44,7	35,0
Non Alphabète	19,4	32,6	20,2
Total	23,6	38,2	24,8

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

7.10.2. Pratique du planning familial

428. La planification familiale constitue l'un des quatre grands axes stratégiques de la politique nationale de santé de Madagascar. Elle correspond à deux objectifs nationaux qui sont : « l'augmentation de la prévalence contraceptive de 2 points par an » et « l'amélioration de l'accès des utilisatrices de la contraception aux méthodes de leur choix »³⁰.

429. La différence entre les deux régions est très significative par rapport à la pratique du planning familial. Seulement 6% des femmes de 12 à 49 ans le pratiquent à Androy, contre 12% des femmes à Anosy.

430. D'ailleurs, selon l'environnement de la femme, rapporté dans le tableau ci-dessous, le lieu de résidence ne figure pas parmi les déterminants de la pratique du planning familial. Par contre, le nombre de centres de santé influence sensiblement la pratique du planning familial des femmes dans les deux régions. A titre illustratif, dans le cas de la région d'Anosy, elle est établie à 8% dans un environnement où n'existe aucun centre de santé, mais concerne 22% des femmes dans un milieu où deux centres de santé et plus existent. Cette tendance est observée dans la région d'Androy.

³⁰ EDS 2008-2009

Tableau 131 : Pratique du planning familial selon l'environnement de la femme

Unité : %

	Région		Ensemble
	ANDROY	ANOSY	SUD
Milieu			
Chef-lieu de district	4,2	.	4,2
Chef-lieu de commune	10,9	11,3	11,0
Fokontany	5,6	11,7	6,4
Nombre de centres de santé			
Aucun Centre de santé	6,2	10,8	6,9
un centre santé	7,1	10,9	7,7
2 centres santé et plus	8,1	22,2	10,6
Total	6,5	11,6	7,2

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

431. Selon le profil du ménage, il s'avère que la pratique du planning familial chez une femme est une fonction croissante du degré de richesse de son ménage. Chez les ménages pauvres, 4% des femmes âgées de 12 à 49 ans adoptent le planning familial dans la région d'Androy et 11% dans la région d'Anosy. Cette proportion croît chez les ménages beaucoup plus riches et atteint son maximum chez les ménages les plus riches du groupe des bénéficiaires, soit 10% pour la région d'Androy et 15% pour la région d'Anosy.

432. La dépendance de la pratique du planning familial par rapport au degré de vulnérabilité du ménage n'est pas explicite au vu des résultats présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 132 : Pratique du planning familial selon le profil du ménage

Unité : %

	Région		Ensemble
	ANDROY	ANOSY	SUD
Quartile de vulnérabilité			
Plus vulnérable	8,0	8,3	8,0
Quartile 2	6,5	10,0	6,6
Quartile 3	5,6	16,0	6,7
Quartile 4	5,4	10,8	7,8
Quartile de richesse			
Plus pauvre	4,5	11,1	5,6
Quartile 2	6,3	12,2	7,3
Quartile 3	3,8	9,1	4,9
Quartile 4	9,8	15,1	10,3
Total	6,5	11,6	7,2

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

433. Le profil du chef de ménage a un impact sur la pratique des femmes, selon les résultats présentés dans le tableau ci-dessous. Les femmes dont l'époux est jeune pratiquent le planning familial par rapport à celles dont l'époux est beaucoup plus âgé. Tant dans la région d'Androy que d'Anosy, la pratique du planning familial est corrélée négativement avec l'âge du chef de ménage.

434. A l'inverse, elle est corrélée positivement avec le niveau d'éducation du chef de ménage puisque le taux croît avec ce critère. Ainsi, la pratique du planning familial culmine chez les femmes dont l'époux a fréquenté le niveau secondaire ou plus dans la région d'Androy, avec un taux de 15%, et chez les femmes dont l'époux a Moins de 29 ans dans la région d'Anosy, avec un taux de 20%.

Tableau 133 : Pratique du planning familial selon le profil du chef de ménage

Unité : %

	Région		Ensemble
	ANDROY	ANOSY	SUD
Age du chef de ménage			
Moins 29 ans	8,0	19,9	9,6
30 à 44 ans	7,4	8,6	7,6
45 à 59 ans	5,6	11,6	6,6
60 ans et plus	3,2	9,3	3,9
Niveau d'éducation du chef de ménage			
Non éduqué	3,2	6,8	3,7
Primaire	7,4	17,5	9,0
Secondaire-universitaire	15,3	14,8	15,3
Total	6,5	11,6	7,2

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

435. Selon le tableau ci-dessous, le profil de la femme impacte de manière significative sur la pratique du planning familiale. Il s'agit particulièrement de l'âge de la femme et de son niveau d'instruction en générale.

436. Selon l'âge, un accroissement positif s'observe au fur et à mesure que l'âge de la femme avance. Entre 15 et 19 ans, seule 6% des femmes pratique une méthode de contraception dans la région d'Androy et 5% dans la région d'Anosy. Ces taux atteignent 12% chez les femmes âgées entre 40 et 44 ans à Androy et 16% à Anosy.

Tableau 134 : Pratique du planning familial selon le profil de la femme

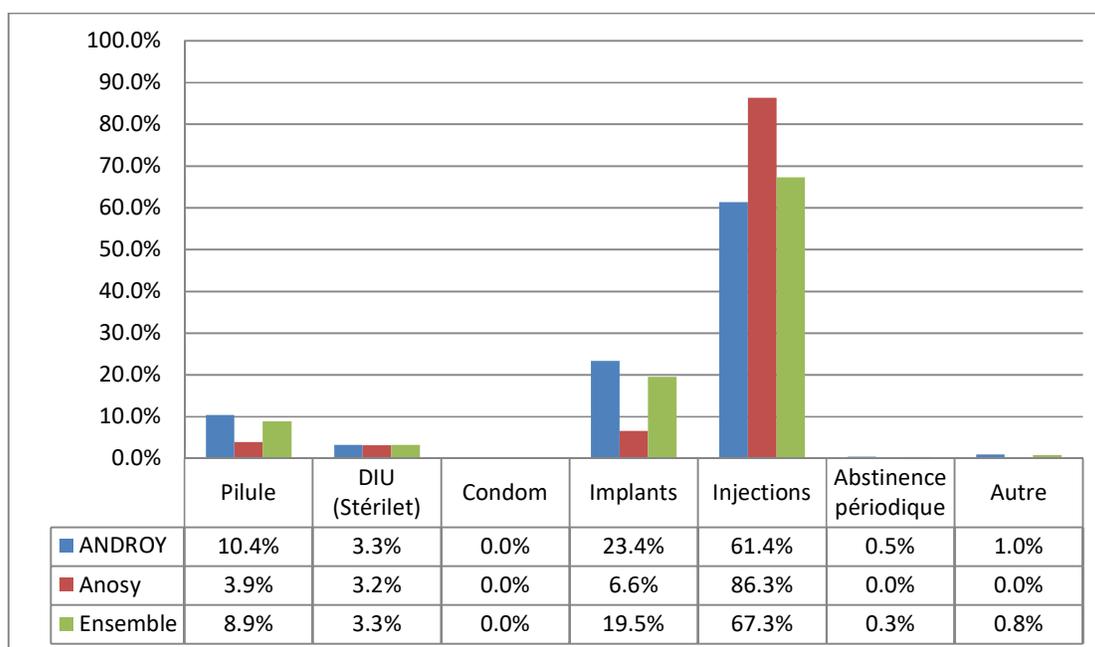
	Unité : %		
	Région		Ensemble
	ANDROY	ANOSY	SUD
Age de la femme			
12 à 14 ans	,0	,0	,0
15 à 19 ans	6,0	5,1	5,9
20 à 24 ans	9,2	17,0	10,6
25 à 29 ans	7,9	13,1	8,6
30 à 34 ans	7,3	18,7	8,7
35 à 39 ans	9,0	19,2	10,7
40 à 44 ans	12,2	15,6	12,7
45 à 49 ans	1,7	15,4	3,8
Niveau d'éducation des femmes			
Non éduquée	3,4	8,2	4,1
Primaire	4,9	12,6	6,1
Secondaire-universitaire	13,7	14,3	13,8
Niveau d'alphabétisation de la femme			
Alphabète	10,5	11,8	10,7
Non Alphabète	3,8	11,4	4,9
Total	6,5	11,6	7,2

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

437. Selon le niveau d'éducation, le niveau secondaire ou plus regroupe la majeure partie des femmes pratiquant le planning familial, avec une proportion de 14% tant à Androy qu'à Anosy. De fortes concentrations s'observent également chez les femmes alphabètes, concernant en moyenne 11% pour l'ensemble des deux régions.

438. Quant aux méthodes de contraception choisies par les femmes, illustrées dans le graphique ci-dessous, les préférées sont les injections puis les implants. Dans la région d'Anosy, les injections ont intéressé presque neuf femmes sur dix âgées de 12 à 49 ans, et six femmes sur dix dans le cas d'Androy.

Graphique 40 : Méthode de contraception par région (en %)



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

7.11. Conclusion

439. La population des bénéficiaires est une population dont la santé est fragile car on dénombre en moyenne un individu sur quatre ayant été malade au cours des deux semaines précédant l'enquête, que ce soit dans la région d'Androy ou d'Anosy. L'environnement du ménage, les moyens financiers, et le profil du ménage constituent les trois facteurs déterminants de la santé des ménages et de ses membres au vu des résultats de l'enquête.

440. aaa

441. Néanmoins, ces facteurs n'ont pas eu d'impact sur la vaccination des enfants dont le taux a atteint 91,1% dans la région d'Androy et 96,5% dans la région d'Anosy.

442. Chez les enfants de moins de 5 ans, en particulier les moins de 6 mois, l'allaitement exclusif n'est pas unanime. Il concerne au maximum un enfant sur deux selon le profil du ménage comme chez les ménages appartenant au groupe des plus riches. Chez les enfants de 6 mois à 23 mois, le moyen financier des ménages ne permet pas aux mères de diversifier l'alimentation de leurs progénitures, d'autant plus que la sécheresse qui sévit dans le Sud limite l'offre des produits agricoles. C'est ainsi que 65% des enfants âgés de 6 à 23 mois sont nourris à base de céréales. Ce mode d'alimentation est d'ailleurs perceptible au vu du taux de MAG des enfants de moins de 5 ans, affectant 10% dans la région d'Androy et 13% dans la région d'Anosy pour l'année 2016.

443. Bien que le moyen financier constitue un élément déterminant du taux de MAG chez les enfants de moins de 5 ans, il s'avère que la connaissance de la bonne alimentation des enfants, liée à

l'âge et au niveau d'éducation du chef de ménage, figure au premier rang des facteurs explicatifs du taux de MAG dans le Sud³¹.

Quant à la santé des femmes de 12 à 49 ans, en particulier celles enceintes, dépend fortement du profil de la femme, mais aussi de son environnement en terme d'infrastructure. Là où s'insurge le chef de ménage concerne le planning familial. En effet, le profil du chef constitue un élément clé dans la décision de la pratique du planning familial.

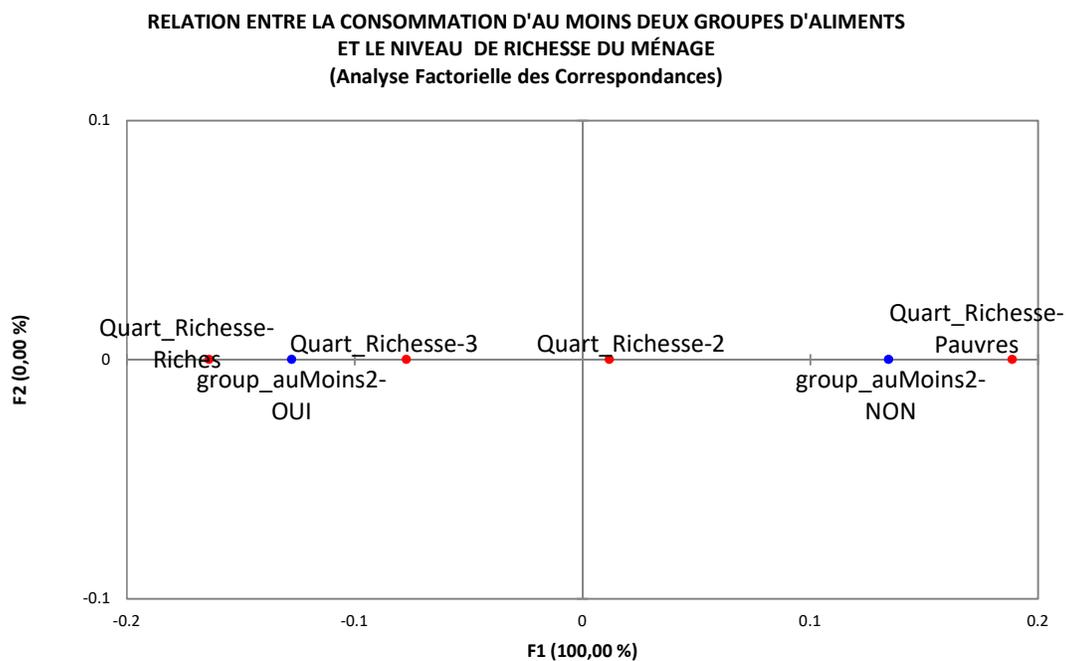
³¹ Résultat déduit d'un modèle logit, analysé suivant le niveau de significativité des coefficients du modèle ; modèle rapporté en annexe

ANNEXES

Tableau 135 : Test d'indépendance entre la consommation d'au moins deux groupes d'aliments chez les enfants de 6 à 23 mois et certaines caractéristiques du ménage :

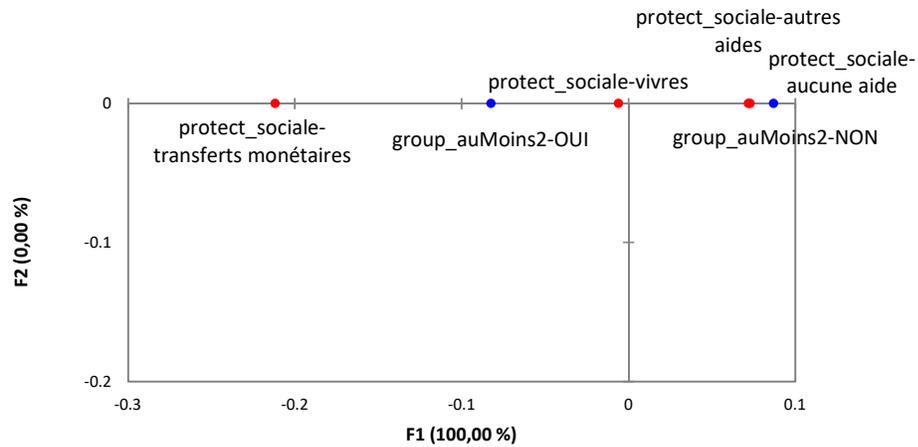
	Degré de vulnérabilité	Protection sociale	Niveau de richesse
Khi ² (Valeur observée)	2,248	13,110	31,303
Khi ² (Valeur critique)	7,815	7,815	7,815
DDL	3	3	3
p-value	0,523	0,004	< 0,0001
Alpha	0,05	0,05	0,05

Graphique 41 : Relation entre la consommation d'au moins deux groupes d'aliments et le niveau de richesse du ménage



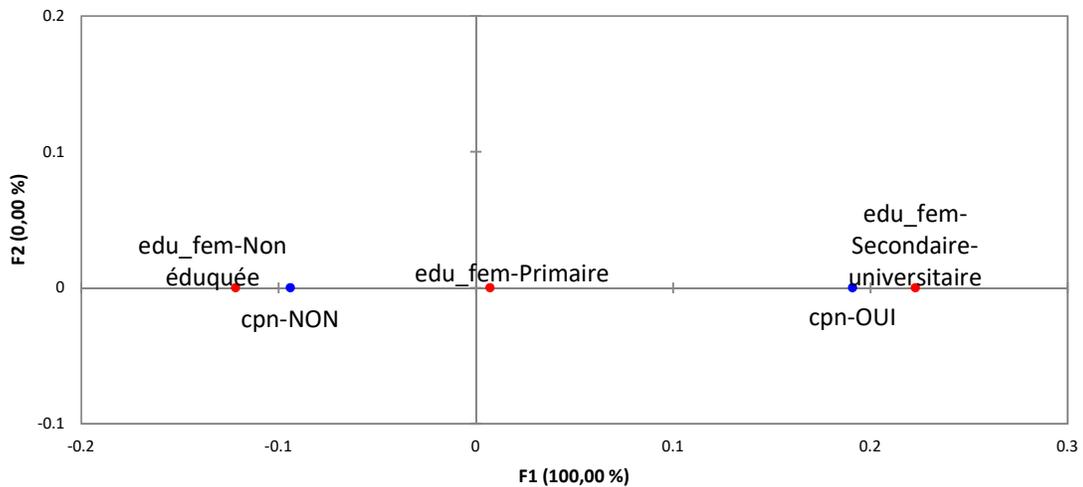
Graphique 42 : Relation entre la consommation d'au moins deux groupes d'aliments et les bénéficiaires de protection sociale

RELATION ENTRE LA CONSOMMATION D'AU MOINS DEUX GROUPES D'ALIMENTS ET LA PROTECTION SOCIALE (Analyse Factorielle des Correspondances)



Graphique 43 : Relation entre la 1ere CPN et le niveau d'éducation de la femme

RELATION ENTRE LA 1ERE CPN ET LE NIVEAU D'EDUCATION DE LA FEMME (Analyse Factorielle des Correspondances)



Graphique 44 : Relation entre la 1ere CPN et le niveau d'alphabétisation de la femme

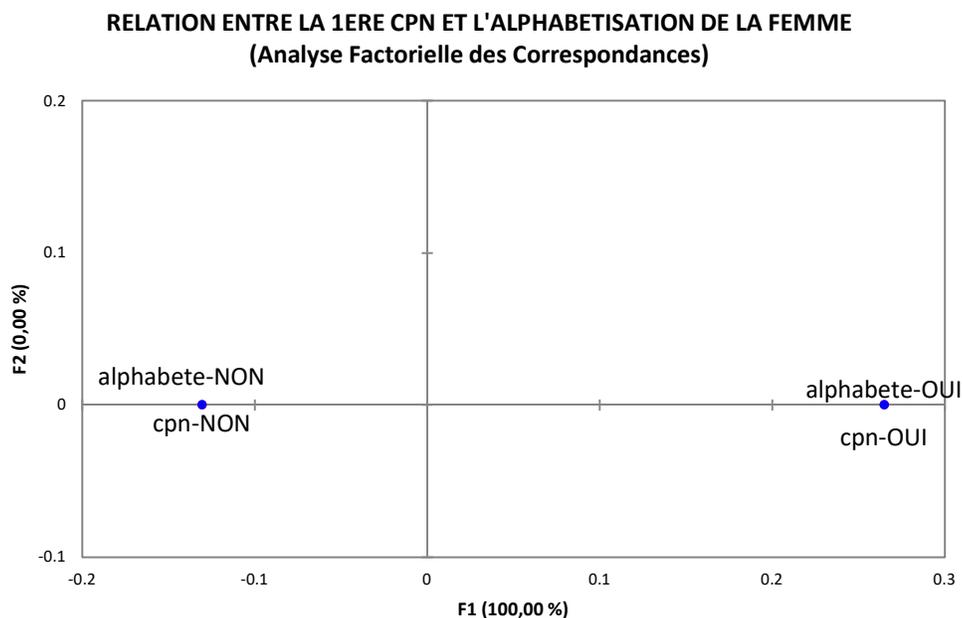


Tableau 136 : Modèle logit expliquant la probabilité de MAG chez les enfants de moins de 5 ans en fonction du niveau de richesse du ménage, de l'âge, du niveau d'éducation et du sexe du chef de ménage :

Logistic regression	Number of obs	=	6129
	wald chi2(4)	=	7.58
	Prob > chi2	=	0.1082
Log pseudolikelihood = -29714.48	Pseudo R2	=	0.0037

MAG	Coef.	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interva]	
sexe_chef	.1507255	.1196663	1.26	0.208	-.0838161	.3852672
age_chef	-.1303354	.0623753	-2.09	0.037	-.2525888	-.0080821
scol_chef	-.1203242	.0904488	-1.33	0.183	-.2976006	.0569523
Quart_Rich~e	-.0064564	.0544459	-0.12	0.906	-.1131684	.1002556
_cons	-1.94581	.2774628	-7.01	0.000	-2.489627	-1.401993

8. AIDES ET TRANSFERTS MONÉTAIRES

Résumé

Les aides distribuées dans le Sud sont surtout constituées de distribution de vivre gratuite (57,1%) au cours des douze derniers mois précédant l'enquête tandis que les transferts monétaires représentent 13,7% des aides. La proportion des ménages ayant bénéficié de vivres est relativement importante dans les zones où le taux de malnutrition est élevé (68% dans les zones avec un degré de malnutrition "urgent" contre 44,2% dans les sites avec un degré "à surveiller") alors que les transferts monétaires suivent la tendance inverse (7,2% dans les sites "urgent" contre 16,9% dans les sites "à surveiller").

Les transferts monétaires fournissent aux ménages des moyens qui leur permettent de se procurer surtout de quoi se nourrir (63,7%) ou boire (9,3%), puis de faciliter leur accès aux services de santé (8,3%). L'utilisation des transferts monétaires dans le cadre de l'éducation et des activités économiques ne concernent que 3,7% et 2,9% des ménages. Le montant mensuel des transferts monétaires perçus par les ménages s'élève en moyenne à 60 000 Ariary. D'une manière globale, la moitié des ménages ont en moyenne bénéficié moins de 50 000 Ar par mois de transferts monétaires. Le montant moyen des transferts perçus par les ménages dirigés par une femme ne s'écarte pas trop de ceux dirigés par les hommes.

La nécessité de bénéficier des aides se fait surtout ressentir pendant la période de soudure (Novembre à Février) mais un peu élargi selon le taux de réponse de Septembre à Mars, voire tout au long de l'année. Mais la distribution des aides de quelque nature que ce soit tout au long de l'année aux ménages est à éviter pour ne pas nourrir les mythes autour des transferts monétaires. Il convient de noter que 36,1% des ménages enquêtés déclarent n'avoir bénéficié d'aucune aide de quelque nature que ce soit au cours des douze derniers mois avant l'enquête.

8.1. Introduction

444. En raison de leur succès dans d'autres parties du monde, les pays africains ne sont pas en reste par rapport aux programmes de transferts monétaires. Les filets sociaux sous forme d'aide alimentaire ont été déjà pratiqués depuis des décennies, mais l'utilisation des transferts monétaires conditionnels (ou non conditionnels) comme instrument pour l'appui aux ménages pauvres est encore récente.

445. Les ménages dans le Sud de Madagascar figurent parmi les bénéficiaires de transferts monétaires. Ils ciblent généralement les pauvres ou certaines catégories vulnérables de la population. Le versement de transferts monétaires en tant que composante d'un filet social constitue également un moyen d'atteindre d'autres objectifs sectoriels. A titre illustratif, dans le Sud, le transfert monétaire non conditionnels "Fiavota" a pour objectif de stabiliser le revenu

des ménages affectés par la sécheresse alors que le transfert monétaire conditionnel “Vatsin’Ankohonana Fiavota” vise à assurer que les ménages bénéficiaires envoient leurs enfants de 6-12 ans à l’école primaire.

446. Cette partie permet d’avoir une connaissance plus approfondie sur les aides et leur utilisation à partir de l’enquête de base effectuée dans le cadre des transferts monétaires au bénéfice des ménages dans le Sud.

8.2. Concept et méthodologie

447. Les transferts considérés ici sont les transferts monétaires reçus par les ménages conditionnés ou non ; constitués par les transferts sous forme de cash ou par le biais de travaux HIMO par exemple auxquels participent un membre du ménage.

448. Les deux principales utilisations des transferts au sein du ménage sont considérées comme ayant le même ordre d’importance. Aussi, elles sont traitées ensemble pour avoir la proportion des transferts alloués à chaque poste de dépenses énuméré dans le questionnaire.

449. Pour les ménages ayant bénéficié des transferts monétaires et n’ayant pas répondu au montant mensuel perçu, la moyenne des transferts reçus par les ménages au sein de la Commune a été affecté à ces ménages dans le traitement. Si la moyenne au niveau de la Commune n’existe pas, alors on considère la moyenne au niveau du District, puis éventuellement au niveau de la Région d’appartenance du ménage en question.

8.3. Besoins en matière d’aides

450. Les besoins en matière d’aides pour les ménages dans le cadre de cette enquête peuvent être subdivisés en trois groupes : les transferts monétaires (sous forme de cash ou HIMO), les distributions de vivre et les autres aides en nature. Ce dernier regroupe les transferts en nature pour l’agriculture (semence, animaux de ferme) ou les autres transferts en nature comme les petits outillages. Si l’on analyse les aides reçus par les ménages dans le Sud selon le tableau ci-après, la principale nature des aides octroyées aux ménages dans le Sud est dominée par la distribution de vivre gratuite : 57,1% ont déclaré en avoir bénéficié au cours des douze derniers mois précédant l’enquête. Les vivres comme d’autres aides proviennent des programmes/projets des partenaires financiers du pays ou des ONG œuvrant dans le domaine social ou humanitaire.

451. Cette partie du pays est en effet victime de la sécheresse à cause des manques de pluie, et cela affecte gravement l’agriculture et l’insécurité alimentaire dans cette région. La région d’Androy en est la plus touchée, ce qui explique le nombre élevé des actions humanitaires ou de protection sociale dans cette zone. Comparativement, 60,1% des ménages à Androy ont bénéficié de distribution de vivre gratuite contre 37,2% à Anosy.

Tableau 137 : Répartition des ménages selon la nature des aides reçues et certaines caractéristiques socioéconomiques du ménage

Nature des aides	Unité : %								
	Cash/ Transferts monétaires	Distribution de vivre gratuite	HIMO (vivre ou cash)	Semence gratuite	Eau gratuite	Animaux de ferme gratuits	Autres transferts en nature	Autres actions humanitaires	Ensemble
Ensemble	7,4	57,1	7,4	11,3	1,1	3,0	1,5	0,7	63,9

Région									
Androy	7,7	60,1	7,1	11,8	1,1	3,4	1,4	0,6	66,7
Anosy	5,0	37,2	9,5	8,2	0,9	0,0	2,0	1,3	45,5
Quartile de richesse									
Pauvres	4,3	51,1	3,8	6,4	0,6	0,7	0,8	0,8	56,0
Quartile 2	7,1	59,8	5,0	9,4	1,0	2,1	1,1	0,6	64,6
Quartile 3	6,9	60,3	9,0	11,5	1,0	1,7	1,3	0,4	65,9
Riches	11,2	57,2	11,7	18,0	1,7	7,5	2,8	0,8	69,1
Quartile de vulnérabilité									
Peu vulnérables	9,7	52,9	8,4	8,9	1,1	4,3	1,5	0,8	61,9
Quartile 2	9,4	58,1	8,1	12,3	1,8	4,1	2,1	1,1	66,6
Quartile 3	6,1	61,4	6,1	12,5	0,7	2,3	1,2	0,4	66,0
Très vulnérables	4,2	55,5	7,0	11,5	0,7	1,1	1,2	0,3	60,6
Degré de malnutrition									
Urgent	4,2	68,0	3,4	5,1	1,8	1,4	2,3	1,1	70,2
Alerte	8,1	64,8	7,0	15,2	1,4	3,5	0,6	0,4	70,1
à surveiller	8,5	44,2	9,9	11,4	0,5	3,4	1,9	0,7	54,9
Ménage ACN ou non									
Ménage non ACN	7,4	56,8	7,7	10,7	1,0	1,3	1,4	0,6	62,9
Ménage ACN	6,8	60,1	3,9	18,8	2,0	23,1	2,7	0,8	76,1
Taille du ménage									
1 à 3 personnes	6,6	56,4	5,7	10,4	0,8	3,1	1,4	1,1	61,3
4 à 6 personnes	7,6	58,6	9,8	10,8	1,2	1,9	1,8	0,7	65,2
7 à 10 personnes	7,6	55,2	5,6	10,8	1,0	3,2	1,1	0,6	62,0
Plus de 10 pers	6,7	58,4	5,7	17,6	1,3	6,9	2,0	0,0	69,4
Nombre d'enfants de moins de 5 ans									
1 enfant	8,4	56,0	7,3	11,7	1,4	3,2	1,5	1,0	64,3
2 enfants	6,8	58,3	7,5	11,4	0,9	2,8	1,7	0,2	64,0
3 enfants et plus	6,9	56,2	7,2	10,4	0,9	3,1	1,1	1,1	63,0
Genre du chef de ménage									
Homme	7,3	56,1	8,0	12,0	1,2	3,2	1,6	0,6	64,1
Femme	7,5	59,4	5,9	9,7	0,8	2,4	1,2	0,8	63,4
Niveau d'éducation du chef de ménage									
Non éduqué	7,0	57,6	6,8	9,8	0,7	1,8	1,3	0,6	63,4
Primaire	8,6	56,6	8,1	11,6	2,2	2,7	2,0	0,8	64,5
2daire-Univ.	6,6	56,1	8,2	16,4	0,8	7,8	1,7	0,8	64,7
Quartile en infrastructures									
Peu dotés	7,3	61,4	6,9	13,8	0,8	3,5	2,2	0,2	67,3
Quartile 2	5,7	62,3	6,1	7,3	0,8	3,4	0,9	1,1	67,9
Quartile 3	5,8	62,8	7,1	15,6	1,8	2,0	1,4	0,5	68,1
Bien dotés	10,8	41,6	9,5	8,6	0,9	2,9	1,6	0,8	52,0

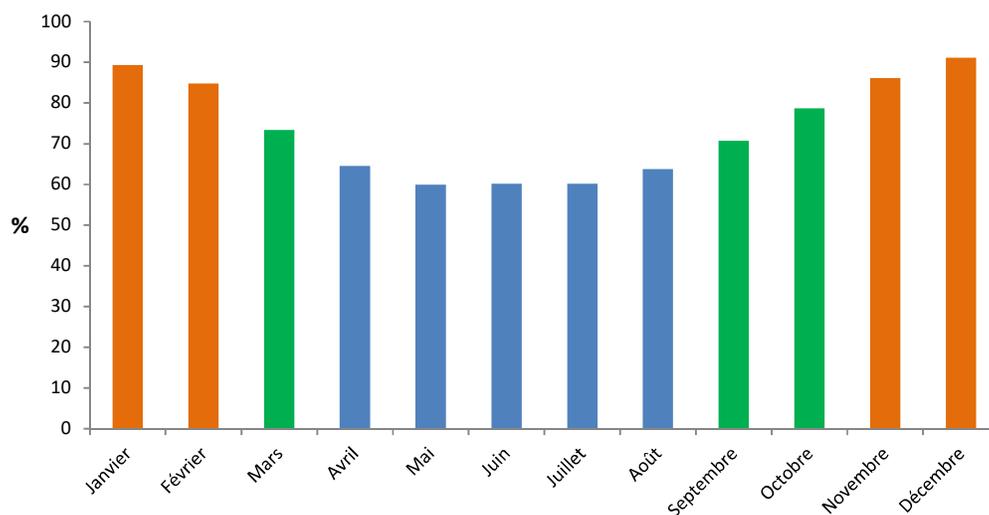
Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

452. En ce qui concerne les transferts monétaires sous forme de transferts monétaires ou par le biais de projet HIMO, 13,7% des ménages déclarent en avoir bénéficié dans l'ensemble. Ce type d'aide sous forme de transferts monétaires est encore récente dans le Sud voire à Madagascar si la pratique de l'HIMO (Argent contre travail) a été déjà une pratique assez courante au niveau du pays. Pour ce qui est des aides en nature destinés à l'agriculture, 11,3% des ménages ont bénéficié de semence gratuite et 3% d'animaux de ferme gratuits au cours des douze derniers mois.

453. L'intervention suivant la nature des aides dépend en effet de différents paramètres concernant la conception des programmes/projets et qui tiennent compte de la réalité de terrain. Ainsi, il est par exemple constaté que la proportion des ménages bénéficiant de vivres est relativement importante dans les zones où le taux de malnutrition est élevé (68% dans les zones avec un degré de malnutrition "urgent" contre 44,2% dans les sites avec un degré "à surveiller") alors que les transferts monétaires suivent la tendance inverse (7,2% dans les sites "urgent" contre 16,9% dans les sites "à surveiller"). Ce constat suit une certaine logique dans la mesure où la situation des ménages dans les sites "urgent" nécessite des aides en nature pour pallier dans le meilleur délai le problème de malnutrition des enfants à bas âge. Dans ce cas, l'importance des aides sous forme de vivre est plus que nécessaire alors que dans les sites où la malnutrition est modérée l'on peut apporter d'autres formes d'aides.

454. Par ailleurs, la proportion des ménages ayant reçu de l'aide augmente progressivement suivant le quartile de richesse du ménage. En d'autres termes, les résultats montrent que la proportion des ménages riches ayant bénéficié de l'aide est relativement élevée que les ménages pauvres. En effet, 56% des ménages les plus pauvres ont bénéficié de l'aide contre 69% des ménages les plus riches. Il y a lieu de mener une réflexion sur le processus de ciblage des bénéficiaires jusqu'à la coordination des aides car normalement les aides sont surtout conçus pour les ménages pauvres.

Graphique 45 : Période de l'année où le ménage a besoin beaucoup d'aides pour subvenir à ces besoins



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

455. Interrogés sur la période de l'année pendant laquelle les ménages sollicitent plus d'aides (en nature ou monétaire), la tendance générale converge vers la nécessité de bénéficier des aides pendant la période de soudure, c'est-à-dire de Novembre à Février (4 mois), pour subvenir aux besoins des ménages (cf. Graphique 9.1). Le taux de réponse affirmative pour chacun de ces mois de l'année s'élève à plus de 80%.

456. Avec un taux de réponse affirmative à plus de 70%, la période de l'année pendant laquelle les besoins d'aides se fait ressentir tombe toujours dans la période de soudure mais un peu plus large. En effet, à ce seuil de réponse, elle s'étale du mois de Septembre jusqu'à Mars (7 mois). Enfin, si l'on se réfère à un seuil de 60% de taux de réponse affirmatif, les ménages

souhaitent obtenir de l'aide presque tout au long de l'année. Cela montre l'importance des aides pour subvenir aux besoins des ménages dans cette partie du pays.

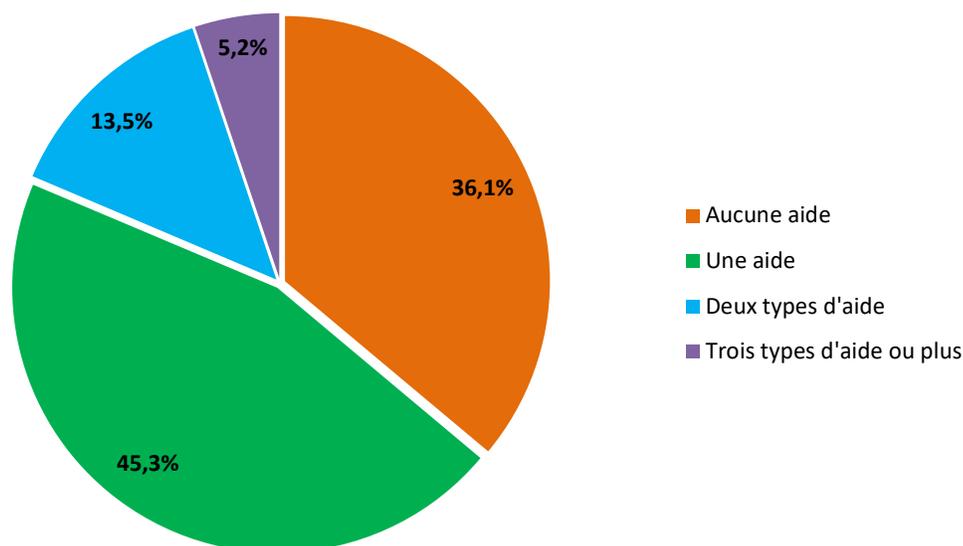
457. La réponse des ménages à accepter de bénéficier de l'aide de manière gratuite - avec ou sans condition - à toute période de l'année pourrait être lié à la nature récurrente des problèmes qu'ils subissent notamment le problème climatique dont les activités agricoles sont tributaires, et par ricochet, les sources de revenu et la sécurité alimentaire des ménages. Cependant, le fait d'apporter des aides de quelque nature que ce soit tout au long de l'année aux ménages pourrait les amener à avoir un comportement d'attentisme et la situation va finir dans le cercle de la dépendance aux aides. Ce qui est à éviter car cela va encore nourrir les mythes qui prévalent autour des transferts monétaires tels que l'argent entraîne la dépendance et la paresse et ne contribuent pas au développement, mais que les transferts monétaires contribuent effectivement à aider les ménages à sortir de leurs difficultés par le soutien au revenu.

8.4.Aides reçues

458. Etant donné les différentes natures des aides que les ménages peuvent bénéficier, si l'on s'intéresse à la fréquence des aides octroyées aux ménages comme illustrée par le graphique 9.2, l'on s'aperçoit que 45,3% des ménages ont reçu une forme d'aide au cours des douze derniers mois avant l'enquête, et c'est surtout des aides sous forme de distribution de vivre gratuit que la plupart d'entre eux ont bénéficié (87,9%). Les transferts monétaires n'ont concerné que 6,8% de ces ménages.

459. Pour les ménages qui ont reçus deux types d'aides, 13,5% des ménages sont concernés, ils ont surtout bénéficié de distribution de vivre gratuit (90,4%) et de transferts monétaires (45,3%) sous forme de cash ou de travaux HIMO.

Graphique 46 : Répartition des ménages selon le nombre d'aides reçues



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

460. Bien qu'une proportion relativement faible de ménages (5,2%) ont bénéficié de trois types d'aides ou plus, il convient de noter que 36,1% des ménages enquêtés déclarent n'avoir bénéficié d'aucune aide de quelque nature que ce soit au cours des douze derniers mois avant

l'enquête. Dans la région Anosy, une proportion élevée (54,5%) des ménages déclarent ne pas avoir reçu de l'aide au cours des douze derniers mois précédant l'enquête (cf. tableau 9.2).

461. Si l'on se réfère au degré de malnutrition des sites, la proportion des ménages ayant reçu de l'aide est plus importante (environ 70%) dans les sites à niveau de malnutrition "urgent" ou "alerte" par rapport aux sites "à surveiller" (55%). La situation diffère peu par rapport au genre du chef de ménage. Par ailleurs, la proportion des ménages ayant reçu au moins une aide et qui se trouvent dans des zones peu dotées en infrastructures est élevée par rapport à ceux installés dans un milieu bien doté en infrastructures (respectivement 67,4% et 52%). Ce constat corrobore l'hypothèse que les aides sont destinées à des catégories de la population vulnérable qui peuvent aussi se refléter sur la qualité des infrastructures dans son milieu d'habitation.

Tableau 138 : Répartition des ménages selon le nombre d'aides reçues et les caractéristiques socioéconomiques du ménage

Nombre d'aides reçues	Unité : %				
	Aucune aide	Une aide	Deux types d'aide	Trois types d'aide ou plus	Total
Région					
Androy	33,3	47,3	14,0	5,4	100,0
Anosy	54,5	32,0	9,8	3,7	100,0
Quartile de richesse					
Pauvres	44,0	45,7	8,9	1,4	100,0
Quartile 2	35,4	47,9	12,8	3,9	100,0
Quartile 3	34,1	46,0	14,7	5,2	100,0
Riches	30,9	41,5	17,5	10,1	100,0
Degré de malnutrition					
Urgent	29,8	57,6	9,7	2,9	100,0
Alerte	29,9	46,3	18,4	5,5	100,0
à surveiller	45,1	37,7	11,2	6,1	100,0
Taille du ménage					
1 à 3 personnes	38,7	43,7	12,5	5,1	100,0
4 à 6 personnes	34,8	46,7	11,7	6,8	100,0
7 à 10 personnes	38,0	43,8	14,9	3,2	100,0
Plus de 10 personnes	30,6	46,7	17,9	4,8	100,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans					
1 enfant	35,7	45,1	14,4	4,8	100,0
2 enfants	36,0	45,0	13,6	5,5	100,0
3 enfants et plus	37,0	46,1	11,7	5,2	100,0
Genre du chef de ménage					
Homme	35,9	45,3	13,5	5,3	100,0
Femme	36,6	45,2	13,5	4,7	100,0
Quartile en infrastructures					
Peu dotés	32,7	46,4	15,5	5,4	100,0
Quartile 2	32,1	53,4	10,7	3,9	100,0
Quartile 3	31,9	45,7	16,5	5,9	100,0
Bien dotés	48,0	35,3	11,2	5,5	100,0
Ensemble	36,1	45,3	13,5	5,2	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

462. Enfin, il est montré que le pourcentage des individus de moins de 17 ans ayant une copie d'acte de naissance s'élève à 69% pour les ménages bénéficiaires d'aide (contre 65% pour les

ménages non bénéficiaires). Le lien entre ces deux variables³² est significatif selon le test de chi2 effectué à cet effet.

463. En matière d'éducation, le taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans ne dépend pas du statut du ménage vis-à-vis de l'aide³³ (bénéficiaire ou non). D'ailleurs le taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans ne diffère pas tellement selon que le ménage soit bénéficiaire d'aide ou non (92%). Néanmoins, un lien³⁴ existe entre le statut du ménage vis-à-vis de l'aide et les raisons d'arrêt des études pour les enfants de 6-14 ans. L'arrêt des études en raison des problèmes financiers pour les enfants de 6-14 ans a été soulevé par 73% des ménages bénéficiaires d'aides contre 77% par les non bénéficiaires.

464. Pour ce qui est de la santé, le taux de vaccination est lié³⁵ (toute chose égale par ailleurs) au statut des ménages vis-à-vis de l'aide. La proportion des enfants de moins de 5 ans vaccinés auprès des ménages bénéficiaires d'aide s'élève à 93% contre 90% pour les ménages non bénéficiaires.

8.5.Utilisation des transferts monétaires

465. La principale utilisation des transferts monétaires dans le Sud revient de loin à l'alimentation (63,7%) selon le graphique 9.3. Viennent ensuite les postes de dépense relatifs à l'achat d'eau et la santé qui représentent chacun entre 9 à 8% de l'utilisation des transferts. Quant aux dépenses qui concernent les autres dépenses³⁶, l'énergie et l'éducation, leur importance varie chacune entre 3 à 4% du montant des transferts. L'utilisation des transferts monétaires dans le cadre des activités économiques ne concernent que 2,9% des ménages. Donc, les transferts monétaires fournissent aux ménages des revenus supplémentaires qui leur permettent surtout de se procurer de quoi se nourrir ou boire, puis de faciliter leur accès aux services de santé ou d'éducation avant de s'intéresser aux activités économiques.

Graphique 47 : Principales utilisations des transferts monétaires reçus

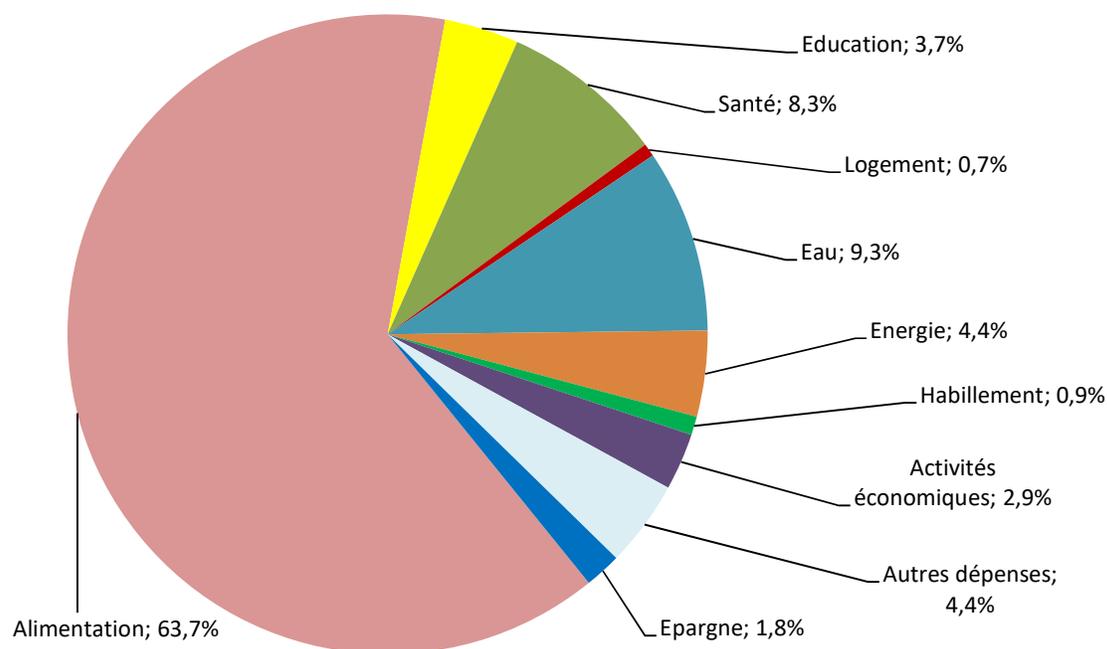
³² Test de chi2 entre le fait d'avoir bénéficié de l'aide et la possession d'une copie d'acte de naissance :
Pearson chi2(1) = 355.3212 Pr = 0.000

³³ Test de chi2 entre le fait d'avoir bénéficié de l'aide et le taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans :
Pearson chi2(1) = 0.8018 Pr = 0.371

³⁴ Test de chi2 entre le fait d'avoir bénéficié de l'aide et les raisons d'arrêt des études pour les enfants de 6-14 ans :
Pearson chi2(7) = 225.8340 Pr = 0.000

³⁵ Test de chi2 entre le fait d'avoir bénéficié de l'aide et le fait d'être vacciné pour les enfants de moins de 5ans :
Pearson chi2(1) = 357.6213 Pr = 0.000

³⁶ Les autres dépenses regroupent les dépenses du ménage autres que l'alimentation, l'eau, l'énergie, l'éducation, la santé, l'habillement, l'épargne et celles relatives aux activités économiques.



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

466. L'importance des dépenses alimentaires dans l'utilisation des transferts monétaires est telle que parmi les ménages qui en sont bénéficiaires, 46,8% d'entre eux ne se sont prononcés que pour une et une seule utilisation des transferts monétaires, et encore, la grande majorité d'entre eux les ont utilisés pour le poste de dépenses alimentaires (98,9%).

467. Selon la région, le tableau 9.3 illustre que la part des transferts alloués à l'achat de l'eau et à la santé est relativement élevée à Androy par rapport à la région d'Anosy (respectivement 9,9% et 8,8% contre 4,3% et 4,8%). En outre, même dans une proportion moindre, la part des transferts monétaires utilisée aux activités économiques diminue avec l'âge du chef de ménage (4,4% pour les ménages dont le chef a Moins de 29 ans contre 0,9% pour ceux dirigés par un chef âgé de plus de 60 ans). Enfin, par rapport aux ménages dirigés par un chef "sans instruction", les ménages dont le niveau d'instruction du chef est le primaire ou le secondaire allouent une part relativement importante à l'éducation (6,1% et 5,6% contre 1,9%) et aux services de santé (respectivement 11% et 10,2% contre 6,2%).

Tableau 139 : Principales utilisations des transferts monétaires reçus selon certaines caractéristiques des ménages

Utilisations des transferts reçus	Unité : %										
	Alimentation	Eau	Santé	Energie	Autres dépenses	Educa-tion	Act. éco-nomiques	Epargne	Habille-ment	Loge-ment	Total
Région											
Androy	62,8	3,4	8,8	0,8	9,9	4,5	1,1	3,1	4,8	0,9	100,0
Anosy	70,6	6,0	4,8	0,0	4,3	3,5	0,0	1,0	1,2	8,6	100,0
Quartile de richesse											
Pauvres	72,8	5,4	5,0	0,0	4,4	3,8	0,9	1,7	3,2	2,8	100,0
Quartile 2	67,5	1,6	5,1	0,9	7,9	6,1	1,5	2,4	4,1	2,9	100,0
Quartile 3	61,2	4,2	11,6	0,0	9,3	5,0	0,4	3,2	3,2	2,0	100,0
Riches	60,7	4,1	8,6	1,3	11,5	3,2	1,1	3,2	5,7	0,8	100,0
Degré de malnutrition											

Urgent	56,8	7,0	12,3	1,4	8,5	6,3	1,2	2,9	3,6	0,0	100,0
Alerte	67,7	3,3	5,1	0,0	6,3	3,5	0,9	3,7	6,7	2,9	100,0
à surveiller	62,7	3,3	9,4	0,9	11,4	4,5	0,9	2,3	3,0	1,6	100,0
Taille du ménage											
1 à 3 personnes	57,7	1,9	11,0	0,4	6,1	12,3	0,0	2,2	8,0	0,5	100,0
4 à 6 personnes	62,1	3,3	7,1	1,1	14,2	2,4	1,0	3,4	4,3	1,3	100,0
7 à 10 personnes	68,3	4,7	8,2	0,2	3,3	4,2	1,6	3,0	2,6	4,1	100,0
Plus de 10 pers.	71,8	7,3	12,3	0,0	1,0	3,1	0,0	0,0	4,6	0,0	100,0
Age du chef de ménage											
Moins 29 ans	59,3	1,6	10,2	0,3	4,8	8,7	1,1	4,4	8,5	1,3	100,0
30 à 44 ans	63,6	4,4	8,1	1,4	12,7	1,7	1,0	3,1	2,1	1,9	100,0
45 à 59 ans	66,5	4,9	9,6	0,2	7,5	2,2	1,1	2,2	3,2	2,6	100,0
60 ans et plus	65,9	3,2	2,6	0,0	9,9	9,7	0,0	0,9	6,6	1,2	100,0
Genre du chef de ménage											
Homme	63,7	3,7	8,2	0,8	9,1	3,6	1,3	3,4	4,6	1,6	100,0
Femme	63,7	3,8	8,4	0,2	9,7	6,5	0,0	1,4	3,8	2,4	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage											
Non éduqué	62,7	1,9	6,2	1,1	12,0	5,6	1,8	2,9	4,3	1,6	100,0
Primaire	64,9	6,1	11,0	0,0	5,9	3,9	0,0	2,5	4,4	1,4	100,0
2daire-Univ.	65,0	5,6	10,2	0,3	6,3	0,9	0,0	3,6	4,6	3,5	100,0
Ensemble	63,7	3,7	8,3	0,7	9,3	4,4	0,9	2,9	4,4	1,8	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

468. Si nous nous intéressons au montant mensuel des transferts monétaires perçus par les ménages, il s'élève en moyenne à 60 000 Ariary. La distribution du montant perçu est très dispersée car certains ménages ont bénéficié moins de 5 000 Ar par mois alors que d'autres ont touché plus de 100 000 Ar. D'une manière globale, la moitié des ménages ont en moyenne bénéficié moins de 50 000 Ar par mois de transferts monétaires. Et la proportion des ménages ayant perçu plus de 120 000 Ar (c'est-à-dire le double du montant moyen) ne représente que 3% du total.

469. Selon le tableau 9.4, la taille du ménage, le degré de malnutrition ainsi que la distance du lieu d'habitation par rapport au site figurent parmi les variables qui permettent de différencier les ménages par rapport au montant des transferts reçus. En moyenne, le montant des transferts reçus est relativement bas pour les ménages de 1 à 3 personnes. En outre, le montant moyen des transferts monétaires perçus par la plupart des ménages (48,8%) se trouvant dans les sites avec un degré de malnutrition "urgent" s'élève à moins de 30 000 Ar par mois alors que dans les autres sites ("alerte" ou "à surveiller"), 50,2% et 47,6% ont respectivement perçus entre 30 000 et 60 000 Ar. Ce qui explique la différence du montant moyen par rapport au degré de malnutrition. Et une grande majorité des ménages (76,6%) qui habitent loin des sites de malnutrition (à plus d'une heure de temps) ont bénéficié moins de 30 000 Ar de transferts monétaires.

470. Par ailleurs, le recoupement avec d'autres variables ont aussi montré que le montant moyen du transfert monétaire est relativement important pour les ménages ACN ou ceux dont le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé. En effet, 31,9% des ménages ACN ont perçu plus de 60 000 Ar (contre 21,2% pour les ménages non ACN). Par rapport au niveau d'instruction du chef de ménage, 37,2% des ménages dirigés par un chef ayant un niveau d'instruction secondaire ou plus ont obtenu plus de 60 000 Ar (contre 16,8% pour ceux dirigés par un chef "sans instruction").

Tableau 140 : Répartition des ménages selon le montant mensuel des transferts monétaires perçus

Unité : %

Montant mensuel de transferts monétaires	30.000 Ar ou moins	30.000 à 60.000 Ar	plus de 60.000 Ar	Total	Montant moyen (en Ariary)
Ensemble	30,8	47,3	21,9	100,0	59 000
Région					
Androy	28,8	48,5	22,7	100,0	61 000
Anosy	43,6	39,7	16,8	100,0	48 000
Quartile de vulnérabilité					
Peu vulnérables	24,9	49,5	25,6	100,0	69 000
Quartile 2	18,5	59,0	22,6	100,0	62 000
Quartile 3	38,4	34,5	27,2	100,0	63 000
Très vulnérables	51,5	40,4	8,1	100,0	36 000
Degré de malnutrition					
Urgent	48,8	37,0	14,2	100,0	54 000
Alerte	32,0	50,2	17,8	100,0	58 000
à surveiller	25,8	47,6	26,6	100,0	62 000
Ménage ACN ou non					
Ménage non ACN	31,5	47,3	21,2	100,0	58 000
Ménage ACN	20,1	48,1	31,9	100,0	75 000
Taille du ménage					
1 à 3 personnes	35,7	42,4	21,9	100,0	49 000
4 à 6 personnes	30,8	46,3	22,9	100,0	63 000
7 à 10 personnes	31,4	48,8	19,8	100,0	56 000
Plus de 10 Personnes	19,8	57,4	22,9	100,0	65 000
Nombre d'enfants de moins de 5 ans					
1 enfant	31,0	49,1	19,9	100,0	56 000
2 enfants	28,7	47,7	23,6	100,0	63 000
3 enfants et plus	34,9	43,4	21,7	100,0	58 000
Genre du chef de ménage					
Homme	28,9	49,9	21,2	100,0	60 000
Femme	36,1	40,3	23,7	100,0	57 000
Niveau d'éducation du chef de ménage					
Non éduqué	31,9	51,2	16,8	100,0	56 000
Primaire	30,9	46,5	22,6	100,0	56 000
Secondaire-Universitaire	27,0	35,9	37,2	100,0	75 000
Distance par rapport au site					
Moins 15 minutes	22,0	47,7	30,3	100,0	68 000
15 min à 1 heure	34,0	56,3	9,7	100,0	52 000
Plus d'une heure	76,6	21,6	1,8	100,0	25 000

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

471. Par rapport au genre, le montant moyen des transferts perçus par les ménages dirigés par une femme ne s'écarte pas trop de ceux dirigés par les hommes bien que légèrement inférieur. La proportion des ménages dirigés par une femme ayant bénéficié des transferts moins de 30 000 Ar dépasse de 7 points de pourcentage ceux dirigés par un homme. Pourtant, il est admis que les femmes font en général un meilleur usage des transferts monétaires par rapport aux hommes et que par conséquent, il est beaucoup plus optimal de les verser à la mère de famille. C'est la raison pour laquelle les programmes de transferts monétaires ciblent davantage au sein du ménage les femmes pour toucher l'argent obtenu des transferts monétaires afin

d'optimiser les effets escomptés. D'ailleurs, une telle stratégie contribue également à accroître le pouvoir de négociation des femmes qui s'avère être utile dans de nombreuses situations étant donné le rôle des femmes au sein des ménages.

8.6.Conclusion

472. Le rôle des transferts monétaires dans les programmes de protection sociale s'est accru en Afrique. Les transferts monétaires qui ciblent les pauvres, particulièrement les enfants et les autres groupes vulnérables, aident les ménages à assurer leur consommation de base et à faire face aux chocs. Les expériences de transferts monétaires dans les pays africains ont prouvé l'efficacité de cet instrument dans le cadre des programmes de filet de sécurité sociale.

473. Par ailleurs, l'utilisation des technologies modernes telle que l'utilisation des systèmes de paiement par téléphone portable, comme ce fut le cas dans le Sud, sont déjà autant d'avancées qui facilitent le processus de paiement des bénéficiaires. Ce qui permettra également d'intégrer progressivement les ménages pauvres au système financier du pays.

ANNEXES

Tableau 141 : Proportion des ménages ayant bénéficié des aides selon leur nature au cours des douze derniers mois.

Nature des aides	Cash/ Transferts monétaires	Distribution de vivre gratuite	HIMO (vivre ou cash)	Semence gratuite	Eau gratuite	Animaux de ferme gratuits	Autres transferts en nature	Autres actions humanitaires	Unité : %
									Ensemble
Ensemble	7,4	57,1	7,4	11,3	1,1	3,0	1,5	0,7	63,9
Région									
Androy	7,7	60,1	7,1	11,8	1,1	3,4	1,4	0,6	66,7
Anosy	5,0	37,2	9,5	8,2	0,9	0,0	2,0	1,3	45,5
Degré de malnutrition									
Urgent	4,2	68,0	3,4	5,1	1,8	1,4	2,3	1,1	70,2
Alerte	8,1	64,8	7,0	15,2	1,4	3,5	0,6	0,4	70,1
à surveiller	8,5	44,2	9,9	11,4	0,5	3,4	1,9	0,7	54,9
Ménage ACN ou non									
Ménage non ACN	7,4	56,8	7,7	10,7	1,0	1,3	1,4	0,6	62,9
Ménage ACN	6,8	60,1	3,9	18,8	2,0	23,1	2,7	0,8	76,1
Type de ménage									
Monoparental homme	6,1	57,0	5,4	9,1	3,4	2,2	2,2	2,2	58,5
Monoparental femme	7,6	59,5	6,0	9,7	0,8	2,4	1,3	0,8	63,5
Elargie ou polygame	7,4	64,6	6,7	12,6	0,4	3,7	1,8	0,6	70,5
Nucléaire	7,3	54,5	8,3	11,9	1,3	3,1	1,5	0,6	63,0
Taille du ménage									
1 à 3 personnes	6,6	56,4	5,7	10,4	0,8	3,1	1,4	1,1	61,3
4 à 6 personnes	7,6	58,6	9,8	10,8	1,2	1,9	1,8	0,7	65,2
7 à 10 personnes	7,6	55,2	5,6	10,8	1,0	3,2	1,1	0,6	62,0
Plus de 10 pers.	6,7	58,4	5,7	17,6	1,3	6,9	2,0	0,0	69,4
Nombre d'enfants de moins de 5 ans									
1 enfant	8,4	56,0	7,3	11,7	1,4	3,2	1,5	1,0	64,3
2 enfants	6,8	58,3	7,5	11,4	0,9	2,8	1,7	0,2	64,0
3 enfants et plus	6,9	56,2	7,2	10,4	0,9	3,1	1,1	1,1	63,0
Age du chef de ménage									
Moins 25 ans	6,2	54,3	5,3	8,2	0,4	2,0	1,1	0,7	58,5
30 à 44 ans	6,6	56,2	8,7	12,8	1,4	2,3	1,1	0,6	62,6
45 à 59 ans	9,7	60,0	8,1	12,4	1,3	4,7	2,1	0,4	70,0
60 ans et plus	7,9	59,9	6,4	11,2	1,0	3,7	2,2	1,3	67,1
Genre du chef de ménage									
Homme	7,3	56,1	8,0	12,0	1,2	3,2	1,6	0,6	64,1
Femme	7,5	59,4	5,9	9,7	0,8	2,4	1,2	0,8	63,4
Niveau d'éducation du chef de ménage									
Non éduqué	7,0	57,6	6,8	9,8	0,7	1,8	1,3	0,6	63,4
Primaire	8,6	56,6	8,1	11,6	2,2	2,7	2,0	0,8	64,5
Secondaire- Universitaire	6,6	56,1	8,2	16,4	0,8	7,8	1,7	0,8	64,7
Activité du Chef de ménage									
Inactif/Chômeur	6,2	53,6	3,2	7,6	0,6	0,7	1,3	0,7	54,2
Agriculture	7,9	59,7	7,5	11,9	1,0	2,8	1,6	0,7	66,7

Industrie	3,9	28,7	8,7	12,9	0,0	0,6	0,3	0,4	38,4
Commerce	5,8	61,1	11,6	13,7	2,5	2,2	2,3	0,3	64,4
Administration	5,1	72,5	3,4	12,1	0,0	10,2	0,0	0,0	79,0
Autres services	6,8	43,6	8,1	7,1	2,1	6,2	1,5	0,6	54,4
Milieu de résidence									
Région	0,7	55,6	7,1	7,2	0,6	2,3	2,1	0,8	58,0
District	14,2	37,1	5,5	6,9	0,1	3,2	0,3	0,5	48,0
Autres communes	6,4	61,7	7,9	12,7	1,3	3,0	1,7	0,7	68,0
Distance par rapport au site									
Moins 15 minutes	7,1	57,2	8,0	10,8	1,1	3,4	1,7	0,6	65,0
15 min à 1 heure	8,1	51,8	6,8	14,2	1,0	2,8	1,1	0,7	58,4
Plus d'une heure	7,4	68,0	5,6	8,2	1,1	1,1	1,6	0,6	70,0
Nombre d'Ecoles primaires									
Aucune école	3,8	58,4	8,0	11,8	0,1	2,6	1,7	1,2	65,2
Une école	8,8	55,3	6,8	10,5	1,1	3,0	1,4	0,6	62,6
2 écoles et plus	4,6	65,6	9,8	15,6	2,4	3,4	1,7	0,1	69,9
Nombre de Centres de Santé									
Aucun centre de santé	7,4	56,9	7,5	10,5	0,8	2,9	1,6	0,8	63,9
Un centre de santé	5,0	59,6	7,4	15,6	2,1	3,8	1,6	0,4	65,7
2 centres de santé et plus	16,4	48,4	5,6	7,9	1,3	1,5	0,0	0,0	57,1
Source d'eau potable									
JIRAMA	12,5	39,5	9,2	8,7	0,7	3,3	1,7	1,5	51,8
Citerne-Barrage	8,4	45,9	9,6	8,6	1,7	1,8	1,1	0,6	57,3
Aucun	6,4	62,6	6,5	12,5	1,0	3,3	1,6	0,6	67,4
Quartile de richesse									
Pauvres	4,3	51,1	3,8	6,4	0,6	0,7	0,8	0,8	56,0
Quartile 2	7,1	59,8	5,0	9,4	1,0	2,1	1,1	0,6	64,6
Quartile 3	6,9	60,3	9,0	11,5	1,0	1,7	1,3	0,4	65,9
Riches	11,2	57,2	11,7	18,0	1,7	7,5	2,8	0,8	69,1
Quartile de vulnérabilité									
Peu vulnérables	9,7	52,9	8,4	8,9	1,1	4,3	1,5	0,8	61,9
Quartile 2	9,4	58,1	8,1	12,3	1,8	4,1	2,1	1,1	66,6
Quartile 3	6,1	61,4	6,1	12,5	0,7	2,3	1,2	0,4	66,0
Très vulnérables	4,2	55,5	7,0	11,5	0,7	1,1	1,2	0,3	60,6
Quartile en infrastructures									
Peu dotés	7,3	61,4	6,9	13,8	0,8	3,5	2,2	0,2	67,3
Quartile 2	5,7	62,3	6,1	7,3	0,8	3,4	0,9	1,1	67,9
Quartile 3	5,8	62,8	7,1	15,6	1,8	2,0	1,4	0,5	68,1
Bien dotés	10,8	41,6	9,5	8,6	0,9	2,9	1,6	0,8	52,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

Tableau 142 : Répartition des ménages selon le nombre d'aides reçus au cours des 12 derniers mois.

Nombre d'aides reçues	Unité : %				Total
	Aucune aide	Une aide	Deux types d'aide	Trois types d'aide ou plus	
Ensemble	36,1	45,3	13,5	5,2	100,0
Région					
Androy	33,3	47,3	14,0	5,4	100,0

Anosy	54,5	32,0	9,8	3,7	100,0
Degré de malnutrition					
Urgent	29,8	57,6	9,7	2,9	100,0
Alerte	29,9	46,3	18,4	5,5	100,0
à surveiller	45,1	37,7	11,2	6,1	100,0
Protection sociale					
Transferts monétaires	0,0	22,4	44,6	33,0	100,0
Vivres	0,0	83,9	14,8	1,3	100,0
Autres aides	0,0	87,3	12,2	0,5	100,0
Aucune aide	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Ménage ACN ou non					
Ménage non ACN	37,1	45,2	12,8	4,9	100,0
Ménage ACN	23,9	45,7	21,8	8,6	100,0
Type de ménage					
Monoparental homme	41,5	44,1	7,4	7,0	100,0
Monoparental femme	36,5	45,3	13,4	4,8	100,0
Elargie ou polygame	29,5	49,5	15,8	5,2	100,0
Nucléaire	37,0	44,5	13,3	5,2	100,0
Taille du ménage					
1 à 3 personnes	38,7	43,7	12,5	5,1	100,0
4 à 6 personnes	34,8	46,7	11,7	6,8	100,0
7 à 10 personnes	38,0	43,8	14,9	3,2	100,0
Plus de 10 personnes	30,6	46,7	17,9	4,8	100,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans					
1 enfant	35,7	45,1	14,4	4,8	100,0
2 enfants	36,0	45,0	13,6	5,5	100,0
3 enfants et plus	37,0	46,1	11,7	5,2	100,0
Age du chef de ménage					
Moins 25 ans	41,5	44,1	10,2	4,3	100,0
30 à 44 ans	37,4	43,5	13,3	5,8	100,0
45 à 59 ans	30,0	48,2	16,5	5,4	100,0
60 ans et plus	32,9	47,4	15,2	4,5	100,0
Genre du chef de ménage					
Homme	35,9	45,3	13,5	5,3	100,0
Femme	36,6	45,2	13,5	4,7	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage					
Non éduqué	36,6	46,8	12,5	4,2	100,0
Primaire	35,6	44,2	14,3	6,0	100,0
Secondaire-Universitaire	35,3	41,5	15,8	7,4	100,0
Activité du Chef de ménage					
Inactif/Chômeur	45,8	38,7	12,6	2,8	100,0
Agriculture	33,3	47,6	13,7	5,4	100,0
Industrie	61,6	23,0	13,7	1,8	100,0
Commerce	35,7	41,4	11,7	11,2	100,0
Administration	21,0	56,7	20,3	2,0	100,0
Autres services	45,6	38,5	11,8	4,1	100,0
Milieu de résidence					
Région	42,0	47,0	4,7	6,3	100,0
District	52,0	33,7	10,0	4,4	100,0
Autres communes	32,0	47,8	15,0	5,2	100,0
Distance par rapport au site					
Moins 15 minutes	35,0	47,0	13,1	4,8	100,0
15 min à 1 heure	41,6	37,4	14,5	6,5	100,0
Plus d'une heure	30,0	52,7	13,1	4,2	100,0

Nombre d'Ecoles primaires					
Aucune école	34,8	48,4	12,0	4,8	100,0
Une école	37,4	44,3	13,6	4,8	100,0
2 écoles et plus	30,1	46,4	15,4	8,1	100,0
Nombre de Centres de Santé					
Aucun centre de santé	36,1	46,1	12,9	4,9	100,0
Un centre de santé	34,3	43,6	15,4	6,7	100,0
2 centres de santé et plus	42,9	37,3	16,0	3,8	100,0
Source d'eau potable					
JIRAMA	48,2	35,8	10,3	5,7	100,0
Citerne-Barrage	42,7	43,0	9,9	4,5	100,0
Aucun	32,6	47,2	14,9	5,3	100,0
Quartile de richesse					
Pauvres	44,0	45,7	8,9	1,4	100,0
Quartile 2	35,4	47,9	12,8	3,9	100,0
Quartile 3	34,1	46,0	14,7	5,2	100,0
Riches	30,9	41,5	17,5	10,1	100,0
Quartile de vulnérabilité					
Peu vulnérables	38,1	44,1	12,3	5,6	100,0
Quartile 2	33,4	45,4	14,9	6,3	100,0
Quartile 3	34,0	47,6	13,3	5,1	100,0
Très vulnérables	39,4	43,7	13,5	3,4	100,0
Quartile en infrastructures					
Peu dotés	32,7	46,4	15,5	5,4	100,0
Quartile 2	32,1	53,4	10,7	3,9	100,0
Quartile 3	31,9	45,7	16,5	5,9	100,0
Bien dotés	48,0	35,3	11,2	5,5	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

Tableau 143 : Principales utilisations des transferts monétaires pour les ménages bénéficiaires.

Utilisations des transferts monétaires	Unité : %										
	Alimentation	Eau	Santé	Energie	Autres dépenses	Education	Activités économiques	Epargne	Habillement	Logement	Total
Ensemble	63,7	9,3	8,3	4,4	4,4	3,7	2,9	1,8	0,9	0,7	100,0
Région											
Androy	62,8	9,9	8,8	4,5	4,8	3,4	3,1	0,9	1,1	0,8	100,0
Anosy	70,6	4,3	4,8	3,5	1,2	6,0	1,0	8,6	0,0	0,0	100,0
Degré de malnutrition											
Urgent	56,8	8,5	12,3	6,3	3,6	7,0	2,9	0,0	1,2	1,4	100,0
Alerte	67,7	6,3	5,1	3,5	6,7	3,3	3,7	2,9	0,9	0,0	100,0
à surveiller	62,7	11,4	9,4	4,5	3,0	3,3	2,3	1,6	0,9	0,9	100,0
Ménage ACN ou non											
Ménage non ACN	63,5	9,3	8,4	4,5	4,4	3,6	3,0	1,9	0,9	0,7	100,0
Ménage ACN	68,4	8,5	6,6	2,5	4,2	6,6	0,0	1,3	1,9	0,0	100,0
Type de ménage											
Monoparental homme	72,3	0,0	11,4	4,2	3,3	8,8	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Monoparental femme	63,9	9,8	8,3	6,6	3,9	3,6	1,4	2,4	0,0	0,0	100,0
Elargie ou polygame	62,6	8,2	4,3	6,7	10,8	3,6	2,3	0,0	1,6	0,0	100,0
Nucléaire	63,7	9,4	8,9	2,9	3,4	3,7	3,7	2,0	1,2	1,1	100,0

Taille du ménage											
1 à 3 personnes	57,7	6,1	11,0	12,3	8,0	1,9	2,2	0,5	0,0	0,4	100,0
4 à 6 personnes	62,1	14,2	7,1	2,4	4,3	3,3	3,4	1,3	1,0	1,1	100,0
7 à 10 personnes	68,3	3,3	8,2	4,2	2,6	4,7	3,0	4,1	1,6	0,2	100,0
Plus de 10 personnes	71,8	1,0	12,3	3,1	4,6	7,3	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans											
1 enfant	64,1	8,6	7,4	5,5	5,9	4,1	2,7	1,5	0,1	0,2	100,0
2 enfants	63,5	9,2	9,1	4,1	4,1	3,3	3,6	1,2	1,7	0,3	100,0
3 enfants et plus	63,6	10,6	7,9	2,8	2,1	4,1	1,7	3,9	0,8	2,4	100,0
Age du chef de ménage											
Moins 25 ans	59,3	4,8	10,2	8,7	8,5	1,6	4,4	1,3	1,1	0,3	100,0
30 à 44 ans	63,6	12,7	8,1	1,7	2,1	4,4	3,1	1,9	1,0	1,4	100,0
45 à 59 ans	66,5	7,5	9,6	2,2	3,2	4,9	2,2	2,6	1,1	0,2	100,0
60 ans et plus	65,9	9,9	2,6	9,7	6,6	3,2	0,9	1,2	0,0	0,0	100,0
Genre du chef de ménage											
Homme	63,7	9,1	8,2	3,6	4,6	3,7	3,4	1,6	1,3	0,8	100,0
Femme	63,7	9,7	8,4	6,5	3,8	3,8	1,4	2,4	0,0	0,2	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage											
Non éduqué	62,7	12,0	6,2	5,6	4,3	1,9	2,9	1,6	1,8	1,1	100,0
Primaire	64,9	5,9	11,0	3,9	4,4	6,1	2,5	1,4	0,0	0,0	100,0
Secondaire-											
Universitaire	65,0	6,3	10,2	0,9	4,6	5,6	3,6	3,5	0,0	0,3	100,0
Activité du Chef de ménage											
Inactif/Chômeur	65,5	11,1	6,8	9,8	4,2	2,6	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Agriculture	63,1	8,2	8,5	4,8	4,2	3,8	3,1	2,3	1,2	0,8	100,0
Industrie	76,7	6,7	0,0	2,4	0,0	8,6	5,6	0,0	0,0	0,0	100,0
Commerce	58,8	23,9	6,3	0,9	4,3	3,9	1,9	0,0	0,0	0,0	100,0
Administration	57,5	5,2	14,6	0,0	22,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Autres services	70,2	10,1	10,6	0,0	4,6	2,9	1,7	0,0	0,0	0,0	100,0
Milieu de résidence											
Région	52,5	32,5	9,9	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
District	72,3	0,0	7,8	0,5	6,0	3,4	7,9	0,5	1,6	0,0	100,0
Autres communes	62,2	10,2	8,3	5,3	4,2	4,1	1,7	2,3	0,8	0,9	100,0
Distance par rapport au site											
Moins 15 minutes	63,0	7,9	10,6	3,8	3,1	5,6	2,8	1,7	1,4	0,1	100,0
15 min à 1 heure	67,6	14,4	4,0	3,9	4,6	0,8	2,9	1,7	0,0	0,2	100,0
Plus d'une heure	59,0	4,7	5,0	8,7	11,1	0,0	3,1	3,0	0,5	4,8	100,0
Nombre d'Ecoles primaires											
Aucune école	61,2	17,2	10,5	4,6	0,5	2,2	0,7	2,7	0,0	0,3	100,0
Une école	65,1	7,3	7,1	3,9	5,3	3,7	3,6	2,0	1,2	0,8	100,0
2 écoles et plus	58,4	11,1	12,3	6,6	4,0	6,0	1,1	0,0	0,6	0,0	100,0
Nombre de Centres de Santé											
Aucun centre de santé	61,9	9,5	9,1	4,0	4,6	4,0	3,0	2,2	1,1	0,8	100,0
Un centre de santé	68,6	11,0	6,4	7,8	2,7	2,8	0,3	0,4	0,0	0,0	100,0
2 centres de santé et plus	80,1	0,0	0,0	0,0	5,5	3,3	8,9	0,0	2,2	0,0	100,0
Source d'eau potable											
JIRAMA	66,0	4,2	8,5	2,1	6,2	3,1	8,1	0,0	1,8	0,0	100,0
Citerne-Barrage	68,7	7,3	13,1	1,5	1,5	4,4	0,5	1,8	1,2	0,0	100,0
Aucun	61,8	10,9	6,8	5,7	4,9	3,7	2,5	2,2	0,7	1,0	100,0
Quartile de richesse											
Pauvres	72,8	4,4	5,0	3,8	3,2	5,4	1,7	2,8	0,9	0,0	100,0
Quartile 2	67,5	7,9	5,1	6,1	4,1	1,6	2,4	2,9	1,5	0,9	100,0
Quartile 3	61,2	9,3	11,6	5,0	3,2	4,2	3,2	2,0	0,4	0,0	100,0
Riches	60,7	11,5	8,6	3,2	5,7	4,1	3,2	0,8	1,1	1,3	100,0
Quartile de vulnérabilité											
Peu vulnérables	64,1	4,1	12,5	2,7	5,7	2,2	5,6	0,4	1,0	1,8	100,0
Quartile 2	62,9	11,1	9,5	2,3	3,0	5,4	2,4	1,4	2,0	0,0	100,0

Quartile 3	67,2	12,1	7,0	5,2	3,5	3,4	1,0	0,3	0,0	0,2	100,0
Très vulnérables	60,5	11,7	0,7	9,3	5,3	4,0	1,2	6,6	0,3	0,4	100,0
Quartile en infrastructures											
Peu dotés	59,8	9,5	7,8	6,4	5,1	3,3	4,2	1,9	0,4	1,8	100,0
Quartile 2	63,5	9,7	4,4	6,6	7,2	4,4	1,5	1,9	0,4	0,5	100,0
Quartile 3	66,2	11,7	8,7	3,2	2,0	2,4	1,1	3,1	1,3	0,3	100,0
Bien dotés	65,6	6,9	11,1	1,8	3,5	4,7	3,9	0,8	1,6	0,0	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

Tableau 144 : Répartition des ménages bénéficiaires selon le montant mensuel des transferts monétaires perçus.

Montant mensuel de transferts monétaires	Unité : %				Montant moyen (en Ariary)
	30.000 Ar ou moins	30.000 à 60.000 Ar	plus de 60.000 Ar	Total	
Ensemble	30,8	47,3	21,9	100,0	59 000
Région					
Androy	28,8	48,5	22,7	100,0	61 000
Anosy	43,6	39,7	16,8	100,0	48 000
Degré de malnutrition					
Urgent	48,8	37,0	14,2	100,0	54 000
Alerte	32,0	50,2	17,8	100,0	58 000
à surveiller	25,8	47,6	26,6	100,0	62 000
Ménage ACN ou non					
Ménage non ACN	31,5	47,3	21,2	100,0	58 000
Ménage ACN	20,1	48,1	31,9	100,0	75 000
Type de ménage					
Monoparental homme	74,4	25,6	0,0	100,0	30 000
Monoparental femme	36,2	39,7	24,0	100,0	57 000
Elargie ou polygame	32,0	51,3	16,7	100,0	55 000
Nucléaire	27,1	50,4	22,5	100,0	62 000
Taille du ménage					
1 à 3 personnes	35,7	42,4	21,9	100,0	49 000
4 à 6 personnes	30,8	46,3	22,9	100,0	63 000
7 à 10 personnes	31,4	48,8	19,8	100,0	56 000
Plus de 10 Personnes	19,8	57,4	22,9	100,0	65 000
Nombre d'enfants de moins de 5 ans					
1 enfant	31,0	49,1	19,9	100,0	56 000
2 enfants	28,7	47,7	23,6	100,0	63 000
3 enfants et plus	34,9	43,4	21,7	100,0	58 000
Age du chef de ménage					
Moins 25 ans	41,6	34,7	23,7	100,0	50 000
30 à 44 ans	22,8	49,7	27,5	100,0	66 000
45 à 59 ans	30,5	53,3	16,2	100,0	63 000
60 ans et plus	38,5	47,4	14,1	100,0	49 000
Genre du chef de ménage					
Homme	28,9	49,9	21,2	100,0	60 000
Femme	36,1	40,3	23,7	100,0	57 000
Niveau d'éducation du chef de ménage					
Non éduqué	31,9	51,2	16,8	100,0	56 000
Primaire	30,9	46,5	22,6	100,0	56 000

Secondaire-Universitaire	27,0	35,9	37,2	100,0	75 000
Activité du Chef de ménage					
Inactif/Chômeur	48,9	39,5	11,6	100,0	48 000
Agriculture	32,0	46,2	21,9	100,0	58 000
Industrie	12,8	24,4	62,8	100,0	84 000
Commerce	35,6	50,0	14,5	100,0	46 000
Administration	14,9	63,4	21,7	100,0	94 000
Autres services	13,9	72,0	14,1	100,0	78 000
Milieu de résidence					
Région	0,0	71,6	28,4	100,0	59 000
District	4,1	63,8	32,1	100,0	80 000
Autres communes	40,2	41,3	18,5	100,0	53 000
Distance par rapport au site					
Moins 15 minutes	22,0	47,7	30,3	100,0	68 000
15 min à 1 heure	34,0	56,3	9,7	100,0	52 000
Plus d'une heure	76,6	21,6	1,8	100,0	25 000
Nombre d'Ecoles primaires					
Aucune école	24,8	47,1	28,1	100,0	61 000
Une école	32,2	45,3	22,5	100,0	61 000
2 écoles et plus	29,3	61,2	9,5	100,0	48 000
Nombre de Centres de Santé					
Aucun centre de santé	31,2	42,6	26,2	100,0	63 000
Un centre de santé	32,0	60,1	7,9	100,0	47 000
2 centres de santé et plus	21,8	75,4	2,7	100,0	50 000
Source d'eau potable					
JIRAMA	5,3	54,5	40,2	100,0	81 000
Citerne-Barrage	13,2	56,1	30,8	100,0	67 000
Aucun	42,1	42,9	15,0	100,0	52 000
Quartile de richesse					
Pauvres	36,0	41,8	22,1	100,0	54 000
Quartile 2	39,1	41,4	19,5	100,0	60 000
Quartile 3	30,9	50,0	19,1	100,0	53 000
Riches	24,2	50,8	25,0	100,0	65 000
Quartile de vulnérabilité					
Peu vulnérables	24,9	49,5	25,6	100,0	69 000
Quartile 2	18,5	59,0	22,6	100,0	62 000
Quartile 3	38,4	34,5	27,2	100,0	63 000
Très vulnérables	51,5	40,4	8,1	100,0	36 000
Quartile en infrastructures					
Peu dotés	36,1	40,3	23,6	100,0	65 000
Quartile 2	40,1	45,2	14,7	100,0	47 000
Quartile 3	41,5	45,6	13,0	100,0	47 000
Bien dotés	12,3	55,8	31,9	100,0	72 000

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

Tableau 145 : Période de l'année à laquelle le ménage a besoin beaucoup plus d'aides (en nature ou monétaire) pour subvenir à ses besoins.

Unité : %

Période de l'année	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septemb	Octobre	Novembr	Décembr
Ensemble	89	85	73	65	60	60	60	64	71	79	86	91
Région												
Androy	89	84	71	61	56	56	57	60	68	77	85	91
Anosy	95	92	89	88	87	85	85	86	88	90	92	95
Degré de malnutrition												
Urgent	84	77	66	60	57	57	58	61	68	74	83	92
Alerte	91	87	78	68	64	64	64	67	75	83	90	93
à surveiller	91	88	73	64	58	58	58	62	68	78	84	90
Protection sociale												
Transferts monétaires	89	81	72	64	55	53	55	61	69	79	90	92
Vivres	90	86	74	63	58	58	59	62	69	76	85	91
Autres aides	88	76	62	53	55	49	51	55	58	77	83	83
Aucune aide	89	85	74	68	64	66	65	68	75	82	87	92
Ménage ACN ou non												
Ménage non ACN	90	86	75	67	62	62	62	66	72	80	87	92
Ménage ACN	77	71	57	36	32	38	36	43	55	68	74	77
Type de ménage												
Monoparental homme	84	80	72	66	67	67	70	74	81	89	95	96
Monoparental femme	90	88	77	66	63	63	63	68	75	79	88	92
Élargie ou polygame	86	80	73	62	58	61	57	59	65	79	82	93
Nucléaire	90	84	72	64	59	59	59	62	70	78	86	90
Taille du ménage												
1 à 3 personnes	87	84	73	63	61	63	61	64	70	76	85	91
4 à 6 personnes	90	87	74	66	61	60	61	64	71	77	86	91
7 à 10 personnes	91	85	75	65	60	60	61	65	73	83	88	92
Plus de 10 Personnes	84	77	66	58	53	58	54	56	63	77	79	88
Nombre d'enfants de moins de 5 ans												
1 enfant	86	82	69	60	56	56	56	60	68	77	83	88
2 enfants	92	87	77	68	63	63	64	67	73	80	89	93
3 enfants et plus	90	85	73	64	59	61	60	64	70	79	86	92
Age du chef de ménage												
Moins 29 ans	89	84	70	62	58	59	59	62	68	74	85	92
30 à 44 ans	89	86	75	66	60	59	60	64	72	80	87	90
45 à 59 ans	92	85	73	64	61	61	62	66	73	81	87	91
60 ans et plus	87	82	74	66	63	66	61	62	69	81	86	94
Genre du chef de ménage												
Homme	89	84	72	64	59	59	59	62	69	78	86	91
Femme	90	88	76	66	62	62	63	68	75	80	87	92
Niveau d'éducation du chef de ménage												
Non éduqué	92	87	76	67	63	63	63	66	73	81	89	94
Primaire	90	85	73	65	59	59	59	63	69	75	84	89
Secondaire-Universitaire	80	76	65	53	49	53	51	56	67	79	79	86
Activité du Chef de ménage												
Inactif/Chômeur	87	84	74	71	71	69	66	69	74	78	86	93
Agriculture	91	86	74	64	59	59	60	63	70	78	87	92
Industrie	82	82	74	75	72	75	65	66	67	83	79	90
Commerce	89	87	76	68	63	65	67	72	79	82	90	94
Administration	65	71	64	39	37	39	40	49	60	65	72	69
Autres services	87	79	69	60	59	60	61	65	78	87	85	86
Milieu de résidence												
Région	88	86	73	68	65	68	65	68	71	78	82	88
District	88	82	67	58	55	56	56	62	72	82	89	93

Période de l'année	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septemb	Octobre	Novembr	Décembr
Autres communes	90	85	75	66	61	60	61	64	70	78	86	91
Source d'eau potable												
JIRAMA	89	83	70	60	53	54	56	62	68	77	90	92
Citerne-Barrage	88	83	71	67	65	66	64	68	74	83	87	91
Aucun	90	86	74	64	59	60	60	63	70	78	85	91
Distance par rapport au site												
Moins 15 minutes	88	84	71	61	55	56	56	59	66	76	84	89
15 min à 1 heure	93	89	82	75	73	72	71	74	79	84	91	94
Plus d'une heure	88	82	70	62	58	59	62	68	77	81	89	94
Nombre de Centres de Santé												
Aucun centre de santé	90	86	75	65	60	60	60	64	71	79	86	91
Un centre de santé	88	81	73	65	61	62	63	66	72	79	90	93
2 centres de santé et plus	86	73	51	49	45	51	46	50	69	73	72	83
Nombre d'Ecoles primaires												
Aucune école	89	88	78	69	66	67	64	67	71	80	83	89
Une école	89	85	73	64	60	60	61	64	72	79	87	91
2 écoles et plus	89	82	70	58	48	50	52	56	65	74	86	93
Quartile de richesse												
Pauvres	92	90	79	74	72	72	71	74	79	86	94	97
Quartile 2	92	88	77	67	64	64	64	67	73	82	89	93
Quartile 3	91	84	74	66	60	58	59	63	70	77	85	92
Riches	82	78	64	51	44	46	46	51	60	71	77	83
Quartile de vulnérabilité												
Peu vulnérables	88	83	71	61	52	53	53	57	64	74	85	91
Quartile 2	88	84	70	58	54	54	53	57	65	74	80	86
Quartile 3	89	84	73	65	62	63	63	68	73	82	88	93
Très vulnérables	92	89	80	76	73	73	74	75	81	86	92	94
Quartile en infrastructures												
Peu dotés	93	88	72	59	52	50	52	56	66	75	87	93
Quartile 2	85	83	72	64	61	61	61	63	68	77	84	90
Quartile 3	92	88	81	74	71	72	71	73	77	83	88	92
Bien dotés	87	81	68	61	56	58	58	63	72	80	85	90

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

9. LA PLACE DES FEMMES AU SEIN DES MÉNAGES DU SUD

Résumé

Les femmes représentent 51,6% des personnes dans le Sud. Ce qui se confère un rapport de féminité de 106,5. Cette importance démographique des femmes se manifeste-t-elle également sur le plan économique notamment dans les activités de production et la capacité décisionnelle des femmes. Les femmes actives dans le Sud exercent principalement des activités dans l'agriculture (79,9%). La prépondérance de l'agriculture est surtout importante dans la région Androy (82,3%) par rapport à Anosy (63,8%). Leur occupation dans les autres branches d'activités est plus prononcée dans la région Anosy qu'à Androy. La plupart d'entre elles sont des aides familiales (57,3%). Pour les femmes salariées dont la proportion avoisine 12,2% des femmes actives, elles exercent surtout leurs activités dans l'agriculture (36,7%) et les autres services (43,6%). L'importance de l'agriculture liée à leur statut d'aide familial pourrait rendre les femmes vulnérables car leur revenu n'est pas stable voire inexistant compte tenu de la dépendance des activités agricoles aux problèmes climatiques (sécheresse ou pluies tardives). Les transferts monétaires seraient alors un levier pour les femmes afin de les aider dans leurs activités économiques.

Interrogé sur la participation des femmes dans la production, 77% des chefs de ménage et 80% de leur conjoint admettent cette situation. Certaines caractéristiques du ménage peuvent avoir une influence sur cette opinion comme la taille du ménage ou le nombre d'enfants de moins de 5 ans au sein du ménage. L'importance des enfants en bas âge qui augmente le taux de dépendance économique du ménage pourrait motiver le conjoint à participer aux activités économiques pour contribuer aux revenus du ménage. Par rapport aux ménages ayant bénéficié de transferts monétaires, le taux de réponse affirmatif du chef de ménage par rapport à cette participation des femmes dans la production est relativement faible (74,5% contre 76,9% et 86,5% respectivement pour les ménage ayant reçu de vivres et autres formes d'aides).

Quant au pouvoir décisionnel des femmes, les femmes dans le Sud sont beaucoup plus sollicitées à prendre des décisions lorsqu'il s'agit des dépenses de consommation du ménage (51,2%). Dans les autres domaines, elles sont plutôt consultées. En matière de dépenses d'investissement et d'emprunts, la proportion des femmes qui prennent de décision s'élève autour de 30%. Au vu de ces résultats, la capacité décisionnelle des femmes est encore restreinte. D'ailleurs, un des effets attendus pour les programmes de transferts monétaires est l'amélioration de cette capacité décisionnelle des femmes.

9.1.Introduction

474. Les femmes représentent 51,6% des personnes dans le Sud. Ce qui se confère un rapport de féminité de 106,5. En d'autres termes, on trouve 106 femmes pour 100 hommes dans le Sud. Aujourd'hui, nul ne peut ignorer la place des femmes dans la vie économique au sein du ménage, de la communauté et même d'un pays. Cette partie va analyser si cette importance démographique des femmes se manifeste également sur le plan économique notamment dans les activités de production et la capacité décisionnelle des femmes.

9.2.Les femmes chefs de ménage

475. Les femmes sont à la tête de 29% des ménages dans le Sud. Une proportion qui est vraisemblable comparée aux résultats de l'enquête nationale auprès des ménages de l'INSTAT en 2012 (29,2% à Androy et 27,4% à Anosy). Selon le tableau 10.1, ces femmes chefs de ménages sont relativement jeunes : 37,2% d'entre elles ont Moins de 29 ans (contre 20,3% pour les hommes chefs de ménage). Par rapport au niveau d'instruction, la plupart sont "sans instruction" (50,7% contre 60,6% pour les hommes), mais la proportion de celles ayant un niveau secondaire ou plus est relativement importante (19,4% contre 14,2% pour les hommes).

476. La taille de leur ménage n'est pas grande comparée à ceux dirigés par les hommes. En effet, la proportion des ménages de petite taille (1 à 3 personnes) s'élève à 29,9% (contre 8,6% pour les hommes) tandis que les ménages composés de plus de 10 personnes ne représentent que 4,5% des ménages (contre 10,6% pour ceux dirigés par les hommes). Cependant, la proportion des ménages dirigés par les femmes se trouvant dans une situation de malnutrition "urgent" dépasse de 8 points de pourcentage ceux dirigés par les hommes. En matière d'aides, leur ménage bénéficie surtout de distribution de vivres (49,6%). Seulement 12,5% perçoivent de transferts monétaires. Mais cette structure en termes d'aides n'est pas trop différent par rapport au genre.

477. Enfin, l'agriculture reste l'activité principale des femmes chefs de ménage (66,2%). Ce qui ne déroge pas à la situation des femmes en milieu rural dans le pays. Leur occupation dans les activités du commerce mérite une attention (8% contre 2,5% pour les hommes chefs de ménage).

Tableau 146 : Comparaison des caractéristiques des femmes chef de ménage dans le Sud

Genre du chef de ménage	Unité : %		
	Homme	Femme	Total
Degré de malnutrition			
Urgent	20,2	28,2	22,5
Alerte	36,5	36,3	36,4
à surveiller	43,4	35,5	41,1
Total	100,0	100,0	100,0
Protection sociale			
Transferts monétaires	14,2	12,5	13,7
Vivres	46,6	49,6	47,5
Autres aides	3,4	1,2	2,7
Aucune aide	35,9	36,6	36,1
Total	100,0	100,0	100,0

Taille du ménage			
1 à 3 personnes	8,6	29,9	14,8
4 à 6 personnes	42,7	40,3	42,0
7 à 10 personnes	38,1	25,3	34,4
Plus de 10 Personnes	10,6	4,5	8,9
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans			
1 enfant	31,0	44,9	35,0
2 enfants	46,6	38,0	44,1
3 enfants et plus	22,5	17,2	20,9
Total	100,0	100,0	100,0
Age du chef de ménage			
Moins 29 ans	20,3	37,2	25,2
30 à 44 ans	40,6	32,5	38,3
45 à 59 ans	25,2	19,1	23,4
60 ans et plus	13,9	11,2	13,1
Total	100,0	100,0	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage			
Non éduqué	60,6	50,7	57,7
Primaire	25,2	29,7	26,5
Secondaire-Universitaire	14,2	19,6	15,7
Total	100,0	100,0	100,0
Activité du Chef de ménage			
Inactif/Chômeur	4,6	12,6	7,0
Agriculture	79,0	66,2	75,3
Industrie	4,4	1,7	3,6
Commerce	2,5	8,0	4,1
Administration	1,9	1,4	1,7
Autres services	7,7	10,1	8,4
Total	100,0	100,0	100,0
Distance par rapport au site			
Moins 15 minutes	63,0	63,5	63,1
15 min à 1 heure	25,9	23,7	25,3
Plus d'une heure	11,1	12,8	11,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

9.3.Opinion sur les rôles des Femmes dans la production

478. Cette enquête de base a été une occasion pour demander au chef de ménage et à son conjoint leur opinion sur la participation des femmes aux activités économiques afin de contribuer aux revenus du ménage. D'une manière globale, le taux de réponse affirmatif aussi bien du chef de ménage que de son conjoint ne s'écarte pas tellement quant à la participation des femmes dans la production (respectivement 77% et 80,1%). A peu près 20% des répondants ne se sont pas prononcés car ils étaient absents lors de l'enquête.

479. Les résultats selon le tableau 10.2 montrent que certaines caractéristiques du ménage peuvent avoir une influence sur l'opinion du répondant (le chef de ménage ou son conjoint) quant à la participation des femmes dans la production. Aussi, il est constaté que le taux de réponse du conjoint augmente avec la taille du ménage. En d'autres termes, plus le nombre d'individus membres du ménage augmente, plus le conjoint ressent la nécessité de participer

aux activités économiques pour contribuer aux revenus du ménage. Il en est de même de l'existence de corrélation positive du taux de réponse du conjoint avec le nombre d'enfants de moins de 5 ans au sein du ménage. Une possibilité d'explication du phénomène réside dans le fait que l'importance des enfants en bas âge augmente la taille du ménage et le taux de dépendance économique du ménage. Cette pression motive le conjoint à participer aux activités économiques pour contribuer aux revenus du ménage.

480. Enfin, il est constaté que le taux de réponse affirmatif par rapport à cette participation des femmes dans la production est relativement faible au sein des ménages ayant bénéficié de transferts monétaires comme type d'aide reçue. Le taux de réponse du chef de ménage s'élève à 74,5% contre 76,9% et 86,5% respectivement pour les ménage ayant reçu de vivres et autres formes d'aides. Cette tendance dans le taux de réponse est aussi observée pour le conjoint du chef de ménage. La question se pose alors si le fait de percevoir des transferts monétaires a une influence sur l'opinion du chef de ménage et de son conjoint sur la participation des femmes dans la production auquel cas les mythes sur les transferts monétaires planent entres autres 'l'argent entraîne la dépendance et la paresse'. Ou bien si ce n'est qu'un cas fortuit mais c'est plutôt la réalité sur les conditions de vie des ménages dans le Sud qui explique ce taux de réponse. En effet, la sécheresse et d'autres chocs rendent de plus en plus difficile la situation socioéconomique des ménages et obligent les femmes à se préoccuper des cas urgents comme la malnutrition des enfants d'autant plus que les activités agricoles sont quasi impraticables.

Tableau 147 : Opinion affirmative sur la participation des femmes aux activités économiques

Caractéristiques du ménage	Unité : %	
	Opinion du chef de ménage	Opinion du conjoint du chef de ménage
Région		
Androy	76,3	81,7
Anosy	81,0	69,4
Quartile de richesse		
Pauvres	75,5	71,4
2	75,2	78,8
3	78,0	81,4
Riches	79,1	88,9
Degré de malnutrition		
Urgent	79,5	78,3
Alerte	76,9	78,1
à surveiller	75,7	82,9
Protection sociale		
Transferts monétaires	74,5	78,6
Vivres	76,9	81,4
Autres aides	86,5	82,8
Aucune aide	77,2	78,8
Taille du ménage		
1 à 3 personnes	75,1	64,4
4 à 6 personnes	77,8	80,1
7 à 10 personnes	77,7	84,8
Plus de 10 Personnes	73,0	88,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans		
1 enfant	77,5	77,0
2 enfants	76,2	81,8
3 enfants et plus	77,6	81,7
Niveau d'éducation du chef de ménage		
Non éduqué	76,3	80,4

Primaire	78,6	78,3
Secondaire-Universitaire	76,8	82,2
Ensemble	77,0	80,1

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

9.4. Opinion sur les rôles des femmes dans la prise de décision

481. L'opinion du répondant quant à la participation des femmes dans les prises de décision par rapport aux différents types de dépenses au sein du ménage a aussi été prise en compte dans cette enquête. Les postes de dépense portent sur les dépenses de consommation, les dépenses d'investissement, l'éducation des enfants, la santé des membres du ménage, les emprunts et les activités du ménage. Selon le graphique ci-dessous, les résultats de cette enquête de base nous renseignent que les femmes au sein des ménages dans le Sud sont plus sollicitées à prendre des décisions dans le domaine des dépenses de consommation du ménage (51,2%). Dans les autres types de dépenses, elles sont plutôt consultées aussi bien en matière de dépenses d'investissement que d'emprunts contractés par le ménage. Dans ces deux domaines, la proportion des femmes qui prennent de décision est relativement faible (environ 30%).

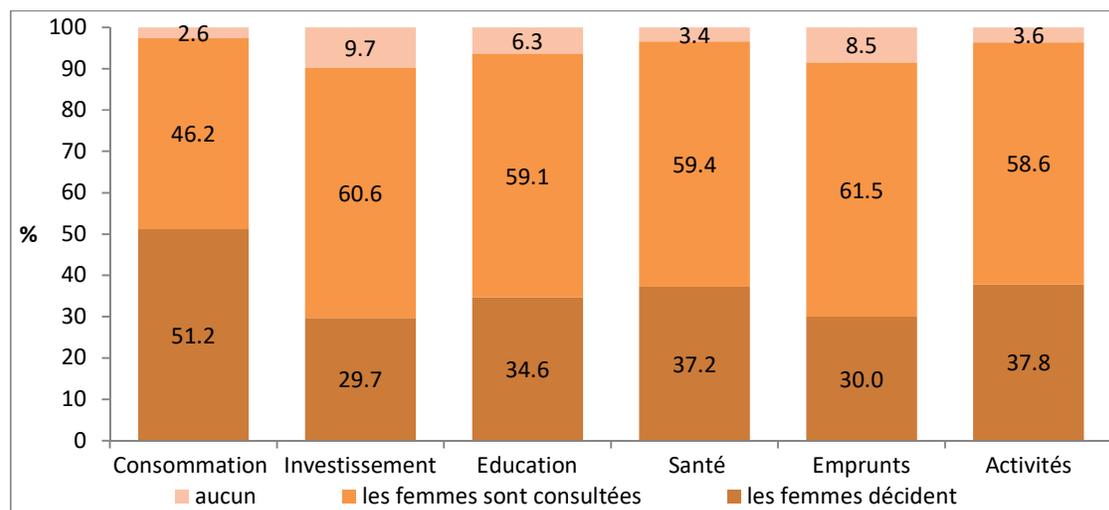
482. Ces résultats montrent que la capacité décisionnelle des femmes est encore restreinte. Ce qui limite l'accès des femmes aux ressources et aux débouchés par rapport aux hommes et par conséquent les empêchent d'être plus productives. D'ailleurs, un des effets attendus pour les programmes de transferts monétaires est l'amélioration de cette capacité décisionnelle des femmes.

483. Toutefois, lorsque les femmes jouent un rôle décisionnel au sein du ménage, les conséquences sont tangibles. Par exemple en matière d'éducation, si le taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans n'est pas lié au statut du ménage vis-à-vis de l'aide, il dépend du pouvoir de décision des femmes dans l'éducation des enfants³⁷. Pour ce qui est de la santé, la fréquentation des établissements sanitaires en cas de maladie est liée³⁸ au pouvoir de décision des femmes en matière de santé des membres du ménage.

³⁷ Test de chi2 entre le fait que les femmes décident dans l'éducation des enfants et le taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans : Pearson chi2(1) = 4.5436 Pr = 0.033

³⁸ Test de chi2 entre le fait que les femmes décident en matière de santé des membres du ménage et la fréquentation d'un établissement sanitaire en cas de maladie: Pearson chi2(1) = 59.5900 Pr = 0.000

Graphique 48 : Participation des femmes aux prises de décisions selon les types de dépenses



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

484. Une analyse plus approfondie à partir d'un modèle de régression logit a été effectuée pour identifier le profil des ménages accordant un rôle décisionnel aux femmes au sein du ménage. Faut-il rappeler qu'il existe six postes de dépense auxquels les femmes peuvent prendre une décision selon le graphique ci-dessus. La variable à expliquer du modèle s'agit d'une variable binaire qui prend la valeur 1 si la femme décide sur au moins deux postes de dépense au sein du ménage et 0 sinon. Le choix de ce seuil de deux postes de dépense est motivé par le fait que comme la majorité des ménages acceptent la prise de décision des femmes pour ce qui est des dépenses de consommation, il faudrait que les femmes décident dans une autre poste pour apprécier le rôle décisionnel des femmes au sein du ménage. Avec cette variable, l'enquête a fait ressortir que 48% des répondants acceptent que les femmes décident sur au moins deux postes de dépense du ménage.

485. D'après le résultat de cette régression qui est confiné dans le tableau ci-après, certaines caractéristiques du chef de ménage permettent de dresser un profil de ceux qui donnent une importance au rôle décisionnel des femmes, à savoir le genre du chef de ménage, sa situation matrimoniale et dans une certaine mesure son niveau d'instruction. En effet, les femmes ont plus de chances de prendre de décision au sein des ménages dirigés par une femme. Lorsque le chef de ménage est marié, il est peu probable que les femmes prennent de décision. Dans les ménages où le niveau d'instruction du chef de ménage est de niveau secondaire ou supérieur, les femmes ont moins de chances d'être sollicitées à prendre des décisions par rapport aux ménages dont le chef est "sans instruction".

486. Le degré de malnutrition des ménages est aussi significatif dans le modèle dans la mesure où les femmes se trouvant dans les sites où le degré de malnutrition est "urgent" puis "alerte" ont plus de chances de prendre des décisions par rapport aux ménages avec un niveau de malnutrition "à surveiller". En d'autres termes, dans les ménages où la situation de malnutrition est délicate, les femmes participent beaucoup plus aux prises de décision.

487. Enfin, une autre variable pertinente qui est significative dans la prise de décision des femmes et que le modèle a fait ressortir est l'existence d'un membre du ménage qui fait partie d'une association. La nature ou le type de l'association importe peu mais c'est surtout le fait que ce membre du ménage est un membre actif, et non seulement un simple adhérent de l'association, qui importe le plus. Le modèle de régression a montré que dans les ménages où

quelqu'un est membre actif d'une association, il y a plus de chances que les femmes participent aux prises de décision par rapport aux ménages où aucun individu n'est membre actif dans une association. Cela montre non seulement l'importance des réseaux sociaux dans l'émancipation des femmes mais surtout le fait d'être actif dans l'association mais pas un simple adhérent.

Tableau 148 : Caractéristiques des ménages accordant un pouvoir décisionnel aux femmes selon un modèle logit

Logistic regression		Number of obs = 3,758			
Log pseudolikelihood = -1740.4909		Wald chi2(7) = 1005.73			
		Prob > chi2 = 0.0000			
		Pseudo R2 = 0.3268			
decide2	Coef.	Robust Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]
sexe_CM	2.994628	.2097198	14.28	0.000	2.583585 3.405671
_Imarie_1	-.698855	.1947634	-3.59	0.000	-1.080584 -.3171258
_Iscol_CM_2	-.1129093	.1023565	-1.10	0.270	-.3135244 .0877058
_Iscol_CM_3	-.3685172	.1356199	-2.72	0.007	-.6343274 -.1027071
_Imb2_assoc_1	.1907772	.0967519	1.97	0.049	.001147 .3804074
_Imalnutrit_1	.4081123	.1129767	3.61	0.000	.1866821 .6295425
_Imalnutrit_2	.2396654	.1145549	2.09	0.036	.015142 .4641889
_cons	-3.719173	.4044254	-9.20	0.000	-4.511832 -2.926513

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016, Nos propres calculs

9.5. Place des femmes dans les activités économiques des ménages

488. Il s'agit ici des femmes actives occupées âgées de 5 ans et plus. Elles représentent 52,1% des femmes de cette tranche d'âge. La branche de l'agriculture est de loin la branche dans laquelle les femmes exercent leur activité principale dans le Sud : 79,9% des femmes exercent leurs activités dans cette branche. La prépondérance de l'agriculture est surtout importante dans la région Androy (82,3%) par rapport à Anosy (63,8%), alors que les problèmes climatiques liés à la sécheresse ou aux pluies tardives pourraient affecter énormément leur production et leur sécurité alimentaire. Et lorsque les conditions climatiques sont favorables, le manque de semence constitue une limite au bon déroulement du début de campagne.

489. Pour les autres branches d'activité, l'on constate dans la région Anosy à la diversification de la participation des femmes dans les autres branches de l'économie telles que l'industrie de transformation (6,2%), le commerce (11,9%) et les autres services (17,1%). Les femmes dans la région Androy exercent aussi des activités dans le secteur tertiaire (commerce et autres services) mais dans une proportion moindre, respectivement 6,6% et 8,7%.

Tableau 149 : Répartition des femmes selon la branche d'activités

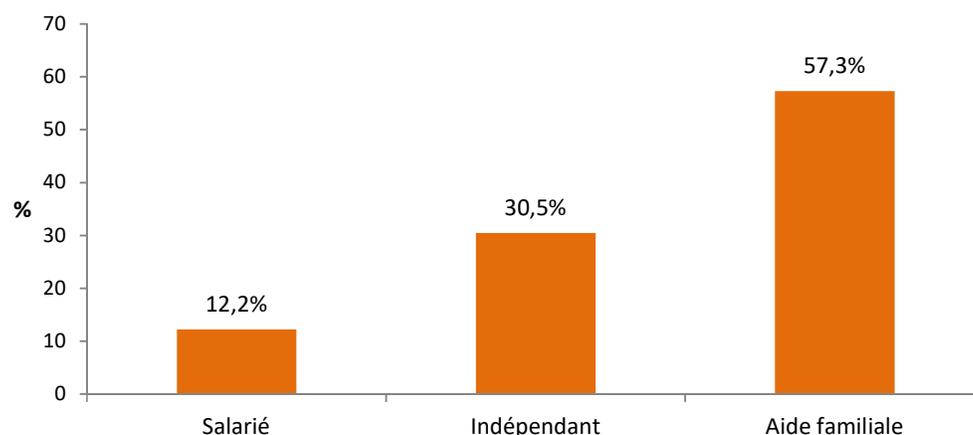
Branches d'activités	Unité : %									
	Agriculture	Elevage, chasse	Pêche	Industrie extractive	Industrie de transformation	Commerce	Transport	Autres Services	Administration publique	Total
Région										
Androy	82,3	0,4	0,2	0,2	0,7	6,6	0,0	8,7	0,9	100,0

Anosy	63,8	0,7	0,3	0,0	6,2	11,9	0,0	17,1	0,2	100,0
Quartile de vulnérabilité										
Peu vulnérables	75,6	0,5	0,1	0,0	0,6	10,7	0,0	11,4	1,1	100,0
2	82,3	0,3	0,0	0,7	1,3	6,0	0,0	7,7	1,7	100,0
3	82,3	0,3	0,3	0,0	1,1	6,7	0,1	9,1	0,2	100,0
Très vulnérables	78,7	0,6	0,5	0,0	2,7	6,0	0,0	11,1	0,4	100,0
Degré de malnutrition										
Urgent	83,2	0,6	0,7	0,0	1,3	6,8	0,1	6,7	0,6	100,0
Alerte	80,1	0,5	0,2	0,0	0,8	6,0	0,0	11,9	0,5	100,0
à surveiller	77,9	0,1	0,0	0,5	2,1	8,9	0,0	9,3	1,3	100,0
Protection sociale										
Transferts monétaires	81,9	0,4	0,1	1,3	0,6	8,1	0,0	7,2	0,4	100,0
Vivres	82,0	0,6	0,4	0,0	1,5	6,8	0,0	7,7	1,1	100,0
Autres aides	77,4	0,5	0,0	0,0	0,0	4,7	0,0	17,1	0,4	100,0
Aucune aide	76,1	0,1	0,0	0,0	1,8	8,1	0,0	13,2	0,7	100,0
Taille du ménage										
1 à 3 personnes	80,2	0,2	0,2	0,0	1,4	8,4	0,1	9,0	0,5	100,0
4 à 6 personnes	80,4	0,4	0,3	0,5	1,8	7,2	0,0	7,8	1,5	100,0
7 à 10 personnes	80,5	0,5	0,1	0,0	1,3	6,8	0,0	10,3	0,6	100,0
Plus de 10 personnes	76,6	0,2	0,5	0,0	0,8	8,2	0,0	13,5	0,2	100,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans										
1 enfant	76,2	0,4	0,2	0,5	2,0	8,6	0,0	10,5	1,6	100,0
2 enfants	80,5	0,2	0,3	0,0	1,3	7,5	0,0	9,7	0,5	100,0
3 enfants et plus	84,0	0,6	0,1	0,0	0,9	5,1	0,0	8,8	0,5	100,0
Genre du chef de ménage										
Homme	81,6	0,5	0,2	0,3	1,4	6,6	0,0	8,8	0,6	100,0
Femme	76,2	0,2	0,2	0,0	1,5	8,8	0,0	11,7	1,4	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage										
Non éduqué	85,4	0,4	0,3	0,0	1,6	4,9	0,0	7,2	0,2	100,0
Primaire	76,7	0,3	0,1	0,0	1,1	11,9	0,0	9,7	0,2	100,0
Secondaire-Universitaire	65,8	0,3	0,1	1,1	1,2	8,6	0,0	19,0	4,0	100,0
Ensemble	79,9	0,4	0,2	0,2	1,4	7,3	0,0	9,8	0,8	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

490. Par rapport à leur statut dans l'emploi, la plupart des femmes dans leur occupation sont des aides familiales (57,3%), c'est-à-dire qu'elles ne touchent pas directement de salaire mais attendent la récolte, dans le cas de l'agriculture, pour se procurer de revenu. La proportion des femmes salariées s'élève à 12,2% des femmes actives.

Graphique 49 : Statut des femmes dans l'emploi (en %)



Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

491. Elles exercent surtout leurs activités dans l'agriculture (36,7%) et les autres services (43,6%). Parmi les femmes salariées, 4,3% ; 7,7% et 6,8% se trouvent respectivement dans les branches de l'industrie de transformation, le commerce et l'administration publique (cf. tableau 10.4).

Tableau 150 : Répartition des femmes selon la branche d'activités et le statut d'emploi

Unité : %

Branches d'activités	Statut dans l'emploi			Total
	Salarier	Indépendant	Aide familiale	
Agriculture	36,7	75,4	91,4	79,8
Elevage, chasse	0,6	0,4	0,4	0,5
Pêche	0,3	0,1	0,3	0,4
Industrie extractive	0,0	0,0	0,3	0,0
Industrie de transformation	4,3	2,0	0,5	1,6
Commerce	7,7	14,5	3,4	6,9
Transport	0,1	0,0	0,0	0,0
Autres Services	43,6	7,7	3,7	10,2
Administration publique	6,8	0,0	0,0	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

ANNEXES

Tableau 151 : Comparaison des caractéristiques des ménages dirigés par les femmes dans le Sud

Caractéristiques des ménages	Ménages dirigés par une femme	Ménages dirigés par un homme	Unité : %
			Ensemble
Degré de malnutrition			
Urgent	28,2	20,2	22,5
Alerte	36,3	36,5	36,4
à surveiller	35,5	43,4	41,1
Total	100,0	100,0	100,0
Protection sociale			
Transferts monétaires	12,5	14,2	13,7
Vivres	49,6	46,6	47,5
Autres aides	1,2	3,4	2,7
Aucune aide	36,6	35,9	36,1
Total	100,0	100,0	100,0
Ménage ACN ou non			
Ménage non ACN	92,5	92,4	92,4
Ménage ACN	7,5	7,7	7,6
Total	100,0	100,0	100,0
Type de ménage			
Monoparental homme	0,0	2,6	1,9
Monoparental femme	96,7	0,0	28,0
Elargie ou polygame	0,5	15,4	11,1
Nucléaire	2,8	82,0	59,0
Total	100,0	100,0	100,0
Taille du ménage			
1 à 3 personnes	29,9	8,6	14,8
4 à 6 personnes	40,3	42,7	42,0
7 à 10 personnes	25,3	38,1	34,4
Plus de 10 personnes	4,5	10,6	8,9
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans			
1 enfant	44,9	31,0	35,0
2 enfants	38,0	46,6	44,1
3 enfants et plus	17,2	22,5	20,9
Total	100,0	100,0	100,0
Age du chef de ménage			
Moins 25 ans	37,2	20,3	25,2
30 à 44 ans	32,5	40,6	38,3
45 à 59 ans	19,1	25,2	23,4
60 ans et plus	11,2	13,9	13,1
Total	100,0	100,0	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage			
Non éduqué	50,7	60,6	57,7
Primaire	29,7	25,2	26,5
Secondaire-Universitaire	19,6	14,2	15,7
Total	100,0	100,0	100,0
Activité du Chef de ménage			

Inactif/Chômeur	12,6	4,6	7,0
Agriculture	66,2	79,0	75,3
Industrie	1,7	4,4	3,6
Commerce	8,0	2,5	4,1
Administration	1,4	1,9	1,7
Autres services	10,1	7,7	8,4
Total	100,0	100,0	100,0
Milieu de résidence			
Région	5,1	7,1	6,5
District	19,7	16,3	17,3
Autres communes	75,2	76,7	76,2
Total	100,0	100,0	100,0
Distance par rapport au site			
Moins 15 minutes	63,5	63,0	63,1
15 min à 1 heure	23,7	25,9	25,3
Plus d'une heure	12,8	11,1	11,6
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre d'Ecoles primaires			
Aucune école	18,6	18,1	18,3
Une école	68,9	70,8	70,2
2 écoles et plus	12,5	11,1	11,5
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre de Centres de Santé			
Aucun centre de santé	75,3	77,7	77,0
Un centre de santé	20,0	18,1	18,7
2 centres de santé et plus	4,7	4,3	4,4
Total	100,0	100,0	100,0
Source d'eau potable			
JIRAMA	11,4	9,2	9,9
Citerne-Barrage	20,9	18,9	19,5
Aucun	67,7	71,9	70,7
Total	100,0	100,0	100,0
Quartile de richesse			
Pauvres	38,4	19,6	25,0
Quartile 2	30,1	22,8	24,9
Quartile 3	20,6	26,9	25,0
Riches	10,9	30,7	25,0
Total	100,0	100,0	100,0
Quartile de vulnérabilité			
Peu vulnérables	22,4	26,4	25,3
Quartile 2	22,4	26,5	25,3
Quartile 3	33,6	23,4	26,4
Très vulnérables	21,7	23,6	23,1
Total	100,0	100,0	100,0
Quartile en infrastructures			
Peu dotés	19,6	27,5	25,2
Quartile 2	26,1	24,7	25,1
Quartile 3	28,0	23,8	25,0
Bien dotés	26,4	24,0	24,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

Tableau 152 : Pourcentage d'opinion des ménages acceptant la participation des femmes aux activités économiques pour contribuer aux revenus du ménage.

Participation des femmes aux activités économiques	Unité : %	
	Selon le chef de ménage	Selon le conjoint du chef de ménage
Ensemble	77,0	80,1
Région		
Androy	76,3	81,7
Anosy	81,0	69,4
Degré de malnutrition		
Urgent	79,5	78,3
Alerte	76,9	78,1
à surveiller	75,7	82,9
Protection sociale		
Transferts monétaires	74,5	78,6
Vivres	76,9	81,4
Autres aides	86,5	82,8
Aucune aide	77,2	78,8
Ménage ACN ou non		
Ménage non ACN	76,4	79,6
Ménage ACN	83,6	86,6
Type de ménage		
Monoparental homme	91,5	37,4
Monoparental femme	76,5	55,3
Elargie ou polygame	76,1	89,9
Nucléaire	76,9	91,4
Taille du ménage		
1 à 3 personnes	75,1	64,4
4 à 6 personnes	77,8	80,1
7 à 10 personnes	77,7	84,8
Plus de 10 Personnes	73,0	88,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans		
1 enfant	77,5	77,0
2 enfants	76,2	81,8
3 enfants et plus	77,6	81,7
Age du chef de ménage		
Moins 25 ans	77,0	76,4
30 à 44 ans	74,5	83,1
45 à 59 ans	79,5	80,0
60 ans et plus	79,3	78,7
Genre du chef de ménage		
Homme	76,9	89,8
Femme	77,1	56,3
Niveau d'éducation du chef de ménage		
Non éduqué	76,3	80,4
Primaire	78,6	78,3
Secondaire-Universitaire	76,8	82,2
Activité du Chef de ménage		
Inactif/Chômeur	81,7	70,9
Agriculture	77,9	81,2
Industrie	51,0	82,8
Commerce	68,9	72,7
Administration	86,5	89,4

Autres services	77,8	78,7
Milieu de résidence		
Région	70,4	86,3
District	80,3	83,8
Autres communes	76,8	78,7
Distance par rapport au site		
Moins 15 minutes	75,1	82,0
15 min à 1 heure	81,9	77,5
Plus d'une heure	76,5	75,5
Nombre d'Ecoles primaires		
Aucune école	73,1	78,5
Une école	78,2	80,4
2 écoles et plus	75,4	80,8
Nombre de Centres de Santé		
Aucun centre de santé	77,7	79,1
Un centre de santé	73,5	81,5
2 centres de santé et plus	78,1	91,7
Source d'eau potable		
JIRAMA	78,1	84,6
Citerne-Barrage	69,0	81,0
Aucun	79,0	79,2
Quartile de richesse		
Pauvres	75,5	71,4
Quartile 2	75,2	78,8
Quartile 3	78,0	81,4
Riches	79,1	88,9
Quartile de vulnérabilité		
Peu vulnérables	78,6	82,9
Quartile 2	75,4	85,3
Quartile 3	74,5	77,3
Très vulnérables	79,6	74,5
Quartile en infrastructures		
Peu doté	82,5	81,4
Quartile 2	73,5	80,6
Quartile 3	77,5	75,4
Bien doté	74,3	83,1

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

Tableau 153 : Pourcentage d'opinion des ménages acceptant la prise de décision des femmes selon le type des dépenses.

Type de dépenses	Unité : %					
	Dépenses de consommation	Dépenses d'investissement	Education des enfants	Santé des membres du ménage	Emprunts	Activités du ménage
Ensemble	51,2	29,7	34,6	37,2	30,0	37,8
Région						
Androy	51,2	29,8	35,3	38,0	30,2	38,6
Anosy	51,3	29,3	29,8	32,0	28,7	32,7
Degré de malnutrition						
Urgent	55,8	37,2	41,6	46,1	37,6	46,2
Alerte	52,0	31,9	35,1	37,1	31,2	40,6

à surveiller	48,1	23,7	30,4	32,5	24,7	30,8
Protection sociale						
Transferts monétaires	42,5	28,9	28,9	31,7	30,0	37,9
Vivres	55,0	30,4	37,6	40,1	30,2	38,0
Autres aides	47,6	13,8	21,6	29,9	15,7	37,9
Aucune aide	49,8	30,4	33,8	36,1	30,8	37,5
Ménage ACN ou non						
Ménage non ACN	51,5	29,9	35,0	37,3	29,9	38,1
Ménage ACN	48,2	28,2	30,4	35,9	31,3	33,9
Type de ménage						
Monoparental homme	24,3	20,3	21,5	21,7	18,2	25,9
Monoparental femme	93,5	88,5	89,3	90,8	88,2	89,4
Elargie ou polygame	38,8	8,6	19,1	21,2	8,2	18,6
Nucléaire	34,3	6,1	12,0	15,3	6,7	17,3
Taille du ménage						
1 à 3 personnes	68,5	55,4	57,2	61,4	54,4	61,1
4 à 6 personnes	48,6	28,1	32,2	34,4	29,2	35,4
7 à 10 personnes	49,2	23,9	30,7	33,4	23,4	34,3
Plus de 10 personnes	42,4	17,1	23,8	25,2	18,4	23,9
Nombre d'enfants de moins de 5 ans						
1 enfant	55,8	36,5	40,7	43,9	36,1	43,8
2 enfants	48,2	26,2	31,0	33,5	26,9	34,8
3 enfants et plus	50,0	25,8	32,1	33,8	26,1	34,0
Age du chef de ménage						
Moins 25 ans	57,6	40,0	42,9	46,2	41,0	47,1
30 à 44 ans	49,2	26,2	31,9	32,9	26,3	33,9
45 à 59 ans	48,2	25,8	31,0	34,6	25,0	33,6
60 ans et plus	50,3	27,2	33,1	37,1	28,4	39,0
Genre du chef de ménage						
Homme	34,4	6,5	13,0	15,9	6,7	17,4
Femme	92,4	86,6	87,6	89,3	86,9	87,9
Niveau d'éducation du chef de ménage						
Non éduqué	49,6	27,2	33,1	35,3	27,2	36,7
Primaire	53,5	32,8	36,4	39,4	33,1	39,3
Secondaire-						
Universitaire	53,2	33,7	37,0	40,6	34,7	39,3
Activité du Chef de ménage						
Inactif/Chômeur	62,5	49,4	52,2	57,0	50,1	53,8
Agriculture	50,5	27,0	32,5	35,1	27,2	36,2
Industrie	39,8	20,0	24,2	23,5	20,0	25,4
Commerce	57,6	49,0	48,8	51,5	50,3	51,7
Administration	40,8	18,4	30,3	30,2	22,2	26,1
Autres services	52,1	35,3	37,6	40,3	34,0	39,9
Milieu de résidence						
Région	43,4	22,3	26,5	30,2	19,7	27,8
District	51,7	34,1	35,4	37,0	33,9	42,5
Autres communes	51,8	29,4	35,1	37,9	30,0	37,6
Distance par rapport au site						
Moins 15 minutes	51,0	29,5	34,1	36,4	29,1	37,9
15 min à 1 heure	49,5	29,3	33,1	36,2	30,1	36,5
Plus d'une heure	55,9	31,6	40,5	43,9	34,1	39,8
Nombre d'Ecoles primaires						
Aucune école	49,9	28,7	34,9	38,6	29,6	37,9
Une école	52,0	30,1	35,0	37,0	30,5	38,1

2 écoles et plus	48,9	28,9	31,6	36,5	27,2	35,6
Nombre de Centres de Santé						
Aucun centre de santé	51,9	29,6	34,9	37,6	30,3	38,7
Un centre de santé	50,8	29,7	33,9	36,2	28,5	34,6
2 centres de santé et plus	42,1	33,0	32,3	34,5	30,3	36,3
Source d'eau potable						
JIRAMA	51,0	33,8	36,8	39,3	33,3	41,7
Citerne-Barrage	52,5	32,3	34,6	37,3	30,7	39,5
Aucun	50,9	28,5	34,3	36,9	29,3	36,8
Quartile de richesse						
Pauvres	59,1	43,6	46,5	48,7	43,4	50,1
Quartile 2	54,0	34,1	40,1	41,1	34,4	41,5
Quartile 3	49,0	25,5	29,6	34,5	27,5	36,8
Riches	42,8	15,8	22,3	24,6	14,5	22,8
Quartile de vulnérabilité						
Peu vulnérables	51,3	28,4	32,8	35,3	27,2	39,7
Quartile 2	48,1	27,7	34,3	37,1	27,8	37,5
Quartile 3	55,0	34,2	38,9	40,8	33,9	40,4
Très vulnérables	50,2	28,3	32,3	35,4	30,9	33,1
Quartile en infrastructures						
Peu dotés	48,6	25,1	31,8	33,6	25,9	36,4
Quartile 2	52,0	28,9	35,3	38,8	28,7	37,1
Quartile 3	55,3	34,9	38,9	41,6	35,9	41,3
Bien dotés	49,0	30,1	32,4	34,8	29,4	36,4

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

Tableau 154 : Pourcentage d'opinion des ménages acceptant la consultation des femmes aux prises de décision selon le type des dépenses (en %)

Type de dépenses	Unité : %					
	Dépenses de consommation	Dépenses d'investissement	Education des enfants	Santé des membres du ménage	Emprunts	Activités du ménage
Ensemble	46,2	60,6	59,1	59,4	61,5	58,6
Région						
Androy	46,1	60,1	58,1	58,5	60,6	57,8
Anosy	46,8	63,6	65,4	65,3	67,3	64,1
Degré de malnutrition						
Urgent	41,3	56,6	52,3	50,2	53,7	50,2
Alerte	44,5	58,6	59,2	59,3	60,7	54,9
à surveiller	50,3	64,5	62,8	64,4	66,5	66,5
Protection sociale						
Transferts monétaires	55,5	63,4	63,3	65,1	65,2	60,1
Vivres	42,9	59,8	56,9	56,9	60,7	58,5
Autres aides	48,6	73,7	76,5	69,5	69,2	58,4
Aucune aide	46,7	59,5	59,1	59,6	60,6	58,2
Ménage ACN ou non						
Ménage non ACN	45,7	60,0	58,4	59,0	61,3	58,1
Ménage ACN	51,2	67,0	67,6	63,4	64,6	65,3
Type de ménage						
Monoparental homme	33,6	36,1	35,9	35,6	36,3	31,0

Monoparental femme	6,2	9,9	9,1	8,6	10,2	9,9
Elargie ou polygame	59,0	80,1	74,1	76,1	81,1	75,9
Nucléaire	63,1	81,7	80,7	81,1	83,0	79,4
Taille du ménage						
1 à 3 personnes	29,2	39,1	35,3	34,5	38,4	34,7
4 à 6 personnes	48,7	62,1	61,9	62,0	62,5	61,1
7 à 10 personnes	47,8	64,0	62,5	63,0	65,9	62,0
Plus de 10 personnes	55,7	76,1	72,3	73,9	78,4	73,3
Nombre d'enfants de moins de 5 ans						
1 enfant	40,8	53,9	52,3	51,9	55,0	51,3
2 enfants	49,5	63,6	63,1	63,3	64,8	62,0
3 enfants et plus	48,1	65,4	62,0	63,4	65,6	63,6
Age du chef de ménage						
Moins 25 ans	40,2	52,1	50,8	50,4	51,9	49,2
30 à 44 ans	48,3	63,4	63,0	64,1	65,1	63,3
45 à 59 ans	49,0	64,8	61,9	61,7	65,7	62,9
60 ans et plus	46,3	60,8	58,7	58,5	62,2	55,4
Genre du chef de ménage						
Homme	62,1	80,5	78,8	79,4	81,9	77,9
Femme	7,2	11,7	10,8	10,1	11,6	11,4
Niveau d'éducation du chef de ménage						
Non éduqué	47,3	61,4	59,2	60,7	62,6	59,7
Primaire	44,2	58,7	58,8	57,3	59,9	56,7
Secondaire-Universitaire	45,3	60,5	59,2	57,8	60,5	58,0
Activité du Chef de ménage						
Inactif/Chômeur	34,0	43,3	42,6	41,4	46,0	44,2
Agriculture	46,8	62,1	60,6	61,1	63,1	59,8
Industrie	59,0	75,5	73,6	75,6	77,4	72,3
Commerce	37,6	47,8	43,7	44,0	44,1	45,1
Administration	55,1	60,8	64,2	64,9	67,7	66,6
Autres services	46,9	61,4	59,7	58,4	60,6	58,7
Milieu de résidence						
Région	54,3	66,7	65,3	64,6	67,5	67,7
District	46,2	58,9	59,5	60,9	59,0	53,9
Autres communes	45,5	60,4	58,5	58,6	61,6	58,9
Distance par rapport au site						
Moins 15 minutes	46,1	60,5	58,6	59,5	61,5	58,5
15 min à 1 heure	48,2	60,9	61,8	61,4	62,5	59,0
Plus d'une heure	42,2	60,4	56,1	54,2	59,4	58,2
Nombre d'Écoles primaires						
Aucune école	47,7	56,6	58,2	58,4	58,9	59,1
Une école	45,4	61,3	59,0	59,5	61,5	58,2
2 écoles et plus	48,5	62,7	61,2	59,7	65,7	60,2
Nombre de Centres de Santé						
Aucun centre de santé	45,5	60,0	58,5	58,7	60,5	57,8
Un centre de santé	46,2	61,8	60,3	61,1	64,2	61,3
2 centres santé et plus	57,1	64,7	65,1	64,4	67,6	61,0
Source d'eau potable						
JIRAMA	47,3	60,4	59,2	58,5	59,9	54,9
Citerne-Barrage	44,5	56,5	57,0	58,7	59,3	56,9
Aucun	46,5	61,7	59,7	59,7	62,4	59,6
Quartile de richesse						
Pauvres	37,9	47,6	47,5	47,8	48,4	46,3
Quartile 2	43,9	57,5	55,4	56,4	58,2	56,1

Quartile 3	47,9	62,5	62,0	60,5	61,4	59,0
Riches	55,0	74,7	71,4	72,7	78,2	73,1
Quartile de vulnérabilité						
Peu vulnérables	46,4	61,2	60,4	60,3	62,5	55,7
Quartile 2	49,4	59,2	58,4	59,9	62,5	59,2
Quartile 3	42,1	57,8	55,2	56,3	57,8	56,6
Très vulnérables	46,9	64,5	62,9	61,2	63,7	63,4
Quartile en infrastructures						
Peu dotés	48,5	63,1	61,8	62,3	63,0	60,1
Quartile 2	45,7	61,6	58,1	58,7	61,9	59,9
Quartile 3	41,8	55,7	55,1	55,0	58,7	54,5
Bien dotés	48,6	61,9	61,4	61,4	62,5	60,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

Tableau 155 : Répartition des femmes selon la branche d'activités

Branches d'activités	Unité : %									
	Agriculture	Elevage, chasse	Pêche	Industrie extractive	Industrie de transformation	Commerce	Transport	Autres Services	Administration publique	Total
Ensemble	79,9	0,4	0,2	0,2	1,4	7,3	0,0	9,8	0,8	100,0
Région										
Androy	82,3	0,4	0,2	0,2	0,7	6,6	0,0	8,7	0,9	100,0
Anosy	63,8	0,7	0,3	0,0	6,2	11,9	0,0	17,1	0,2	100,0
Degré de malnutrition										
Urgent	83,2	0,6	0,7	0,0	1,3	6,8	0,1	6,7	0,6	100,0
Alerte	80,1	0,5	0,2	0,0	0,8	6,0	0,0	11,9	0,5	100,0
à surveiller	77,9	0,1	0,0	0,5	2,1	8,9	0,0	9,3	1,3	100,0
Protection sociale										
Transferts monétaires	81,9	0,4	0,1	1,3	0,6	8,1	0,0	7,2	0,4	100,0
Vivres	82,0	0,6	0,4	0,0	1,5	6,8	0,0	7,7	1,1	100,0
Autres aides	77,4	0,5	0,0	0,0	0,0	4,7	0,0	17,1	0,4	100,0
Aucune aide	76,1	0,1	0,0	0,0	1,8	8,1	0,0	13,2	0,7	100,0
Ménage ACN ou non										
Ménage non ACN	81,1	0,4	0,2	0,2	1,6	7,6	0,0	8,5	0,5	100,0
Ménage ACN	66,9	0,4	0,3	0,0	0,0	4,8	0,0	23,2	4,4	100,0
Type de ménage										
Monoparental homme	80,4	1,3	0,0	0,0	2,8	0,8	0,0	14,7	0,0	100,0
Monoparental femme	75,8	0,2	0,2	0,0	1,5	9,0	0,0	11,8	1,4	100,0
Elargie ou polygame	86,0	0,5	0,0	0,0	0,7	5,9	0,0	6,2	0,7	100,0
Nucléaire	80,8	0,5	0,3	0,3	1,5	6,8	0,0	9,3	0,6	100,0
Taille du ménage										
1 à 3 personnes	80,2	0,2	0,2	0,0	1,4	8,4	0,1	9,0	0,5	100,0
4 à 6 personnes	80,4	0,4	0,3	0,5	1,8	7,2	0,0	7,8	1,5	100,0
7 à 10 personnes	80,5	0,5	0,1	0,0	1,3	6,8	0,0	10,3	0,6	100,0
Plus de 10 Personnes	76,6	0,2	0,5	0,0	0,8	8,2	0,0	13,5	0,2	100,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans										
1 enfant	76,2	0,4	0,2	0,5	2,0	8,6	0,0	10,5	1,6	100,0
2 enfants	80,5	0,2	0,3	0,0	1,3	7,5	0,0	9,7	0,5	100,0
3 enfants et plus	84,0	0,6	0,1	0,0	0,9	5,1	0,0	8,8	0,5	100,0
Age du chef de ménage										
Moins 25 ans	82,2	0,4	0,1	0,0	0,8	6,1	0,0	9,6	0,7	100,0

30 à 44 ans	79,1	0,4	0,4	0,5	1,8	7,5	0,0	9,0	1,4	100,0
45 à 59 ans	76,9	0,4	0,2	0,0	1,6	8,8	0,1	11,6	0,5	100,0
60 ans et plus	84,1	0,3	0,1	0,0	1,1	5,7	0,0	8,4	0,4	100,0
Sexe du chef de ménage										
Homme	81,6	0,5	0,2	0,3	1,4	6,6	0,0	8,8	0,6	100,0
Femme	76,2	0,2	0,2	0,0	1,5	8,8	0,0	11,7	1,4	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage										
Non éduqué	85,4	0,4	0,3	0,0	1,6	4,9	0,0	7,2	0,2	100,0
Primaire	76,7	0,3	0,1	0,0	1,1	11,9	0,0	9,7	0,2	100,0
Secondaire-Universitaire	65,8	0,3	0,1	1,1	1,2	8,6	0,0	19,0	4,0	100,0
Activité du Chef de ménage										
Inactif/Chômeur	67,0	0,0	0,7	0,0	1,3	11,7	0,0	19,1	0,3	100,0
Agriculture	90,5	0,4	0,2	0,0	0,8	3,6	0,0	4,1	0,3	100,0
Industrie	55,2	1,0	0,0	5,7	21,6	5,3	0,0	11,3	0,0	100,0
Commerce	11,4	0,0	0,4	0,0	0,3	82,9	0,0	5,0	0,0	100,0
Administration	49,8	0,7	0,0	0,0	0,0	4,2	0,0	16,3	29,0	100,0
Autres services	23,6	0,0	0,0	0,0	0,3	6,4	0,2	69,2	0,3	100,0
Milieu de résidence										
Région	58,1	0,0	0,0	0,0	0,0	24,7	0,0	17,3	0,0	100,0
District	62,9	0,2	0,1	0,0	2,2	10,6	0,0	23,4	0,5	100,0
Autres communes	84,9	0,5	0,3	0,2	1,4	5,4	0,0	6,4	1,0	100,0
Source d'eau potable										
JIRAMA	54,1	0,4	0,2	0,0	2,3	14,2	0,0	28,0	0,9	100,0
Citerne-Barrage	76,6	0,4	0,0	0,9	0,9	8,7	0,0	11,4	1,1	100,0
Aucun	83,9	0,4	0,3	0,0	1,5	6,1	0,0	7,1	0,8	100,0
Distance par rapport au site										
Moins 15 minutes	77,1	0,4	0,2	0,3	1,3	8,5	0,0	11,5	0,8	100,0
15 min à 1 heure	81,9	0,3	0,4	0,0	2,1	6,5	0,1	7,6	1,3	100,0
Plus d'une heure	90,9	0,4	0,4	0,0	0,8	2,6	0,0	4,8	0,1	100,0
Nombre de Centres de Santé										
Aucun centre de santé	80,1	0,4	0,2	0,2	1,5	6,7	0,0	10,0	0,9	100,0
Un centre de santé	79,7	0,5	0,2	0,0	1,3	9,3	0,1	8,5	0,5	100,0
2 centres de santé et plus	76,2	0,4	0,2	0,0	1,3	9,5	0,0	11,7	0,6	100,0
Nombre d'Ecoles primaires										
Aucune école	77,2	0,4	0,2	1,0	2,9	6,5	0,1	9,5	2,2	100,0
Une école	81,1	0,5	0,2	0,0	1,2	6,4	0,0	10,1	0,5	100,0
2 écoles et plus	75,9	0,1	0,4	0,0	0,8	14,1	0,0	8,0	0,8	100,0
Quartile de richesse										
Pauvres	79,5	0,2	0,2	0,8	1,6	6,9	0,1	10,6	0,1	100,0
Quartile 2	81,0	0,2	0,3	0,0	1,9	7,0	0,0	9,5	0,2	100,0
Quartile 3	81,7	0,5	0,4	0,0	1,5	6,1	0,0	9,6	0,2	100,0
Riches	77,4	0,6	0,1	0,0	0,9	9,0	0,0	9,6	2,5	100,0
Quartile de vulnérabilité										
Peu vulnérables	75,6	0,5	0,1	0,0	0,6	10,7	0,0	11,4	1,1	100,0
Quartile 2	82,3	0,3	0,0	0,7	1,3	6,0	0,0	7,7	1,7	100,0
Quartile 3	82,3	0,3	0,3	0,0	1,1	6,7	0,1	9,1	0,2	100,0
Très vulnérables	78,7	0,6	0,5	0,0	2,7	6,0	0,0	11,1	0,4	100,0
Quartile en infrastructures										
Peu dotés	91,3	0,2	0,1	0,0	0,4	3,8	0,0	4,0	0,3	100,0
Quartile 2	83,6	0,7	0,1	0,7	1,5	7,0	0,0	5,8	0,5	100,0
Quartile 3	80,6	0,4	0,6	0,0	2,0	5,3	0,1	9,1	1,8	100,0
Bien dotés	61,4	0,2	0,1	0,0	1,9	14,2	0,0	21,6	0,7	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

Tableau 156 : Statut des femmes dans l'emploi

Unité : %

Statut dans l'emploi	Salarié	Indépendant	Aide familiale	Total
Ensemble	12,2	30,5	57,3	100,0
Région				
Androy	11,5	30,5	58,0	100,0
Anosy	17,3	30,3	52,4	100,0
Degré de malnutrition				
Urgent	9,8	40,9	49,3	100,0
Alerte	11,1	28,4	60,5	100,0
à surveiller	14,6	27,1	58,3	100,0
Protection sociale				
Transferts monétaires	9,2	30,5	60,3	100,0
Vivres	12,0	29,9	58,1	100,0
Autres aides	18,2	17,2	64,7	100,0
Aucune aide	13,1	32,5	54,4	100,0
Ménage ACN ou non				
Ménage non ACN	10,9	30,8	58,2	100,0
Ménage ACN	25,4	27,0	47,7	100,0
Type de ménage				
Monoparental homme	17,5	14,5	68,0	100,0
Monoparental femme	19,3	53,9	26,8	100,0
Elargie ou polygame	6,6	22,8	70,6	100,0
Nucléaire	9,4	19,6	71,1	100,0
Taille du ménage				
1 à 3 personnes	17,0	53,7	29,3	100,0
4 à 6 personnes	12,6	33,7	53,6	100,0
7 à 10 personnes	11,0	25,8	63,2	100,0
Plus de 10 Personnes	11,0	18,9	70,1	100,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans				
1 enfant	15,2	33,7	51,1	100,0
2 enfants	11,4	28,9	59,8	100,0
3 enfants et plus	9,4	28,9	61,7	100,0
Age du chef de ménage				
Moins 25 ans	14,6	41,0	44,4	100,0
30 à 44 ans	12,4	28,1	59,5	100,0
45 à 59 ans	13,0	27,3	59,7	100,0
60 ans et plus	7,3	28,8	63,9	100,0
Sexe du chef de ménage				
Homme	9,0	19,7	71,3	100,0
Femme	19,0	53,7	27,3	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage				
Non éduqué	9,3	30,1	60,6	100,0
Primaire	12,6	32,7	54,7	100,0
Secondaire-Universitaire	21,8	28,1	50,1	100,0
Activité du Chef de ménage				
Inactif/Chômeur	18,9	34,9	46,2	100,0
Agriculture	7,8	29,7	62,6	100,0
Industrie	24,1	39,8	36,1	100,0
Commerce	12,9	49,5	37,7	100,0
Administration	41,6	16,4	42,0	100,0
Autres services	46,4	26,6	27,0	100,0
Milieu de résidence				
Région	16,2	26,1	57,7	100,0

District	21,2	30,5	48,3	100,0
Autres communes	10,1	30,8	59,1	100,0
Source d'eau potable				
JIRAMA	21,9	35,5	42,6	100,0
Citerne-Barrage	14,5	28,6	56,9	100,0
Aucun	10,4	30,4	59,2	100,0
Distance par rapport au site				
Moins 15 minutes	13,9	30,3	55,8	100,0
15 min à 1 heure	11,1	29,4	59,5	100,0
Plus d'une heure	5,2	34,0	60,8	100,0
Nombre de Centres de Santé				
Aucun centre de santé	12,5	30,3	57,2	100,0
Un centre de santé	9,9	33,6	56,5	100,0
2 centres de santé et plus	16,6	21,7	61,7	100,0
Nombre d'Ecoles primaires				
Aucune école	14,9	30,3	54,8	100,0
Une école	11,7	29,9	58,4	100,0
2 écoles et plus	11,2	34,4	54,3	100,0
Quartile de richesse				
Pauvres	12,1	40,9	47,0	100,0
Quartile 2	14,0	31,6	54,5	100,0
Quartile 3	10,5	28,3	61,2	100,0
Riches	12,3	23,7	64,0	100,0
Quartile de vulnérabilité				
Peu vulnérables	15,2	30,5	54,4	100,0
Quartile 2	12,3	27,1	60,7	100,0
Quartile 3	10,0	32,8	57,2	100,0
Très vulnérables	11,8	31,3	56,9	100,0
Quartile en infrastructures				
Peu dotés	6,9	28,0	65,1	100,0
Quartile 2	10,1	35,4	54,6	100,0
Quartile 3	11,8	29,2	59,0	100,0
Bien dotés	21,2	29,8	49,0	100,0

Source : Banque Mondiale-UNICEF/Enquête Baseline FIAVOTA-2016

Bibliographie

- Ariel Fiszbein et Norbert Schady, 2009. Vue d'ensemble Transferts monétaires conditionnels, Réduire la pauvreté actuelle et future, Banque Mondiale.
siteresources.worldbank.org/INTRES/Resources/469232-1321568702932/CCTS-Overview-French.pdf
- Bader E., Dop M. C., 2014 : “Operationalizing dietary diversity assessment in the context of monitoring and evaluation of the Mali PASA 5 food security projects”, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Bamako Mali
- Banque mondiale, 2012. La stratégie de protection sociale de la banque Mondiale en Afrique, 2012-2022.
siteresources.worldbank.org/INTAFRICA/Resources/social-protection-full-report-FR-2012.pdf
- Beuran M., Kalugina E., 2005: “ Subjective welfare and the informal sector : the case of Russia”, Roses Paris I, Team CNRS, Paris
- Beuran M., Kalugina E., 2006: “ Social exclusion and the informal sector : the case of Russia”
- Bigsten A., Horton S., 1997: “Labour Markets in Sub-Saharan Africa: to be included in Poverty in Sub-Saharan Africa”, University of Gøteborg-University of Toronto, Canada
- Bulletin SISAV n°27 – Période couverte : décembre 2016 et janvier 2017
- Cariolle, J., 2011 *L'Indice de vulnérabilité économique rétrospectif*. Fondation pour les études et recherches sur le développement international. Document de travail
- Coenjaerts C., Ernst C., Fortuny M., Rei D. , 2009 : “Youth Employment”, OECD
- Easterling A., 2001: “Income and happiness: towards a unified theory”, Royal economic society
- Easterling A., 2003: “Explaining Happiness”, University of Southern California-Los Angeles
- FAO, 2011. Le rôle des femmes dans l'agriculture : Comblent le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement, pp 1-72.
www.fao.org/publications/sofa/2010-11/fr/a-i2050f.pdf
- FAO, UNICEF, Transferts monétaires : mythes et réalités
www.fao.org/3/a-i6460f.pdf

- Ferrer-i-Carbonell A.: 2006, “Subjective welfare and informal sector in a transition country”, University of Amsterdam, The Netherlands
- Frey S., Stutzer A., 2001: “What can Economists learn from happiness research ?”, IERE University of Zurich
- Gaspers D., 2003: “Human well-being : concepts and conceptualizations”, ISS Netherlands
- Graham C., 2005: “Some insights on development from the Economics of Happiness”, The Brooking institution
- Graham C., Hoover M., 2004: “Optimism and poverty in Africa :Adaptation or a means to survival?”, Brookings Institution, University of Maryland
- Helliwell J. F., Putman R. D., 2004: “The social context of well-being”, University of British Columbia, Royal Society
- Herrera J., Razafindrakoto M., Roubaud F., 2006: “Les déterminants du bien-être subjectif : une approche comparative entre Madagascar et Perou », IRD, DIAL Paris
- Hinks T., Gruen C., 2005: “What is the structure of South African Happiness Equations? Evidence from quality of life surveys”, University of Bath, University of Witwatersrand
- Hoddinott J., 1999 : “Choosing outcome indicators of household food security”, International Food Policy Research Institute, IFPRI, Washington
- INSTAT, 1995 – 2006 : “Emploi, chômage et conditions d’activités dans l’agglomération d’Antananarivo ”, INSTAT, Madagascar
- INSTAT, 2012 : “L’emploi, le chômage et les conditions d’activités: Rapport de l’Enquête Nationale sur l’Emploi et le Secteur Informel ENEMPSI2012”, Institut National de la Statistique, Antananarivo
- INSTAT, 2013 : “Enquête Nationale sur le Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement – Caractéristiques démographique de la population - ENSOMD2012”, Institut National de la Statistique, Antananarivo
- INSTAT, 2013 : “Enquête Nationale sur le Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement – Objectif 01- ENSOMD2012”, Institut National de la Statistique, Antananarivo
- INSTAT, 2013 : “Enquête Nationale sur le Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement – Objectif 02- ENSOMD2012”, Institut National de la Statistique, Antananarivo.
- Maryanne Sharp, Ioana Kruse et Lubna Bhayani, 2008 : « Fixer les priorités dans le secteur de la sante pour se montrer plus efficace », World Bank

- Melmed-Sanjak J., Santiago C. E, 1996. : “The Household and Employment in Small-Scale Nonfarm Enterprises”, University at Albany, SUNY New York, U.S.A, World Development, Vol. 24, No. 4, pp. 749-764
- Ministère de l’Education Nationale, 2015 : « Evaluation nationale de l’EPT 2015 », Education Pour Tous
- OMS – UNICEF : « Normes de croissance OMS et identification de la malnutrition aiguë sévère chez l’enfant »
- OMS : « Note d’information n°4 », Organisation Mondiale de la Santé
- Razafindrakoto M., Roubaud F., 2001 : “Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : le cas de la capitale malgache ”, IRD, DIAL Paris
- Razafindrakoto M., Roubaud F., 2006 : “Les déterminants du bien-être individuel en Afrique francophone : le poids des institutions”, IRD, DIAL Paris
- Sahn, D., Stifel, D., 2003 *Exploring alternative measures of welfare in the absence of expenditure data*. Review of Income and Wealth 49, 463-489.
- Saith A. , 2004 : “Social protection, decent work and development” , International Institute for labour Studies, ILO
- Stifel D. , Rakotomanana F. H., Celada E. , 2007 : “Assessing Labor Market Conditions in Madagascar, 2001-2005”, The World Bank
- Swindale A., Bilinsky P., 2006 : “Household Dietary Diversity Score (SDAM) for Measurement of Household Food Access: Indicator Guide”, Food and Nutrition technical Assistance-FANTA, USAID, Washington
- UNICEF, 2016 : « Bulletin mensuel Septembre – Octobre 2016 », Section Nutrition
- USAID, 2013 : “USAID Office of Food for Peace-Food Security Country Framework for Madagascar – FY 2014-FY2019”, Food and Nutrition Technical Assistance III Project (FANTA), Washington
- World Food Programme, 2008 : “Food Consumption Analysis, Calculation and use of the food consumption score in food security analysis”, Vulnerability Analysis and Mapping Branch-VAM, World Food Programme, Rome
- World Food Programme, PAM, 2014 : “Analyse Globale de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, et de la Vulnérabilité (AGSANV)”, Programme Alimentaire Mondial, Service de l’Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM), Rome